



Sang contaminé : le troisième procès est encore retardé par des vices de procédure

LE PROCÈS du volet non ministériel de l'affaire du sang contaminé aura-t-il lieu ? Ce dossier vient de subir un nouveau retard avec l'annulation partielle de la procédure décidée, mercredi 10 janvier, par la chambre d'instruction de la cour d'appel de Paris. Ses magistrats reprochent à la juge Marie-Odile Bertella-Geffroy, chargée de l'affaire depuis sept ans, d'avoir méconnu les droits de la défense en requalifiant les faits d'« empoisonnement » en « homicide involontaire » sans avoir réentendu les personnes mises en examen. « C'est une défaite générale de la justice », estime l'avocat d'une des personnes mises en cause, l'Association française des transfusés dénonce un « déni de justice ». Le troisième procès du sang pourrait avoir lieu, au mieux, courant 2002, si M^{me} Bertella-Geffroy renvoie l'affaire en correctionnelle.

Lire page 9

Balkans : enquête sur un trop long silence

● Les états-majors européens étaient parfaitement avertis des dangers des armes à uranium appauvri ● L'armée américaine n'avait pas caché leur emploi dans le Golfe, en Bosnie, au Kosovo et en Serbie ● La France lance un programme de dépistage pour tous ses soldats des Balkans

LES ARMÉES EUROPÉENNES et les responsables politiques savaient que les Etats-Unis avaient utilisé des armes contenant de l'uranium appauvri pendant la guerre du Golfe (1991), en Bosnie (1994-1995) et au Kosovo (1999). Elles le savaient d'autant mieux que certaines d'entre elles - France, Grande-Bretagne, Portugal - possèdent ce type de matériel, obus ou roquettes, utilisé contre les chars. Elles connaissent aussi les dangers potentiels que présentent ces munitions pour les militaires qui les manipulent et pour les civils qui habitent près des zones d'impact.

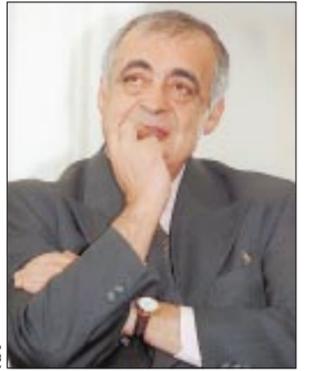
L'armée américaine a admis en juillet 1993 qu'elle les avait utilisées contre l'Irak. Puis le Congrès américain s'est intéressé aux décès qui pouvaient survenir, des années plus tard, dans les rangs des anciens du Golfe. Les alliés des Etats-Unis ont eu accès à ces études. La Rand Corporation, organisme américain expert dans la recherche stratégique au profit du Pentagone, a souligné, au printemps 2000, que cette



arme provoque des dommages radiologiques aux poumons et au système digestif ainsi que des dommages chimiques aux reins. Tout cela était connu des autorités occidentales. Mais il est vrai que le Pentagone a montré fort peu d'empressement à étudier les conséquences sur la santé de l'utilisation de ces armements.

En France, six cas de soldats ayant participé aux opérations militaires dans les Balkans sont aujourd'hui répertoriés. Comme d'autres pays, la France s'appête à mettre en œuvre un programme de surveillance médicale des soldats ayant séjourné dans les Balkans. Mercredi 10 janvier, Jacques Chirac et Lionel Jospin ont indiqué qu'ils faciliteraient toutes les enquêtes nationales et internationales. Alain Richard, ministre de la défense, a indiqué que la France n'utilise pas ses armes contenant de l'uranium appauvri, mais qu'elle est hostile à un moratoire sur leur emploi.

Lire pages 2 et 3



MUNICIPALES

Séguin en panne

Après deux sondages donnant la gauche gagnante à Paris aux élections municipales, la droite s'inquiète et se demande si elle a fait le bon choix en intronisant Philippe Séguin comme son chef de file dans la capitale. La stratégie dangereuse adoptée dans le 18^e arrondissement, la mise à l'écart de Jacques Toubon dans le 13^e, un début de campagne terne amènent certains à préconiser un changement de stratégie voire un cessez-le-feu avec Jean Tiberi.

p. 6

Téléphone : méfiance des investisseurs

LA DETTE des opérateurs de télécommunications inquiète les marchés financiers. Acquisitions, développement international et nouvelles technologies pèsent sur leurs comptes. La mise en place de la troisième génération de téléphone mobile (UMTS) - qui devrait coûter 340 milliards d'euros à l'échelle européenne -, renforce les craintes. Pour réduire leur endettement, les groupes cèdent des activités non stratégiques et introduisent en Bourse certaines de leurs sociétés. Ainsi France Télécom prépare-t-il pour mi-février la cotation d'Orange, sa filiale de téléphone mobile. Une opération délicate compte-tenu du contexte boursier.

Lire page 16

« L'île de la tentation » brise les cœurs pour le plaisir des téléspectateurs américains

NEW YORK

de notre correspondant

Ça commence comme le paradis, mais cela devient vite l'enfer. Une île divine au large de Belize, le sable blanc, le lagon turquoise, des bungalows au bord de l'eau... et une trentaine de « beautiful people », hommes et femmes de vingt à trente ans, rivalisant d'abdomens plats, de dents éclatantes et de cuisses effilées.

Dans la précédente génération des reality shows, ils auraient dû faire cuire des rats au barbecue, écarteler des fourmis ou construire un radeau avec des brins de paille. Mais la concurrence est dure sur le front du voyeurisme télévisé et il a fallu trouver autre chose : cela a donné « Temptation Island » (« L'île de la tentation »), sur la chaîne de télévision Fox, propriété de l'empire Murdoch, et cela consiste à mettre pendant deux semaines sur cette île quatre couples engagés dans une relation durable mais non mariés et sans enfants aux prises avec deux douzaines de créatures de rêve, célibataires des deux sexes prêts à tout pour les faire succomber dès que leur partenaire aura le dos tourné. « Quels couples resteront ensemble ? Les-

quels seront déchirés ? Qui rentrera seul ? » La suite au prochain épisode.

Très attendu, le premier épisode de cette nouvelle série a été diffusé mercredi soir 10 janvier. On y voit les quatre jeunes couples se préparer au départ pour Belize, expliquer leurs motivations - « il m'a trompée une fois, je veux tester la force de son engagement » -, exprimer leurs premières appréhensions en arrivant, glousser à la vue du cortège de nymphettes et d'apollons qui paradent devant eux au bord de la piscine puis perdre de leur superbe lorsqu'il faut se séparer pendant deux semaines. Les quatre jeunes femmes vont en effet rester d'un côté de l'île avec douze apollons, leurs quatre compagnons partant de l'autre côté où les attendent douze nymphettes. Le premier épisode est terminé, une bande-annonce laisse entrevoir les drames des épisodes suivants, lorsque, au bout de quelques jours, l'animateur montre à certains participants les images vidéo de leurs compagnes s'ébattant avec leurs rivaux. « Ils pensaient que c'était un jeu. Ils ignoraient jusqu'où cela pouvait aller », promet une voix off.

Avant même la diffusion du premier épisode,

le concept de « L'île de la tentation » a soulevé un concert de protestations. Un rabbin de Dallas, Kenneth Roseman, s'est scandalisé que dans un pays où le taux de divorce avoisine les 50 %, « on puisse s'amuser d'une émission dont le principe est de voir jusqu'où on peut aller pour briser une relation ». Fox a beau souligner que l'institution du mariage n'est pas menacée puisque les participants ne sont jamais mariés, plusieurs critiques ont rappelé que la chaîne s'était engagée, il y a un an, à ne plus produire ce type de jeux après le fiasco de « Qui veut épouser un millionnaire ? », lorsqu'un pseudo-millionnaire avait choisi une jeune femme parmi 50 candidates en robe de mariée et l'avait aussitôt épousée ; quelques jours plus tard, celle-ci demandait l'annulation du mariage (non consommé) après avoir appris que son tout nouveau mari avait eu maille à partir avec la justice pour violence conjugale. Mais depuis, ont riposté les dirigeants de Fox, il y a eu l'immense succès du reality show « Survivor » sur CBS, « et les limites de l'acceptable ont été de nouveau repoussées ».

Sylvie Kauffmann



CLIMAT

Chaud et froid sur la planète

Si les experts s'accordent sur la réalité du réchauffement de la planète, les effets de ce phénomène sur le climat restent controversés. Une des clés pour comprendre est l'étude des fleuves géants, d'eau froide ou chaude, qui sillonnent les mers du globe. Notre enquête réalisée en collaboration avec les rédactions d'El Pais et de la revue scientifique Nature.

p. 23

A la tête du Français



MARCEL BOZONNET

LA COMÉDIE-FRANÇAISE a un nouvel administrateur général, Marcel Bozonnet, qui succède à Jean-Pierre Miquel. Pensionnaire puis sociétaire du Théâtre-Français, il a effectué un parcours artistique proche du sans-faute.

Lire page 28 et notre éditorial page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (INV), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Un roman suspecté des pires talents

PAUL SMAÏL

Ali le Magnifique

DENOËL

POINT DE VUE

Crédit d'impôt : pas de timidité, camarades !

par Michel Rocard

S MIC ou crédit d'impôt ? Il paraît que nous vivrions un psychodrame... Quelques remarques me paraissent s'imposer.

1. Ce n'est pas favoriser la démocratie ni la réflexion bien nécessaire de l'opinion que de présenter une discussion ou même un désaccord comme une crise. Le choix n'est pas simple, il est utile qu'il soit réfléchi et approfondi. Préféreraient-on que les oukases tombent, dès l'ouverture de tout débat, de la bouche auguste du premier ministre et que personne ne discute ? Qu'est-ce que c'est que cette vision de la démocratie ?

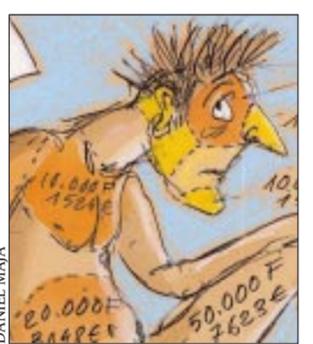
2. Que l'on me pardonne : dans le présent débat, je prétends tirer quelque autorité de mon silence discipliné et attristé lorsque le gouvernement, il y a quelques mois, a eu la mauvaise idée de mettre en cause l'homogénéité et la cohérence de la contribution sociale généralisée (CSG).

Lorsque nous avons créé cet impôt pour rendre le financement de la Sécurité sociale moins préjudi-

cial à l'emploi, les problèmes de constitutionnalité non seulement ne m'avaient pas échappé, mais nous avaient beaucoup occupés. L'égalité devant l'impôt est une exigence absolue dont les implications techniques sont complexes. Si l'on veut un jour - et je crois que ce serait bon - simplifier tout le système en faisant de la CSG le socle de l'impôt général sur le revenu, auquel s'ajouterait l'actuel impôt sur le revenu comme complément progressif - ce qui, au passage, permettrait de baisser un peu le poids de l'ensemble -, alors il faut préserver la proportionnalité constante, l'absence de dérogations et la non-déductibilité. On a tenté de rompre avec cette perspective d'avenir, mais la décision du Conseil constitutionnel devenait prévisible, sinon inévitable.

Lire la suite page 14 et nos informations pages 32

Michel Rocard, ancien premier ministre, est député au Parlement européen.



CHIRURGIE ESTHÉTIQUE

Lifting au masculin

Liposuction ou lifting, les hommes ne répugnent plus à s'adresser aux chirurgiens pour corriger les ravages du temps, mais ils n'aiment pas trop en parler. Dans le même temps sont apparus des lignes de produits de beauté et des magazines calqués sur leurs homologues féminins. Entre tyrannie du look et légitime souci du corps, à vos miroirs ! p. 25

International.....	2	Tableau de bord.....	20
France.....	6	Aujourd'hui.....	23
Société.....	9	Météorologie-Jeux.....	26
Régions.....	11	Culture.....	27
Carnet.....	12	Guide culturel.....	29
Horizons.....	13	Kiosque.....	30
Entreprises.....	16	Abonnements.....	30
Communication.....	19	Radio-Télévision.....	31

ARMEMENTS L'OTAN a rejeté mercredi 10 janvier l'idée d'un moratoire sur les munitions à uranium appauvri, destiné à permettre d'étudier les risques éventuels de

contamination radioactive, à la suite des cas de leucémie déclarés sur des militaires ayant participé à des opérations dans les Balkans. ● LES ÉTATS-MAJORS étaient informés de-

puis plusieurs années de la nature radioactive de ce matériau utilisé dans l'industrie de l'armement aux États-Unis puis en Europe. ● L'IRAK a été le premier terrain d'usage de

ce matériau lors de la guerre du Golfe et continue de l'être dans les opérations qu'y mènent les forces aériennes américaines et britanniques. ● JACQUES CHIRAC, Lionel

Jospin et le ministre de la défense Alain Richard, ont exprimé leur volonté que les enquêtes menées sur les risques de contamination soient menées dans la transparence.

Uranium appauvri : ce que les états-majors de l'OTAN savaient

Les munitions fabriquées avec ce matériau sont utilisées depuis la guerre du Golfe, en dépit des probabilités de contamination radioactive pouvant affecter les militaires et les populations civiles. L'OTAN refuse le principe d'un moratoire sur ces armes

SOUS LA PRESSION des Etats-Unis mais avec le consentement tacite de certains des Etats européens qui en possèdent, l'OTAN a refusé de bannir momentanément les munitions à uranium appauvri (UA) de son arsenal antichar. Pour deux raisons. La première est qu'il n'est pas prouvé, à ce jour, qu'il y ait un lien entre ces armes et les maux dont se plaignent des soldats ayant servi dans le Golfe, puis dans les Balkans. La seconde raison est qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, de munitions censées être aussi efficaces contre tous les blindages connus. En donnant le ton à l'OTAN, les Etats-Unis adoptent une attitude comparable à celle qu'ils ont eue pour les mines antipersonnel, quand ils se sont réservé, face au traité international qui tend à prohiber désormais de telles armes dans le monde, la faculté d'en conserver pour protéger leurs GI's à l'étranger.

Dans le Golfe comme dans les Balkans, les Américains ont mis du temps à reconnaître l'utilisation de munitions UA par leurs troupes. L'emploi de ces armes durant l'opération « Tempête du désert », dans le Golfe, en 1991, a été une première. Il a pu surprendre les alliés de Washington. Dans les Balkans, d'abord en Bosnie, en 1994-1995, et surtout au Kosovo, en 1999, lors de la campagne aérienne « Force alliée », c'est une tout autre affaire. Les armées européennes, qui ont participé à chacune de ces coalitions au profit de

l'ONU ou de l'OTAN, seraient mal venues de plaider après-coup qu'elles ignoraient tout. Elles connaissent les caractéristiques et les performances des équipements déployés par les Etats-Unis. D'autant que certains de ces mêmes alliés, à commencer par la Grande-Bretagne, la France ou le Portugal, pour s'en tenir à ces quelques pays de l'OTAN, se sont entre-temps lancés dans des productions similaires et que, sous des vocables différents, ces armes-là sont devenues monnaie courante.

ANCIENS DU GOLFE

Les munitions UA sont, en réalité, un secret de Polichinelle. Dès juillet 1993, l'armée américaine, à partir d'une investigation sur les « tirs fratricides » qui résultent d'erreurs sur l'identité de la cible, a admis que la neutralisation de certains objectifs avait été le fait de munitions UA utilisées par ses chars Abrams, ses blindés Bradley ou par des avions d'attaque au sol A 10. Cette analyse a inspiré le Bureau d'évaluation technologique du Congrès dans ses réflexions sur les décès qui pourraient continuer d'advenir, des années après, dans les rangs des « anciens » du Golfe, et les alliés des Etats-Unis y ont eu accès. En 1999, un prêtre, Jean-Marie Benjamin (*lire ci-dessous*), puis une journaliste, Christine Abdelkrim-Delanne, début 2001, ont pu en témoigner dans leurs livres *Irak, l'apocalypse* et *La Sale Guerre propre*.

En Bosnie mais surtout au Kosovo, les obus UA ont été principalement tirés par des avions A 10 américains. Après la signature entre l'OTAN et les chefs militaires serbes de l'accord dit de Kumanovo, qui mit fin aux hostilités le 9 juin 1999, sont notamment apparus au Kosovo des blindés américains Abrams et Bradley, des chars Leclerc français et des chars Chal-

« Force alliée », ne peuvent pas aujourd'hui faire comme si la nature du travail confié aux A 10 leur avait échappé, même si bien des missions des forces américaines, en marge de l'OTAN, ont été soustraites à leur contrôle.

Une décennie après leur apparition, le danger majeur de ces armes vient du fait que, pour nombre des soldats engagés de

Etats-Unis ont pu constater une telle inconscience chez nombre de leurs GI. Au point que, en 1996-1997, un programme d'instruction a été conçu, par la direction de la doctrine et de l'entraînement (le Maneuver Support Center, à Fort Leonard Wood), pour sensibiliser les troupes aux effets des UA sur leur santé. Des revues spécialisées, *Army Chemical Review* et *Armor Magazine*, proches de la hiérarchie américaine, admettent que l'uranium appauvri induit une toxicité chimique non négligeable si on manipule, sans masque ni autre protection, des débris de munitions UA, une fois ramassés sur le terrain, ou si un véhicule est touché, voire perforé. Auquel cas, est-il souligné dans une note de la Rand Corporation, un organisme expert dans la recherche stratégique, cette arme cause des dommages radiologiques aux poumons ou au système digestif et des dommages chimiques aux reins.

TOXICITÉ RÉSIDUELLE

Depuis, des mesures de protection élémentaires ont été définies et des informations échangées entre états-majors concernés, de part et d'autre de l'Atlantique, sur ce que les soldats devraient savoir en matière de toxicité résiduelle. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Entre l'effort de pédagogie mené auprès des troupes, à condition qu'il soit entendu par les intéressés au contact des UA, et le vécu des soldats et, surtout, des

populations, sur place, la toxicité de ces armes, si faible soit-elle à en croire leurs promoteurs, est une dangereuse réalité.

Il ne suffit pas, en effet, comme vient de le recommander le général Wesley Clark, qui a dirigé « Force alliée » du temps où il était commandant suprême des forces alliées en Europe, de porter un masque en permanence pour éviter d'inhaler des résidus UA en suspension dans l'air, ou encore de rappeler aux soldats qu'il est interdit – sauf sur un ordre spécifique – de recueillir les débris d'obus sur le champ de bataille. Le général Clark voudrait-il libérer sa conscience qu'il ne s'y serait pas pris autrement, oubliant du sort des populations. Car les UA ne distinguent pas entre combattants et civils. Ne devraient-elles pas plutôt entrer dans la catégorie des armes relevant du protocole 3 de la convention de Genève en octobre 1980 ? Ce texte interdit tout ce qui « produit des effets traumatiques excessifs et frappe sans discrimination ». Il limite l'emploi des armes incendiaires, sous la réserve que la cible militaire visée doit être nettement à l'écart d'une concentration de civils.

Avec les UA, la difficulté tient au fait que, pour le moment, plusieurs pays et non des moindres – dont la France qui a pourtant joué un rôle majeur lors de la rédaction du traité prohibant les mines antipersonnel – n'ont pas formellement entériné la totalité des principes du protocole.

Jacques Isnard

L'OTAN choisit de communiquer pour « ne rien cacher »

BRUXELLES

de notre bureau européen

L'opinion étant de plus en plus inquiète des effets éventuels des munitions à l'uranium appauvri sur la santé, le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, a jugé nécessaire d'organiser une conférence de presse, mercredi 10 janvier, à Bruxelles, pour marteler des messages qui se voulaient rassurants tels que « l'OTAN n'a rien à cacher », « nous voulons plus de transparence » ou « les demandes d'information des gouvernements sont légitimes ». Il a annoncé un plan d'action « robuste », consistant à créer un comité spécial qui sera chargé d'étudier les conséquences sur la santé de soldats engagés dans les Balkans, et auquel seront associées les forces multinationales de paix en Bosnie (SFOR) et au Kosovo (KFOR). Il a aussi distillé quelques conseils aux journalistes, dont les informations sont jugées alarmistes.

« Il faut se concentrer sur les faits et non sur les émotions », a dit M. Robertson, et écouter les scientifiques ». « Or, a-t-il ajouté, les scientifiques de l'Organisation mondiale de la santé ou du Programme

des Nations unies pour l'environnement disent qu'il n'y a pas de preuves de l'existence d'un lien entre l'usage des munitions à uranium appauvri et les leucémies » constatées chez plusieurs soldats rentrés des Balkans.

« MORATOIRE DE FAIT »

C'est avec un certain agacement que M. Robertson a répondu à des journalistes qui lui ont demandé d'expliquer pourquoi le Conseil de l'Atlantique nord, l'instance suprême de l'OTAN, réuni quelques heures plus tôt, avait rejeté la proposition de l'ambassadeur italien d'instaurer un moratoire sur l'utilisation des munitions à uranium appauvri, le temps d'en évaluer les risques, comme l'y avait invité, la veille, son comité politique (*Le Monde* du 10 janvier). Le secrétaire général de l'OTAN, ancien ministre britannique de la défense, a indiqué que ce moratoire est inutile puisqu'il n'y a pas de conflit et que ces munitions ne sont pas employées. Il y aurait donc un moratoire de fait.

« Qu'est-ce que cela coûterait, dans ce cas, d'annoncer un moratoire qui rassurerait l'opinion pu-

blique ? », a insisté un journaliste du *Washington Post*. « Je n'ai rien à ajouter », a sèchement répondu le secrétaire général de l'OTAN. Une rédactrice du *New York Times* a alors demandé pourquoi l'OTAN avait mis plus d'un an pour confier à Pekka Haavisto, chef de l'équipe d'évaluation du Programme des Nations unies pour l'environnement, la liste des sites bombardés avec de l'uranium appauvri au Kosovo, alors qu'il en avait besoin pour effectuer des prélèvements. M. Robertson a affirmé que l'OTAN n'avait « rien voulu cacher » et qu'il s'était agi d'un « retard bureaucratique que nous regrettons tous ». Dans les couloirs, certains diplomates individuait que la question aurait dû être posée à Javier Solana, le prédécesseur de M. Robertson, responsable de ce long délai. M. Robertson a confirmé que le Conseil de l'OTAN fournira les cartes des sites visés en Bosnie par les munitions à uranium appauvri, comme le lui a demandé l'Italie, et que tous les rapports nationaux existants seraient collectés et échangés à l'OTAN.

Rafaële Rivais

L'uranium appauvri, radioactif, est aussi toxique

L'URANIUM APPAUVRI est-il radioactif ? Divers responsables ont affirmé, comme le ministre de la défense Alain Richard vendredi dernier, que ce métal ne constitue « pas une matière radioactive ». Cette assertion est inexacte. La Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Crii-Rad) rappelle dans un communiqué argumenté que l'uranium appauvri présente une radioactivité « très supérieure à ce qu'on trouve dans la nature ». Interrogé par *Le Monde*, Jean-François Lacroix, président de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI), indique que « la radioactivité de l'uranium appauvri est notable, [et que] ce matériau est tout sauf anodin ».

La confusion semble entretenue par le terme d'uranium naturel. L'uranium est un métal que l'on trouve partout, mais en quantités négligeables ; un échantillon de terre pris au hasard contient de l'uranium et présente de ce fait une radioactivité de l'ordre de 100 becquerels par kilogramme (Bq/kg ; le Bq, l'unité de la radioactivité, est égal à une désintégration atomique par seconde). Dans les filons uranifères, l'activité de la roche atteint 3 millions de Bq/kg. Ce qu'on appelle « uranium naturel » est le minéral d'uranium extrait de ces filons et isolé des autres roches par traitement chimique : la radioactivité de l'uranium naturel atteint 50 millions de Bq/kg (en intégrant l'activité des éléments en lesquels se décompose l'uranium, précise l'Institut suédois de protection radioactive, le SSI). L'uranium appauvri (UA) représente quant à lui 40 millions de Bq/kg, soit 80 % de l'activité de l'uranium naturel.

D'où l'UA provient-il ? L'uranium naturel est

constitué de plusieurs isotopes (variétés d'uranium ne possédant pas le même nombre de neutrons) ; le principal est l'U238 (98 %), tandis que l'U235 ne représente que 0,7 %. Pour obtenir un combustible fissionable dans les réacteurs nucléaires, on porte la teneur de l'isotope U235 dans l'uranium à 3,5 %. Cette opération, appelée enrichissement, produit de grandes quantités d'uranium « appauvri » en U235 (il en contient 0,2 %). La France a ainsi accumulé 156 000 tonnes d'UA, dit la Cogema. On produit aussi de l'UA en retraitant les combustibles usés. La France en stocke environ 8 000 tonnes, indique EDF.

Cependant, la radioactivité de l'UA se produit essentiellement par rayonnement alpha, qui est facilement arrêté par la peau ou par une feuille de papier. C'est pourquoi la manipulation de l'uranium à mains nues n'est pas jugée dangereuse si elle ne dure pas longtemps, et l'UA est utilisé comme enveloppe de protection d'appareils à cobalthérapie utilisés dans les traitements anticancéreux – sa densité lui permet d'arrêter les rayonnements élevés. En revanche, si des particules d'uranium appauvri pénètrent dans le corps et se logent au contact des cellules, elles délivrent une dose radioactive importante, dont les effets pourraient se combiner à la toxicité chimique de l'uranium. Des chercheurs ont montré *in vitro* que l'exposition de cellules osseuses à de l'uranium appauvri pouvait entraîner la formation de tumeurs cancéreuses (A. Miller, *Environmental Health Perspectives*, août 1998).

Hervé Kempf

L'US Army a diffusé des consignes de décontamination

VOUÉ à l'information des militaires américains, un document de la Chemical Warrior Division (département du combat en ambiance chimique) de la direction de la doctrine et de l'entraînement, au sein de l'armée de terre, fait figure de manuel d'instruction depuis les années 1996-1997 en

matière de comportement des GI face aux munitions à uranium appauvri. Il est indirectement la preuve que, pour le haut commandement, ces armes ne sont pas tout à fait comme les autres par les effets qu'elles engendrent.

Jugé plus efficace que les actuels obus en tungstène pour perforer des blindages de char, l'UA est décrit comme étant avant tout un émetteur de rayons alpha, mais il émet aussi « un peu de rayons bêta, gamma et X ».

« L'ingestion d'une grande quantité de résidus UA dans le corps humain, en le respirant ou en l'avant, est-il écrit, est considérée comme un risque primaire. Les tests ont démontré que ce genre d'incident risque de se produire pour un soldat dans les cas suivants : à proximité d'un matériel touché ou détruit par une munition UA ; près d'un feu de munitions UA ; en cas de pénétration fréquente dans des

véhicules touchés ou perforés par des munitions UA. » Le manuel ajoute : « Les soldats qui manipulent des têtes UA, trouvées sur le champ de bataille, sont aussi exposés à des quantités significatives d'UA. »

« TRÈS PEU DE RISQUES »

Dans une notation relative à l'attitude du personnel médical qui aurait à traiter de blessures en opérations, le document estime que « les études sur des soldats blessés par des particules de métal UA n'ont rien révélé de particulièrement négatif au vu des caractéristiques radiologiques ou chimiques de l'UA. »

« En cas de contact avec ce type de munitions avant leur emploi, il faut savoir que les armes à base d'UA présentent très peu de risques. En revanche, est-il indiqué, les munitions UA, une fois tirées, présentent un plus grand risque, mais il

faudrait tenir une flèche [d'obus] UA dans ses mains nues, pendant plus de 250 heures, avant de dépasser la limite d'exposition de 50 rems par an. » En conséquence, le manuel recommande, pour éviter l'inhalation de poussières ou de résidus UA en suspension, voire de fumée provenant de munitions en train de se consumer, de porter un masque, de couvrir la peau exposée, de se doter de gants, de se laver les mains et d'éviter évidemment de toucher les résidus avec la bouche.

A l'intention des soldats en espace confiné, comme les équipages à l'intérieur de véhicules, le document américain suggère de procéder, dès que possible, à la décontamination et à l'évacuation d'un maximum de résidus. Des consignes pratiques ont fait l'objet d'un manuel ultérieur de nettoyage humide par essuyage, diffusé fin 2000 sous le code FM3-5.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-MARIE

BENJAMIN

1 Vous êtes prêtre et secrétaire général de la Fondation Beato Angelico à Assise (Italie), vous avez dénoncé par un livre et des documents filmés les dommages causés aux militaires et aux populations civiles en Irak par l'utilisation d'armes UA en 1991. Sur quels éléments vous basez-vous ?

Des enquêtes sur le terrain faites au cours de 14 voyages en Irak et une vidéocassette tournée par le Pentagone, destinée au commandement militaire en Irak pendant la guerre. Elle présente les armes contenant de l'UA et montre comment éviter de respirer les particules radioactives dégagées lors de l'utilisation au combat de ces armes. Et elle traite des effets sur la santé. Comment décontaminer des militaires touchés, les évacuer... Selon mon enquête, il y aurait 120 000 soldats venant des Etats-

Unis, du Canada, de Grande-Bretagne, qui ont servi de cobaye.

2 Ce désastre frappe-t-il aussi fortement les populations civiles ?

De manière encore beaucoup plus horrible ! Par 50°C, sans eau potable, et isolée par l'embargo, la population subit de plein fouet cette contamination. A preuve, l'accroissement de 350 % du taux annuel des malformations à la naissance (le cerveau en dehors de la tête, les yeux de côté, etc.). Les vents éparpillent ces particules mortelles. Tout le système écologique est contaminé pour quatre milliards d'années.

3 Le phénomène est-il similaire au Kosovo ?

Sur la Serbie, une dose massive de missiles à l'uranium appauvri a été déversée et ses effets ne s'arrêtent pas aux frontières. En Grèce, en Italie même, une élévation de la radioactivité s'est fait sentir.

Propos recueillis par Danielle Rouard

CREATIONS TESORO
Joaillier - Fabricant
Expert - Gemmologue



7 avenue Victor Hugo - Paris 16^e
Tél. : 01.45.00.72.55

Les zones de tir des avions A 10 au Kosovo



• L'OTAN a diffusé, dans un document non classifié, une carte des zones de concentration des obus de 30 mm à uranium appauvri (UA) tirés, au Kosovo, par le canon GAU-8 des avions d'attaque au sol A 10 de l'armée américaine. L'OTAN indique, en légende de sa carte reproduite ci-contre, qu'il ne s'agit pas de zones indiquées avec précision et que les éléments d'information ont été élaborés par des experts, en date du 20 mars 2000.

Au total, l'OTAN a reconnu l'emploi de 31 000 obus par ses A 10 au Kosovo, durant les trois mois du printemps 1999 de l'opération "Force alliée", et l'existence de quelque 112 sites de possible contamination par les obus UA, notamment aux frontières avec l'Albanie et le Monténégro, aujourd'hui contrôlé par les contingents italien et allemand de la KFOR. En revanche, l'OTAN n'a pas donné, à ce jour, d'indications de même nature sur les sites en Serbie qui ont fait l'objet de raids aériens. L'Alliance a seulement admis avoir comptabilisé 10 sites de contamination possible en Serbie. De même, l'OTAN n'a pas diffusé de carte précise sur les cibles engagées lors de l'emploi de quelque 10 800 munitions UA en Bosnie entre 1994 et 1995. Des pays de l'OTAN, comme l'Italie, le Portugal, la Belgique et l'Allemagne, exigent de recevoir un document identique à celui du Kosovo.

Source : OTAN

Après la guerre du Golfe, le Pentagone a multiplié les faux-fuyants et les propos incomplets

AVANT MÊME de tester en grandeur réelle les nouvelles munitions à l'uranium appauvri, l'état-major américain était conscient du risque sanitaire et des conséquences possibles sur l'opinion. C'est pourquoi, pendant la guerre du Golfe et toutes les années qui ont suivi, le Pentagone a multiplié les faux-fuyants afin d'éviter les études pouvant prouver cette toxicité et conduire à une remise en cause de ces armes. Même lorsque, acculé par le Congrès, il a fini par admettre, en 1998, la réalité du « syndrome du Golfe » (*Le Monde* du 5 décembre 2000), il a minimisé le rôle de l'uranium appauvri, préférant admettre une exposition chimique plutôt que de laisser une part de son arsenal remise en cause.

Résultat : dix ans et deux guerres plus tard, il peut, sans mentir, assurer que rien ne prouve que l'uranium appauvri est cause de maladies parmi les soldats. Mais rien ne prouve le contraire non plus. « *La vérité est qu'on ne sait pas* », assurait en mars 2000 le docteur Harold Sox, président du comité de l'Institut américain de médecine chargé d'explorer les causes du syndrome du Golfe, en présentant ses premières conclusions.

UN RAPPORT PRÉMONITOIRE

La politique constante du Pentagone sur ce sujet sensible a été clairement démontrée dans un rapport publié en mars 2000 avec l'appui du Centre national de ressources sur la guerre du Golfe. Un jeune chercheur, Dan Fahey, lui-même vétérinaire, a travaillé sur ce sujet pendant plus de sept ans. Intitulé « *Don't look, don't find* » (« Qui ne cherche pas, ne trouve pas »), il cite d'entrée un autre rapport, prémoni-

toire, publié par l'armée américaine le 22 juillet 1990, soit six mois avant l'opération *Tempête du désert*. Comparant l'avenir des nouvelles munitions à l'uranium appauvri avec les anciennes munitions antichar au tungstène, il soulignait les avantages stratégiques irremplaçables de l'uranium, avec néanmoins un bémol : lors des combats, les nouvelles armes risquaient, disait-il, de dégager un aérosol de fines particules d'oxyde d'uranium, lesquelles, en se déposant pouvaient contaminer des zones limitées, et une fois inhalées, provoquer des cancers parmi les troupes ou les populations civiles. Les auteurs s'inquiétaient donc légitimement de l'impact de ces armes sur l'opinion et ils avertissaient qu'une fois ces effets indésirables connus, les pressions politiques pourraient aboutir au bannissement pur et simple de ces nouvelles munitions.

Quelques mois plus tard, les troupes américaines lâchaient 320 tonnes d'uranium appauvri sur le Koweït et l'Irak, contaminant des milliers de chars et de véhicules. Cent treize soldats américains étaient blessés lors d'accidents de tirs ou de tirs dits « *fratricides* » (entre troupes alliées), dont une partie recevaient des éclats d'uranium dans le corps. Une centaine d'autres étaient exposés lors du déblaiement des champs de bataille, tandis que 221 000 GI s'égarèrent parmi les chars ennemis en quête de souvenirs ou de photos, risquant ainsi d'inhaler les particules.

Aucune précaution particulière n'était prise. Les troupes du génie chargées de nettoyer les chars détruits ou endommagés, notamment la 144^e compagnie, ne portaient pas d'équipements de protection. Après la fin de la guerre, le Penta-

gone ne faisait aucun effort pour examiner et soigner les soldats blessés. Au contraire, il fallait attendre deux ans pour que le département des anciens combattants se préoccupe de les recenser.

En 1993, une première liste, incomplète, donnait 68 noms, dont 33 étaient contactés. L'état major s'en tenait, pendant cinq années consécutives, à ce dernier chiffre avant d'admettre, en mars 1998, sous la pression des associations de « *vétérans* » que 113 hommes avaient été probablement blessés par des éclats. Même flou sur les hommes du génie : d'un effectif de 27 hommes exposés en 1993, on passait cinq ans plus tard à une estimation allant de 88 à 156.

UN IMPOSSIBLE RECENSEMENT

La plupart des dossiers individuels avaient été perdus à la fin de la guerre lors d'un malheureux transfert de données informatiques, se justifiait le Pentagone. Impossible donc de recenser toutes les victimes potentielles. Encore ceux qui étaient repérés n'étaient-ils pas sérieusement examinés. Témoins les malheureux membres de la 144^e compagnie du New Jersey. Des 24 soldats ayant répondu à l'appel, 14 montraient un taux anormalement élevé de produits de décomposition de l'uranium dans le sang. Pourtant, leurs analyses se perdaient mystérieusement ; les tests complémentaires, les traitements étaient refusés par l'administration et le docteur Asaf Durakovic, chef du département de médecine nucléaire à l'hôpital militaire qui les avait pris en charge, était remercié. Depuis, deux d'entre-eux sont morts de cancers.

La liste est longue des « *négligences* » du Pentagone dans le suivi

de ce dossier, où manquent pratiquement tous les éléments de preuve : les prélèvements de terrains effectués au Koweït, après le conflit, ont curieusement évité les zones soupçonnées d'être fortement contaminées – comme les camps d'entraînement d'Udairi ou de Doha –, les études d'impact des aérosols, qui auraient pu permettre d'estimer les doses d'exposition, ont été faites dans des conditions contestables, et celles concernant l'air à proximité de véhicules endommagés ont été simplement éliminées.

Comment dans ces conditions conduire les études épidémiologiques indispensables pour conclure dans un sens ou un autre ? « *Aujourd'hui, il est virtuellement impossible de déterminer combien de vétérans pourraient avoir été exposés à l'uranium appauvri ou à quelles doses* », conclut le rapport Fahey. Reste un fait : des 700 000 GI envoyés dans le Golfe, 132 000 sont, depuis, tombés malades, dont beaucoup de maux inconnus, regroupés sous le terme de « *syndrome du Golfe* ». Dernière « *étourderie* » du Pentagone : le nombre des cancers. Là encore, répondant aux questions de la chambre des représentants, le département de la défense s'est emmêlé : 224 cas, a-t-il d'abord assuré, avant de corriger ses chiffres : non, 1 700. La dernière estimation est de 14 500 personnes, soit 2 % des troupes engagées. Explication : « *Les cinq services informatiques concernés ne correspondent pas entre eux !* », sourit tristement Robert Newman, membre du Comité des anciens combattants à la chambre.

Véronique Maurus

Un programme de dépistage généralisé va être lancé en France

ON COMPTE aujourd'hui en France six cas de leucémie chez les militaires ayant participé aux opérations militaires dans les Balkans. Aux quatre cas déjà connus, dont trois ont pu bénéficier d'une greffe de moelle osseuse (*Le Monde* du 10 janvier), il faut ajouter deux cas de « *lymphomes de haut grade de malignité* » (affection voisine des leucémies) parmi lesquels celui d'un militaire qui a été admis mercredi 10 janvier à l'hôpital militaire Percy de Clamart et dont l'état de santé est jugé grave. L'existence des quatre premiers cas français avait été révélée, jeudi 4 janvier,

par le ministère de la défense. Ce dernier expliquait alors qu'en l'absence de la démonstration de l'existence d'un lien entre ces pathologies et l'exposition à l'uranium appauvri aucune mesure particulière de dépistage – en dehors du suivi médical traditionnel – ne serait prise pour les soldats qui, depuis 1992, avaient séjourné dans les Balkans.

Le développement de la polémique sur les risques de toxicité radioactive de l'uranium appauvri et la décision prise dans de nombreux pays de procéder à un « *dépistage* » des unités ayant servi dans

les Balkans, ainsi que la volonté commune du chef de l'Etat et du premier ministre de faire la plus grande transparence sur ce dossier, ont conduit les responsables militaires français à modifier leur position. Un programme généralisé de surveillance médicale à la fois prospective et rétrospective concernera l'ensemble des soldats ayant séjourné dans les Balkans. On estime à environ 90 000 le nombre des « *séjours* » effectués depuis 1992 dans cette région ce qui ne correspond pas à 90 000 militaires, une même personne ayant pu effectuer plusieurs séjours.

Les Verts demandent l'interdiction des munitions à l'UA

BRUXELLES

de notre bureau européen

Il y a deux ans que Paul Lannoye, eurodéputé belge Vert, physicien de son métier, proteste contre l'utilisation des munitions à l'uranium appauvri. Aujourd'hui coprésident du groupe des Verts, il s'indigne de ce que le Conseil de l'Atlantique nord ait rejeté la proposition italienne d'un moratoire : « *Cette décision est contraire au principe de précaution* », explique-t-il.

En pleine guerre du Kosovo, à la demande de M. Lannoye, le groupe des Verts avait écrit à Javier Solana, alors secrétaire général de l'OTAN, ainsi qu'aux quinze ministres de la défense de l'Union européenne, pour leur demander de ne pas utiliser d'armes à uranium appauvri. Il n'avait été entendu que par la Fédération générale du

travail de Belgique, un syndicat d'obédience socialiste qui n'a cessé de demander aux autorités belges des informations à propos des risques encourus par ses adhérents militaires. M. Lannoye regrette que son pays n'ait pas suivi, au sein de l'OTAN, la proposition de l'Italie.

PROTECTION DES MINORITÉS

L'eurodéputé estime, en outre, que l'utilisation d'armes à uranium appauvri est « *contraire au droit de la guerre* » : « *La sous-commission des Nations unies sur la prévention de la discrimination et la protection des minorités a condamné l'utilisation de ces armes en 1996, parce qu'elles causent des dommages aux civils autant qu'aux militaires* », explique l'eurodéputé. La semaine prochaine, à Strasbourg, il entend demander à M. Solana, aujourd'hui secrétaire général du Conseil

de l'Union européenne, pourquoi il les a autorisées au Kosovo, lorsqu'il était secrétaire général de l'OTAN.

Il souhaite encore savoir pourquoi l'OTAN a attendu la fin de la guerre pour informer les militaires et les organisations non gouvernementales (ONG) des risques qu'ils avaient encourus. Il aimerait enfin comprendre pourquoi M. Solana n'a pas immédiatement confié à Pekka Haavisto, le chef de l'équipe d'évaluation du Programme des Nations unies pour l'environnement, la liste des sites qui ont été bombardés au Kosovo. M. Haavisto, Vert, ancien ministre finlandais de l'environnement, a accepté de participer à une réunion publique du groupe écologiste.

R. Rs

Jean-Yves Nau

LES COUPS TORDUS DE LA MAISON MITTERRAND

Pierre Lethier

ARGENT SECRET

L'ESPION DE L'AFFAIRE ELF PARLE

« Un ancien officier de la DGSE fait surgir des affaires qui auraient dû rester indéfiniment enfouies. Un coup de projecteur foudroyant sur la part de ténèbres de notre République. Un livre explosif. »

JEAN GUISEL, LE POINT

ALBIN MICHEL

www.albin-michel.fr

Interrogations sur l'enlèvement d'un médecin américain de MSF en Tchétchénie

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

L'enlèvement en Tchétchénie d'un Américain, Kenny Gluck, chef de la mission de Médecins sans frontières-Hollande à Nazran (Ingouchie), a relancé les interrogations classiques dans de tels cas, survenus par dizaines depuis l'échec, en 1996, de la première campagne russe en Tchétchénie. Les auteurs du rapt ont-ils agi pour récupérer une rançon ou pour intimider, à l'instigation des forces russes, les étrangers qui tentent, malgré tout, d'aider les victimes du conflit et de témoigner ?

Les premières indications, recueillies, jeudi 11 janvier, auprès d'organisations non gouvernementales (ONG) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) travaillant à partir de l'Ingouchie, dessinent plutôt un « scénario à la Babitski », selon l'expression d'un chef de mission locale qui doit garder l'anonymat. C'est-à-dire d'un rapt commis par des Tchétchènes à la solde des forces russes. Le journaliste Andreï Babitski avait été, selon son propre témoignage, détenu en mars 2000, par des Tchétchènes du clan Deniev, connus comme salariés des services russes. A Moscou cependant, les autorités ont toujours affirmé que Babitski, arrêté par les forces russes, avait été « échangé » et remis, « à sa demande », à des « bandits indépendantistes ».

Le médecin américain Kenny Gluck, trente-huit ans, qui achevait sa mission dans une région où il avait déjà travaillé durant la première guerre pour le CICR, était parti de Nazran en convoi, mardi 9 janvier, faire une dernière tournée d'inspection à l'hôpital du village de Starye Atagui, à 20 km au sud de Grozny, dont il s'occupait. Avec des problèmes croissants, notamment après la publication, en novembre 2000, d'un rapport de MSF sur la situation en Tchétchénie : c'est du côté de Starye Atagui que, il y a près d'un mois, une voiture de MSF-Hollande fut arrêtée par des Tchétchènes masqués, s'exprimant en russe, qui en relâchèrent les occupants après avoir vérifié qu'aucun étranger ne figurait parmi eux.

DEUX VERSIONS

Le scénario semble s'être répété, mardi, avec « succès » pour les ravisseurs : le convoi de Kenny Gluck, qui quittait le village - « rapté et à la demande de gens de l'hôpital local, prévenus qu'il était menacé », selon un témoignage -, fut rattrapé par une voiture qui ouvrit le feu. Le véhicule du responsable régional d'Action contre la Faim, Jonathan Littell, qui participait à l'inspection, a pu poursuivre sa route, mais pas celui de Kenny Gluck, qui a été enlevé, seul, selon une version, ou avec les trois Tchétchènes qui se trouvaient avec lui, selon une autre.

Divers responsables russes ont aussitôt accusé des « chefs rebelles », y compris le président tchétchène Maskhadov, tandis que ceux-ci démentaient toute implication. Le bureau du porte-parole du Kremlin pour la Tchétchénie, Sergueï Iastrjembki, fidèle à sa manière, a expliqué que MSF-Hollande était responsable de ce qui leur était arrivé car « ils circulaient en violation flagrante des règles en vigueur ». Ce que la représentation moscovite de l'organisation humanitaire a aussitôt démenti, soulignant que son équipe détenait toutes les autorisations nécessaires et qu'elle se rendait régulièrement auprès des autorités militaires russes pour les obtenir, en précisant ses objectifs et ses trajets.

Résultat du nouvel enlèvement : dès mercredi, les étrangers des organisations de l'ONU travaillant en Ingouchie étaient aperçus en train de plier à nouveau bagage, alors même qu'un nouvel afflux de milliers de réfugiés y était enregistré, à cause de l'intensification des rafles et des bombardements russes en Tchétchénie.

Sophie Shihab

Biljana Plavsic inculpée de génocide en Bosnie par le TPIY

L'ancienne présidente des Serbes de Bosnie avait été inscrite sur la liste secrète des présumés criminels de guerre en avril 2000. Elle s'est rendue volontairement à la justice internationale à La Haye

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a officiellement annoncé, mercredi 10 janvier, l'inculpation de Biljana Plavsic pour « génocide, crimes contre l'humanité, violation des lois et coutumes de guerre,

et infractions graves aux conventions de Genève » durant la guerre de Bosnie qui provoqua la mort de plus de 200 000 personnes. Les faits reprochés à l'ancienne présidente de la République serbe de Bosnie porte sur

une période courant du 1^{er} juillet 1991 au 31 décembre 1992. Son inculpation remonte à avril 2000, mais avait été maintenue secrète. Partisane de la purification ethnique qu'elle défendait pendant la guerre comme

un « phénomène naturel », cette ex-pasionaria des nationalistes serbes les plus extrémistes avait ensuite rompu avec eux, en 1997, et obtenu le soutien de la communauté internationale.

LA HAYE

de notre correspondant

Biljana Plavsic a rendez-vous, jeudi 11 janvier, avec ses juges. L'ancienne vice-présidente de la Republika Srpska, qui succéda en 1996 à Radovan Karadzic à la tête de l'entité serbe de Bosnie, s'est en effet rendue à la justice internationale, « sans conditions », selon la procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), Carla Del Ponte. Elle devait comparaître, jeudi, pour la première fois pour répondre à la question traditionnelle : coupable ou non coupable ?

Son inculpation pour « génocide, crimes contre l'humanité, violation des lois et coutumes de guerre, et infractions graves aux conventions de Genève » remonte au 7 avril 2000, par un « acte d'accusation sous scellés ». Cette procédure est devenue habituelle au TPI. En revanche, les circonstances de sa reddition sont pour le moins exceptionnelles. Carla Del Ponte a déclaré, mercredi, que l'accusée avait été « informée, il y a un mois, de l'existence d'un acte d'accusation sur sa personne ». « Ma cliente a été avertie par un membre du Tribunal qu'elle était poursuivie. M^{me} Plavsic s'est

toujours élevée contre l'existence d'actes d'accusation secrets. Elle a constamment affirmé qu'il était du devoir de tout individu inculpé par le TPI de se rendre à La Haye pour défendre son honneur », assure son avocat Krstjan Simic, arrivé avec elle de Banja Luka. L'accusée s'est posée, mardi, sur un aéroport militaire des Pays-Bas. Elle a ensuite passé la nuit « dans une maison gardée par la police néerlandaise », avant de se constituer prisonnière et de devenir la plus importante détenue, en terme hiérarchique, parmi les trente-cinq inculpés de la prison du Tribunal à Scheveningen.

COLLABORER AVEC LE TRIBUNAL

Aux côtés de Radovan Karadzic et de Momcilo Krajcnik, ancien président du Parlement des Serbes de Bosnie, emprisonné depuis son arrestation en avril 2000, M^{me} Plavsic est accusée de neuf charges, dont six de génocide, courant sur la période du 1^{er} juillet 1991 au 31 décembre 1992. Selon l'acte d'accusation, elle aurait, « agissant seule ou de concert » avec ses coïnculpés « planifié, incité à commettre, ordonné, commis ou de toute autre manière encouragé à planifier, préparer ou exécuter la

destruction, tout ou partie, des groupes nationaux ethniques, raciaux ou religieux musulmans de Bosnie et croates de Bosnie ». Les moyens employés pour atteindre cet objectif sont accablants : « Le meurtre de Musulmans et de Croates durant et après l'attaque de municipalités [...] et dans des camps de détention », « la torture, les violences sexuelles ». Suit une longue description de ces attaques avec, à la clé, le lieu, la date, et le nombre de

victimes civiles, souvent des femmes et des enfants.

En tant que membre de la présidence de la Republika Srpska, et sa fonction à la présidence du Conseil pour la protection de l'ordre constitutionnel, M^{me} Plavsic occupait des fonctions lui donnant « formellement, ou de facto, pouvoir et contrôle sur les forces bosno-serbes et les autorités gouvernementales participant aux crimes allégués dans le présent acte d'accusation ». L'ac-

cusée était « quotidiennement informée et prenait des décisions sur les opérations et la coordination des activités de la police, des forces militaires et paramilitaires ». « Ma cliente est convaincue de son innocence. Nous le prouverons, a réagi son avocat. M^{me} Plavsic était bien vice-présidente de la RS, mais elle y était très isolée. En outre, elle ne s'occupait que des affaires humanitaires. Elle n'était pas membre du commandement suprême des forces armées bosno-serbes. »

Carla Del Ponte a rencontré brièvement Biljana Plavsic. « Elle m'a donné l'impression de vouloir collaborer avec nous. Si tel était le cas, cela simplifierait notre travail : déterminer les responsabilités de plusieurs accusés », a déclaré la procureur. En échange d'informations précieuses sur d'autres enquêtes menées par le procureur, l'accusée pourrait bénéficier, en cas de condamnation, d'une peine réduite. « Ma cliente répondra aux questions du procureur, au service de la justice et de la vérité. Mais, compte tenu de sa position au moment des faits, je ne suis pas sûr qu'elle sera d'une grande utilité », a commenté Krstjan Simic.

Alain Franco

L'ancienne pasionaria des « faucons » serbes de Bosnie

APRÈS AVOIR APPORTÉ sa pierre à l'édifice de la purification ethnique durant la guerre, Biljana Plavsic s'est spécialisée dans l'art de la volte-face dans l'après-guerre. A soixante-dix ans, l'ex-pasionaria des « fau-

PORTRAIT

A Pale, Biljana Plavsic disait : « Le nettoyage ethnique est un phénomène naturel, et non un crime de guerre »

cons » bosno-serbes a choisi les geôles de l'ONU, à La Haye, pour clore une vie qui a dérivé du milieu universitaire sarajévien vers la théorisation de l'extermination des non-Serbes de Bosnie-Herzégovine.

Première ténor du parti de Radovan Karadzic, le chef politique bosno-serbe, à rompre avec le clan de Pale à l'été 1997, elle entre désormais dans l'histoire balkanique en tant que premier dirigeant serbe à se constituer prisonnier au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

Biljana Plavsic, née le 7 juillet 1930 à Tuzla, dans le nord-est du pays, au sein d'une famille de la bourgeoisie serbe, s'est tour-

née tôt, après des études de biologie et des années d'enseignement à Sarajevo, vers l'anticommunisme puis le nationalisme le plus virulent. Elle a intégré dès 1990 l'entourage de Radovan Karadzic, ce petit cercle d'intellectuels provinciaux mal intégrés à Sarajevo qui fondèrent le Parti démocratique serbe (SDS), et fomentèrent avec l'appui de Belgrade la division de la Bosnie-Herzégovine, au nom de l'idée de la « Grande Serbie ».

Une fois le clan réfugié dans le village de Pale, dans les montagnes qui surplombent Sarajevo, les pulsions se sont déchaînées. Et Biljana Plavsic ne fut pas la dernière à acquérir une solide réputation de psychopathe. Le « président » de la « République serbe » autoproclamée, Radovan Karadzic, racontait, cartes du pays à la main, le découpage ethnique, et récitait des poèmes du haut des collines d'où les canons pilonnaient la capitale. Le vice-président, Nikola Koljevic, qui se suicidera, passait ses journées à raconter la guerre en vers de Shakespeare, l'haleine imprégnée de whisky. La vice-présidente enfin, Biljana Plavsic, utilisait ses compétences « scientifiques » pour certifier que « le nettoyage ethnique est un phénomène naturel, et non un crime de

guerre » et que les Bosniaques musulmans sont destinés à être vaincus car « ils se sont attaqués à la substance biologique serbe ». M^{me} Plavsic se distingua devant les caméras en allant embrasser le chef paramilitaire Arkan et ses « Tigres » à Bijeljina, une ville qu'il venait de « purifier » par le meurtre, le viol, la déportation et le pillage.

BAISE-MAIN À L'ÉLYSÉE

A Belgrade, le maître Slobodan Milosevic commença à s'inquiéter de la santé mentale de ses rejetons. Il l'avouera publiquement en 1993 lorsque Biljana Plavsic, non satisfaite de prôner la mort des non-Serbes, déclara que « quand bien même six millions de Serbes devaient périr pour la cause, il en resterait six millions pour jouir des fruits de leur lutte ». « La place de M^{me} Plavsic est, si ce n'est à l'hôpital, du moins pas à la tête de fonctions publiques », reconnut l'ancien dictateur, énéry.

C'est à l'issue de la guerre, après l'accord de paix de Dayton de 1995 auquel elle s'opposa violemment, que Biljana Plavsic opéra sa première volte-face. En 1997, elle quitta le SDS et décida de coopérer avec la communauté internationale. Elle créa l'Alliance populaire serbe (SNS), au programme natio-

naliste mais qui lutte contre « la corruption et l'obscurantisme » du clan Karadzic. Les diplomates, démunis face à un nationalisme serbe ne déclinant pas, profite de l'aubaine. Biljana Plavsic vit une période très diplomatique, semblant se moquer d'être désignée par ses anciens compagnons comme une « traître ». Richard Holbrooke puis Madeleine Albright vont la saluer sur ses terres. Elle est reçue en France par Jacques Chirac, qui, sur le perron du palais de l'Élysée, l'honore d'un baise-main.

Elle est ensuite détrônée par le retour au pouvoir en 1998 des nationalistes opposants à Dayton, et prend une retraite politique définitive le 14 décembre 2000 en démissionnant du Parlement. On sait désormais qu'elle négociait déjà sa reddition pour cette semaine suivant le Noël orthodoxe. Biljana Plavsic a été secrètement inculpée le 7 avril 2000 pour avoir partagé à Pale le commandement politique et opérationnel ce qu'elle appelait « un phénomène naturel », et que le Tribunal pénal international de La Haye appelle pour sa part « génocide, crimes contre l'humanité, violations des lois et coutumes de la guerre ».

Rémy Ourdan

Le roi du Maroc annule une audience avec la Fédération internationale des droits de l'homme

CASABLANCA de notre envoyé spécial
Invoquant un emploi du temps surchargé, le premier ministre socialiste, Abderrahmane Youssoufi, n'est resté qu'un quart d'heure, le 10 janvier au matin à Casablanca, à l'ouverture du 34^e congrès de la

Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), premier forum de ce type à se tenir dans un pays arabe. C'est également au nom des contraintes de l'emploi du temps du souverain que le Palais a annulé l'audience royale prévue, jeudi, pour les dirigeants de la FIDH.

Ces changements de dernière minute reflètent la dégradation des relations entre les défenseurs des droits de l'homme et les autorités marocaines, accusées de réprimer les manifestants, islamiques ou non, de chercher à bâillonner les rares titres de la presse indépendante, et d'avoir la main lourde contre ceux qui osent dénoncer la corruption.

RASSEMBLEMENT INTERDIT

Parmi les neuf « grands témoins » appelés à témoigner sur la situation actuelle, à l'ouverture du congrès de la FIDH, plusieurs ont eu la dent dure. Ce fut le cas du président de l'Association marocaine des droits humains (AMDH), M^{me} Abderrahmane Bennameur, qui a rappelé que les citoyens sont toujours privés du droit d'« élaborer un projet de constitution démocratique » et, dans une allusion au sort des islamistes, que « certaines organisations politiques ne sont toujours pas reconnues ». Ce fut aussi le cas de l'avocat Abderrahim Berrada qui, avec fougue, a invité le nouveau

roi à « demander pardon » pour les atrocités commises pendant les quelque quarante années de règne de son père Hassan II et à entrer dans l'Histoire comme « M 6 le Juste ».

Ce fut enfin le cas du directeur de deux des trois hebdomadaires interdits depuis début décembre 2000 pour s'être attaqués aux « institutions » du royaume. Très applaudi par les centaines de congressistes réunis, Aboubakr Jamaï a annoncé qu'il commençait sur-le-champ une grève de la faim. Elle ne s'arrêtera, a-t-il prévenu, que lorsque l'administration cessera de l'empêcher de lancer un nouvel hebdomadaire.

Un responsable du Forum Vérité et Justice, une organisation qui travaille sur les « années de plomb » du royaume, est ensuite venu annoncer qu'un rassemblement prévu jeudi après-midi à Dar el-Mokri, un ancien centre de torture situé à Rabat, venait d'être interdit par les autorités, justifiant a posteriori les inquiétudes du président de la Ligue, M^{me} Patrick Baudoin. Celui-ci avait évoqué dans son discours les « signes inquiétants de régression » observés dans le domaine des droits de l'homme. Malgré le veto, le rassemblement a été maintenu et les participants étaient décidés à se rendre au rendez-vous, jeudi après-midi.

Jean-Pierre Tuquoi

Les patrouilles israélo-palestiniennes réactivées à Gaza et en Cisjordanie

ISRAËLIENS et Palestiniens ont décidé de reprendre prochainement leurs patrouilles communes dans les territoires de Cisjordanie et de Gaza pour réduire la violence et peut-être favoriser une relance du processus de paix, a annoncé, jeudi 11 janvier, la radio publique israélienne. La décision de reformer des patrouilles entre l'armée israélienne et la police palestinienne a été prise lors d'une réunion entre représentants civils et militaires des deux parties, mercredi soir, au terminal routier d'Erez, entre la bande de Gaza et Israël. L'armée israélienne a également ouvert jeudi matin le point de passage de Rafah entre la bande de Gaza et l'Égypte, fermé depuis le 1^{er} janvier.

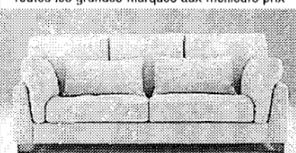
La radio a qualifié cette réunion de « succès », en citant le ministre israélien des transports, Amnon Lipkin Shahak. Les patrouilles mixtes israélo-palestiniennes en Cisjordanie et dans la bande de Gaza - mises en place après les accords d'Oslo de 1993 - avaient cessé après le déclenchement de l'Intifada, il y a trois mois. Le soulèvement a fait 375 morts depuis son déclenchement, le 28 septembre 2000, dont 318 Palestiniens.

Ce résultat encourageant pourrait redonner un dernier souffle au processus de paix avant la fin du mandat du président Clinton, le 20 janvier. Les Etats-Unis avaient

annoncé, mercredi, avant la rencontre d'Erez, le report sine die d'une mission de leur envoyé spécial dans la région, Dennis Ross, pour une ultime tentative de rapprocher les points de vue. Ils ont également appelé Israéliens et Palestiniens à faire un effort « maintenant » pour faire baisser la violence et soutenir les dernières propositions du président Clinton. S'il se rend finalement dans la région, les chances de M. Ross paraissent pourtant limitées.

« Qu'il vienne ou pas n'a pas d'importance. Ce qui compte, ce sont les réponses du président Clinton aux réserves que nous avons exprimées envers son plan », a ainsi déclaré le ministre de l'information palestinien, Yasser Abed Rabbo. Les Palestiniens ont opposé d'importantes réserves aux propositions de paix du président Clinton, qu'ils considèrent trop favorable aux Israéliens. En dépit de ces difficultés, le ministre israélien des affaires étrangères, Shlomo Ben Ami, a affirmé, mercredi à Madrid, qu'« Israël et les Palestiniens n'ont jamais été aussi proches d'un accord global et définitif entre les deux parties ». Le 6 février, les Israéliens éliront un nouveau premier ministre et le favori, Ariel Sharon (Likoud), a déjà annoncé qu'à ses yeux les « accords d'Oslo sont morts », des propos que les Etats-Unis ont aussitôt condamnés. - (AFP, Reuters.)

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combinés, etc...

MATELAS • SOMMIERS VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Stelner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie

01.42.08.71.00
7 jours sur 7

Le « rat » devenu moine

C'EST précieux, une vocation. Elle vous prend petit, vous enveloppe comme une révélation, ne vous quitte plus. « C'est un vœu très profond qu'un gamin ne peut laisser paraître. » Alors, deux vocations... A sept ans, Alexis Georgeon reçoit en cadeau un Instamatic et il a « la certitude intérieure » que la photographie donnera « du sens » à sa vie. A neuf ans, il visite l'abbaye de la Trappe (Orne) et se sent « appelé ». Cette attirance monastique, « indicible » jusqu'à l'adolescence, grandit jusqu'au jour où il pousse définitivement « les portes du silence ». Alexis est devenu Frère Thomas à vingt-six ans. Il en a trente-trois. Il est moine cistercien et photographe.

Les vocations ne se succèdent pas. Elles font le pas de deux dans une harmonie miraculeuse. Un fait tragique les a peut-être cristallisées. Le 1^{er} mai 1993, le reporter Alexis Georgeon grimpe sur un toit proche de l'hôpital du Val-de-Grâce pour photographier le corps de Pierre Bérégovoy, rapatrié de Nevers, cinq heures après son suicide. Le paparazzi aurait eu, lors de cette « planque », une révélation. Quelques mois plus tard, le « repenté » entre à la Trappe et écrit à la veuve de Pierre Bérégovoy que cette mort « a permis de redonner la vie à quelqu'un ».

Cette histoire ne cesse de poursuivre cet immense gaillard, sec et souriant, aux gestes aussi rapides que le pas, au verbe clair et parfois cru. Il a évoqué le Val-de-Grâce un peu par hasard, un soir de 1995, devant Bernard Pivot, sur France 2. « J'en ai parlé deux minutes et, depuis, je suis le photographe devenu moine après avoir "shooté" le corps de Bérégovoy. » Il n'admet pas ce raccourci. Il nous reçoit à la Trappe, devant une table en bois, rompant le silence et la solitude qui dominent son quotidien. « Pour comprendre, il faut raconter mon parcours depuis le début. » Quelques jours après, il nous envoie un courrier électronique : « C'est sans doute la dernière fois que j'évoque cette histoire. »

Alexis Georgeon a grandi à Paris. Milieu aisé, jeunesse heureuse. Son père dirige des groupes de distribution. Sa mère est sculpteur. Il voyage beaucoup. Il joue au foot. Il va à la messe jusqu'à dix ans, « comme dans toutes les bonnes familles chrétiennes ». Une enseignante dit alors à sa mère : « Votre fils est bien gentil mais, quand je lève la tête, il est le seul à regarder par la fenêtre. » Frère Thomas commente : « J'étais déjà contemplatif. »

Le gamin a un labo noir et blanc à la maison. Il ne se souvient pas bien de ses premières photos mais voit comme s'il y était sa première retraite, à Notre-Dame-de-la-Trappe, à onze ans. C'est une abbaye de style néogothique, fondée en 1140 dans cette Normandie verdoyante et pluvieuse, entre bocage et forêt. L'intéressé casse le cliché : « Les pierres ne comptent pas. Tout moine est appelé dans un lieu qui le dépasse. Pour moi, c'est ici et pas ailleurs. » Il fréquentera cet « ici » une bonne centaine de fois – « quelques heures, quelques jours, quelques semaines » – avant d'y entrer définitivement, ce qui relativise la « révélation » du Val-de-Grâce.

Il étudie les métiers de l'image à la Sorbonne, et, à vingt ans, rencontre le photographe Yan Morvan, forte personnalité de l'agence Sipa. Il lui montre un reportage et pas n'importe lequel : l'abbaye de la Trappe. « Morvan m'a massacré parce que j'avais quasiment tout pris en négatif papier et pas en diapos. Il m'a dit que si j'étais capable de tout refaire en Ekta, je devais y retourner. Je devais aussi m'acheter des Leica parce qu'on ne fait pas de la photo avec une 2 CV. » Alexis refait son reportage, puis frappe aux portes des rédactions. « C'est là que j'ai approché le photojournalisme. »

Mais l'autre voix est la plus forte. Il a vingt et un ans et décide de devenir moine trappiste. Au bout de quinze jours, il abandonne. « Je me suis retrouvé face à un mur. Quelle claque ! Il fallait d'abord que je me confronte à la réalité de l'existence. J'avais besoin de grandir. Il y a une petite voix, là-haut, qui m'a dit : "Pars vivre un peu et oublie-moi." » Alexis Georgeon frappe à la porte de Gamma, agence prestigieuse, où il « bosse » comme laborantin, entre 1989 et 1994. Une bonne école. Il voit défiler les reportages et peut parler avec leurs auteurs. « Les meilleurs sont accessibles, les autres ont peur que tu prennes leur place. »

FRÈRE THOMAS/LA TRAPPE

Petit à petit, le laborantin se mue en reporter. Il multiplie les images que l'agence vend. « Je ne sais plus bien les histoires que j'ai construites », dit Frère Thomas, peu désireux de revenir sur son passé. Après son premier reportage en août 1989 sur la Trappe, quinze sujets sont recensés par Gamma, ce qui est modeste en cinq ans. Mais cent autres reportages sont cosignés Georgeon-Rossi. Xavier Rossi, de deux ans son aîné, est son collègue au labo. Tous deux rêvent de devenir photographes. Pour se motiver, ils travaillent ensemble. Une belle amitié naîtra. « On se confiait tout, dit Xavier Rossi, aujourd'hui photographe de Gamma. C'est étrange, je pense quasiment tous les jours à lui. » Frère Thomas lui fait écho : « On s'est portés mutuellement à des moments où on touchait le fond. Je pense souvent à lui. »

Le premier sujet du tandem Georgeon-Rossi, en décembre 1989, est « Paris fête Noël ». Ils ne sont pas attirés par l'instantané quotidien, le grand reportage ou la guerre. Ils préfèrent des reportages « magazine », insolites, des portraits de gens « un peu branques » qui « vivent leur passion à fond ». Mais surtout beaucoup de « sujets voitures » : une exposition Bugatti, la saga Coccinelle, le musée de James Bond au pays de Galle... « Ça se vendait parfois très bien », commente Xavier Rossi.

Ce dernier se souvient d'un jeune homme impulsif, un sanguin au vocabulaire fleuri. « Il avait une



Vénération de la nouvelle croix créée par Goudji.

grande gueule », dit-il. Et pour vite lever un malentendu : « Alexis n'était pas un total mystique. Il sortait, faisait la fête, on se bourrait la gueule. » Frère Thomas acquiesce : « On peut aussi gueuler à la Trappe. J'étais plutôt un solitaire, mais je menais la vie d'un jeune homme de vingt et un ans. J'étais bon vivant, j'ai envisagé de me marier. Personne ne pouvait prévoir ce que j'allais deve-

Il a fait partie des « rats », autrement dit les paparazzis. Et puis il est entré à l'abbaye de la Trappe. Aujourd'hui, il forme les novices et continue de prendre des photos. Entre prières et contemplation. L'itinéraire d'un photographe pas comme les autres

nir. » Frère Thomas sait qu'il doit beaucoup à Gamma, « passage obligé » qu'il ne renie pas. Il y a appris à n'« être rien », puis un métier, et a pris conscience que sa vie était ailleurs. Il ajoute : « J'ai été très déçu à Gamma par la médiocrité des relations humaines. C'était le règne de la double page vendue à Match. On ne parlait jamais de sensibilité. »

Arrive le fameux 1^{er} mai 1993 et

« cette foutue affaire du toit ». Xavier Rossi, évidemment, est là. C'est même lui qui a l'idée. Frère Thomas est cette fois très précis dans son récit, comme s'il parlait d'un autre. « Ça me faisait vraiment chier d'y aller. Quand on est arrivé devant le Val-de-Grâce, il y avait une bande de "rats" [paparazzis] devant les grilles. On a tenté un coup. Monter sur l'immeuble d'à côté, attendre deux heures sur un toit rendu très glissant par la pluie. Une ambulance est arrivée vers 23 h 30. Nous sommes les seuls à avoir pu photographier le brancard, en contre-plongée, le corps recouvert d'une couverture. » Il ajoute : « Dieu merci, la photo n'a pas été publiée. Aujourd'hui, j'en serais malade. Je rends grâce au ciel. »

Xavier Rossi ajoute : « J'étais là lorsqu'il a eu sa révélation. A deux mètres près, ça tombait sur moi. » Quand on lui cite la formule, Frère Thomas sourit et corrige : « Je n'ai pas reçu une illumination divine. Le tonnerre de Dieu ne m'est pas tombé sur la tête. En revanche, on reçoit des signes à un moment de son existence et celui du Val-de-Grâce en a été un de bigrement important. Ce fut un déclic, pas un déclencheur. »

Après le Val-de-Grâce, il n'est pas tranquille. « Je me suis dit : ça ne te ressemble pas, ce que tu viens de faire. » Trois jours plus tard, la direction de Gamma offre le champagne parce que l'agence « a bien travaillé » sur la mort de Bérégovoy. « Ça m'a fait vomir. Comment pouvait-on fêter ça ? J'étais mal. Je me suis dit que je ne pouvais acquiescer ma liberté intérieure à coups de champagne et de millions de francs pris sur la tête d'une personne qui se suicide. » Alexis Georgeon sait qu'il va basculer, mais il ne deviendra Frère Thomas que dix mois plus tard. Il réalise plusieurs reportages avec Xavier Rossi. « Il m'a fallu du temps pour comprendre que c'était la main de Dieu qui m'était tendue sur le toit, au-dessus du vide, que je devais l'accepter, que Dieu allait désormais guider ma vie. »

Alexis Georgeon quitte Gamma pour la Trappe en mars 1994, en disant qu'il prend une année sabbatique à New York. Peut des railleries ? « Ça me faisait chier de devoir m'expliquer. Ma vie était en jeu, pas la leur. Je ne les pensais pas capables de comprendre. Je me suis peut-être trompé. » Sans doute regrette-t-il de ne pas avoir dit la vérité à Xavier Rossi. « Je respecte son choix, réagit ce dernier. Qu'il soit devenu moine m'a pas surpris. Il était si attiré par la vie monastique. Je me suis juste demandé s'il arriverait à aller jusqu'au bout. Ça fait plus de six ans maintenant. Il a trouvé sa voie. » Xavier Rossi, un jour, a tapé à la porte de la Trappe, sans prévenir. Frère

Thomas a ouvert. « Le plus bizarre est de le retrouver inchangé. Le même visage, la voix, les gestes. Je l'ai appelé Alexis. On s'est tombé dans les bras. Je sais que je le reverrai. »

Frère Thomas n'entre pas à la Trappe comme si de rien n'était. Il lui faut un « sevrage » de la photo pour que la fracture ne soit pas trop cruelle. Amoureux de l'Afrique, il part en Tanzanie, en rapporte deux reportages que Gamma vend. Durant ses deux premières années en tant que moine, la vente de ses photos anciennes lui rapporte 5 000 francs par mois, reversés à l'abbaye. Mais il aimerait qu'on lui « foute la paix » avec ses images du passé. « Celles dont je suis le plus fier, je les ai réalisées ici. »

Rester photographe n'allait pas de soi. Frère Thomas était prêt à arrêter si le père abbé, l'autorité du monastère, le lui avait demandé. Il s'est engagé à vivre pour toujours dans la communauté selon la règle de saint Benoît et a dû promettre « stabilité, conversion de vie et obéissance jusqu'à la mort ». Sept offices,

« Je photographie et prie en même temps. C'est une communion qui engage aussi le sujet photographié. Sinon, les photos seront nulles »

dont le premier à 4 h 15, rythment son quotidien. Il a surtout la lourde charge, depuis deux mois, de maître des novices, à savoir l'accueil de ceux qui sont en recherche de vocation.

LES dix-huit premiers mois, il ne prend pas une photo. Et puis le père abbé, Dom Marie-Gérard Dubois, lui demande s'il veut illustrer la couverture de son livre *Le Bonheur en Dieu* (éd. Robert Laffont). « J'ai ressorti mes boîtiers. » Il a depuis pris des photos par milliers, sans avoir « rien à prouver », essentiellement à la Trappe, un peu dans d'autres abbayes. Outre des publications dans la presse, ses images ont illustré, en mai 2000, *Moines cisterciens* (Ed. Ouest-France). Et deux cent vingt de ses images accompagneront un livre, à paraître en avril 2001, consacré à la Trappe.

Frère Thomas photographie tout de la vie monastique, hormis un moine dans sa cellule. « Dès que je sens que je dérange un frère, j'arrête. » Deux agences de presse l'ont contacté pour diffuser des images qu'un reporter aura du mal à réaliser. Il a décliné l'offre. Mais pourquoi pas, se demande la communauté en quête de revenus (un éle-

Frère Thomas dans le plus ancien bâtiment du monastère de la Trappe : « J'ai vu cette tache de lumière et cette fenêtre ouverte sur le ciel bleu. J'ai aimé cette lumière brutale qui tombait et cette échappée vers le ciel. J'ai cherché un frère pour le photographe mais je n'ai trouvé personne. C'est mon unique autoportrait. »

vage de vaches laitières jusqu'en 1987, la vente de produits alimentaires et d'objets artisanaux depuis).

Mais prendre des images n'aurait aucun sens si Frère Thomas n'y voyait un prolongement de son engagement religieux. Ce n'est pas évident, notamment pour trente-cinq frères qui voient simplement un moine devenir occasionnellement reporter. « J'ai été appelé à vivre de façon particulière mon engagement religieux à travers la photographie. Je photographie et prie en

même temps. C'est une communion qui engage aussi le sujet photographié. Sinon, les photos seront nulles. » Un photographe lui dira un jour qu'il est photographe dans l'âme. Ça l'a marqué. « Au sens où la photographie est inscrite au plus profond de moi-même. »

Regard et lumière sont ses deux notions-clés. On les retrouve dans ses photos et son unique autoportrait. « Dans une vie contemplative, l'œil joue beaucoup dans la mesure où on parle peu. Photographier signifie écrire avec la lumière, ce qui permet de bâtir une théologie. Si je vois un frère à telle heure, je sais que je pourrai le photographier un jour, avec cette lumière. Mes photos sont le plus beau témoignage de ce que je vis. Je peux mettre toute ma sensibilité sans être retenu par ma pudeur. L'image est à la fois instantané et imaginaire. »

Cette part d'imaginaire a gagné les photos du Val-de-Grâce. Elles n'ont pas été diffusées, pas visibles. Elles ne sont pas répertoriées dans l'ordinateur de Gamma. Xavier Rossi dit qu'il les a détruites avec les négatifs – un acte rarissime. C'est comme si elles n'avaient jamais existé.

Michel Guerrin

DROITE Les derniers sondages, qui donnent la droite perdante à Paris aux élections municipales, ont semé le trouble dans l'opposition. De nombreux élus RPR, UDF et DL souhaitent que Philippe Séguin

cesse de faire de la rupture avec Jean Tiberi l'axe essentiel de sa campagne. ● LE MAIRE DE PARIS a passé accord avec la famille Dominati et le RPF de Charles Pasqua pour présenter des candidats dans les



vingt arrondissements. ● BERNARD BLED, secrétaire général de la Ville de Paris et coordonnateur de la campagne de M. Tiberi, devrait renoncer à être candidat. ● JACQUES TOUBON, contraint par M. Séguin de

renoncer à conduire la liste dans le 13^e arrondissement, n'entend pas être un candidat « dissident ». Jacques Chirac, qu'il a rencontré en décembre 2000, estime que s'il n'est pas tête de liste, « le 13^e est perdu ».

L'opposition presse Philippe Séguin de modifier sa stratégie à Paris

Après les derniers sondages défavorables à la droite dans la capitale, des députés souhaitent une pacification des relations avec Jean Tiberi. Le maire sortant a arrêté l'essentiel de son dispositif. Jacques Toubon explique pourquoi il ne devrait pas conduire une liste dissidente dans le 13^e arrondissement

IL FAUT qu'il « se bouge », qu'il « se remue », qu'il « revienne sa copie », qu'il « crée une dynamique ». Philippe Séguin, le chef de file de la droite aux élections municipales à Paris, doit « faire quelque chose ». Quelques jours après la publication de deux sondages donnant la gauche gagnante dans la capitale (le Monde du 9 janvier), les responsables de l'opposition tirent la sonnette d'alarme et multiplient les conseils. « Il faut que Philippe Séguin passe la vitesse supérieure », a reconnu Jean-Louis Debré, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, mercredi 10 janvier. « L'affaire n'est pas jouée, mais il faut accélérer afin d'éviter que les électeurs ne se résignent à l'alternance », commentait Dominique Perben (RPR), proche de Jacques Chirac.

« Il faut, y'a qu'à, faut qu'on ». Depuis la rentrée parlementaire, mardi 9 décembre, la droite, ses divisions dans la capitale, son maire sortant, son candidat, alimentent les discussions dans les couloirs du Palais-Bourbon. Les élus de l'opposition sont moins surpris par les résultats des sondages qu'amer. « Ils officialisent ce qu'on sent bien sur le terrain : les batailles à droite font le jeu de la gauche », soupire Claude Goasguen (DL), conseiller de Paris et porte-parole

de Démocratie libérale. « Perdre une ville qui est l'une des plus à droite de France, ce serait une performance ! Et cela aurait bien sûr des retentissements aux législatives et à la présidentielle », s'inquiète le séguiniste François Fillon, conseiller politique du RPR.

A droite, on se raccroche aux quelques « bonnes nouvelles » contenues dans ces deux enquêtes d'opinion. « L'écart droite-gauche est plutôt stable, il y a un gros tiers d'indécis et Tiberi ne fait que 12 % malgré les millions dépensés en vœux sur les panneaux Decaux, en boîtes de chocolat, en médailles », analyse Pierre Lellouche (RPR), tête de liste dans le 9^e arrondissement. Surtout, « ces sondages peuvent réveiller notre électoral et l'inciter à voter utile dès le premier tour ».

DÉFAITE ANNONCÉE DANS LE 18^e

Et puis « la campagne n'a pas commencé », affirme la droite, reprenant en chœur l'analyse de M. Séguin. Sa défaite annoncée dans le 18^e, dans lequel il ne s'est placé qu'en quatrième position ? Elle ne serait pas surprenante, commentent plusieurs élus. « Ce choix lui cause un tort énorme, car l'opinion ne le comprend pas », concède M. Lellouche. « Tout le monde sait maintenant que le 18^e est hors de notre portée », juge Jean-Jacques Jégou (UDF, Val-de-Mar-



ne). Ce proche du président de l'UD, François Bayrou va jusqu'à remettre en cause M. Séguin comme chef de file, « un homme qui, visiblement, n'intéresse pas les parisiens » et qui « donne l'impression de faire du neuf avec du vieux ».

L'attitude de M. Séguin à l'égard du maire du 13^e, Jacques Toubon (RPR), sommé de quitter la tête de liste après le rétablissement de sa mise en examen (lire ci-dessous),

ne convainc pas davantage. D'autant que cet arrondissement stratégique sera « très difficile à garder sans lui », estime Martine Aurillac (RPR), maire du 7^e. « Dire que ceux qui sont en délicatesse avec la justice ne doivent pas être tête de liste mais peuvent être numéro 2, c'est trop subtil », critique Philippe Auberger (RPR, Yonne). « Ça ne sert à rien de l'éliminer. Il y a beaucoup d'hypocrisie dans cette

affaire », regrette l'UDF Renaud Donnedieu de Vabres, candidat à Tours. Et voilà maintenant que la stratégie de rupture avec le « système parisien » ne fait pas l'unanimité ! Convaincus que la bataille ne se gagnera « pas sans Tiberi », certains invitent l'ancien président du RPR à répondre à l'appel pour « l'union dès le premier tour » lancé par le maire sortant, dimanche 7 janvier, sur Radio J.

UN MARTYR DANGEREUX

Car un autre danger pointe à l'horizon : « Tiberi le martyr devient sympathique dans l'opinion », notent plusieurs élus RPR. « Séguin a pratiqué une politique de tout ou rien. Visiblement, ça ne passe pas. Il faut qu'il prévoit une négociation avec Tiberi avant le premier tour, ou, en tout cas, entre les deux tours. En politique, il faut apprendre à mettre de l'eau dans son vin », assure M. Auberger. « On ne gagne pas un deuxième tour en laissant de côté 10 ou 12 % des voix (...) », estime Renaud Muselier (RPR), premier adjoint au maire de Marseille.

Il faut décréter le cessez-le-feu. Jean-François Coppé, chargé du projet au RPR, plaide pour « une logique d'apaisement, au moins dans les mots ». Mais la marge de manœuvre du candidat officiel est limitée. Au yeux de l'opinion, « Séguin peut difficilement faire un

virage à 180° et accepter de négocier avec Tiberi », ajoute le maire de Meaux. Un accord avec « le dissident » est un sujet controversé. « Il vaut mieux perdre en conscience que de gagner en se compromettant. Il y a des défaites arithmétiques et des victoires morales », tranche le président du groupe DL, Jean-François Mattei. « Pas d'alliance pendant la campagne, cela ne pourrait que donner du crédit à Tiberi », prévient le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian. Il ne s'agit pas de « garder » mais de « gagner » Paris, résume M. Fillon. Ce qui n'exclut pas, selon M. Goasguen, un « pacte de non-agression, comme à Lyon, entre Michel Mercier [candidat officiel de la droite] et Charles Millon ».

Il ne faut pas se tromper d'ennemi et dénoncer le bilan parisien des socialistes. M. Devedjian a sa petite idée : dans le 18^e, où M. Séguin se bat contre le maire sortant et ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, il suggère de « transformer le scrutin en référendum sur la sécurité ». A deux mois du scrutin, la droite commence à s'aviser que « l'adversaire, c'est avant tout la gauche ».

Jean-Michel Bezat,
Clarisse Fabre et
Jean-Baptiste de Montvalon

Henri Guaino contre la « fracture morale »

Henri Guaino, candidat séguiniste dans le 5^e arrondissement, a déclaré, mardi 9 janvier, qu'une fusion des listes de droite entre les deux tours des municipales serait « une forfaiture et un parjure ». L'ancien commissaire au Plan, qui inaugurerait son local de campagne, rue des Feuillantines, est venu, a-t-il expliqué, « combattre la fracture morale » dans le 5^e. « Quelle signification aurait un accord avec des listes qui n'ont aucun objectif politique, a interrogé M. Guaino, et ne sont là que pour défendre des places ? » Le candidat a dénoncé « un front commun de notables qui se livre à la défense des avantages acquis », « un système ancien de népotisme et de clientélisme, forme la plus dégradante de la politique ».

Si M. Tiberi arrive en tête, la liste séguiniste du 5^e se retirera « sans aucune consigne de vote », a précisé M. Guaino. Ce dernier proposera, mi-février, « un débat public et démocratique » à sa rivale socialiste, Lyne Cohen-Solal.

Jean Tiberi, Jacques Dominati et le RPF se coalisent contre la « liste officielle »

LE FRONT anti-Séguin s'organise au sein de la droite parisienne. Le maire de Paris, Jean Tiberi, qui a annoncé qu'il présenterait ses têtes de listes le 16 janvier, a deux fers au feu. Sous la houlette de Bernard Bled, secrétaire général de la Ville, promu, pour la circonstance, « coordonnateur » de la campagne, M. Tiberi poursuit des négociations parallèles avec les Dominati - le père, Jacques, et le fils, Laurent - et leurs alliés, ainsi qu'avec le RPF de Charles Pasqua.

Les recalés du séguinisme étant nombreux, MM. Tiberi et Bled ratisent large et la lutte pour les places est rude. Le maire de Paris devrait présenter vingt « couples » pour les deux premières places dans chaque arrondissement, mais cinq ou six femmes seulement, « comme chez les socialistes » précise M. Bled, seront en première position.

Outre l'obligation de la parité, exercice ardu dans un paysage constitué essentiellement de sortants masculins, M. Bled a dû satisfaire, à la fois, les exigences du clan Dominati et les prétentions du RPF, décidé à monnayer au prix fort le soutien de M. Pasqua. Du coup, nombre de personnalités intronisées, il y a dix mois, « animateurs de campagne », devront se contenter d'une place de figurant en queue de liste.

La cérémonie des vœux du premier adjoint

au maire, Jacques Dominati, a été, mardi 9 janvier, l'occasion de sceller le pacte de non-agression. Dominati père, soixante-quatorze ans, conseiller de Paris depuis 1959, mis en examen en mai 2000 dans l'affaire des faux électeurs du 3^e arrondissement, comme ses deux fils, Laurent et Philippe, ne se représentera pas en mars. Le cadet, Laurent, député (DL) du centre de Paris, est programmé pour reprendre le flambeau. Mais il est, lui-même, en mauvaise posture : écarté par M. Séguin, il a aussi dû quitter sa place de secrétaire général de DL. En échange de sa démission, les amis parisiens d'Alain Madelin lui ont laissé les quatre arrondissements du centre de la capitale, où aucun libéral ne se présentera contre lui sous les couleurs du séguinisme.

CADEAU D'ADIEUX À DOMINATI PÈRE

Il lui restait à obtenir la même chose de M. Tiberi. Ce dernier ne pouvait pas refuser ce cadeau d'adieux à son vieil ennemi, Dominati père. Laurent Dominati sera donc tête de liste dans le 4^e, qui devrait quitter le RPR Claude Rolland, jusque-là prétendant au titre. Ce dernier décroche la tête de liste dans le 6^e, où Jean-Pierre Lecoq, maire (RPR) sortant, vient de rompre avec M. Séguin et refuse de faire allégeance à M. Tiberi. Un proche des Dominati, Jack-Yves Bohbot, également mis en exa-

men, devrait conduire la liste dans le 3^e. En revanche, dans le 2^e, Benoîte Taffin (divers droite), la maire, est restée sourde aux appels du maire de Paris, qui devrait envoyer contre elle une femme du RPF, Maryvonne Lebris, ancienne collaboratrice de M. Pasqua.

Le RPF était parti très haut dans la négociation en réclamant dix têtes de listes. Les tiberistes devraient, finalement, lui en proposer cinq, dont Jean-Louis Arajol, ancien syndicaliste policier proche de M. Pasqua, dans le 20^e, et Alain Robert, secrétaire départemental du RPF, sans doute dans le 10^e, où M. Bled lui-même, qui a renoncé à se lancer dans la bagarre, lui laisserait la place.

Certains fiefs sont attribués depuis longtemps : le 5^e à Jean Tiberi et Marie-Chantal Bach, seule femme de l'équipe RPR locale, le 9^e à Vincent Reina, adjoint (RPR) et bras droit du maire, le 17^e à Philippe Lafay (RPR), le 15^e, enfin, à Jean-Antoine Giansily, RPR, face à deux autres RPR, Edouard Balladur, que soutient M. Séguin, et René Galy-Dejean, le maire sortant.

Dans d'autres arrondissements, les choses sont encore flottantes et les adhésions au camp Tiberi pas toujours très claires. Une inconnue, Michèle-Laure Rassat, juriste, auteur, pour le maire, d'un rapport sur la police municipale, devrait conduire la liste dans le 13^e. Dans le 12^e, où la droite présente déjà

deux listes concurrentes, M. Tiberi n'a pas encore calé son dispositif. Dans le 11^e, Victor Izraël (DL) se dit encore hésitant, mais il est donné partant par M. Bled, tout comme Jean-Philippe Hubin (indépendant) dans le 7^e, qui se contente de laisser dire. Dans le 8^e, on annonce, sans plus de précisions, « une femme » tête de liste. Enfin, dans le 19^e, le choix n'est pas fait entre Pierre Adonaï, représentant de la communauté antillo-guyanaise, Laurent Parienti (DL), protégé de Laurent Dominati, très introduit dans la communauté juive religieuse locale, et un candidat du RPF.

Reste les points litigieux ou douloureux. Dans le 18^e, le RPR Hervé Mécheri, animateur de campagne de M. Tiberi depuis un an, va devoir laisser la place à Jean-Pierre Pierre Bloch (DL), proche des Dominati. Même chose dans le 14^e, où Thierry Ragu, proche collaborateur de Jacques Dominati, dispute la tête de liste à Jean-Claude Delarue, président d'association et tiberiste de longue date. Pour mettre un peu de sel, le numéro 2 dans le 14^e devrait être une femme, Marie-Hélène Bérard, ancienne conseillère sociale de Jacques Chirac à Maignon, entre 1986 et 1988 lorsque... Philippe Séguin était ministre des affaires sociales.

Christine Garin

Les confidences de Jacques Toubon, écarté après avoir tant servi

ENTRE Philippe Séguin et Jacques Toubon, les relations n'ont jamais été simples. Pour tout dire, ils se sont même cordialement détestés pendant près de vingt-cinq ans. « Cordialement détestés » est sans doute, avec le recul, l'expression qui conviendrait le mieux à ce que ressentait Jacques Toubon, surtout. L'ancien ministre de la justice n'est pas d'un caractère bilieux. Il n'a jamais vraiment haï personne et son optimisme lui a évité d'être trop profondément rongé par ces ambitions recuites qui minent ses amis de droite. Il n'aimait donc pas Séguin, mais il y mettait une sorte de bonhomie désarmante.

Du côté de M. Séguin, on ne jurerait pas que les sentiments n'ont pas été plus complexes : il y a eu sans doute du mépris intellectuel, de l'agacement politique, l'opposition d'un éternel minoritaire chez les gaullistes au fidèle de Jacques Chirac, de la jalousie aussi pour la confiance qu'a longtemps témoigné le chef de l'Etat à M. Toubon. « Et puis nos caractères sont si différents, soupire le maire du 13^e arrondissement. Certains hommes politiques, et je ne parle pas seulement de

Philippe, ont une conception souffrante de l'existence. Moi, j'ai une propension naturelle au bonheur. »

Il y a aussi eu entre les deux hommes quelque chose de beaucoup plus personnel que M. Toubon résume en trois phrases : « Je m'étais marié en 1966 avec Béatrice. Nous avons divorcé en 1978. Elle s'est remariée un ou deux ans après avec Philippe et ils ont eu leur fille en 1980. » Dans les minutes qui suivent, il conclut d'un : « Bref, nous avons commencé à entrer en compétition en 1978 », qui donne involontairement la clé de l'affaire. Aujourd'hui, ce conflit-là s'est largement désamorcé : « Nous ne sommes plus rien, ni l'un ni l'autre, au RPR et, sur le plan personnel, tout cela est du passé. Du coup, une certaine affinité se crée. Et après tout, il est ce qu'il est. »

La politique les place pourtant dans une situation complexe. Il y a deux ans, lorsque M. Toubon tenta de renverser la majorité municipale à Paris pour faire tomber Jean Tiberi, M. Séguin, alors président du RPR, menaça les dissidents de leur retirer l'investiture du parti. M. Toubon, en meneur de « putschistes », était trop brouillon, et la menace trop grave : le petit groupe

ravala ses ambitions et retourna s'asseoir sur ses bancs du Conseil de Paris. M. Toubon commente : « J'ai mis mon mouchoir sur l'affaire de 1998, même si je sais que Séguin a eu un rôle déterminant dans notre échec. Je n'ai d'ailleurs jamais su s'il pensait déjà à se présenter... »

Aujourd'hui, M. Toubon fait de

Il a longtemps eu une règle envers Jacques Chirac : « Ne pas lui créer de problèmes, mais lui en résoudre »

nouveau les frais d'une décision de M. Séguin. Le candidat a en effet promis qu'il ne choisirait aucun mis en examen pour mener ses listes à Paris. C'est l'une de ses cartes maîtresses pour symboliser le changement de « système » dans la capitale. Seulement M. Toubon est mis en cause par la justice. « Une affai-

re de cornecul », tempête-t-il, une affaire apparemment sottise d'intervention au profit du coiffeur de son épouse, soucieux d'acheter une propriété dans les Pyrénées-Orientales. Mercredi 10 janvier, le comité des sages du RPR, saisi par M. Toubon, a estimé que les faits qui lui sont reprochés « ne mettent nullement en cause son honneur ou son intégrité personnelle ». Le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian, estime qu'il s'agit d'un simple « accident du travail ». Mais M. Séguin tient à son principe et propose à M. Toubon une place de numéro deux dans le 13^e arrondissement, quand celui-ci assure : « C'est numéro un ou rien. » « Je lui ai dit : "Philippe, ne te trompe pas", raconte M. Toubon avec exaspération. Les gens ne comprendront pas que tu ne veuilles pas de moi en premier, mais que tu m'acceptes en deuxième ou troisième. Ils y verront une forme de compromis. Mieux vaut que tu dises que mon affaire n'a rien à voir avec les affaires de Paris et que, puisque je suis le seul à pouvoir empêcher le 13^e de basculer à gauche, tu feras une exception. » Dialogue de sourds. M. Séguin a juré qu'il ne transigerait pas. Et,

sur ce plan-là, ce n'est pas un homme que l'on prend souvent en défaut.

M. Toubon est donc allé voir, comme un dernier recours, le président de la République, le dernier week-end de décembre. Là non plus, les choses ne sont pas simples. « Nos relations ont toujours été faites de non-dits, soupire-t-il. Et puis il y a eu cette parenthèse en 1998, quand j'ai fait ma démarche contre Tiberi. Cela a été une vraie coupure. » L'ancien député a pourtant un long passé de fidélité derrière lui. Il a longtemps eu une règle envers Jacques Chirac : « Ne pas lui créer de problèmes mais lui en résoudre. »

En 1978, il avait concédé à Raymond Barre sa circonscription lyonnaise. En 1983, il avait abandonné à Edouard Balladur le conservateur 15^e arrondissement et s'était replié sur le 13^e, bien plus périlleux. En 1986, il a gardé la boutique RPR alors que tous les « quadras » de sa génération entraient au gouvernement. En 1995, il a accepté le ministère de la justice alors qu'il rêvait de la Mairie de Paris. En 1997, il a été battu après avoir envoyé un hélicoptère cher-

cher dans l'Himalaya le procureur Laurent Davenas dans l'intention de sauver la mise de M. Tiberi et, par ricochet, de M. Chirac.

Le président, pourtant, s'est peu à peu éloigné. « Tout homme politique, à partir d'un certain moment, porte plus d'attention à ceux qui l'emmerdent qu'à ceux qui le servent », philosophe M. Toubon. Lors de leur entrevue, le chef de l'Etat, qui vouvoie curieusement M. Toubon alors qu'il a le tutoiement facile, a admis : « Si vous n'êtes pas tête de liste, le 13^e est perdu. » Mais il n'a pas levé le petit doigt pour convaincre M. Séguin de changer d'avis.

Les choses en sont là. Si M. Toubon persiste à ne pas accepter une autre place sur la liste, il perdra sa chance de conserver le dernier mandat qui lui reste, celui de maire. Et il jure qu'il ne fera pas dissidence : « La dissidence, ce n'est pas dans mes gênes. » « De toute façon, ajoute-t-il, la traversée du désert, cela fait un moment que je la connais. Et puis je travaillerai pour la campagne présidentielle. Et Chirac m'a dit que je pouvais compter sur lui. »

Raphaëlle Bacqué

L'opposition s'abrite derrière le Conseil constitutionnel pour harceler le gouvernement

L'amendement sur l'arrêt Perruche est rejeté par les députés

Les censures par le Conseil constitutionnel de l'allègement de la CSG et de l'écotaxe servent de référence à la droite parlementaire pour épiner le gouvernement sur ces textes. Le projet de loi sur la modernisation sociale, examiné, depuis mardi à l'Assemblée, n'échappe pas à la mode.

Les députés ont rejeté l'amendement Mattéi contre l'arrêt Perruche. Le harcèlement moral devrait faire son entrée dans le code du travail.

IL NOURRIT les interventions, il sert de référence aux uns, il tétanise parfois les autres. Depuis l'invalidation de l'allègement sur la CSG et de l'écotaxe, l'ombre du Conseil constitutionnel flotte en permanence au-dessus des débats parlementaires. Le projet de loi sur la modernisation sociale, examiné mercredi 10 janvier à l'Assemblée nationale, n'échappe pas à la mode. Au fil des articles, les orateurs de droite s'en sont donné à cœur joie pour dénoncer les « erreurs » du gouvernement, l'« impréparation » de ses textes, ou leur « caractère cafouilleux ».

Un amendement de cohérence corrige-t-il « une erreur matérielle » ? La partie droite de l'hémicycle se manifeste : « Encore une ! » Le gouvernement tente-t-il de rectifier un numéro d'article ? Les députés RPR, UDF et DL bondissent : « Mobiliser le Parlement pour rectifier des erreurs de numérotation est affligeant ! Ces insuffisances de pré-

paration nous indignent », s'exclame Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie). La secrétaire d'Etat à la santé, Dominique Gillot, tente l'humour : « C'est la mutualisation des difficultés à rédiger un texte particulièrement complexe. » Peine perdue. L'introduction de deux dispositions, censurées, alors qu'elles figureraient dans un autre texte, par le Conseil constitutionnel, sur les ressources de l'agence technique de l'information ou sur le transfert de contrats de travail du « domaine de Pompadour » aux « Haras nationaux », relance le jeu. « Passons sur ces errements... », fait mine de s'apitoyer François Goulard (DL, Morbihan). Même les députés socialistes y font référence : « Ces dispositions ne prêtent à aucune contestation juridique... », explique parfois un d'entre eux.

Au milieu de cette polémique, l'Assemblée a adopté le droit à une assistance médicale pour les personnes détenues temporairement

dans les centres de rétention administratifs et à l'aide médicale de l'Etat pour celles gardées à vue. Le gouvernement a par ailleurs renoncé à transformer le Laboratoire français de fractionnement et des biotechnologies - l'agence du sang - en société anonyme au profit d'un statut d'établissement public, industriel et commercial. La loi Thomas sur les fonds de pension a été abrogée. Enfin, sur proposition du PCF, le gouvernement engagera une concertation avec les partenaires sociaux dans la perspective de rétablir les élections dans les caisses de « Sécu », définitivement abandonnées avec le plan Juppé en 1996.

PRINCIPE DE PRUDENCE

Puis le ton est subitement devenu grave, peu avant minuit, avec l'amendement sur l'arrêt Perruche (Le Monde du 10 janvier). En présence de Christine Boutin (UDF, Yvelines) et du député de Vendée,

Philippe de Villiers, le président du groupe DL, Jean-François Mattéi a défendu sa proposition destinée à revenir sur l'arrêt de la Cour de cassation qui, le 17 novembre, a indemnisé un jeune né handicapé parce que la rubéole de sa mère n'avait pas été détectée par les médecins. « C'est d'eugénisme dont il s'agit ici », a assuré l'élu des Bouches-du-Rhône en pointant les « risques de dérive, suscités par le désir de plus en plus affirmé d'avoir des enfants "parfaits". C'est notre devoir d'adopter un principe de prudence et de poser un verrou législatif ». « Les familles ont fort mal vécu cette décision », a insisté M^{me} Boutin. Un débat s'est alors engagé sur l'interprétation de l'arrêt de la Cour. « L'eugénisme, c'est la sélection organisée. Nous n'y sommes pas, sauf à revenir sur l'IVG. Cet arrêt a permis la reconnaissance d'un droit pour les handicapés et à ce titre, il mérite d'être défendu », a argumenté l'ancien ministre de la santé, Claude Evin (PS, Loire-Atlantique). Sur ce « sujet grave », la ministre Elisabeth Guigou s'est engagée à consulter le Conseil national d'éthique, les Droits de l'homme et les associations. « Si ces consultations devaient nous montrer qu'il est nécessaire de légiférer, je crois que nous devrions le faire dans le cadre de la loi sur la bioéthique », a-t-elle déclaré. La proposition de M. Mattéi a été rejetée par 41 voix contre 20.

Jeudi, l'examen du projet de loi devait se poursuivre, notamment sur le volet emploi. Sur proposition communiste, le harcèlement moral devrait faire son entrée dans le code du travail. Sa définition, amendée par Le PS, a été adoptée par la Commission des affaires sociales : « aucun salarié ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral d'un employeur » ayant pour effet « de porter atteinte à sa dignité et de créer des conditions de travail humiliantes ou dégradantes ».

Gérard Courtois

Isabelle Mandraud

La droite critique le projet d'union présenté par M. Balladur

Les chiraquiens préparent une autre initiative

EN PRÉSENTANT les statuts de l'Union pour la réforme (UPR), formation unique de l'opposition qu'il appelle de ses vœux, Edouard Balladur avait évoqué par avance les « résistances » que n'allait pas manquer de susciter son projet. Sur ce point, l'ancien premier ministre a été servi. Parmi les chefs des quatre partis actuels de la droite, seule Michèle Alliot-Marie a, jusqu'à présent, daigné réagir. Lors de ses vœux à la presse, le 8 janvier, la présidente du RPR avait implicitement critiqué le projet de M. Balladur, en écartant l'« union qui se décrète » pour lui préférer l'« union au quotidien ». Ses trois homologues, candidats - déclarés ou non - à l'élection présidentielle, n'en ont même pas dit un mot.

L'UPR a essuyé les sarcasmes des proches du président de l'UDF, François Bayrou. Interrogé, mercredi, sur i-télévision, Dominique Paillé, délégué général de l'UDF, a ainsi proposé de rebaptiser l'UPR « Union pour le ravaudage ». « On prend les mêmes lettres, on secoue et on en sort une autre combinaison », indique dans la même veine le président délégué de l'UDF, Hervé de Charette, qui juge « surprenant que les auteurs de cette proposition ne soient pas pris d'un tremblement de rire ». « C'est une opération de ripolinage d'une maison délabrée [le RPR] », a assuré le député (UDF) de Loiret-Cher Maurice Leroy, qui juge le projet « mort-né ». Moins acerbe, l'ancien garde des sceaux Pierre Méhaignerie juge toutefois que l'UPR « aura du mal » à voir le jour « tant qu'il n'y aura pas de leader incontesté à droite ».

UNE CONTRIBUTION « PRÉCIEUSE »

Devant quelques journalistes, mercredi, l'ancien président du RPR, Philippe Séguin, a également exprimé les plus grandes réserves vis-à-vis du projet de M. Balladur. Soulignant que la pluralité n'a pas nui à la gauche lors des législatives

de juin 1997, le candidat à la Mairie de Paris s'interroge sur la finalité de l'union tout autant que sur la faisabilité du projet.

L'UPR allait-elle recevoir un meilleur accueil dans les appartements du très chiraquien questeur RPR de l'Assemblée nationale Henri Cuq ? En présentant ensemble leurs vœux à la presse, mercredi, les trois présidents de groupe de l'opposition, Jean-Louis Debré (RPR), Philippe Douste-Blazy (UDF) et Jean-François Mattéi (DL), ont voulu, eux aussi, afficher leur volonté d'union. Pour autant, c'est avec réserve qu'ils ont accueilli le projet de M. Balladur. Le seul à s'en être réjoui est M. Mattéi, pour lequel « la contribution Balladur est précieuse, car elle donne le signal du départ ». « Pourquoi mettre en place des structures alors qu'on ne sait pas ce qu'on va vendre ? », s'est interrogé M. Debré. « Il faut proposer un certain nombre de réformes et les porter ensemble. Après, le reste viendra », a ajouté le chef de file des députés RPR. « Il ne peut y avoir d'union qu'à partir d'un projet fédérateur », a renchéri M. Douste-Blazy. Il faut que l'initiative « parte d'en bas » et qu'il y ait « d'abord discussion d'un projet politique » a également affirmé, mercredi, sur Europe 1, le chiraquien Jean-Pierre Raffarin, vice-président de DL.

Le Figaro, qui avait déjà publié, le 24 novembre 2000, un appel à l'union signé par 364 parlementaires de l'opposition, indique dans ses éditions de jeudi que les chiraquiens s'approprieraient à rendre public un nouveau « texte de réflexion politique » d'une trentaine de pages, posant comme préalable la nécessaire élaboration d'un projet commun. A la différence du projet de M. Balladur, ce texte renverrait la question de l'organisation concrète du parti unique après les échéances de 2002.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les députés socialistes mettent en cause les dérogations fiscales des juges constitutionnels

L'IRRITATION grandit, dans les rangs de la majorité, à l'encontre du Conseil constitutionnel. La censure récente par ce dernier - au nom de l'égalité devant l'impôt - des dispositions adoptées par le Parlement sur l'allègement de CSG et sur l'écotaxe, avait été accueillie par des commentaires acides. La réplique des députés socialistes est venue, mercredi 10 janvier, lors de l'examen par la commission des lois de l'Assemblée du projet de loi organique relatif à l'élection du président de la République au suffrage universel, qui doit être discuté dans l'hémicycle, en deuxième lecture, le 18 janvier.

Un amendement présenté par René Dosière (PS, Aisne), François Colcombet (PS, Allier) et Arnaud Montebourg (PS, Saône-et-Loire) a, en effet, été adopté par la commission. Il vise à soumettre l'intégralité des « indemnités perçues par les membres du Conseil constitutionnel » à l'impôt sur le revenu. « L'importance prise par cette institution justifie qu'il soit mis fin à cette imposition dérogatoire aux règles de droit commun, qui ne peuvent que choquer les Français », soulignent les auteurs.

Depuis le 11 janvier 1960, 50 % de l'indemnité des juges constitutionnels est considérée comme représentative de frais professionnels et, à ce titre, exonérée d'impôt sur le revenu. Cette situation est calquée sur celle des députés jusqu'en 1996, date à laquelle les parlementaires avaient supprimé cette dérogation fiscale dont ils bénéficiaient, tout en conservant des indemnités de fonction et de secrétariat défiscalisées. De son côté, le Conseil constitutionnel a attiré l'attention du ministère des finances, en décembre 1998, sur le régime fiscal dérogatoire de ses membres, demandant qu'il y soit mis fin. Le dossier est, depuis, en souffrance.

Un second amendement a été adopté par la commission visant à interdire aux membres du Conseil constitutionnel de donner des « consultations » à l'extérieur. Dans l'hypothèse où ces amendements seraient adoptés, le Conseil serait nécessairement amené à se prononcer puisque le texte concerné est un projet de loi organique.

Gérard Courtois

Isabelle Mandraud

Retraites : les syndicats demandent au patronat de reprendre les négociations

Faute de nouvelle convention, le gouvernement devrait légiférer sur l'ASF

C'EST une affaire de calendrier, et pas des moindres, qui préoccupe désormais les syndicats et embarrasse le gouvernement, s'agissant des retraites complémentaires. Alors que le Medef doit, mardi 16 janvier, lors d'une assemblée générale très attendue, préciser ses intentions sur ce dossier, et notamment confirmer ou non son refus de participer à l'Association pour la structure financière (ASF), dont la convention est venue à échéance le 31 décembre 2000, l'inquiétude monte.

Car les juristes sont désormais formels. Si le gouvernement doit, faute de nouvelle convention, se substituer aux partenaires sociaux et lever les cotisations qui assurent le financement de la retraite à soixante ans dans les régimes complémentaires, rôle rempli par l'ASF depuis 1983, il ne pourra se conten-

ter d'agir par décret. « Il semble qu'un projet de loi soit nécessaire », confirme Jean-Christophe Le Duigou, responsable de la CGT. N'ayant plus d'existence juridique depuis le 1^{er} janvier, l'ASF continue toutefois de fonctionner jusqu'au 31 mars. Mais ce répit supplémentaire n'en est pas vraiment un.

Pour faire voter un éventuel projet de loi, le gouvernement va devoir aller très vite et faire entrer au chausse-pied un texte dans un agenda législatif court et surchargé. En raison des élections municipales, le Parlement suspend son activité du 9 février au... 26 mars. Dès lors, tout le monde est dans les starting-blocks. « Cette histoire de l'ASF est une opération purement politicienne du Medef pour emmerder le gouvernement avant les élections. Pour moi, les choses sont très claires. Si, le 16 janvier, le Medef ne

donne aucun signe d'ouverture, je demande dès le lendemain à Elisabeth Guigou [ministre de l'emploi et de la solidarité] de déposer un texte » indique Jean-Luc Cazettes, le président de la CFE-CGC. De son côté, le gouvernement attend d'être officiellement saisi par les syndicats pour lancer la procédure. Ce qui ne l'empêche pas de travailler sur plusieurs schémas, dont celui d'un dépôt de texte avec effet rétroactif.

JOURNÉE D'ACTION COMMUNE

En attendant, les syndicats demandent « très officiellement » au patronat une reprise « dans les meilleures délais » des négociations sur le dossier des retraites complémentaires. Lors de la dernière séance de discussions, le 21 décembre 2000, qui s'était soldée par un échec, le patronat avait décrété la

fin des négociations, donnant dix jours aux organisations syndicales pour se prononcer sur son projet d'accord, à prendre ou à laisser. Dans une lettre commune adressée, mardi 9 janvier, à Francis Bazile, le chef de file de la délégation des employeurs, la CGT, la CFDT, FO, la CGC et la CFTC déclarent que le patronat « porterait la responsabilité pleine et entière d'un refus (...) qui ne peut être accepté par les 24 millions de salariés et retraités ».

Au sein du patronat, des débats commencent à avoir lieu. Jean Delmas, le président de l'UPA (artisans) prend ainsi ses distances avec la stratégie de « blitzkrieg » retenue par le Medef. « Vouloir limiter dans le temps de manière abrupte les négociations, ce n'est pas conforme à la refondation sociale » nous a-t-il déclaré. Pour M. Delmas, qui se dit totalement d'accord avec l'objectif de réforme poursuivi par le Medef, une telle attitude risque en effet d'être contre-productive. « Les retraites complémentaires, c'est le premier étage de la fusée, c'est-à-dire d'une refonte des retraites en général » explique-t-il. Vendredi, la réunion du conseil d'administration de l'ASF pourrait être un premier test des intentions patronales. Les organisations syndicales préparent activement en tout cas la journée d'action du 25 janvier « pour défendre les retraites complémentaires ». La CFDT qui souhaitait ne pas voir les fonctionnaires se joindre aux mobilisations prévues, n'a pas eu gain de cause. Mercredi, la CGT, FO, la FSU et le Groupe des dix, qui avaient une réunion commune pour préparer la journée d'action du 18 janvier dans la fonction publique, ont d'ailleurs appelé vivement les agents de l'Etat à se mobiliser le 25 janvier.

Xavier Ternisien

Caroline Monnot

PLACE AUX FEMMES

Les évêques, adeptes de la « spécificité » féminine en politique

« IL FAUDRA soutenir et encourager les femmes dans leurs engagements pour que la collectivité bénéficie pleinement de leur grande attention aux problèmes du quotidien, de leur intuition, de leur savoir-faire. » Cette profession de foi n'émane pas d'un homme politique ou d'un parti, mais de la commission sociale des évêques de France, qui, dans une déclaration sur les élections municipales intitulée « Une chance pour la démocratie », prend fermement position pour la parité en politique.

Deux ans après avoir lancé un appel à « réhabiliter la politique », les évêques espèrent que les municipales seront l'occasion de favoriser une meilleure participation des citoyens à la démocratie et de « donner plus de consistance à la fraternité ». Ils plaident pour le droit de vote des étrangers non communautaires aux élections municipales et aimeraient susciter davantage de vocations à l'engagement politique, qui est « une noble tâche ». Dans le « renouvellement du monde des élus » que les responsables catholiques appellent de leurs vœux, les femmes sont appelées à jouer un rôle éminent, si

on les en croit. « J'ai beaucoup de respect pour des femmes engagées dans la vie politique française : je pense à des ministres, des députées, des maires », confie Mgr Olivier de Berranger, président de la commission sociale et évêque de Saint-Denis, qui se refuse pourtant à citer des noms. « Elles sont d'authentiques personnalités politiques, et elles ont en plus une attention aux problèmes humains qui leur est spécifique. »

Et l'Eglise dans tout cela ? « Je sais bien que l'on va nous retourner la question, soupire Mgr de Berranger. Mais, que voulez-vous !, le Christ s'est fait homme, il a transmis le ministère sacerdotal à des hommes... Je crois à l'importance de ce symbole. Mais je constate aussi que le Christ a confié des responsabilités à des femmes. Dans l'Eglise, plusieurs femmes ont joué des rôles de premier plan. » Et de citer en exemple quelques noms de saintes, comme Catherine de Sienne ou Edith Stein. Avant d'ajouter : « On peut toujours souhaiter qu'il y en ait davantage... »

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Extrait de jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Paris le 12 Janvier 2000 définitif à défaut d'appel. Le Tribunal ;

Dit qu'en reproduisant partiellement, sans l'accord de la Société FATRAS, le dialogue dont Jacques Prévert est l'auteur, et en l'exploitant à des fins publicitaires, la BNP a commis des actes de contrefaçon au préjudice de la Société FATRAS, et porté atteinte au droit moral dont est investie Eugénie BACHELOT ;

Interdit en tant que besoin à la BNP de poursuivre ces agissements, sous astreinte de 1.000 francs par infraction constatée à compter de la signification du présent jugement ;
Condamne à payer à la Société FATRAS la somme de 80.000 francs en réparation de l'atteinte portée à ses droits patrimoniaux, et à Eugénie BACHELOT la somme de 50.000 francs au titre de l'atteinte à son droit moral... et la somme globale de 20.000 francs en application des dispositions de l'article 700 du Nouveau Code de Procédure Civile et ainsi qu'aux dépens.

Dit que la société EURO RSCG France devra garantir la BNP de ces condamnations.

JUSTICE La chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris a annulé, mercredi 10 janvier, une partie de la procédure concernant le volet « non-ministériel » de l'affaire du

sang contaminé. ● LES MAGISTRATS ont estimé que le dossier, instruit pendant six ans par la juge Marie-Odile Bertella-Geffroy, et clos en mai 1999, était partiellement entaché de nullité.

● LES REQUALIFICATIONS de faits d'« empoisonnement » en « homicides involontaires » sans que les personnes mises en examen aient été réentendues, ne sont, selon la cham-

bre, « ni conformes aux dispositions légales ni aux dispositions conventionnelles ». ● LA JUGE Bertella-Geffroy, qui a par ailleurs été chargée du dossier de la vache folle, doit désormais

mettre son dossier en conformité avec ces recommandations. ● LE PROCÈS du volet non-ministériel devant un tribunal correctionnel ne pourrait avoir lieu, au mieux, qu'en 2002.

Des vices de procédure retardent le troisième procès du sang contaminé

La chambre de l'instruction a annulé, mercredi, une partie de la procédure concernant le volet « non-ministériel » de l'affaire. Déplorant que la juge n'ait pas réentendu les mis en examen après la requalification des faits en « empoisonnement », la cour d'appel renvoie le dossier à l'instruction

LA JUSTICE avance en reculant dans l'affaire du sang contaminé. La chambre d'instruction de la cour d'appel de Paris a en effet annulé, mercredi 10 janvier, une partie de la procédure concernant le volet « non ministériel » de ce dossier qui avait été instruit par la juge Marie-Odile Bertella-Geffroy, et dans laquelle une trentaine de personnes ont été mises en examen. La chambre d'instruction a estimé que le dossier de la magistrate, qui avait été clos en mai 1999, est en partie entaché de nullités. Elle lui a pourtant renvoyé l'ensemble du dossier, non sans lui demander de le mettre en conformité avec certains aspects du droit. Près de deux ans après la clôture de l'information judiciaire, la chambre d'instruction a donc imposé un nouveau report à ce dossier, qui tourne décidément à l'imbroglio judiciaire.

Après un premier procès pour tromperie, qui avait abouti à la condamnation, le 13 juillet 1993, des docteurs Michel Garretta et Jean-Pierre Allain, et le procès, devant la Cour de justice de la République, en février 1999, des anciens ministres Laurent Fabius, Georgina Dufoux et Edmond Hervé, la chambre d'instruction de Paris était chargée d'examiner la validité du troisième volet de l'affaire, qui vise essentiellement des anciens conseillers des ministres,

des responsables de centres de transfusion sanguine, ainsi que des médecins prescripteurs spécialistes de l'hémophilie. Il leur est reproché, notamment, d'avoir contribué à freiner, entre 1983 et 1985, la mise en place du dépistage systématique du virus du sida dans les dons de sang.

UN DOSSIER TENTACULAIRE

Voilà plus de six mois que la chambre d'instruction, présidée par Gilbert Azibert, se penchait sur le devenir de ce dossier tentaculaire, lourd de 20 000 pièces de procédure. La chambre d'instruction devait notamment éclaircir plusieurs points de la procédure : pouvait-on garder la qualification d'« empoisonnement » pour certains mis en examen, comme le D'Garretta – et ce bien qu'il ait déjà été jugé pour les mêmes faits –, comme le préconisait la juge Bertella-Geffroy ? Fallait-il renvoyer l'ensemble des personnes poursuivies devant une cour d'assises, comme le demandait la magistrate, ou choisir la voie du tribunal correctionnel, comme le suggérait le parquet ? Certains des mis en examen, poursuivis pour « homicide involontaire », pouvaient-ils bénéficier d'un non-lieu au regard de l'entrée en vigueur de la loi du 10 juillet 2000, qui allège les poursuites en cas de délits non inten-



tionnels ? Bien que décisives, ces questions resteront en suspens.

Dans son arrêt, la chambre d'instruction a en effet donné droit aux demandes des avocats de la défense, qui considéraient que l'ordonnance de transmission de pièces, rédigée par la juge Bertella-Geffroy, était entachée de nullité. La juridiction a ainsi estimé que les requalifications de faits d'« empoisonnement » en « homicide involon-

taire », réalisées en toute fin d'instruction par la magistrate, sans qu'elle ait pris le soin de réentendre les personnes, « ne sont ni conformes aux dispositions légales, ni aux dispositions conventionnelles », de la Convention européenne des droits de l'homme. En clair, la chambre d'instruction considère que M^{me} Bertella-Geffroy a méconnu les droits de la défense en ne réentendant pas les mis en exa-

men sur les nouvelles infractions qui leur étaient reprochées. « Il s'ensuit que l'ordonnance de transmission de pièces doit être annulée », assène la juridiction.

De surcroît, la chambre d'instruction constate que plusieurs points de forme « font défaut » dans la procédure : la traduction en langue française de nombreux documents annexés en anglais par la juge ; l'analyse de documents transmis par le secrétariat général du gouvernement en place en 1985 ; des investigations sur la portée du décret du 8 septembre 1982, qui ne rendait pas obligatoire l'enregistrement des tests de dépistage avant leur commercialisation. La chambre d'instruction relève « en outre, de nombreuses erreurs dans la cotation » du dossier, et considère qu'il est nécessaire d'entreprendre des investigations supplémentaires sur le contenu d'une lettre anonyme adressée à la justice fin novembre (Le Monde du 21 décembre).

Pour la juge Bertella-Geffroy, c'est un sérieux camouflet. Si l'arrêt ne fait pas l'objet d'un pourvoi en cassation dans les prochains jours, la magistrate devra récupérer son dossier afin de le mettre en conformité avec les principes tracés par la chambre d'instruction. Elle pourrait, ainsi, réentendre l'ensemble des personnes mises en

examen dans ce dossier, avant de décider de leur renvoi devant une juridiction. Si la magistrate choisissait de les renvoyer devant un tribunal correctionnel, un procès pourrait voir le jour au mieux courant 2002. Si elle optait, en revanche, pour la voie de la cour d'assises – comme la magistrate le souhaitait en mai 1999 –, sa décision pourrait faire l'objet d'un appel. Dans ce cas, le dossier serait à nouveau examiné, cette fois sur le fond, par la chambre d'instruction, puis par la Cour de cassation. Dans cette hypothèse, un nouveau procès ne serait pas envisageable avant plusieurs années.

IMPASSE PROCÉDURALE

La décision de la chambre d'instruction, qui va peser lourd sur l'avenir du dossier, a été diversement accueillie par les avocats. M^{me} Françoise Toubol-Fischer, avocate de Claude Weisberg, a salué une « vraie avancée du droit », en estimant que « la chambre d'accusation a exercé pleinement son rôle de contre-pouvoir par rapport au juge d'instruction ». L'arrêt a été au contraire qualifié de « déni de justice » par M^{me} François Honnorat, avocat de l'Association française des transfusés. « C'est une démission totale de la chambre d'instruction, un arrêt typiquement rendu pour se débarrasser du dossier », estime M^{me} Honnorat. Les victimes attendent toujours que les magistrats prennent enfin leurs responsabilités dans cette affaire. »

« C'est une défaite générale de la justice, analyse pour sa part M^{me} Michel Laval, avocat de Jean-Baptiste Brunet. C'est une défaite du parquet, qui a laissé le dossier en l'état, une défaite de la juge d'instruction, qui se voit censurée, une défaite des parties civiles, qui souhaitaient un renvoi devant une cour d'assises, et une défaite des mis en examen, qui espéraient un non-lieu. Cela sonne le glas de la justice dans le traitement de ce dossier. » De fait, avec l'arrêt de la chambre d'instruction, l'issue de l'affaire est très sérieusement compromise. Une nouvelle fois, la justice a prouvé son incapacité à se sortir de l'impasse procédurale dans laquelle est plongé le dossier du sang contaminé.

C. Pr.

Cécile Prieur

Trente mis en examen

Trente personnes sont mises en examen dans le volet « non ministériel » de l'affaire du sang contaminé, essentiellement pour « homicide involontaire », « coups et blessures involontaires » ou « non-assistance à personne en péril ».

● **Des responsables de centres de transfusion sanguine** : Michel Garretta, Jean-Pierre Allain, Bahman Habibi, Gérard Jacquin, Jacques Baudelot, Jean-Jacques Fournel, Nadjib Duedari, Claude Ropartz et Denys Houssay.

● **Des membres de la direction générale de la santé** : le professeur Jacques Roux, Jean-Baptiste Brunet et Marie-Thérèse Pierre ; l'ancien directeur du Laboratoire national de la santé, le docteur Robert Netter, et une ancienne fonctionnaire de l'administration

des affaires sociales, Danièle Delepine-Fuchs.

● **D'anciens conseillers ministériels** : le professeur François Gros (ancien conseiller de Laurent Fabius), Louis Schweitzer (ancien directeur de cabinet de Laurent Fabius), Claude Weisberg (ex-conseiller du secrétaire d'Etat à la santé Edmond Hervé), Charles-Henri Filippi (ex-directeur de cabinet de la ministre des affaires sociales, Georgina Dufoux) et Patrick Baudry (ex-conseiller de Georgina Dufoux).

● **L'ancien PDG de Diagnostics Pasteur** : Jean Weber.

● **Dix médecins prescripteurs spécialistes de l'hémophilie** : Yvette Sultan, Claire Gazengel, Françoise Verroust, Daniel Vergoz, Françoise Le Cœur, Marie-Josette Larrieu, Yves Laurian, Bernard Boneu, Angèle Eschbach, Geneviève Leroux.

PROFIL

UNE JUGE HABITUÉE AUX AFFAIRES AU LONG COURS

C'est un peu « son » dossier, d'aucuns disent sa croisade. Près de deux ans après avoir clos son instruction en mai 1999, la juge Marie-Odile Bertella-Geffroy devrait récupérer les 133 tomes du volet « non ministériel » de l'affaire du sang contaminé, que vient de lui renvoyer la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris. La magistrate, qui s'est fait une spécialité des affaires de santé publique et de responsabilité médicale, devrait ainsi retrouver les affres d'une instruction qu'elle a menée pendant près de six ans, et dans laquelle elle souhaitait, contre l'avis du parquet, renvoyer l'ensemble des mis en examen devant une cour d'assises.

Juge d'instruction au tribunal de Paris depuis 1980, M^{me} Bertella-Geffroy, cinquante et un ans, est coutumière des instructions au long cours. Saisie depuis 1991 du dossier de l'hormone de croissance, ouvert pour « empoisonnement » et « homicide involontaire », elle a été récemment choisie pour instruire la plainte de deux familles dans l'affaire de la variante humaine de la vache folle, un dossier qui s'annonce lui aussi tentaculaire, et dont on ne devrait pas connaître l'issue avant plusieurs années. Dans chacune de ces affaires, la magistrate, connue pour sa capacité de travail et son obstination, s'attaque aux archives administratives en tentant de remonter une à une les chaînes de responsabilité médicale.

Mais c'est sur le dossier du sang contaminé que Mme Bertella-Geffroy s'est fait connaître, dans des conditions parfois controversées.

Les avocats de la défense ne sont pas tendres pour la magistrate, accusée d'avoir épousé la thèse des victimes et d'avoir mené son instruction exclusivement à charge. A l'inverse, les avocats des parties civiles soulignent son courage, l'absence de moyens mis à sa disposition et son grand isolement dans cette affaire, que la justice aurait préféré de ne pas voir éclore. De fait, la magistrate, qui s'est vu refuser à plusieurs reprises, par le parquet, l'extension de son enquête, avait stigmatisé, dans son ordonnance de mai 1999, « l'inachèvement judiciaire » de son instruction. En lui renvoyant le dossier deux ans après pour vice de forme, la chambre de l'instruction lui retourne l'argument, semblant lui donner raison tout en la sommant de trouver une issue juridique adéquate.

Une affaire enlisée après douze années de saga judiciaire et de hoquets procéduraux

PROTÉIFORME, soumis depuis une douzaine d'années aux hoquets des procédures de justice, le dossier du sang contaminé conserve, avec la décision de la chambre de l'in-

RÉCIT

Tous les ferments d'un séisme passionnel sont présents : sang, justice, pouvoir, argent...

truction, ses airs de tonneau des Danaïdes. Ce monstre de papier ressassé tous les ferments d'un séisme passionnel – le sang, la maladie, le pouvoir, l'argent, l'injustice, la justice, les médias, la médecine. Il prend sa source judiciaire en 1988, lorsque les premières plaintes d'hémophiles contaminés par le virus du sida, parmi lesquelles celle de l'association des polytransfusés, sont apparues.

La question de la mise sur le marché, en 1985, par le Centre national de transfusion sanguine (CNTS), de produits anti-hémophiliques non chauffés monopolise alors l'attention et conduit au premier procès du sang, médiatiquement chargé par la figure du docteur Michel Garretta. Le 24 octobre 1992, l'ancien directeur du CNTS est condamné à quatre ans de prison ferme et 500 000 francs d'amende pour « tromperie sur la qualité substantielle d'un produit ». Pour le même motif, le docteur Jean-Pierre Allain,

directeur du département recherche du CNTS, est condamné à quatre ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis ; le professeur Jacques Roux, ancien directeur général de la santé, à quatre ans avec sursis pour « non-assistance à personne en danger ».

Centré sur la question des hémophiles et une qualification juridique que d'aucuns qualifient de « délit d'épicière », ce premier procès détaille certes les ambitions industrielles d'un médecin ayant foulé aux pieds le serment d'Hippocrate. Mais il dévoile surtout plusieurs lacunes dans l'appréhension du dossier : des voix, très vite, mettent en cause les rouages administratifs et politiques et s'élèvent contre un éventuel retard dans la mise en place du dépistage des dons de sang, décidée par le gouvernement le 19 juin 1985.

D'autres s'étonnent de l'absence sur le banc des prévenus des médecins traitants et des transfuseurs. Personne ne se préoccupe encore d'aborder la délicate question des collectes dans les lieux à risques, notamment les prisons, qu'un rapport conjoint de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'inspection générale des services judiciaires, révélé deux mois avant le procès, épingle pourtant comme étant à la source de la forte proportion, en France, de personnes infectées par le virus du sida à la suite de transfusion.

D'affaire correctionnelle, le dos-

sier du sang devient alors affaire d'Etat. Sur son versant « ministériel », les trois responsables socialistes impliqués, Laurent Fabius, qui était premier ministre, Georgina Dufoux, alors ministre aux affaires sociales, et Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé, glissent lentement, après plusieurs soubresauts, vers la comparution devant la Cour de justice de la République (CJR) – juridiction d'exception hybride, mi-judiciaire, mi-politique, créée en 1993 et chargée d'examiner les charges retenues contre des ministres pour des faits commis dans l'exercice de leurs fonctions. Dès 1992, le président de la République, François Mitterrand, a médiatement donné son aval à la mise en accusation, tout en estimant que « le drame (...) découle, entre autres, d'une erreur d'appréciation de la collectivité médicale et de sa lenteur de décision ».

NATURE CHANCELANTE DE LA CJR

Sur son versant « non ministériel », à la suite d'une décision controversée de la Cour de cassation, en juin 1994, et du dépôt de plusieurs plaintes, le dossier est rouvert sur le fondement de l'empoisonnement. L'enquête est confiée à la juge d'instruction Marie-Odile Bertella-Geffroy. En dépit du sacrosaint principe de l'autorité de la chose jugée, les dirigeants du CNTS et les hauts fonctionnaires sont alors à nouveau mis en examen. Puis, à leur tour, des conseillers ministériels,

des directeurs de cabinet, des médecins prescripteurs, des transfuseurs, des dirigeants de Diagnostics Pasteur, firme censée avoir été favorisée lors de la mise en place du dépistage systématique au détriment de son concurrent américain Abbott.

En février 1999, les trois ministres comparaissent finalement pour « homicides involontaires », après avoir été poursuivis également un temps par la commission d'instruction de la CJR pour « empoisonnement ». Trois semaines de procès révèlent tout à la fois la complexité du dossier aux confins des responsabilités politiques et pénales, ses méandres inexplorés, notamment sur les collectes en prison, l'injustice faite aux plaignants, qui n'ont pu, au terme de la loi, se constituer partie civile, et enfin la nature chancelante de la CJR, encore minée par une tenue des débats erratique.

Sans avoir subi les foudres de l'accusation, qui requerrait la relaxe pour l'ensemble des prévenus, M. Fabius est exonéré de toute faute, de même que M^{me} Dufoux. En revanche, M. Hervé est condamné pour avoir été, selon ses juges, la cause involontaire de la mort de l'un de ses administrés et des blessures d'un autre. Selon l'arrêt, M. Hervé « devait veiller, à raison de ses responsabilités propres, à édicter la réglementation nécessaire pour que soit préservée, en toutes circonstances, la qualité du sang humain, de son plasma et de leurs dérivés utilisés à des fins thérapeutiques ». Mais l'ancien

secrétaire d'Etat à la santé est dispensé de peine.

De son côté, au terme de six années d'instruction et d'une volumineuse ordonnance, la juge Bertella-Geffroy décide, en mai 1999, de renvoyer aux assises une trentaine de personnes mises en examen dans son dossier – dont treize pour des faits qu'elle estime de nature criminelle, parmi lesquelles M. Garretta pour « empoisonnement ». Le parquet, lui, se montre favorable à un renvoi global de l'affaire en correctionnel, estimant qu'il n'y a eu de quiconque intention de tuer.

UNE LETTRE ANONYME

Examiné par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris lors d'une première audience, en juin 2000, le dossier fait alors l'objet d'une première réouverture des débats, en novembre, après l'adop-

tion par le Parlement de la loi du 10 juillet allégeant le régime de responsabilité pénale en cas d'infractions non intentionnelles, ce qui est le cas des personnes poursuivies pour homicides ou blessures involontaires. Puis d'un deuxième réexamen, à la suite de la réception... d'une lettre anonyme, avant la présente décision.

Entre-temps, l'ex-ministre socialiste de la santé, Claude Evin, a été l'objet d'une mise en examen par la commission d'instruction de la CJR pour « homicide involontaire », à la suite d'un dépôt de plaintes lui reprochant de ne pas avoir organisé, entre 1989 et 1991, le rappel des personnes transfusées avant le 1^{er} août 1985, date de l'entrée en vigueur du dépistage systématique du sida dans les dons de sang.

Jean-Michel Dumay

Du 10 JANVIER au 3 FEVRIER

S-50% LIÈS

Sur modules d'exposition signalés en magasin

MOBALPA PARIS 15^e

CUISINES, BAINS & RANGEMENTS

146, Avenue Emile Zola - 75015 PARIS - Tél: 01 45 75 77 15

Entendu par les juges, M. de Villiers qualifie le dossier des ventes d'armes à l'Angola d'« affaire d'Etat »

Il a notamment été interrogé sur un prêt de 4 millions de francs consenti par M. Pasqua au RPF

Philippe de Villiers, ancien vice-président du Rassemblement pour la France (RPF), a été entendu comme témoin, durant plus de quatre heures,

par les juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez, chargés de l'enquête sur des ventes d'armes vers l'Angola. Les magistrats l'ont

notamment interrogé sur le prêt de 4 millions de francs consenti par Charles Pasqua à son propre parti en juin 2000.

L'ANCIEN vice-président du Rassemblement pour la France (RPF), Philippe de Villiers, a été entendu comme témoin pendant plus de quatre heures, mercredi 10 janvier, par les juges parisiens Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez. Les magistrats, saisis d'une enquête sur des ventes d'armes vers l'Angola, s'intéressent au financement de la liste présentée par Charles Pasqua lors des élections européennes de juin 1999. A sa sortie du pôle financier, le député de Vendée a déclaré que « l'affaire Mitterrand-Pasqua [était] une affaire grave, une affaire d'Etat avec des ramifications intercontinentales et des développements insoupçonnables ». M. de Villiers a précisé que son témoignage ne constituait « aucunement » un règlement de comptes avec Charles Pasqua, son ancien co-listier lors des élections européennes 1999. Il a indiqué que les juges avaient demandé à l'entendre afin de « connaître les raisons graves pour lesquelles [il avait] décidé de quitter le RPF » en juillet 2000.

Au cours de son audition, M. de Villiers, qui a remis aux magistrats une liasse de documents relatifs à l'organisation et au financement du parti qu'il a quitté cet été, a été longuement interrogé sur un prêt accordé par Charles Pasqua, en juin 2000, à son parti, qui affichait

alors de lourdes pertes – estimées à 9 millions de francs par le député vendéen – pour l'exercice 1999. « On n'imagine pas Bayrou ou Hollande en mesure de consentir un prêt personnel de 4 millions à leur parti », avait notamment déclaré au Monde, le 5 janvier, M. de Villiers. Ce prêt de 4 millions de francs devait, à l'origine, être consenti par deux militants du Rassemblement pour la France : un ressortissant monégasque, Robert Assadourian, et une Française installée au Gabon, Marthe Mondolini, tous deux présents sur la liste Pasqua en 1999, respectivement en 25^e et 55^e positions. Finalement, les fonds avaient été avancés par M. Pasqua lui-même. L'em-

prunt avait été adossé à un prêt du Crédit du Nord, M^{me} Mondolini et M. Assadourian se portant garant. Ce prêt avait provoqué les interrogations de M. de Villiers, qui était alors vice-président du RPF. Le député vendéen a expliqué aux juges avoir appris l'existence d'un trou financier par les commissaires aux comptes du RPF, qui l'auraient alerté au printemps 2000.

COMPTES SOUS SÉQUESTRE

M. de Villiers a également été questionné sur un autre prêt, consenti par M^{me} Mondolini, portant cette fois sur la somme de 7,5 millions de francs, dans le cadre du financement de la campagne euro-

La « conscience tranquille » de Marthe Mondolini

Domiciliée à Libreville où elle préside le conseil d'administration du Pari mutuel urbain gabonais (PMUG), Marthe Mondolini est au cœur des interrogations relatives au financement du RPF. Interrogée par téléphone mercredi 10 janvier, M^{me} Mondolini a déclaré au Monde « ne pas comprendre » que l'on s'intéresse à elle. « Le fait d'avoir versé de l'argent au RPF ne regarde personne, c'est mon problème », affirme-t-elle. M^{me} Mondolini assure que les 7,5 millions de francs, « versés en deux temps » à la liste Pasqua, provenaient de sa « fortune personnelle » et n'avaient « rien à voir avec le Pari mutuel ni aucune société gabonaise ». « Cette somme correspond à la vente de sicav de trésorerie m'appartenant, elle m'a été remboursée après les élections », ajoute-t-elle, assurant avoir « la conscience tranquille ». Pourtant, questionnée sur le prêt de 4 millions de francs consenti par M. Pasqua à son propre mouvement, un prêt qu'elle aurait garanti, M^{me} Mondolini, invoquant « une urgence », a préféré raccrocher.

F. Lh.

Jean-Christophe Mitterrand a payé sa caution pour sortir de prison

JEAN-CHRISTOPHE MITTERRAND devait quitter la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, où il était incarcéré depuis le 21 décembre, quelques heures après que sa mère, Danielle Mitterrand, eut versé la caution de 5 millions de francs, jeudi 11 janvier, en milieu de matinée. La somme a été réunie grâce à la contribution de proches et d'amis de la famille. M^{me} Mitterrand avait réuni 6,8 millions de francs en une dizaine de chèques. « Il y a eu plus de propositions que la somme demandée », a confirmé Gilbert Mitterrand, le frère cadet de Jean-Christophe. La famille n'a toutefois pas souhaité faire connaître l'identité des donateurs. Mis en examen pour « complicité de commerce d'armes illicite, trafic d'influence par une personne investie d'une mission de service public, recel d'abus de biens sociaux et trafic d'influence aggravé » dans l'enquête sur une vente d'armes à destination de l'Angola, Jean-Christophe Mitterrand sera désormais placé sous contrôle judiciaire.

Dans un entretien au *Nouvel Observateur* du 11 janvier, le fils aîné de l'ancien président de la République, qui a répondu de sa cellule à des questions écrites que lui avaient transmises son frère Gilbert, s'en prend vivement au juge d'ins-

truction Philippe Courroye. « Le juge a fait preuve d'une hostilité poisseuse, avec une véritable expression de haine, affirme-t-il. Il a tout de suite commencé à lire sur son écran d'ordinateur mon nom, mes date et lieu de naissance, puis il s'est arrêté, poursuit M. Mitterrand. Il s'est lentement tourné vers moi et m'a demandé : "Prénom de votre père ?" »

Contacté par *Le Monde*, Gilbert Mitterrand a affirmé que le juge Courroye s'était investi d'« une mission rédemptrice autoproclamée ». Revenant sur les tracas et humiliations dont son frère aurait été victime, il raconte que l'ancien président du conseil constitutionnel Robert Badinter avait écrit à son frère dès le 22 décembre, soit le lendemain de son incarcération. « La lettre n'est toujours pas parvenue à Jean-Christophe », indique Gilbert Mitterrand, qui rappelle également le délai de cinq jours qu'il lui a fallu pour obtenir un permis de visite. Le procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, s'était auparavant déclaré « indigné » : « Je trouve ces attaques personnelles injustifiées et insupportables », a indiqué le procureur, mercredi 10 janvier, en assurant Philippe Courroye de sa « solidarité ».

Sur le fond du dossier, Jean-Christophe Mitterrand a déclaré au *Nouvel Observateur* qu'il n'avait « jamais su que Pierre Falcone intervenait dans les ventes d'armes avant de le lire dans les journaux ». M. Mitterrand reconnaît cependant « une erreur » : ne pas avoir déclaré au fisc les 1,8 million de dollars (environ 13 millions de francs) déposés sur un compte suisse, pour ajouter aussitôt : cela « n'a rien à voir avec ma mise en examen et encore moins avec ma mise en détention ». *Paris-Match* du 11 janvier rappelle que M. Mitterrand a perçu, entre 1992 et 1994, 30 000 francs par mois sur son compte suisse, versés par un organisme helvète, le Centre de recherche entreprises-sociétés (CRES). Selon Patrick Gantès, secrétaire général du CRES, « Elf, jusqu'en 1995, a pris en charge la totalité du budget du CRES, soit environ 4 millions de francs par an ». « L'embauche de Jean-Christophe, indique-t-il, a été ouvertement évoquée lors d'une séance du comité directeur d'Elf, où siégeaient Loïc Le Floch-Prigent et tous les principaux dirigeants du groupe ». « Ce contrat n'avait rien d'occulte ni de fictif, a précisé M. Gantès.

Pascal Ceaux et Fabrice Lhomme

Le délit de manipulation mentale disparaît de la loi anti-sectes

Le texte, qui sera présenté au Sénat le 25 janvier, lui substitue l'abus d'« état de sujétion »

LA PROPOSITION de loi About-Picard « tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire » mérite plus que jamais son nom : le sénateur centriste (apparenté Républicains et Indépendants) des Yvelines Nicolas About, et la députée socialiste de l'Eure Catherine Picard, devraient parvenir à un accord, au cours des prochains jours, sur un texte de compromis qui sera présenté au Sénat le 25 janvier. Les deux parlementaires espèrent obtenir, dès le mois de juin, l'adoption définitive de leur proposition de loi par un vote conforme de l'Assemblée nationale en deuxième lecture. Le texte, qui va être présenté devant la commission des lois du Sénat le 17 janvier, est le résultat de longues négociations entre les parlementaires des deux Assemblées, le gouvernement et la Mission interministérielle de lutte contre les sectes (MILS).

Au cours d'un colloque sur les sectes, organisé à l'Assemblée nationale mercredi 10 janvier, M. About a annoncé aux participants qu'il était « sur le point de parvenir à un accord avec M^{me} Picard sur une rédaction du texte qui permette à la fois de sauver l'esprit du travail de l'Assemblée nationale et de rassurer ceux qui sont inquiets de la création d'un délit de manipulation mentale ». Interrogé par *Le Monde*, M^{me} Picard estime que le texte en cours de négociation « respecte les principes » de la proposition

de loi adoptée par l'Assemblée nationale, en première lecture, le 22 juin 2000 et que les modifications apportées « ne [la] dérangent pas ».

La proposition de loi qui sera présentée devant les sénateurs le 25 janvier diffère profondément de sa première mouture. Le texte, présenté initialement par Nicolas About le 16 décembre 1999 et adopté à l'unanimité par le Sénat, visait à modifier la loi du 10 janvier 1936 permettant de dissoudre les « groupes de combats et milices privées », par décret du président de la République en conseil des ministres. La proposition About consistait à inclure dans les groupes concernés par cette loi ceux ayant fait l'objet de plusieurs condamnations pénales et constituant « un trouble à l'ordre public ou un péril majeur pour la personne humaine » (*Le Monde* du 22 janvier). Très vite, le gouvernement a fait connaître son hostilité à l'utilisation contre les sectes de la « loi anti-ligues », considérée par la gauche comme « liberticide ». La députée Catherine Picard, présidente du groupe parlementaire sur les sectes, expliquait que la notion de « trouble à l'ordre public » était trop vague, et que la loi de 1936 n'avait été que très rarement appliquée par l'exécutif.

La proposition About, présentée devant l'Assemblée nationale le 22 juin par M^{me} Picard, a donc été profondément modifiée (*Le Monde* du 23 juin). Une procédure de disso-

lution judiciaire a remplacé la dissolution administrative voulue par le sénateur About, et le texte prévoit d'étendre la responsabilité pénale des personnes morales, introduite dans le code pénal en 1994, à des infractions telles qu'homicides volontaires, tortures et actes de barbarie, agressions sexuelles et viols, privations de soins et d'aliments ou exercice illégal de la médecine.

UNE DISPOSITION CONTROVERSÉE

Mais la disposition la plus controversée a été l'introduction dans le code pénal d'un délit de manipulation mentale. Les représentants des grandes religions ont fait connaître leur crainte que la création d'un tel délit n'entraîne « des débordements incontrôlés ». Le président de la Fédération protestante, Jean-Arnold de Clermont, a répété à plusieurs reprises que cette loi était « dangereuse ». Dès le 22 juin, la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, avait annoncé son intention de consulter sur ce point la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) et la Ligue des droits de l'homme. La CNCDH a rendu son avis le 21 septembre : jugeant que la création d'un délit de manipulation mentale n'était « pas opportune », elle se prononçait pour un élargissement de l'article 313-4 du code pénal réprimant « l'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de la situation de faiblesse » (*Le Monde* du 23 septembre).

C'est cette voie qu'a finalement choisie la proposition de loi About-Picard dans sa nouvelle mouture. Les dispositions concernant la dissolution judiciaire et la responsabilité pénale des personnes morales ne devraient pas être modifiées. Mais les termes de « manipulation mentale » disparaissent, et le texte prévoit l'aménagement de l'article 313-4. Celui-ci serait déplacé pour être inséré dans la partie du code pénal concernant les crimes et délits contre les personnes. L'article prendrait désormais en compte la notion d'« état de sujétion », psychologique ou physique, causé par « l'exercice de pressions graves et répétées ou de techniques propres à altérer le jugement » : une formulation qui reprend mot pour mot les termes utilisés dans la mouture précédente pour définir le délit de manipulation mentale. Un second paragraphe ajouté à l'article alourdirait les peines (cinq ans d'emprisonnement et 5 millions de francs d'amende) quand les infractions sont commises « par un dirigeant de fait ou de droit » d'un groupement sectaire. Nicolas About et Catherine Picard souhaitent que, « sur un texte aussi important », les deux Assemblées soient unanimes, et que le vote dépasse les clivages politiques, comme cela avait été le cas lors des deux premières lectures.

Xavier Ternisien

Cavale d'Albert Foulcher : les gendarmes ne confirment pas l'aide d'un complice

LE GROUPEMENT de gendarmerie de l'Aude, chargé de retrouver Albert Foulcher après le meurtre de quatre personnes, dont deux policiers, a indiqué, jeudi 11 janvier, qu'il ne disposait « d'aucun élément confirmant ou infirmant » l'existence d'un complice. Dans son édition de jeudi, le quotidien *La Dépêche du Midi* assurait que l'ancien assureur s'était rendu en France à partir de l'Espagne et à bord d'une Mercedes immatriculée dans la péninsule ibérique, en compagnie d'un jeune homme qui pourrait être un membre de sa famille. Les gendarmes de l'Hérault, département où résidait M. Foulcher, ont déclaré qu'ils considéraient que la piste du complice restait une simple hypothèse. Selon eux, aucune information ne permet d'affirmer, à ce jour, que le fugitif soit effectivement venu d'Espagne sur le territoire français à bord d'une Mercedes ni de confirmer la présence à ses côtés d'un éventuel complice.

Un prêtre de l'Aude mis en examen pour viols sur mineurs

L'ABBÉ ROBERT BERLAN, soixante-six ans, curé de Quillan (Aude), a été mis en examen et écroué, mercredi 10 janvier, à la maison d'arrêt de Carcassonne (Aude), pour viols sur mineurs de moins de quinze ans et agression sexuelle sur un handicapé mental. Présenté au juge d'instruction Roland Schmitt, il a été mis en examen pour « viols sur mineurs de quinze ans par personne ayant autorité et en réunion, agression sexuelle sur personne particulièrement vulnérable et en réunion, corruption de mineurs » et « provocation de mineurs de quinze ans à l'usage de stupéfiants et à la consommation de boissons alcoolisées ». L'enquête avait été ouverte, en juillet 2000, à la suite d'une agression sexuelle dont avait été victime un handicapé mental. Nommé à Quillan, en 1973, l'abbé Berlan s'y était forgé une réputation de curé « hors normes », revendiquant haut et fort son appartenance à la CGT et accueillant dans son presbytère marginaux, SDF et toxicomanes. – (Corresp.)

La trace d'une femme signalée disparue dans l'Yonne a été retrouvée

LA TRACE de l'une des trois nouvelles jeunes femmes signalées disparues, sur laquelle la justice a ouvert une enquête dans l'Yonne, lundi 8 janvier, (*Le Monde* du 10 janvier) a été retrouvée. Marinette Chauffourmier est morte en couches, le 7 mars 1982, avec le bébé qu'elle venait de mettre au monde. Elle repose au cimetière de Metz-Chambières, à Auxerre, le 10 janvier, le quotidien *Le Républicain lorrain* qui a été alerté par l'une de ses amies d'enfance. Par ailleurs, le préfet de l'Yonne, Bernard Moisselin, a annoncé, mercredi, qu'il avait transmis au président de l'APAJH (Association pour l'aide aux adultes et jeunes handicapés) de l'Yonne « une injonction de suspension de fonction » de Nicole Charrier, la directrice du foyer Guette-Soleil, à Auxerre. Son époux avait été condamné, le 18 mai 1992, à six ans de prison pour attouchements sur une handicapée du foyer géré par sa femme. La fédération des APAJH a convoqué, vendredi 12 janvier, le président de l'Yonne pour l'entendre sur l'affaire.

Maurice Papon saisit la Cour européenne des droits de l'homme

L'AVOCAT de Maurice Papon, l'ancien fonctionnaire de Vichy condamné, en 1998, à dix ans de réclusion criminelle pour « complicité de crimes contre l'humanité », a saisi la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg (Bas-Rhin) pour protester contre une incarcération qu'il juge contraire au droit européen. M^e Francis Vuillemin considère que l'emprisonnement d'un homme de quatre-vingt-dix ans est contraire à la Convention européenne des droits de l'homme, qui proscribit les « traitements inhumains et dégradants ».

En cas de recevabilité, l'examen de la plainte prendra plusieurs années et ne peut donner lieu, si la cour reconnaît l'existence d'un dommage, qu'à une condamnation de l'Etat. Il s'agit de la seconde plainte déposée à Strasbourg par l'ancien ministre de Valéry Giscard d'Estaing. La première mettait en cause le caractère équitable de son procès. Le président de la République a déjà refusé deux demandes de grâce à Maurice Papon.

DÉPÊCHES

■ **AMIANTE** : la commission des requêtes de la Cour de justice de la République a classé sans suite la plainte de quatre familles de victimes de l'amiante déposée à l'encontre d'une douzaine d'anciens ministres de l'industrie, de l'urbanisme ou du logement depuis 1975, a annoncé, mercredi 10 janvier, leur avocate M^e Maryse Joissains-Masini (*Le Monde* du 5 juin 2000). « La plainte ne comporte pas d'éléments de nature à caractériser un crime ou un délit commis, au titre de l'exposition à l'amiante, par les ministres qu'elle vise », a décidé, le 7 décembre, la commission des requêtes.

■ **CONVOYEURS** : les convoyeurs de fonds devaient cesser le travail, jeudi 11 janvier, jour des funérailles du convoyeur de la Brink's tué le 3 janvier à Villejuif (Val-de-Marne). Jean-Luc Hulot devait être incinéré, dans la matinée, au crématorium de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), en présence de plusieurs centaines de ses collègues. Des rassemblements devaient être organisés, le même jour, dans les principales villes de France.

■ **INONDATIONS** : près de quatre-vingts maisons du bourg côtier de Gâvres, près de Lorient (Morbihan), ont été inondées, dans la nuit du mardi 9 au jeudi 10 janvier, après la rupture d'une digue en réfection. Un fort coefficient de marée et des vents ont eu raison de la digue qui s'est affaïssée.

Les associations de malades haussent le ton vis-à-vis du gouvernement

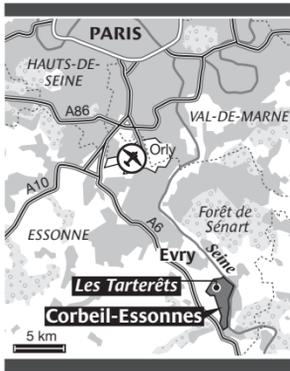
DIX-NEUF associations, membres du CISS (Collectif interassociatif sur la santé) ont dénoncé, mardi 9 janvier, dans un communiqué, l'enlèvement du projet de loi de modernisation du système de santé et l'absence de réponse à leur lettre, adressée à Lionel Jospin le 24 octobre. Le collectif a décidé « de suspendre toute participation sur le plan national » à toutes les institutions, groupes de travail et colloques officiels où les associations représentent les usagers. Chaque association appréciera, au niveau local, les moyens de relayer l'action nationale. A partir du 1^{er} février, les associations lanceront « une campagne nationale de demande d'accès au dossier médical hospitalier auprès de leurs adhérents et du grand public ». Le collectif s'engage « à soutenir des dossiers exemplaires susceptibles de faire progresser le droit par la voie contentieuse ». Il entend, enfin, interpeller les élus nationaux et les responsables des groupes politiques.

Inquiétudes à propos d'un magasin d'armes près des Tarterêts

L'ouverture, vendredi 12 janvier, d'une grande surface de l'enseigne Kettner à Corbeil-Essonnes, une cité au sud de Paris, suscite des polémiques entre Serge Dassault, le maire RPR, et son opposition. Les habitants, marqués par la mort violente, en novembre 2000, du jeune Romuald, s'interrogent

« **EDUARD KETTNER**, chasse, tir, randonnée, mode loisirs. » Coïncée entre un magasin de pêche et une boutique de chaussures en gros, tout près du McDonald's, l'enseigne en lettres gothiques sur fond vert ne paie pas de mine. A première vue, c'est un commerce comme les autres : 1 200 mètres carrés de surface au beau milieu de la zone commerciale des Coquibus, à Corbeil-Essonnes (Essonne). A l'intérieur, à peine débarrassés des cartons, des vêtements « outdoor » de marque, des chaussures de randonnée et toute une gamme de fusils destinés à une clientèle de chasseurs plutôt haut de gamme. C'est le plus grand magasin de chasse en France. Seulement voilà, à quelques centaines de mètres, de l'autre côté de la nationale 7 se dressent les tours HLM de la cité des Tarterêts, considérée comme l'une des plus difficiles, dans une banlieue marquée par

les affrontements entre quartiers et les assassinats de jeunes à coups de fusil. Pour les opposants au « *drugstore de la mort* », cette proximité relève de l'inconscience, voire de la provocation. A l'approche des élections municipales, la polémique fait rage entre la mairie dirigée par Serge Dassault (RPR) et son opposition : « *Je sais que la ville s'est battue pour ce magasin et c'est irresponsable*, estime Bruno Pirou, conseiller général PCF des Tarterêts et tête de liste de la gauche aux municipales. *Entre tenter le diable et la sécurité des habitants, j'ai choisi, je ne prendrai pas ce risque.* » A l'appel des Verts, une manifestation devrait se tenir devant le magasin le jour de l'ouverture, vendredi 12 janvier. Au milieu des ouvriers qui fignolent les derniers travaux, Jean-Richard Servary, le directeur de la boutique, dénonce une opération de désinformation et de manipula-



tion : « *C'est une polémique à caractère politique et rien d'autre. Kettner a déjà ouvert huit boutiques en France, dont certaines à côté de cités dites sensibles, et on n'a jamais eu le moindre problème* », plaide-t-il. Kettner a choisi de s'installer dans la

zone commerciale des Coquibus, à proximité de plusieurs autoroutes, pour pouvoir toucher les chasseurs de tout le sud de l'Île-de-France, jusqu'à la Sologne. « *Nos armes n'intéressent pas les délinquants. Elles sont trop lourdes et trop encombrantes, contraignantes à acheter et compliquées à voler* », assure le directeur du magasin.

De fait, comme le montrent les prises de la police, les armes qui circulent dans les banlieues proviennent rarement d'armureries. Elles transitent par des filières organisées à partir de pays étrangers ou font partie du butin de cambriolages opérés chez des particuliers. La boutique des Coquibus ne propose que des armes destinées à la chasse ou au tir, de la 5^e à la 8^e catégorie. Ces armes ne peuvent être vendues qu'à des personnes majeures, munies d'un permis de chasse ou d'une licence de tir ainsi que d'une

pièce d'identité. L'achat est répertorié dans un registre, avec les références de l'arme et les coordonnées de l'acquéreur. L'armurerie, une petite partie de la surface du magasin, est dotée d'un système de sécurité et de vidéo-surveillance renforcé. « *Avant de signer le bail, j'ai vu les autorités : la préfecture, la municipalité, la police. Personne n'a rien trouvé à redire à notre projet d'implantation* », souligne Bruno Miele, le PDG de Kettner France. Aujourd'hui, face à la polémique, la mairie dénonce une opération électorale et se retranche derrière la liberté du commerce. « *C'est strictement politique* », vitupère Katia Martin, directrice du cabinet de M. Dassault, premier magistrat de Corbeil-Essonnes mais aussi marchand d'armes et chasseur invétéré. De plus, souligne la mairie, le magasin Kettner prenant la place d'un commerce existant, il n'était soumis à aucune autorisation municipale. La préfecture, elle aussi, rejette toute responsabilité. « *Le commerce des armes de chasse est soumis à une simple déclaration. Le commerçant remplit un formulaire qui donne lieu à un récépissé, assure Denis Prieur, le préfet de l'Essonne. Il n'y a aucune réglementation qui établit une relation entre une activité et son lieu d'exercice.* »

« *Au mieux, c'est inopportun. Au pire, c'est de l'inconscience* », martèle néanmoins Jacques Picard, conseiller municipal Vert et candidat aux municipales. Il ne croit pas à l'efficacité des mesures de sécurité face à une poignée de délinquants décidés et affirme se faire l'écho de la réelle inquiétude des habitants face aux violences meurtrières entre jeunes dans les cités de l'Essonne, comme celle dont a été victime le jeune Romuald, début novembre (Le Monde du 14 novembre 2000). « *Les gens sont traumatisés, il y a un niveau d'angoisse très fort par rapport aux armes* », souligne M. Picard.

Se disant le témoin régulier de batailles rangées à coups de battes de base-ball ou de couteaux dans son quartier d'Evry, Ariel est opposé à l'ouverture du magasin Kettner. « *En tant que père de famille je n'ai pas envie que mes gamins se fassent tirer dessus comme des lapins dans la rue.* » Aux Tarterêts, certains habitants partagent ces craintes. Une pétition contre l'ouverture de la boutique de chasse circule dans le quartier, dénonçant « *une logique marchande politiquement inconsciente* » et la « *banalisation de la violence urbaine* ».

« **Je n'ai pas envie que mes gamins se fassent tirer dessus comme des lapins dans la rue** »

Un père de famille

D'autres s'inquiètent de certains amalgames et des conséquences sur l'image du quartier. « *Il y a de la délinquance, c'est sûr et j'en ai été plusieurs fois victime mais je n'ai pas signé la pétition parce que c'est trop caricatural. Comme si les jeunes d'ici étaient des sauvages qui n'attendaient que l'ouverture du magasin pour se jeter sur les armes* », explique un commerçant du quartier. Et le directeur du magasin se frotte les mains : « *Tout ça, c'est une publicité extraordinaire !* »

Fr. Ch.

L'enseigne Kettner vise comme clientèle les chasseurs de Sologne

FONDÉ EN 1884, le groupe allemand Eduard Kettner revendique la place de premier armurier d'Europe, avec un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs environ, un millier de salariés et une cinquantaine de magasins dans neuf pays. Installé en France depuis 1976, diffusant un catalogue à 250 000 exemplaires, le groupe ouvre à Corbeil-Essonnes son neuvième magasin. La filiale française emploie 120 personnes et réalise environ 200 millions de francs de chiffre d'affaires, dont 20 % dans les armes, pour l'essentiel des fusils de chasse. Vendant surtout des vêtements et accessoires pour les sports de plein air, la chasse, la pêche, les magasins Kettner en France sont tous interdits aux mineurs non accompagnés. « *Même pour acheter une simple paire de bottes* », précise Bruno Miele, le PDG de Kettner France.

Le magasin de Corbeil, qui sera, avec ses 1 200 m² (la taille d'un supermarché), l'un des

plus grands de l'enseigne en France, a été ouvert en moins de quatre mois. Kettner France a repris le bail commercial d'une ancienne grande surface de meubles. Cela a permis à l'armurier d'éviter la procédure imposée à toute création de surface commerciale de plus de 300 m² depuis la loi Raffarin (1996), notamment le passage en commission départementale d'équipement commercial (CDEC).

1,5 MILLION DE PERMIS DE CHASSE

« *Ce magasin est essentiellement un magasin de sport et de vêtements outdoor*, justifie M. Miele. *Sur 1 200 m², 51 seulement sont consacrés aux armes, de chasse et de sport à air comprimé uniquement, à l'exclusion des armes de poing. Il y a dans cette zone commerciale d'autres enseignes de sport et de plein air. En bordure de la Francilienne, elle est idéalement située pour rayonner sur une distance de 100 à 150 km autour du*

magasin, sur la route des chasseurs qui se rendent en Sologne, dans l'Yonne ou dans le Loiret. »

L'ensemble des amateurs d'armes français (environ 1,5 million de détenteurs du permis de chasse et 140 000 tireurs sportifs licenciés) génère un marché annuel de quelque 80 000 fusils de chasse classiques (à deux canons lisses superposés ou juxtaposés, tirant des cartouches) pour le petit gibier, 15 000 carabines à canon rayé (tir à balles) pour le gros gibier et « *de 5 000 à 10 000 armes sportives* », selon M. Miele. L'acquisition de ces dernières fait l'objet d'une procédure extrêmement stricte. L'un des plus gros marchands d'armes de chasse est la chaîne de grands magasins d'articles de sport Décathlon (120 magasins). Kettner estime détenir « *environ 15 % du marché français des armes* ».

Pascal Galinier

TROIS QUESTIONS À...

LAURENT DAVENAS

1 En tant que procureur de la République de l'Essonne, que vous inspire l'implantation d'un magasin d'armes de chasse à proximité d'une cité réputée parmi les plus sensibles du département ?

C'est l'affichage et la symbolique qui me dérangent dans cette affaire. Je ne pense pas que l'ouverture d'un tel magasin soit vraiment un facteur de convivialité et de sécurité dans un quartier déjà en difficulté comme celui des Tarterêts. Ce quartier a besoin d'autres formes de commerce et je ne suis pas sûr que beaucoup de ses habitants possèdent des parts de chasse en Sologne. L'autorité judiciaire n'a pas son mot à dire mais l'implantation d'un magasin d'armes de chasse est malvenue et

préoccupante dans un département qui doit faire face à un contexte de violences urbaines et d'affrontements entre bandes.

2 Ce contexte explique-t-il la polémique déclenchée par l'ouverture prochaine du magasin ?

Il y a peut-être une polémique à caractère politique mais il n'en reste pas moins que l'ouverture du magasin survient alors que l'Essonne enregistre une recrudescence catastrophique des vols à main armée. Sur la zone de compétence de la police, ils ont augmenté de 30 % en 2000. Aujourd'hui, on va braquer une épicière pour 200 francs en lui mettant un gros calibre sous le nez et vous pouvez vous faire arrêter à un feu rouge par quelqu'un qui va pointer une arme à feu sur vous, vous demander de descendre et partir avec votre véhicule. Dans les cités,

l'arme n'est plus un butin collectif comme avant. De plus en plus les jeunes sont armés individuellement. Il y a quelques semaines, un jeune était tué à Courcouronnes et, peu après, un autre gosse a été grièvement blessé dans la même zone. La plupart des armes utilisées sont des armes de chasse à canon scié.

3 Mais les armes qui circulent ne proviennent pas forcément des magasins d'armes.

On dit qu'on peut acheter une arme automatique en provenance des Balkans dans certains quartiers de Paris. Mais la présence d'un magasin d'armes dans une zone sensible ajoute quand même un risque potentiel supplémentaire. C'est un souci policier de plus en termes de surveillance et de contrôle.

Propos recueillis par Frédéric Chambon

Rouen : désignation d'un médiateur dans le conflit des transports en commun

ROUEN

de notre correspondant

Le juge des référés de Rouen a désigné, mercredi 10 janvier, Jean-Marie Fédou, directeur régional des transports, comme médiateur dans le conflit social qui touche, depuis plus de trois semaines, les Transports en commun de l'agglomération rouennaise (TCAR), une filiale de Vivendi Environnement. M. Fédou avait déjà été nommé comme conciliateur dans la journée par le préfet de Haute-Normandie. Le tribunal siégeait à la demande des tramways de Rouen, qui souhaitaient que cette mission de conciliation soit placée dans le cadre réglementaire d'une mission judiciaire. M. Fédou a entendu, dès mercredi après-midi, le directeur général adjoint de la TCAR et les représentants des salariés.

La grève avait été déclenchée par la CGT et FO le 19 décembre pour un différend d'ordre salarial, réglé le 29 décembre à l'issue d'une négociation. Au moment de la signature du protocole de fin de conflit, sept salariés ont été convoqués devant un conseil de discipline qui a conclu, pour cinq d'entre eux, à des licenciements sans

indemnités pour entrave à la liberté du travail. Depuis, six autres salariés ont entrepris une grève de la faim de solidarité dans le hall de l'hôtel de ville de Rouen (Le Monde daté 7-8 janvier). La direction de la TCAR est cependant restée inflexible, conseillant aux salariés licenciés de saisir le tribunal des prud'hommes.

La grève, qui est suivie par un tiers du personnel (900 salariés à la TCAR) et les deux tiers des conducteurs, affecte peu le trafic des tramways mais perturbe fortement celui des bus. Mardi soir, une manifestation a réuni mille personnes dans les rues de Rouen. Des délégations d'employés d'autres filiales du groupe Vivendi s'étaient déplacées.

Les tramways bordelais, salariés de la société des transports en commun bordelais (la CGFTE), qui appartient aussi à Vivendi, ont annoncé une grève pour le jeudi 11 janvier. La CGT, FO et la CFDT ont déposé un préavis de onze jours. Les syndicats protestent contre les modalités d'application de la réduction du temps de travail.

Etienne Banzet

DÉPÊCHES

■ **CHASSE** : la ministre de l'environnement devait publier, vendredi 12 janvier, au JO, un arrêté prolongeant jusqu'au 20 février la période de chasse pour huit espèces d'oiseaux. Selon le ministère, ce dispositif « *expérimental* » est mis en place conformément aux engagements pris par M^{me} Voynet lors du débat parlementaire sur la loi de chasse, en juin 2000. Pour être en conformité avec la directive européenne sur les oiseaux, l'arrêté stipule que seules de « *petites quantités* » pourront être chassées.

■ **TRANSPORTS MARITIMES** : la compagnie Corsica Ferries a été retenue par le conseil général de Seine-Maritime pour relancer l'exploitation de la ligne transmanche Dieppe-Newhaven, qui fonctionne au ralenti depuis le retrait du britannique P & O en 1999. Corsica Ferries arme déjà onze navires, notamment entre la Corse et le continent. Le port de Newhaven a été racheté par le conseil général de Seine-Maritime en décembre 2000.

■ **TEMPÊTE** : un groupement de 200 communes forestières sinistrées par la tempête du 26 décembre 1999 a été créé, mercredi 10 janvier. Cette association, à l'initiative de Michel Dinet, président (PS) du conseil général de Meurthe-et-Moselle, a pour objectif de « *mettre une démarche collective vis-à-vis de l'Etat* ».

swissair

AIR LIBERTE

AFM

AIR LITTORAL

sabena

Il n'y a pas que les sports d'hiver en hiver.

Tarifs promotionnels au départ de Paris Orly :

Los Angeles : 2050 F HT A/R

Rome : 1350 F HT A/R *

Nice : 510 F HT A/R

Prague : 1435 F HT A/R *

Toulouse : 495 F HT A/R

New York : 1690 F HT A/R *

Fort de France : 2350 F HT A/R

Montpellier : 490 F HT A/R

Douala : 3825 F HT A/R *

Ainsi que d'autres destinations...

Les périodes de ventes, de voyages et les tarifs sont soumis à des conditions particulières. Renseignez vous auprès de votre agence de voyages ou contactez le

0820 340 350 (0,78 F TTC/mn)

* taxes d'aéroport comprises entre 69 F et 560 F. Ces taxes sont soumises à des modifications sans préavis. * Via Zurich ou Bruxelles.

The Qualiflyer Group

DISPARITION

■ **HAROLD BURROUGHS RHODES**, inventeur d'un système de piano électrique devenu fameux dans le jazz et le rock à partir des années 60, est mort, le 17 décembre 2000, des suites d'une pneumonie dans une résidence hospitalière de Canoga Park (Californie), vient-on d'apprendre. Né le 28 décembre 1910, professeur de piano, Harold Rhodes avait d'abord inventé un clavier portatif durant son service militaire au sein de l'aviation américaine lors de la seconde guerre mondiale. Partenaire du constructeur d'instruments Leo Fender (célèbre pour les guitares et amplificateurs du même nom), Harold Rhodes avait développé, en 1959, un système de piano qui permettait aux musiciens d'intégrer un ensemble d'instruments amplifiés tout en gardant le toucher dynamique des claviers acoustiques. La plupart des grands groupes de rock ou de jazz l'ont utilisé, certains y trouvant la spécificité de leur son comme Sun Ra, Ray Charles, les Doors, Miles Davis, Steely Dan, Weather Report... La firme Fender Rhodes avait été soumise à divers rachats et la construction des modèles les plus réputés à soixante-treize et quatre-vingt-huit touches avait été arrêtée en 1984.

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Jean-François Tallec a été nommé préfet de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon lors du conseil des ministres de mercredi 10 janvier. Il succède à ce poste à Francis Spitzer, nommé préfet hors cadre.

[Né le 25 décembre 1946 à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), Jean-François Tallec est titulaire d'une maîtrise de sciences économiques et ancien élève de l'École d'administration des affaires maritimes. Administrateur des affaires maritimes, il a été notamment directeur départemental des affaires maritimes de Guadeloupe (1981-1984), avant d'être détaché comme sous-préfet, directeur du cabinet du préfet de la Corrèze (1984-1985). Nommé sous-préfet en novembre 1985, il a été ensuite directeur du cabinet du préfet de la région Centre (1985-1987), sous-préfet de Toul (1987-1989), secrétaire général de la préfecture de la Guadeloupe (1991-1994), secrétaire général pour les affaires régionales de la région Midi-Pyrénées (1994-1997). Depuis novembre 1997, Jean-François Tallec était sous-préfet de Dunkerque.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 11 janvier sont publiés :

● **Santé** : un décret modifiant le décret fixant le statut des internes et des résidents en médecine, des internes en pharmacie et des internes en odontologie ; un décret relatif à la détermination du plafond des ressources prises en compte pour l'attribution de la protection complémentaire en matière de santé et modifiant le code de la Sécurité sociale.

● **Aviation civile** : un décret modifiant le code de l'aviation civile et relatif aux normes techniques applicables au service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs sur les aérodromes.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Le capitaine **Etienne RÉNOUARD** et **M^{me}, née Guigonne WATREMEZ**, partagent avec **Adrien, France, Marie, Bathilde, Alban et Inès** la joie d'annoncer la naissance de

Paul,

le 9 janvier 2001, à Draguignan.

Marine, Maximin, Baptiste ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre,

chez

Pierre-Dominique et Marie MONBEIG.

32, rue Paul-Belmondo, 75012 Paris.

Adoptions

Anne et François RIEGERT, en union avec Isabelle, partagent avec Thomas le bonheur de faire part de l'arrivée de

Amélie,

née le 13 mai 2000, à Antananarivo (Madagascar).

Avenue du Val-au-Bois, 13, 1950 Kraainem (Belgique), 6, rue des Haudriettes, 75003 Paris.

Mariages

Vanessa RAGOT

et

Bruno ROUSSET

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré à Annecy le 22 décembre 2000.

Décès

– Famille et amis ont la tristesse de faire part du décès de

Jacqueline ALEXANDRE,

veuve de **René ALEXANDRE,**

survenu à Paris, à son domicile, le 8 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La bénédiction religieuse aura lieu le 12 janvier, à 9 h 15, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, Paris-9^e.

– Jacqueline Brandeis, Ses enfants et petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Yves BRANDEIS,

survenu soudainement à Paris, le 8 janvier 2001, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 12 janvier, à 14 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

4, rue Fernand-Pelloutier, 92310 Sèvres.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 5 janvier 2001, à Paris, de

Jean JOCHEM,

officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 13 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, à Paris-7^e.

– M^{me} Françoise Camar-Mercier, M. Antoine Mercier, Camille et Clément, ses enfants et petits-enfants, M^{me} Françoise Nielsen, ont la tristesse de faire part du décès de

Roger CAMAR,

survenu le 7 janvier 2001.

Les obsèques ont eu lieu à Toulouse, dans l'intimité.

79, rue de Javel, 75015 Paris.

70, quai de Jemmapes, 75010 Paris.

– Le ministère de la culture et de la communication, L'École nationale des beaux-arts de Bourges,

L'Association Art-Thérapie, ont la tristesse de faire part du décès, le 26 décembre 2000, de

Jean CASTEL,

enseignant à l'École nationale des beaux-arts de Bourges.

Ses amis, Ses collègues, Et ses étudiants, auront toujours présents à l'esprit son investissement dans la vie de l'école, sa continuelle disponibilité et sa bienveillance à l'égard de tous.

– Yvonne Fougerat, Ses enfants Et petits-enfants, font part du rappel à Dieu de

Michel FOUGERAT,

le 7 janvier 2001, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse s'est tenue le 10 janvier, à Landorthe.

Le Château, 31800 Landorthe.

– M^{me} Michel Lacour-Gayet, son épouse, M. et M^{me} Philippe Lacour-Gayet, Julien et Marie, M. et M^{me} François Lacour-Gayet, Thibault, M^{me} Catherine Martinez, Emmanuelle et Nicolas, ses enfants et petits-enfants,

M. et M^{me} Jean de Castilla, son beau-frère et sa sœur, M. Bernard Hervé, son beau-père, M^{me} Jacques Hervé, sa belle-sœur, ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel LACOUR-GAYET,

officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite, ancien déporté à Buchenwald,

survenu le 7 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité, le vendredi 12 janvier, à 14 h 30, en l'église de Forges-les-Bains (Essonne).

94, avenue Kléber, 75116 Paris.

– Jacqueline Ferradou, Nicole et Marcio Tomassini de Oliveira, Bernadette Lacroix et Donald Moerdijk, ses enfants, Ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Jeannine-Andrée LACROIX,

née TERSEN,

survenu le 9 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 15 janvier, à 9 h 15, en l'église Saint-Stanislas des Blagis, 104, avenue Gabriel-Péri, à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), et sera suivie de l'inhumation à Rosny-sur-Seine (Yvelines), à 11 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2 bis, avenue Lombart, 92260 Fontenay-aux-Roses.

– Le président, Le bureau, Le conseil d'administration et les organisations membres du Comité de coordination des œuvres mutualistes et coopératives (associations) de l'éducation nationale, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Charles MARTIAL,

dont les obsèques ont été célébrées le 8 janvier 2001 en Dordogne.

Charles Martial participa à la fondation du CCOMCEN, il fut un militant, un acteur et un témoin de l'économie sociale, un syndicaliste et un mutualiste exemplaires.

Le CCOMCEN exprime sa peine à sa famille et salue la mémoire de celui qui toute sa vie fut au service des autres.

CCOMCEN, 62, boulevard Garibaldi, 75018 Paris.

– M^{me} Denise Brison, M. et M^{me} Jacques Pirson, Le docteur et M^{me} Jean Marty, Ses enfants, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Les familles Pirson, Meunier, Avignon, Leconte des Floris, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Marcel PIRSON,

née **Andrée MEUNIER,**

survenu le 3 janvier 2001, à Neuilly.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale le 6 janvier, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, à Paris-17^e.

– Roger et Monique Torguet, ses enfants, Et toute la famille, ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Raymond SAR,

survenu le 25 décembre 2000, à Metz, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Montigny-lès-Metz, le 29 décembre, suivie de l'inhumation au cimetière de Servigny-lès-Sainte-Barbe.

– Manneville-sur-Risle (Eure).

Jean SAUSSAYE,

prêtre du diocèse d'Evreux, directeur des

Nouvelles de l'Eure,

s'est éteint le 7 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 12 janvier, à 10 h 30, en l'église de Manneville-sur-Risle.

– Sarah et Clémence, ses enfants,

Robert et Michelle de Wilde, ses parents, Anne et Patrick, Laurent et Patricia, ses frères et sœurs, et leurs enfants, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Virginie de WILDE,

le 9 janvier 2001.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 12 janvier, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce, 4, rue de l'Annonciation, Paris-16^e.

5, rue de l'Alboni, 75016 Paris.

Remerciements

– M^{me} Denise Cadet, sa tante, Ses enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Michel Castot, son frère et sa belle-sœur, Isabelle, Raphaëlle, Marine, Anne-Claire et Pauline, leurs filles, ont la tristesse de faire part du décès de

Marie Françoise DURIEZ,

née **CASTOT,**

vous prie de trouver ici leurs sincères remerciements.

Pierre Antoine NOARO

a pris le large...

Infinitement merci à tous ceux qui, par leur présence ou leurs pensées, lui ont souhaité

BON VENT...

Anniversaires de décès

– Que nos cœurs se souviennent de

Alice BERTHELOT,

décédée par accident, sur les lieux d'une chasse, il y a cinq ans, le 14 janvier 1996.

Elle avait vingt-deux ans.

La messe de 12 h 15, du samedi 13 janvier, sera célébrée à son intention, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6^e.

– Il y a deux ans,

Bernard DENOIX

quittait ce monde subitement et trop tôt, laissant sa famille dans la peine.

Son épouse aimerait que ceux qui l'ont connu, estimé, apprécié, gardent de lui un souvenir souriant.

– Le 12 janvier 2000 disparaissait accidentellement

Pierre JAUBERT.

Il est toujours aussi présent dans la mémoire de ceux qui l'ont connu et aimé.

– Paris. Genève. Boston.

La vie a quitté

Jean Loup VICHNIAC,

le 9 janvier 1994.

Isabelle et Jacques Vichniac, ses parents, Ainsi que sa famille, Et ses amis, demandent à tous ceux qui l'ont aimé de continuer à penser à lui.

Hommage

– Isabelle Berman Et l'Association Antoine-Berman : les tâches de la traduction rendent hommage à leur très cher ami,

Pierre LEYRIS,

traducteur, membre fondateur de l'association.

Souvenir

– Quinze ans.

Le 10 janvier 1986,

Georges DAVYDOFF

nous quittait pour toujours.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– Vézénobres (Gard). Paris.

Ce 12 janvier 2001,

nous aurions aimé fêter les trente ans de

Mathieu.

Cécile, Jean-Louis, Anne, Gabrielle.

Nominations

– **Professions libérales - Commissaires aux comptes :** **Vincent Baillot** a été élu à la présidence de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles.

Vincent Baillot, cinquante et un ans, titulaire d'une maîtrise de gestion Dauphine, expert-comptable et commissaire aux comptes, est associé du cabinet ABPR, dont il est le directeur général.

Il est inscrit sur la liste des experts judiciaires près la cour d'appel de Versailles.

Conférences

Conférences de l'Etoile : « **Le tohu-bohu, le serpent et le Bon Dieu** ».

Quatre mardis de suite, à 12 h 30, au temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17^e. Par les pasteurs Alain Houziaux et Louis Pernot. Entrée libre.

Libre participation aux frais.

- La création du monde, le 16 janvier 2001.
- Adam, Eve et le paradis perdu, le 23 janvier.
- La tentation et le péché originel, le 30 janvier.
- Caïn et Abel, le 6 février.

Regard sur le siècle passé. Rencontre avec René Rémond, de l'Académie française,

le lundi 15 janvier 2001, à 20 heures, à la Maison Heinrich-Heine, Fondation de l'Allemagne. Cité internationale universitaire, 75014 Paris. Tél. : 01-44-16-13-00. Fax : 01-44-16-13-01.

Conférences du CEHD : « Armée et maintien de l'ordre dans le royaume de France à la fin du Moyen Age », par Romain Telliez, maître de conférences à l'université Paris-IV, le **lundi 15 janvier 2001, à 18 heures**, Palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés, 5, rue de l'Abbaye, Paris-6^e.

Cycle « Des passants considérables ».

Jeudi 18 janvier, 19 heures : **Edmond Jabès**. Avec C. Erbetz, S. Jaron, M. Cohen, J. Dupin. Modérateur : D. Cahen.

Mardi 23 janvier, 19 heures : **Jean Pégry**. Autour de l'auteur : D. Le Boucher, D. Farès. Modérateur : L. Sebbar.

Renseignements au 01-49-54-68-87. Entrée : 20 F (gratuit pour les adhérents, étudiants, chômeurs).

LA MAISON DES ÉCRIVAINS 53, rue de Verneuil, 75007 Paris.

Concours

L'Association Mille et Un Jours propose **DEUX CONCOURS DE POÉSIE** du meilleur recueil (vingt à soixante pages) et du meilleur poème (un à trois poèmes). Prix et publication des œuvres primées. Pour obtenir le règlement, écrivez à Association 1001 Jours, BP 70, 92340 Bourg-la-Reine.

Communications diverses

– **Alain Dieckhoff**, historien, **Yves Plasseraud**, sociologue, « Les conflits identitaires », samedi 13 janvier 2001, 16 heures, Cercle amical, Centre Medem, 52, rue René-Boulanger, Paris-10^e.

Colloques

Dans le cadre du cycle *Vers un Acte II de la Décentralisation* Le Monde et l'Association française de droit des collectivités locales organisent un deuxième débat sur le thème :

Quelle autonomie financière pour les collectivités territoriales ?

Mardi 16 janvier 2001, de 18 heures à 20 heures, à la faculté de droit, place du Panthéon, Paris-5^e, avec la participation notamment de Dominique Bur, directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur ; Gilles Carrez, député du Val-de-Marne ; René Dosière, conseiller général de l'Aisne ; Yves Fréville, sénateur d'Ille-et-Vilaine ; Guy Gilbert, professeur à l'université Paris-X ; Jean-Michel Uhaldeborde, professeur à l'université de Pau ; Philippe Laurent, consultant, conseiller général des Hauts-de-Seine.

Débat animé par François Grosrichard, grand reporter au *Monde*, et introduit par Jean-Bernard Auby, professeur à l'université Paris-II, président de l'AFDCL.

Renseignements : Association française de droit des collectivités locales, 19, boulevard Henri-IV, Paris-4^e. Tél. : 01-44-54-23-26.

Soutenances de thèse

– Le 14 décembre 2000, à l'université de Perpignan, **Djamila Boulmerka-Bois** a soutenu une thèse de géographie, intitulée : « **Aménagement d'un espace rural : les marches pyrénéennes autoises** ».

Le jury, présidé par Yves Lacoste, université Paris-VIII, Alain Bergé, CNRS-MTE, Michel Cadé, université de Perpignan, Jean-Michel Hoerner, directeur des travaux, universitaire de Perpignan, Bertrand Lemartinel, université de Perpignan, lui a accordé la mention Très Honorable.

– **Michel Mangenot** a soutenu le 21 décembre 2000 à l'université Robert-Schuman, Institut d'études politiques de Strasbourg, une thèse de doctorat en science politique intitulée : « **Une Europe improbable. Les hauts fonctionnaires français dans la construction européenne 1948-1992** ».

Le jury, composé de Renaud Dorandeu, professeur à l'université Robert-Schuman, directeur de l'IEP, Brigitte Gaiiti, professeur à l'université de Poitiers, Didier Georgakakis, maître de conférences à l'université Robert-Schuman, Marie-Christine Kessler, directrice du GAPP (CNRS-ENS de Cachan), Christian Lequesne, directeur de recherche à la FNSP (CERI-IEP de Paris), Yves Poirmeur, professeur à l'université de Versailles, lui a décerné la mention Très Honorable avec félicitations. E-mail : Mangenot@noos.fr

Conférences-débats

Cercle amical, centre V-Medem, samedi 13 janvier 2001, à 15 h 30 :

La question de l'identité nationale.

– Yves Plasseraud, juriste international : *L'Identité*, Moutchrestien éd.,

– Alain Dieckhoff, sociologue, directeur de recherche au CNRS : *La Nation dans tous ses Etats*, Flammarion éd.,

présenteront leur ouvrage.

52, rue René-Boulanger, 75010 Paris.

Rencontres

Le Cercle Richard DUPUY organise en

l'hôtel de la Grande Loge de France 8, rue Puteaux, Paris-17^e, une rencontre-débat avec

le professeur Axel KAHN, directeur de recherche à l'INSERM **Les enjeux éthiques de la génétique** samedi 27 janvier 2001, à 9 heures pour s'inscrire : demander un dossier

06-60-23-04-07 ou guypiau@club-internet.fr

Cours

Découvrez l'informatique chez vous, avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique. ALDISA Tél. : 01-46-67-18-90

– (Re-)découvrez le piano sérieusement avec professeur hautement diplômée. Ens. excep. : 01-43-54-73-26.

Au marché de Wamena (Irian-Jaya), les Papous doivent se contenter d'un bout de trottoir pour vendre quelques légumes.

VISAGE poupin, les cheveux longs en queue de cheval, la tenue sportive, Eurico Guterres fait la loi dans le petit aéroport de Dili, qui n'est alors qu'un chef-lieu de la vingt-septième province de l'Indonésie. Dans la salle de transit, ses hommes, membres d'Aitarak (l'épine), une milice redoutée, empêchent les Timorais d'embarquer. Des policiers indonésiens avenants laissent faire : ils n'ont ni les moyens ni l'envie de s'opposer à des miliciens protégés par l'armée. Ils regardent ailleurs lorsque Enrico, au cours d'une conférence de presse impromptue, déclare : « Les Est-Timorais n'ont pas le droit de s'en aller. »

Cette scène se déroule le 31 août 1999. La veille, au cours d'un référendum sur l'avenir du territoire organisé par l'ONU, la population a massivement voté. Le résultat ne sera connu que plusieurs jours après, mais il ne fait déjà aucun doute : ce sera l'indépendance. Sans attendre, les milices autonomistes (favorables à l'autonomie sous souveraineté indonésienne) sont donc passées à l'action : ils ont pris dans une nasse les Timorais orientaux, avant de réduire en cendres et de se débarrasser des leaders indépendantistes dont les noms sont couchés sur des listes. L'heure de la vengeance a sonné.

Un an plus tard, Eurico, vingt-sept ans, est détenu à Djakarta pour possession illicite d'armes. Un juge a ordonné sa libération. La police et le bureau du procureur général ont refusé. Eurico figure sur la liste officielle des suspects dans les exactions et massacres commis au Timor-Oriental en 1999. On l'a vu au Timor-Occidental, partie indonésienne de l'île, quand trois fonctionnaires de l'ONU y ont été massacrés début septembre 2000. Sa remise en liberté mettrait en cause la « crédibilité » de la justice indonésienne, avertissent les Australiens.

« Eurico Guterres s'est battu pour l'intégration » de Timor au sein de l'Indonésie et est donc un « héros », un « patriote courageux », rétorque Yasril Ananta Baharuddin, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. « Il a perdu son pays, il est donc notre ami », ajoute Amien Rais, président de l'Assemblée consultative du peuple. Eurico reçoit les députés et accorde des entretiens. Même le porte-parole de la police estime qu'il « a rendu service à l'Etat ». Eurico est un cadre du PDI-P, le parti de la populaire vice-présidente Megawati Sukarnoputri. Dans ces conditions, le procureur général a refusé une demande d'extradition émise par l'ONU, contrairement à un mémorandum signé avec le gouvernement indonésien. « Si l'ONU veut interroger Guterres, elle doit le faire à Djakarta », a ajouté Marzuki Darusman.

L'Indonésie est sans doute un état d'esprit. Le 23 octobre 2000, dans une salle de bal archi-comble d'un cinq-étoiles de Djakarta, veste écossaise claire sur chemise noire, un chanteur soulève les applaudissements d'un parterre de quelque cent dîneurs bien élégants. Pour toi, mon Indonésie, tel est le titre de son premier album. Ancien officier d'ordonnance de Suharto, le général de corps d'armée Wiranto dit commencer, à cinquante-trois ans, une seconde carrière. La recette de cette soirée de gala, - environ 1 million de francs -, est au profit du million de gens qui ont fui les troubles dans plusieurs régions du vaste archipel, y compris les quelque cent mille Est-Timorais encore présents au Timor-Occidental, dans des camps contrôlés par les milices. Patron des forces armées en septembre 1999, quand le Timor-Oriental a été réduit en cendres, Wiranto avait été désigné comme suspect, en février 2000, par une commission d'enquête indépendante. Le président Abdurrahman Wahid en avait profité pour le limoger du gouvernement.

« Il s'agit d'une tentative malsaine et de mauvais goût de réhabiliter sa réputation », a jugé Munir, l'avocat indonésien des droits de l'homme le plus connu. Munir pense que Wiranto, dont la prochaine initiative serait un livre sur la *reformasi* indonésienne, veut de nouveau jouer un rôle politique. « Cela n'a rien à voir avec



PIERRE DE VALLOMBREUSE

L'Indonésie se noie dans la violence



la politique », rétorque le général qui a accusé l'ONU de « fraude vulgaire » dans l'organisation du référendum au Timor-Oriental et considère comme de la « foutaise » les insinuations selon lesquelles il tenterait de déstabiliser le gouvernement.

La Papouasie occidentale, que les Indonésiens ont rebaptisée Irian-Jaya, est un territoire aux contrastes saisissants. Sous les tropiques, des montagnes, qui culminent à 5 000 mètres, dominent les jungles et les forêts de mangroves. La haute vallée fertile de la Baliem y est habituellement fréquentée par des amateurs de marche. Ils croisent sur leur chemin les habitants du coin, chasseurs et amateurs de cueillette, qui vivent entourés de leurs cochons, seule richesse, et vêtus d'une simple gourde à pénis. Une maigre piste d'aviation, à Wamena, tranquille chef-lieu de district situé à 300 kilomètres au sud de Jayapura, la capitale provinciale, et une route à nids de poule assurent les liaisons avec le reste du monde.

TOUT a chaviré en octobre 2000. Aujourd'hui, le trafic commercial aérien est suspendu et les « brimob », les brigades mobiles, unité d'élite de la police indonésienne, patrouillent avec ordre de tirer à vue. Des milliers de migrants, venus de Java ou des Célèbes, se sont réfugiés dans les postes de police, les casernes, les églises ou les mosquées. « Ils ne veulent pas rentrer chez eux », disent les officiels. Les Papous se terrent. Des dizaines de gens ont été tués ou blessés à coups de flèches empoisonnées ou de haches. On parle de têtes coupées, de corps démembrés, de viols de femmes.

La raison : après trois décennies de répression, les Papous veulent pouvoir hisser « l'étoile du matin », drapeau de l'indépendance. Après une valse-hésitation, le président indonésien a dû faire marche arrière : la police, l'armée, des ministres, n'en veulent pas. Il a dit aux leaders papous de trouver un autre emblème. Mais il est peut-être trop tard :

Attentats, massacres, affrontements ethnico-religieux, l'Indonésie implose lentement. Face à une multitude d'îles saisies par la fièvre, le centre, déboussolé, développe une mentalité d'assiégé



Poster indépendantiste de l'OPM.

« l'étoile du matin » est perçu comme le symbole de l'espérance. Dans le monde des Papous, somme de plus de deux cents tribus mélanésiennes sans lien avec les autres Indonésiens sauf le fait d'avoir été colonisé par les Néerlandais, « l'étoile du matin » annonce l'arrivée d'une nouvelle ère. Ni leur propre direction, plutôt portée au compromis, ni le gouvernement indonésien n'ont de prise sur cette croyance. Entre-temps, des milliers de policiers et de soldats ont été envoyés en renfort dans la lointaine province, dont les richesses minières financent l'Indonésie, et chaque camp en présence a levé sa propre milice.

Wamena est loin, à 3 500 kilomètres à l'est de Djakarta, mégapole de 12 millions d'habitants. Plaza Indonesia ou Pasar Senayan, grands centres commerciaux en vogue, y retrouvent leur animation après trois années de crise. Le Salon de l'auto, en septembre 2000, a obtenu un franc succès, surtout les limousines les plus luxueuses, dont les ventes ont repris. Entre-temps, au palais présidentiel qui donne sur la place Merdeka, celle de l'indépendance, le président Abdurrahman Wahid, uléma fort tolérant, ne se déplace qu'avec l'aide de sa fille ou d'officiers d'ordonnance. Il est virtuellement aveugle. Des couloirs ont été aménagés, le long des quelques marches entre les salons, pour permettre le déplacement de la voiturette de l'épouse du chef de l'Etat, à moitié paralysée depuis un accident de la circulation voilà cinq ans.

Gus Dur, l'oncle Dur, nom familier du président, reçoit dans un cabinet très simple, si loin et si proche de la rumeur. Il évoque son souhait de « remplacer l'obligation par l'envie de vivre ensemble » dans une Indonésie faite d'îles et d'archipels qui s'étalent sur 5 000 kilomètres d'est en ouest, regroupe des centaines d'ethnies et environ 210 millions d'habitants. Un univers que Suharto, pendant trente-deux ans, a tenu d'une main de fer. Attentats et manifestations ne semblent pas accabler Gus Dur. Dans un entretien accordé au Monde début février 2000, interrogé sur une stratégie de déstabilisation de sa présidence, il avait répondu : « Je ne le sais pas et je m'en fiche. Mes adversaires sont incapables d'y parvenir. »

Né voilà soixante ans sous le meilleur des signes, - celui du « dragon d'or » -, Gus Dur a été comparé à Zatoichi, le « samurai aveugle », héros d'un feuilleton télévisé populaire dans les années 70. C'est du moins le nom de code que lui aurait donné le général Wiranto. Le handicap physique de Zatoichi ne l'empê-

chait pas d'être sans merci et, d'une habileté redoutable dans le maniement de son sabre. Mais que contrôle-t-il ?

Garin Nugroho, cinéaste et observateur lucide de la scène indonésienne, dit ses compatriotes « déboussolés ». Il estime que Gus Dur a eu raison de traiter le Parlement de « jardin d'enfants ». Les députés, dit-il, « tirent pendant des mois dans les pattes du président et, ensuite, l'accusent de ne rien faire ». Il ajoute : « Personne ne défend de façon claire le président, chacun suit ses propres intérêts. Quand je vois cet étalage à la télévision, cela me met en colère car, après trente ans de bourrage de crâne sous Suharto, la population n'est pas mûre et prend les déclarations des politiciens pour argent comptant. De clowns, on fait des héros. »

L'UN des héros du moment est Mohammad Mahfud, professeur de droit plutôt obscur jusqu'au moment où il a été nommé, fin août 2000, ministre de la défense. Un mois plus tard, il a déclaré au *New York Times* que l'indépendance du Timor-Oriental, provisoirement sous gestion onusienne, était un « désastre, parce que les Nations unies avaient échoué à y former un gouvernement ». « Les Est-Timorais veulent regagner le giron de l'Indonésie, mais des pays étrangers, qui ont

que « la présence du FMI en Indonésie n'y a apporté que la destruction ». Face aux exigences de la communauté internationale, qui réclame sans ménagement davantage de cohérence, une mentalité d'assiégé est en train de gagner l'élite djakartanaise.

Interrogé sur un jugement de Mahfud, selon lequel une « conspiration internationale » pousse les Papous à se séparer de l'Indonésie, Gus Dur lui-même a estimé que « cette analyse, pour être peut-être juste, n'a pas besoin d'être exprimée publiquement ». « Nous avons besoin des Etats-Unis, mais en tant que pays qui a un sens élevé du nationalisme ; nous ne pouvons pas être davantage bousculés », a jugé de son côté le vice-présidente Megawati, fille de feu Sukarno, père de l'indépendance indonésienne.

« Comme des hiboux qui contemplent la lune », dit le proverbe malais à propos d'un amour qui n'est pas payé de retour. Ancien éditeur de l'hebdomadaire *Tempo*, que Suharto avait fini par interdire, Goenawan Mohamad se réfère à ce proverbe en écrivant, dans une chronique, qu'il y a « toujours quelque chose du hibou en nous ». « Nous nous élevons pour aboutir mais nous ne parvenons pas à atteindre notre objectif », écrit-il avant de citer Nehru : « Pour une nation qui se bat, le périple est sans fin ».

« La population prend les déclarations des politiciens pour argent comptant. De clowns, on fait des héros » Garin Nugroho, cinéaste

soutenu le mouvement indépendantiste, entretiennent la violence pour empêcher une telle issue », avait-il poursuivi. Il estimait que des « espions étrangers » étaient à l'origine des violences au Timor-Occidental, au cours desquelles les trois fonctionnaires de l'ONU ont été massacrés. Des commentateurs « étonnants et irresponsables », avait aussitôt jugé Washington.

Mais Mahfud n'est pas seul à surfer sur la vague d'un ressentiment à l'égard des Occidentaux qu'alimentent également les médias indonésiens. « Toutes les firmes américaines » devraient être « nationalisées en cas d'embargo économique », a déclaré fin septembre 2000 Amien Rais, alors que seule une réduction de l'aide a été évoquée au cas où Djakarta ne procéderait pas aux désarmements des milices. « Regardez la Malaisie ou la Libye ; leur consistance leur a permis d'acquiescer une position respectable », a-t-il dit en ajoutant

Le monde indonésien doit, plus prosaïquement, s'accommoder d'une culture de violence, surtout depuis le massacre d'un demi-million de gens, suspects d'être des communistes en 1965-1966. Disparitions, brutalités, répressions sanglantes, ont émaillé les trois décennies qui ont suivi. La pente est d'autant plus dure à remonter, estime José Ramos Horta, leader indépendantiste est-timorais et Prix Nobel de la paix. « Le père d'Eurico Guterres a été tué devant lui par les Indonésiens. Eurico était âgé de quatre ans. Plus tard, il est entré dans la résistance. Les Indonésiens l'ont arrêté, torturé et retourné. Rien n'est simple », raconte-t-il. « Pour sûr, conclut Goenawan Mohamad, la lune est toujours la lune, et le hibou ne l'atteindra jamais. Mais l'Histoire semble avancer parce que nous conservons l'espoir, impossible mais nécessaire. »

Jean-Claude Pomonti

Adoption et homosexualité : les juges contre la loi

par Daniel Borrillo et Françoise Gaspard

DEPUIS la réforme de 1966, le législateur, en autorisant l'adoption plénière par un célibataire, a consacré la catégorie de famille monoparentale adoptive, ce qui exclut par définition soit la mère, soit le père. La jurisprudence a confirmé le choix du législateur en autorisant l'adoption par des célibataires jusque dans des cas extrêmes. Ainsi une décision de 1983 a-t-elle stipulé que « possède la capacité d'adopter une femme de quatre-vingt-six ans jouissant de la pleine possession de ses facultés ».

La cour administrative de Nancy a, en revanche, cassé, en décembre dernier, une décision du tribunal administratif de Besançon qui accordait à une institutrice célibataire la possibilité d'adopter. Et cela au motif qu'elle vit avec une femme, et que l'enfant risquerait de souffrir d'« une absence d'image ou de référent paternel ».

L'agrément ne constitue qu'un contrôle préalable portant essentiellement sur l'existence matérielle des garanties d'accueil d'un enfant. Les choix de vie privée de l'adoptant ne peuvent constituer une condition à l'agrément, sauf si la matérialité des garanties se trouve mise en cause. Ce qui n'est nullement le cas dans cette affaire. La candidate à l'adoption était en effet décrite par les enquêteurs comme dotée d'« incontestables qualités humaines et éducatives » et comme présentant « les garanties suffisantes sur le plan familial, éducatif et psychologique pour accueillir un enfant adopté ». Mais elle se voit reprocher de vivre, « de façon stable », avec une femme. Et de ne pas l'avoir caché à l'administration. Aurait-elle eu des relations instables (et discrètes) ou simplement gardé le silence sur sa vie privée, elle se serait certainement vu confier un enfant.

Un enfant adopté par un ou une célibataire ne souffrirait donc pas, selon le juge, de l'absence de l'autre sexe, tandis qu'un enfant élevé par un couple de lesbiennes en souffrirait. Il s'agit là, on le voit bien, d'un raisonnement idéologique fondé sur un préjugé. Cette affaire soulève plusieurs questions.

La première concerne la motivation d'un jugement qui emprunte son fondement à une psychanalyse de bazar. Sur quelle connaissance

empirique les magistrats se fondent-ils pour affirmer qu'un enfant élevé par deux femmes serait perturbé dans son développement psychique ? Des travaux scientifiques, aussi bien en France qu'aux Etats-Unis, montrent que les enfants élevés par des individus ou des couples homosexuels ne sont nullement confrontés à des perturbations psychologiques particulières.

La deuxième question est celle de la distance qui se creuse entre la définition que le pouvoir politique ou judiciaire donne de la famille et la réalité sociale des formes familiales. En France, un nombre croissant d'enfants naissent de couples hétérosexuels non mariés. Le di-

Interdire l'adoption par une ou un célibataire en raison d'un mode de vie jugé atypique (et pourtant désormais reconnu par la loi), alors même que l'adoptant présente toutes les garanties d'accueil, paraîtra sans doute incompréhensible dans l'avenir

voorce est devenu banal, parfois suivi par la recombinaison, par l'un ou l'autre parent, d'une union homosexuelle stable. Si les célibataires peuvent adopter, les techniques de procréation médicalement assistée (PMA) interdisent à une célibataire française d'y avoir recours. Il suffit cependant qu'elle aille en Belgique par exemple pour en bénéficier. Les « enfants de Thalys » (du nom du train qui en moins de deux heures vous emmène à Bruxelles) sont désormais nombreux. Et souvent nés de femmes qui vivent avec une femme.

La troisième question concerne la tension entre les évolutions législatives et la frilosité du gouvernement ainsi que celle de la majorité au regard de l'homoparentalité. Le pacs constitue incontestablement une première étape vers l'égalité, mais nous sommes encore loin de sa réalisation. Au cours du débat, le gouvernement n'a eu de cesse de rappeler que le pacs ne saurait être confondu avec le mariage, et que l'adoption ou la PMA ne sauraient être autorisées aux couples pasés.

On perçoit désormais les contradictions que soulève le texte : peut-on faire obstacle à une demande d'adoption par une personne parce qu'elle est pascée, alors qu'on l'accepte pour des célibataires ? Peut-on continuer à s'acharner à donner quelques droits aux couples homosexuels tout en leur refusant des droits à la filiation ? La France a ratifié le traité d'Amsterdam, qui, dans son article 13, condamne toute discrimination en raison de « l'orientation sexuelle ». Malgré l'absence de compétence communautaire en la matière, pourra-t-on longtemps maintenir une discrimination en raison de l'orientation sexuelle face à l'adoption ?

Interdire l'adoption par une ou un célibataire en raison d'un mode de vie jugé atypique (et pourtant désormais reconnu par la loi), alors même que l'adoptant présente toutes les garanties d'accueil, paraîtra sans doute incompréhensible dans l'avenir

Le président de l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens a déclaré, non sans raison, que le jugement de la cour de Nancy reflète l'ignorance et la peur. Allons plus loin. Ce jugement est dangereux et homophobe. Dangereux parce qu'il est non seulement contraire à la loi, qui n'établit pas une interdiction à l'adoption en raison de l'orientation sexuelle de l'adoptant, mais aussi parce qu'il stigmatise a priori les enfants qui ne disposent pas dans leur environnement le plus proche de « référents » masculin et féminin. Homophobe parce que, privilégiant une conception nostalgique de la famille fondée sur le couple hétérosexuel, il exclut l'existence de couples homosexuels du droit commun.

Les familles biologiques ou adoptives, traditionnelles ou monoparentales, se trouvent protégées par la loi française de la même façon et avec la même rigueur. Considérée comme un acquis social, cette évolution juridique pourrait se trouver compromise, à en croire la jurispru-

dan quand on décide, en toute occasion et à tout propos, de faire strictement le contraire de ce qu'il préconise ?

Vient le crime de lèse-majesté. L'inventeur du concept, c'est connu, est Milton Friedmann, le fondateur de ce cruel néolibéralisme, ou plutôt monétarisme, qui régit le monde d'aujourd'hui et y engendre une croissance exponentielle des inégalités, une dangereuse instabilité financière et l'enfermement de bien des nations dans le sous-développement. Mais d'abord on y est. *Volens nolens*, on a pris le système. Pourquoi dès lors refuser l'amortisseur de souffrance sociale que lui-même avait jugé nécessaire de lui adjoindre puisqu'il avait compris la cruauté sociale de ce qu'il proposait ? C'est tout de même un comble d'en prendre le pire et pas le meilleur.

Et puis, enfin, depuis quand la gauche s'encombrerait-elle de la paternité des concepts qu'elle juge utiles à défendre sa cause ? Lorsque François Mitterrand, vers la fin de son premier mandat, édicta un jour qu'il était temps que les prélèvements obligatoires cessent d'augmenter, il

de la cour de Nancy n'a pas, à la différence du tribunal administratif de Besançon, voulu rompre.

Cette décision réjouit en revanche le député Renaud Muselier, qui a lancé une pétition contre l'adoption par des couples homosexuels pasés. Tel n'était pas l'enjeu de cette affaire. Soucieuse du respect de la loi, la requérante ne demandait pas que l'enfant qu'elle souhaitait adopter soit celui de deux femmes, mais le sien. Interdire l'adoption par une ou un célibataire en raison d'un mode de vie jugé atypique (et pourtant désormais reconnu par la loi), alors même que l'adoptant présente toutes les garanties d'accueil, paraîtra sans doute incompréhensible dans l'avenir. En démocratie, ce que la loi n'interdit pas, elle l'autorise. En se substituant au législateur, le juge administratif porte atteinte à ce principe fondamental de notre Etat de droit.

Ce cas, au-delà de sa spécificité, pose cependant question de la reconnaissance de la coparentalité. Les droits des parents « sociaux » qui auront élevé des enfants sans qu'un lien juridique de filiation leur soit reconnu sont déjà soulevés, et le seront davantage demain. Le sont et seront aussi les droits des enfants – et des petits-enfants car les générations se succèdent, y compris dans les familles dites homoparentales, ce que semblent ignorer la cohorte de parlementaires qui ont signé la pétition Muselier tendant à interdire l'adoption par des couples homosexuels pasés.

La reconnaissance sociale et civile d'une histoire commune est une affaire d'égalité. Seule une réforme de la loi sur l'adoption et de celles sur la bioéthique permettra de mettre fin à cette inégalité en octroyant aux individus et aux couples homosexuels les droits procréatifs dont bénéficient le reste des citoyens.

Daniel Borrillo est maître de conférences en droit à l'université Paris-X et chercheur au Groupe d'analyse des politiques publiques (GAP) au CNRS.

Françoise Gaspard est sociologue, maîtresse de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).

a eu rudement raison. Cela ne voulait d'ailleurs pas dire baisser. Mais il reprenait là, au moment opportun, une vieille idée de droite. Personne ne l'en a accusé.

Mieux, le malheureux Tobin, lorsqu'il a proposé voilà vingt et quelques années, sa célèbre taxe, était un respectable membre de *l'establishment* économique américain et fort soucieux de n'afficher aucun engagement partisan et surtout pas progressiste. Il est le premier surpris de ce qui est arrivé à son idée. Nous avons eu raison de la lui prendre, même si on n'en a pas fini avec les difficultés concrètes de définition et d'application, ce qui est une autre histoire. Allons camarades, pas de timidité conceptuelle. La vraie gauche, elle prend ses idées où elle peut, mais elle combat pour la justice sociale, pour l'égalité devant l'impôt, pour la prise en charge des souffrances sociales autrement que par la charité et pour l'incitation au travail, à la croissance et au développement.

Michel Rocard

AU COURRIER DU « MONDE »

DES CITOYENS ÉCLAIRÉS

Le quinquennat a été adopté par référendum malgré une abstention massive. L'inversion du calendrier électoral préoccupe la société politique, mais les citoyens en sont tenus éloignés... Les Français ne se passionnent pas pour les questions institutionnelles, portés, peut-être par expérience à considérer que les changements de régimes, si fréquents dans l'histoire nationale depuis 1791, ne sont au fond que des jeux de cour, des gestes rituels réservés aux hommes de gouvernement. D'où une opinion publique inexistante ou du moins désintéressée et naturellement accessible aux idées toutes faites.

Quand donc apparaîtra un candidat à l'élection présidentielle qui s'engagera, s'il est élu, non seulement à présenter au bout d'un an un projet de réforme constitutionnelle, mais aussi à créer, en attendant, une « commission nationale d'opinion publique en matière institutionnelle » ? Dirigée par des experts indépendants (personnalités, haut-fonctionnaires, professeurs de droit, politologues, journalistes...), cette commission serait chargée de veiller à la formation et à l'information des citoyens. (...) On verrait naître alors une opinion publique vraie, solide, avertie et hissée à la hauteur des problèmes posés.

Gabriel Périn Motey-Besuche (Haute-Saône)

Moyen-Orient : revenir à l'esprit de Madrid

par Marwan Bishara

IL semble nécessaire de rappeler aujourd'hui que l'objectif du processus de paix au Moyen-Orient n'est pas d'aider Ehoud Barak à être réélu ni le président Clinton à obtenir le prix Nobel de la paix, mais de mettre fin à la violence et au long conflit entre Palestiniens et Israéliens.

Barak a échoué sur tous les fronts, et le président Clinton a eu largement le temps et l'occasion, pendant ces dernières années, d'obtenir la fin de l'occupation. Son administration a parainé sept accords de paix qui n'ont pratiquement pas été appliqués, tandis que sa tentative de la dernière heure de finaliser un accord-cadre est vouée au même sort dans la mesure où elle est dictée par la logique électorale israélienne.

Paradoxalement, seul un accord favorable à Israël permettrait la réélection de Barak tandis qu'un accord fondé sur la résolution 242 de l'ONU, conforme aux revendications minimales des Palestiniens pour mettre fin au conflit, permettrait l'élection de l'adversaire de Barak, l'infâme général Ariel Sharon. Le chef de la droite israélienne, qui a toujours refusé de rencontrer Arafat, a mis en garde Barak contre la signature d'un accord final, menaçant de le dénoncer s'il était élu.

Si Sharon a aujourd'hui toutes ses chances c'est parce que Barak s'est mis à dos tous ceux qui l'ont soutenu lors des dernières élections, notamment la minorité arabe et le camp de la paix israélien, qui représentent ensemble un tiers de l'électorat israélien.

Les signaux contradictoires émis par Barak ces derniers temps ont totalement dérouté les Israéliens. Un jour il fait des ouvertures aux partis religieux, mais se tourne le lendemain vers les laïcs. Tantôt il brandit la menace de la guerre totale puis se met à parier sur la paix totale. Tout en négociant une solution de paix, il vise une séparation physique unilatérale avec les Palestiniens. Il n'est pas clair, même dans sa campagne électorale, s'il se bat contre Sharon ou contre Arafat, s'il est le candidat qui apportera la paix ou l'homme de fer qui poursuit sa politique inhumaine de bouclage des territoires et d'assassinat des dirigeants palestiniens, synonyme de terrorisme d'Etat.

Il est inutile de préciser que, pour Israël comme pour l'avenir de la paix, un gouvernement travailliste modéré est de loin préférable à une coalition de partis de droite et de religieux au pouvoir, dirigée par Sharon. Mais, malheureusement, les Israéliens ont le choix entre deux généraux mais pas deux solutions.

Le pari pourrait être, comme le soutiennent certains dans le camp de la paix israélien, de transformer, après les élections, le Parti travailliste en un véritable parti de paix qui échangerait ses généraux contre de véritables hommes d'Etat. Tôt ou tard après tout, Sharon, comme Nétanyahou et Barak avant lui, échouera à apporter la paix et la sécurité aux Israéliens qui opteraient alors pour une solution alternative réelle.

En attendant, les Palestiniens qui ont choisi de ne pas renoncer à leurs droits historiques, conformément aux résolutions de l'ONU, devront sans doute connaître de nouvelles souffrances. Leur Intifada a réussi, jusque-là, à mettre un terme à l'implantation des colonies et à réduire la coopération sécuritaire. L'Autorité palestinienne ne pouvait continuer de faire les basses œuvres à la place des Israéliens alors que l'occupation se poursuivait.

Comme dans toute autre situation coloniale, la paix permanente ne peut venir qu'après et non avant la fin de l'occupation israélienne et le règlement de l'injustice historique commise contre les Palestiniens, notamment le déracinement de plus des trois quarts de la population pendant la guerre de 1948. Cela ne signifie pas nécessairement que les 3,7 millions de réfugiés palestiniens enregistrés retourneront en Israël une fois que ce droit leur sera reconnu. Car peu importe comment il sera appliqué, le droit au retour est un droit inaliénable qui doit être reconnu pour parvenir à mettre fin au conflit.

Une telle reconnaissance ne conduira pas à l'annihilation d'Israël, comme le prétendent certains (Amos Oz dans votre page Débats du 9 janvier), elle libérera au contraire Israël de son sombre passé et ouvrira la voie à une coexistence pacifique dans la région.

Il faudrait en fait regarder l'après-administration Clinton et l'après-élections israéliennes pour chercher une solution équitable, acceptable par les deux peuples concernés et qui puisse résister à l'épreuve du temps. Pour parvenir à un tel accord, il faudra revenir aux principes de la Conférence internationale de Madrid de 1991, qui restent le meilleur moyen d'établir la paix et la sécurité, non seulement pour Israël et les Palestiniens, mais pour l'ensemble de la région.

Si les questions de Jérusalem et des réfugiés sont apparues comme les plus sensibles, c'est parce qu'elles ne peuvent être résolues que dans un contexte régional, avec la participation des pays arabes concernés. Leur solution exigera sans doute des garanties internationales qui pourraient être obtenues par une participation de l'Europe, de la Russie au côté des Etats-Unis.

Près de trois millions de Palestiniens, enregistrés comme réfugiés pour la plupart, vivent dans les trois pays arabes voisins : la Jordanie, la Syrie et le Liban. La participation des deux derniers pourrait faciliter, en outre, leurs négociations bilatérales avec Israël et amener ainsi à une paix globale dans l'ensemble du Moyen-Orient.

Peu importe comment il sera appliqué, le droit au retour est un droit inaliénable qui doit être reconnu pour parvenir à mettre fin au conflit

Une telle formule ouvrirait aussi la voie aux discussions sur les grands dossiers régionaux de l'eau, de la sécurité, des frontières, de la coopération économique et autres, une fois qu'Israël aura accepté de se retirer des territoires occupés, conformément à la résolution 242 qui est à la base de Madrid comme du processus d'Oslo. Une telle solution globale permettrait alors aux Palestiniens et aux Arabes d'agir en vue de la normalisation de leurs relations avec Israël qui, pour sa part, aurait une motivation pour payer le prix nécessaire.

Le retour aux affaires, aux Etats-Unis, de la même équipe de politique étrangère expérimentée qui a pris l'initiative de la première administration Bush à Madrid en 1991, au lendemain de la guerre du Golfe, devrait faciliter les choses. A l'époque, la tenue de la Conférence de paix après la libération du Koweït était destinée à montrer que les Américains appliquaient les mêmes critères au Moyen-Orient et avaient la volonté d'œuvrer à un règlement global entre Israël et ses voisins.

Aujourd'hui, dix ans plus tard, et après l'échec du processus d'Oslo qui, en sept ans, n'a pas abouti à un arrangement de paix, le retour à l'esprit de Madrid apparaît comme la meilleure solution alternative possible. La référence serait alors l'ensemble des résolutions de l'ONU sur le sujet et non les idées de Clinton, tandis que les différentes parties pourraient présenter des suggestions pour la solution du conflit.

Si la politique est l'art du possible, une politique intelligente au Moyen-Orient devrait convaincre les parties que la paix n'est pas un jeu de vases communicants, un jeu à somme nulle, mais une situation où les gains des uns sont les gains des autres.

Marwan Bishara est journaliste et écrivain palestinien.

Crédit d'impôt : pas de timidité, camarades !

Suite de la première page

3. Cela fournit l'occasion de chercher une solution qui contribue à corriger les défauts de l'actuel système : excessive multiplicité des minima sociaux, effets de seuil insurmontables, et trappe à chômage constituée par le revenu minimum d'insertion (RMI) faute de l'avoir fait évoluer à temps.

Le crédit d'impôt, même s'il est de mise en œuvre complexe, a le double et considérable avantage de se déduire d'un principe très simple (un revenu de base est défini, au-dessus on taxe, en dessous on compense dans des conditions incitatives à la recherche de travail) et de liquider d'un coup effets de seuil, trappe à chômage et multiplicité des minima sociaux.

Aucune autre technique ne permet de régler tous ces problèmes à la fois, et surtout pas celle qui aurait consisté à creuser le déficit de la Sécurité sociale en diminuant les charges des entreprises pour leur permettre de payer un peu mieux les salariés au SMIC ou juste au-dessus. Les effets de seuil, donc leur grande injustice, et la trappe à chômage subsisteraient.

En tant que créateur tant du RMI que de la CSG, je reste fort attaché à l'idée que je me faisais de leur évolution. Faire de cela une allocation complémentaire de revenu serait d'ailleurs encore plus approprié, avec les quelques améliorations et délimitations que cela supposerait.

4. Ce ne serait pas de gauche ? Voilà bien la meilleure, comme l'on dit familièrement ! En outre, c'est une

effarante stupidité. D'abord, l'exigence de l'égalité devant l'impôt est une exigence de gauche. La droite a bien montré dans l'histoire qu'elle lui est indifférente.

De plus il y a, je suis bien obligé d'en convenir, dans l'accumulation des minima sociaux et du RMI un petit aspect charité publique ou paternalisme qui sent davantage la droite que la gauche. Ce qui était de gauche dans le RMI était l'insertion,

Ce ne serait pas de gauche ? Voilà bien la meilleure, comme l'on dit familièrement ! En outre, c'est une effarante stupidité

pas le plus facile. Le remplacement de tout cela par un principe unique, applicable aux riches comme aux pauvres, incitateur à la recherche de travail par son mode de calcul, et exclusif de tout enfermement dans des situations de non-travail, a un autre panache et correspond bien davantage à une vision de gauche de l'articulation entre revenu, fiscalité et travail.

La paternité de ce système serait compromettante ? Allons donc. A tout seigneur tout honneur, le président de la République a pris parti en sa faveur, l'affectant d'une connotation lourde. D'accord, le président est de droite et s'en fait gloire ; il lui est en outre arrivé, même sur des points techniques et peu symboliques de la droite ou de la gauche, de se tromper. Qui oserait en tirer la conclusion qu'on est sûr d'être sur la bonne voie éthique et technique

Education : la pacification, et après ?

TOUT semble réussir au « formidable » Jack Lang. Les résultats des sondages le démontrent, jour après jour, opportunément glissés dans les dossiers de presse du ministère de l'éducation nationale : le locataire de la rue de Grenelle est aimé des élèves, adulé par les jeunes, apprécié des parents, estimé par les enseignants, encouragé par l'opinion. Sa popularité semble inébranlable.

En ce début d'année, neuf mois après son arrivée au gouvernement, le ministre attaché à sa « révolution pacifique » continue d'échapper aux critiques que s'attirent les réformateurs. Mise à part l'éducation artistique, pour laquelle un plan ambitieux a été annoncé le 14 décembre 2000, les grands dossiers estampillés Jack Lang restent à venir : la rénovation de la formation des enseignants et la réforme du collège, respectivement annoncées pour janvier et février, sont désormais promises d'ici à la fin du premier trimestre de 2001. Ces questions touchent au cœur de la politique éducative. Le traitement de la violence scolaire, le développement des langues vivantes à l'école primaire (dont la généralisation est promise depuis François Bayrou) ou encore l'avenir des 65 000 emplois-jeunes de l'éducation nationale, autres chausse-trapes, doivent également faire l'objet de mesures, plus tard. D'autres questions de fond, en particulier celle des contenus d'enseignement, ont été renvoyées à de nombreux groupes de travail.

Ces dossiers risquent-ils de faire baisser la cote de popularité de M. Lang ? Jusqu'à présent, outre ses indéniables talents de pacificateur, il semble surtout avoir eu la chance d'être arrivé au bon endroit au bon moment. Tout se passe comme s'il ramassait la mise, au cours d'une partie débutée par d'autres.

Au premier rang d'entre eux, Lionel Jospin. Jack Lang peut le remercier, d'abord et surtout, de lui avoir apporté le soutien financier nécessaire pour crédibiliser toute action en matière éducative. En huit mois, Jack Lang a obtenu un budget comportant des créations d'emplois de fonctionnaires, chose qui ne s'était plus vue depuis dix ans, ainsi qu'un plan pluriannuel de recrutements attendu depuis onze ans. Claude Allègre l'appela de ses vœux. Contraint pendant trois ans d'affirmer que « lorsqu'on a un projet, les moyens suivent », et s'affichant comme un bon élève face à la discipline budgétaire gouvernementale, le prédécesseur de Jack Lang est aussi tombé parce qu'il entendait « réformer à moyens constants ». C'est au soir du 16 mars 2000, au plus fort des manifestations anti-Allègre, que le premier ministre a promis d'engager un plan qu'il avait lui-même inscrit dans la loi d'orientation de 1989. La croissance économique retrouvée et la mobilisation des enseignants ont eu raison du gel de l'emploi public. Allègre parti, c'est à Lang que revient l'annonce de ce plan « sans précédent » tant attendu par les syndicats d'enseignants.

Jack Lang peut aussi dire merci à Claude Allègre. Ce dernier a ouvert des brèches : marche forcée sur les nouvelles technologies, déconcentration de la gestion des personnels enseignants, principe de l'aide individualisée aux élèves et appel à l'interdisciplinarité dans l'enseignement. Au lycée, Jack Lang a ainsi repris l'idée des travaux personnels encadrés et la création de l'éducation civique, juridique et sociale, tout en rétablissant une partie des horaires des élèves allégés par son prédécesseur. Il a ainsi fait taire avec habileté le débat entre savoirs et pédagogie, défenseurs des disciplines et innovateurs. En matière de vie scolaire, il ne restait au nouveau ministre qu'à mettre en place les nouveaux con-

seils de la vie lycéenne et les nouvelles règles organisant les sanctions à l'école. Même scénario pour des dossiers plus corporatistes : le statut des chefs d'établissement, préparé par Claude Allègre, a abouti en novembre 2000.

En outre Jack Lang a abandonné les sujets potentiellement dangereux : la réforme du baccalauréat et l'aménagement du temps de service des enseignants ne sont plus évoqués. Seul le conseil national de l'innovation apparaît comme la vitrine d'un possible changement, qui reste cantonné à la marge du système éducatif.

LE MALAISE DE L'ÉCOLE DEMEURE

Le paysage syndical modelé par Claude Allègre a facilité le travail du ministre. L'UNSA-Education (ex-FEN) et le SGEN-CFDT, pro-réformes, ont obtenu de mauvais résultats lors des dernières élections professionnelles. Quant au SNES-FSU, s'il demeure largement majoritaire chez les enseignants du secondaire, son combat contre Claude Allègre lui a fait perdre des milliers d'adhérents et lui impose de reconstituer ses forces.

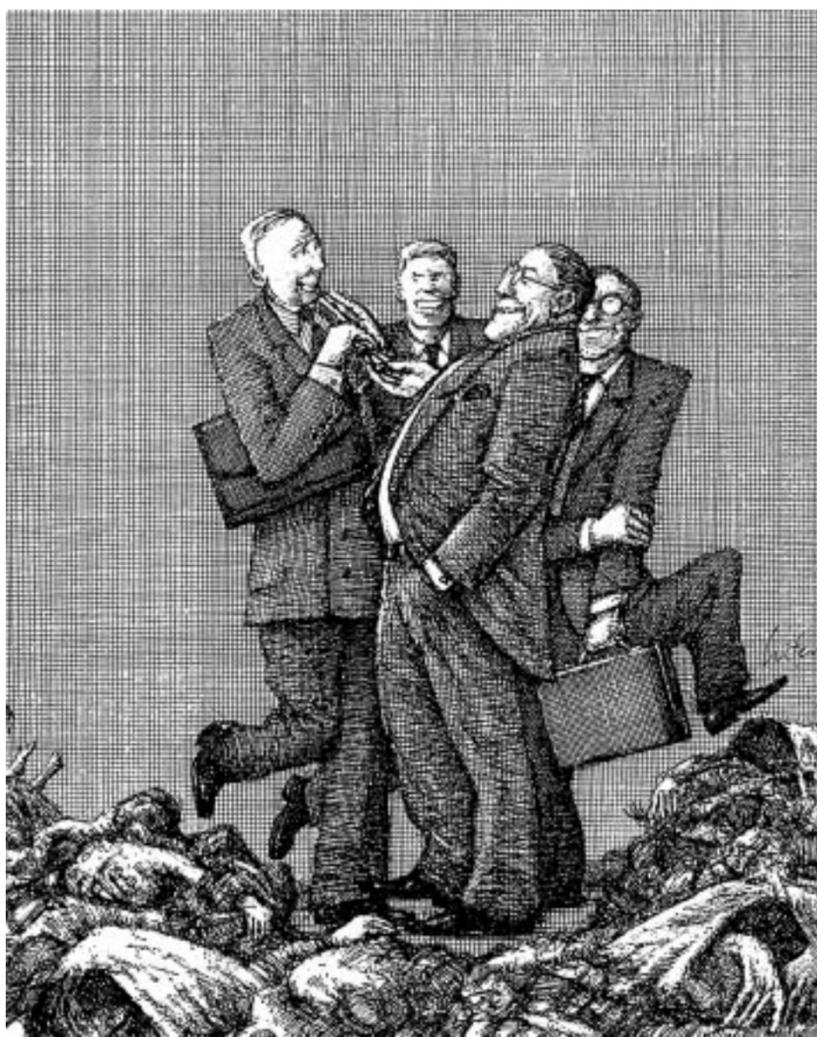
Pourtant, Claude Allègre mis à l'écart, la pacification réussie, le débat sur l'avenir du système

éducatif demeure entier. Tous les partis politiques s'accordent pour considérer l'éducation comme l'un des grands sujets des futures campagnes électorales. La droite promet un nouveau projet tandis que la gauche est de plus en plus souvent accusée d'être en panne d'idées. Pour tenter de combler ce vide, la Ligue de l'enseignement a récemment choisi de lancer un « appel » auprès de tous les acteurs de l'école afin que l'éducation devienne « un vrai sujet de débat national ». Les principaux syndicats d'enseignants et les fédérations de parents d'élèves (PEEP, FCPE) ont répondu à cet appel.

Si les manifestations enseignantes ne sont plus d'actualité, le malaise de l'école demeure : quels savoirs enseigner ? Comment répondre à la panne de la démocratisation de l'école ? Comment faire face à la marchandisation des moyens d'accès à la connaissance ? Lionel Jospin s'exprime toujours aussi peu sur l'éducation et Jack Lang n'a pas encore prouvé qu'il avait une ligne politique sur l'école.

Sandrine Blanchard
et Nathalie Guibert

Plus-value par Leiter



L'Europe dans une phase de réflexion

LA VOLÉE de bois vert reçue par les dirigeants français pour leur gestion de la négociation de Nice et les interrogations sur le rôle de la France dans une Union européenne en changement obligent Paris à une remise à plat de sa politique européenne. Pour la présidence de la République comme pour Matignon, il faut redéfinir une stratégie à la lumière des nouveaux équilibres qui se dessinent en Europe, alors que les prochaines échéances de l'Union se précipitent. Et elles sont pressantes.

L'élargissement approche à grands pas. Malgré l'incapacité des Quinze à donner à l'Union un cadre institutionnel solide, on entre dans la phase de négociations actives avec les pays candidats. D'ici là, il va falloir préparer la seconde phase du lancement de l'euro, qui va en 2002 définitivement remplacer les monnaies nationales dans les douze pays qui ont adopté la devise européenne.

Or tout porte à croire que la double échéance électorale de 2002, où les deux pôles du pouvoir cohabitationniste actuel vont s'affronter, ne facilite pas l'audace requise. Les effets de cette cohabitation ont déjà amoindri la marge de manœuvre française lors de la présidence de l'Union. Malgré les avertissements prémonitoires du rapport Quermonne, commandé par le gouvernement, qui montrait qu'on ne pouvait pas faire l'économie d'une réflexion plus élargie, on s'est obstiné sur l'idée qu'il ne fallait pas s'écarter, s'agissant de la réforme des institutions européen-

nes, de la feuille de route minimaliste prévue de longue date avec les partenaires pour la conférence intergouvernementale. Avec pour effet de se trouver au final empêtré dans des marchandages ne correspondant plus aux nouveaux enjeux et dans un affrontement que l'on avait toujours voulu éviter avec l'Allemagne sur le poids respectif des deux pays dans l'Union.

La tentative de Jacques Chirac de profiter de l'effet de relance du débat fédéral européen par le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, pour redonner avant l'été un peu de champ aux discussions qui tournaient en rond s'est heurtée au soupçon d'électoralisme. Les dirigeants socialistes français, par crainte de se laisser imposer un débat qui dérange une partie de la majorité plurielle, ont freiné des quatre fers. Le 9 mai, devant l'Assemblée nationale, Lionel Jospin avait donné le ton de la présidence française en réaffirmant qu'il s'agissait de continuer à construire par étapes une Europe plus proche des citoyens. Cette approche, qui a facilité le règlement de dossiers techniques importants, ne permettait pas d'aborder la question politique de fond que les Quinze doivent affronter : faut-il ou non donner à l'Europe élargie des institutions capables de gérer démocratiquement des responsabilités communes par délégation des Etats ?

On se défend aujourd'hui à Paris en soulignant que le résultat de Nice reflète, pour reprendre la formule d'un haut diplomate, « l'état

de consensus entre les Quinze », en faisant valoir que l'alternative aurait été d'assumer une crise avec report de l'élargissement, ce qui n'était pas possible. C'est oublier qu'on aurait pu se battre avant la présidence française pour élargir le mandat de la conférence intergouvernementale, ce qui n'a pas été fait.

ENTRER DANS LE POLITIQUE

En se contentant de jouer les honnêtes courtiers, la France n'a pas pu ou su jouer le rôle d'avant-garde dont elle s'est souvent prévalu dans le passé. C'est vers l'Allemagne, qui a obtenu qu'une nouvelle conférence soit convoquée en 2004, que se tournent maintenant les regards de ceux qui croient à plus d'intégration. La déception des partenaires de la France n'en accentue que plus le malaise suscité par l'incapacité de sortir de la mauvaise passe que traverse la relation franco-allemande.

Il y a manifestation des problèmes de compréhension de part et d'autre du Rhin sur ce qu'il convient de faire pour aborder la nouvelle période qui s'ouvre. Rendez-vous a été pris par le président Chirac, Lionel Jospin, et le chancelier Schröder le 31 janvier à Strasbourg. Nice a donné lieu à des accusations de nationalisme étriqué. La presse allemande a reproché à Paris de ne pas avoir été à la hauteur de la situation et de s'être laissé guider par son obsession de ne pas vouloir prendre en compte le nouveau poids politique de l'Allemagne depuis la chute du

mur de Berlin. Des diplomates français estiment que, derrière le discours fédéraliste européen de Joschka Fischer, une partie de l'entourage du chancelier Schröder aurait réussi à imposer une vision germano-centrée du projet européen.

L'élargissement de l'Union donne à une Allemagne démographiquement supérieure une position centrale en Europe. Personne ne sait très bien quels nouveaux équilibres il en ressortira, quelle sera l'attitude des futurs adhérents de l'Est, à commencer par la Pologne. Le poids intrinsèque d'un pays jouera forcément beaucoup moins dans un projet plus intégré, plus fédéral. Le problème est plutôt l'absence d'une idée claire du projet européen vers lequel on s'oriente. Il faut sortir de la vision d'une Europe diplomatique pour entrer dans le politique.

D'où l'importance du nouveau rendez-vous de 2004. Les Quinze se sont donné jusqu'au sommet de décembre, en Belgique, pour préciser les contours de cette nouvelle négociation qui doit préciser les pouvoirs de l'Union et des Etats membres. D'ici là les Britanniques auront eu leurs élections. Les Allemands doivent préciser ce qu'ils veulent. Cela va prendre du temps. Il s'agit, malgré les échéances électorales, de redonner à la France une capacité d'initiative pour développer avec l'Allemagne et d'autres les idées qui permettront peut-être, un jour, de résoudre la question non résolue à Nice.

Henri de Bresson

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le pouvoir de nommer

LORS des vœux qu'elle a présentés à la presse le 10 janvier, Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, a clairement indiqué que 2001 serait « l'année des nominations ». Elle n'en a annoncé qu'une seule, mais d'importance, puisqu'il s'agit de celle de Marcel Bozonnet au poste d'administrateur général de la Comédie-Française. Le choix de cet artiste de premier rang, admiré par les siens comme par les amateurs de théâtre, devrait éviter les polémiques, parfois vives, qui ont épicé l'histoire plusieurs fois centenaire de la maison de Molière.

Dans la période récente, cette nomination a pris en deux occasions au moins un tour politique. En 1982, François Mitterrand et Jack Lang avaient confié le titre au metteur en scène Jean-Pierre Vincent, alors frais émoulu de ses aventures collectives, et gauchisantes, en terre d'Alsace, pour dire tout haut que quelque chose avait vraiment changé dans la politique culturelle. Résistance de la prestigieuse troupe oblige, le résultat ne fut pas mirobolant. En 1993, Jacques Toubon, installé dans le fauteuil d'André Malraux en période de cohabitation, a mis sur Jean-Pierre Miquel, qu'il avait fréquenté dans son théâtre du 13^e arrondissement. L'expérience artistique ne fut pas, là non plus, enthousiasmante.

Héritière d'une tradition ancienne, la ministre actuelle dispose à son tour de ce pouvoir de nommer - pouvoir accru encore par la multiplication, ces

vingt dernières années, des grandes institutions culturelles subventionnées. Ce pouvoir est devenu d'autant plus important aujourd'hui que deux difficultés ont surgi, qui rendent délicat l'énoncé d'une politique culturelle étatique : l'affaiblissement de tout discours idéologique et la mondialisation. Les nouveaux barons qui président aux destinées des industries culturelles se méfient, c'est un euphémisme, des interventions publiques qui pourraient contrarier le développement de leurs activités. La prise de pouvoir des distributeurs dans le secteur du cinéma en 2000, avec le lancement des cartes d'abonnement, a manifesté brutalement cette évolution et la fin d'une cogestion réfléchie entre pouvoirs publics et intérêts privés.

A défaut de l'énoncé clair d'une ambition politique, chausse-trappe dont ont fait les frais le deuxième Jack Lang (1988-1993), Jacques Toubon, Philippe Douste-Blazy et Catherine Trautmann, l'exercice de la nomination a désormais valeur de discours pour solde de tout compte. Catherine Tasca va devoir jouer serré. De grandes maisons attendent les dirigeants qui influenceront durablement sur le cours de la création, qu'il s'agisse de sa vitalité ou de son renouvellement : le Théâtre national de Marseille, celui du Rond-Point à Paris ou des Amandiers à Nanterre, l'Opéra national de Paris aussi, la Cité de la musique de La Villette sont autant d'exemples sur une longue liste que beaucoup scrutent avec une impatience légitime.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonnet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jaraud (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Chronique du roi Jean

EN TEMPS NORMAL, une escale à Saïgon représente, à mi-chemin de la paix et de la guerre, une oasis de détente où le désœuvré déguste à la terrasse des cafés les derniers potins axés sur les femmes, les militaires et le trafic des piastres. Mais l'arrivée toute fraîche du général de Lattre de Tassigny a chamboulé la notion du normal. Une tornade du genre typhon ravage en ce moment l'Indochine et provoque des perturbations en chaîne qui déboulonnent les petits princes de l'administration et de l'armée. Si bien que les conversations ont maintenant pour unique thème quelque bonne histoire, la dernière, la toute dernière du roi Jean. Car c'est ainsi qu'on l'appelle. Et ce surnom, qui lui fut donné par la caricature satirique, lui plaît de le porter ici avec l'aisance d'un templier arborant la chasuble.

Le général de Lattre possède assez d'éminentes qualités pour se

permettre d'afficher d'étincelants défauts, et son passé l'autorise à jouer parfois à ressembler à sa légende. Alors il a pensé que pour mieux saisir le buffle indochinois par les cornes il convenait tout d'abord de lui asséner sur les naseaux quelques coups de cravache bien sentis. On l'attend maintenant au stade des réalisations concrètes, car, ayant exploité au maximum le prestige de son nom, le général de Lattre ne peut rien réaliser si on le laisse les mains vides. Devant faire face au problème essentiel sur lequel ont trébuché ses prédécesseurs, il a déjà réclamé renforts et matériel, qu'il estime indispensables au maintien de la présence française et à la nouvelle orientation qu'il entend donner à notre politique.

Charles Favrel
(12 janvier 1951.)

Le Monde SUR TOUTES LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

FINANCE L'entrée en Bourse de la filiale de France Télécom, Orange, qui sera cotée le 12 février, sera étroitement surveillée par la communauté financière. ● LA SITUATION des

opérateurs de télécommunications, de plus en plus lourdement endettés, inquiète les milieux boursiers. ● LA MISE EN PLACE de la troisième génération de téléphonie

mobile, l'UMTS, ne peut qu'aggraver les risques. ● LA BANQUE DE FRANCE estime que les opérateurs européens devront payer 950 milliards de francs pour obtenir ces licences. En

France les candidatures à l'UMTS seront déposées le 31 janvier. ● LE FINANCEMENT de cet investissement, auquel s'ajoute la construction des nouveaux réseaux, est pro-

blématique. ● UNE CONCENTRATION devrait intervenir dans le secteur, en raison de défaillances prévisibles de certains opérateurs, estime une étude de Forrester Research.

La dette transforme les télécommunications en secteur à risque

Les investissements destinés au téléphone mobile du futur (UMTS) devraient s'élever à 340 milliards d'euros à l'échelle européenne. Pour les financer, les opérateurs augmenteront encore leur endettement. Une concentration rapide pourrait intervenir

ALORS QUE tous les pays européens n'ont pas encore achevé leur processus d'attribution des licences de troisième génération de téléphonie mobile (ou UMTS, pour Universal Mobile Transmissions System), les inquiétudes des investisseurs quant à la capacité des opérateurs à en financer la charge augmentent. La Banque de France a estimé que l'acquisition des licences en Europe coûterait 136 milliards de dollars, soit quasiment 950 milliards de francs, sans compter le prix de la construction des réseaux. Selon le cabinet londonien Quotients Communications, la mise en place de réseaux UMTS pourrait coûter plus du double de ce qui a été envisagé par les compagnies de télécommunications. Les montants pourraient s'élever à 340 milliards d'euros à l'échelle européenne, soit près de 2 230 milliards de francs !

Les opérateurs de télécommunications mettront plusieurs années à rentabiliser de tels investissements. L'allemand MobilCom, qui a acquis une licence UMTS en Allemagne en 2000 pour 16,37 milliards de deutschemarks (8,2 milliards d'euros environ), s'attend à être déficitaire au moins jusqu'en 2007, à cause de ce prix élevé. Afin de soulager les opérateurs, le gouvernement français vient d'assouplir de manière exceptionnelle les règles d'amortissement du coût des licences, qui pourra être étalé sur une durée illimitée.

Mais, dans l'immédiat, les opérateurs de télécommunications doi-

vent financer le tout. L'une de leurs principales sources de capitaux provient des banques, qui leur ont accordé massivement des prêts relais ou des lignes de crédit. « Les cinquante premières banques représentent, en moyenne, 90 % du total des prêts accordés au secteur », constate la Banque de France. Parmi les plus récents, Bouygues a bouclé en décembre 2000 un crédit d'une durée de huit à dix ans pour financer le développement de sa filiale de télécommunications dans l'UMTS, pour un montant total de 6 milliards d'euros, près de 40 milliards de francs !

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Si bien qu'aujourd'hui, l'engagement dans le secteur des télécoms inquiète sérieusement la communauté financière. Alors que, pour les agences de notation, les niveaux d'exposition des grandes banques européennes au secteur des télécommunications ne suffisent pas à les mettre en danger, la Banque de France s'est récemment inquiétée de la situation. Dans son bulletin mensuel de décembre 2000, elle indique qu'il est « souhaitable que les encours globaux des établissements français au secteur des télécommunications demeurent proportionnés au poids de ce secteur dans l'économie française et internationale ». Elle signale toutefois que le secteur des télécoms ne représentait que 2 % des encours de prêts déclarés par les banques françaises à la fin du mois de septembre.

Une domination européenne

LES 10 PREMIERS OPÉRATEURS MOBILES MONDIAUX (FIN OCTOBRE 2000)

RANG	NOMBRE D'ABONNÉS en millions	CAPITALISATION BOURSIFIÈRE en milliards euros	Var. du cours depuis le plus haut/jun an en %	
1	VODAFONE (GB)	71,5	217	-47%
2	CHINA MOBILE (Chine)	50,8	non cotée	
3	SBC (EU)	40,2	186*	-12%
4	NTT DoCoMo (Japon)	32,9	178	-58%
5	FRANCE TELECOM/ORANGE (France)	31,1	99*	-60%
6	DEUTSCHE TELEKOM/T MOBILE INT. (All.)	30,8	102*	-68%
7	TELECOM ITALIA MOBILE (Italie)	26,3	71	-46%
8	VERIZON (EU)	25,6	161*	-15%
9	BRITISH TELECOM (GB)	24,7	70	-53%
10	TELEFONICA MOVILES (Espagne)	20,9	40	-9%

* Maison mère Source : BNP Paribas et Bloomberg

Les opérateurs de télécommunications ont vu leur capitalisation boursière fondre. Les marchés s'inquiètent de l'impact du coût de la téléphonie de troisième génération (UMTS) sur leur santé financière.

Peu auparavant, la Banque d'Angleterre s'était montrée plus alarmiste. L'endettement du secteur des télécoms représente, pour la stabilité économique, « un risque particulier qui s'est accru depuis la précédente étude publiée en juin », avaient souligné les autorités monétaires à la mi-décembre. Certaines banques qui s'étaient directement

associées avec les opérateurs ont même fini par reculer devant le risque. Ainsi, l'établissement espagnol BBVA aurait-il décidé de ne plus participer aux différents consortiums de Telefonica dans l'UMTS – notamment en France avec le groupe Suez-Lyonnaise des eaux –, ce qui était pourtant un volet de l'alliance stratégique conclue entre la

banque et l'opérateur en février 2000.

Une autre source de financement que les opérateurs ont largement sollicitée est celle des marchés de capitaux, et plus particulièrement du marché obligataire. Elle semblait inépuisable au début de l'année 2000. Les opérateurs y ont puisé des sommes considérables, sous forme d'emprunts obligataires que les investisseurs ont achetés pour les placer en portefeuille. Cette source s'est tarie au fil de l'année, à mesure que le montant des achats de titres des fonds d'investissement approchait leurs limites de risque. Au total, selon les indications de la Banque de France, les sociétés du secteur des télécoms ont émis 80 milliards de dollars (plus de 550 milliards de francs) d'obligations sur les neuf premiers mois de 2000.

Le recours massif à l'endettement a accru les pressions sur la structure financière des opérateurs. La situation du néerlandais KPN, qui a emprunté à la mi-novembre 5,5 milliards d'euros en actions et obligations, est l'une des plus critiques. Sa dette nette est de 19,1 milliards d'euros, alors que ses fonds propres ne sont que de 9 milliards, ce qui porte son taux d'endettement à 210 % des capitaux propres. D'autres opérateurs sont très exposés : ce chiffre dépasse 200 % pour France Télécom, 113 % pour British Telecom, 127 % pour Deutsche Telekom et 94 % pour Telefonica.

Encore plus significatif, selon une étude des analystes d'Aurel Leven,

le nombre d'années de résultat brut qu'il faudrait à ces opérateurs pour rembourser leur dette : presque cinq ans et demi pour KPN, quatre ans pour British Telecom, deux ans et demi pour Telefonica et Deutsche Telekom. British Telecom a pour sa part annoncé, en début d'année, qu'il négocierait la vente de son parc immobilier afin d'alléger sa dette en 2001, une opération qui lui rapporterait près de 2 milliards de livres (3,17 milliards d'euros).

CINQ SURVIVANTS

Plébiscité par les analystes, Vodafone a la structure financière la plus saine, n'étant endetté qu'à hauteur de 9,5 % de ses fonds propres. Deux ans de résultat brut lui suffiraient à rembourser ses dettes. Céline Delachaux, analyste chez Aurel Leven, explique que le britannique a déjà réalisé plusieurs cessions (Orange, Infostrada...) qui lui ont permis d'encaisser 24,5 milliards d'euros. « Le groupe est moins dépendant du marché actions que KPN ou France Télécom pour assurer son refinancement. En effet, ces derniers comptent sur l'introduction en Bourse de leur filiale mobiles ou sur des cessions non encore signées pour revenir sur des ratios d'endettement plus raisonnables et maintenir leur notation financière actuelle », indique M^{me} Delachaux. Or « les conditions de marché rendent ce moyen essentiel de désendettement difficile et incertain pour la plupart des opérateurs. Les montants de la vente des actions sont sans cesse revus à la baisse », renchérit Cathia Lawson, analyste crédit sur les télécoms à la Société générale, qui estime également que le marché des actions est déterminant pour apprécier la qualité du crédit des opérateurs. Or, depuis le début de mars 2000, où les valeurs de nouvelle technologie ont enregistré leurs plus hauts, le cours de Bourse de France Télécom a été divisé par deux et demi, celui de Deutsche Telekom par trois et celui de KPN par quatre et demi.

La dernière étude du cabinet Forrester Research prévoit que cette situation favorisera une concentration rapide : seulement cinq opérateurs, parmi les 26 groupes étudiés, survivraient en 2008 à l'effet UMTS. « Il y aura cinq gagnants. Vodafone, T-Mobile, France Télécom-Orange et BT Cellnet figurent parmi les vainqueurs certains, ces opérateurs ayant déjà une présence européenne significative avec un risque limité d'échec, affirme le cabinet. KPN, Telefonica, Telecom Italia et NTT DoCoMo devront se battre pour être le cinquième survivant. »

Laurence Girard

Cécile Prudhomme

L'introduction en Bourse d'Orange sous haute surveillance

LES PREMIERS SPOTS publicitaires d'Orange ont fait leur apparition sur les écrans de télévision britannique. La filiale de France Télécom débute sa campagne de séduction des petits porteurs outre-Manche, avant de tenter de conquérir leurs homologues allemands, italiens et français. Le compte à rebours de la mise en Bourse des activités mobiles de l'opérateur historique est lancé.

Programmée depuis mai 2000, date d'acquisition du britannique Orange par France Télécom, cette introduction s'est transformée, au fil des mois, en exercice de haute voltige. Evolution du contexte boursier oblige. « Le marché n'est pas actuellement comme il était en mai, les prix sont assurément différents », concède Michel Bon, PDG de France Télécom. L'euphorie qui entourait les valeurs de télécommunications au printemps 2000, a fait place au doute. La facture de l'UMTS, qui s'est alourdie au gré

des attributions des licences de téléphonie mobile de troisième génération dans les principaux pays européens, provoque des interrogations sur la rentabilité future et la santé financière des opérateurs. La crainte d'un tassement du marché de la téléphonie mobile, illustrée par le récent décrochage du titre de Nokia, alors que le finlandais a annoncé des résultats quelque peu inférieurs aux prévisions des analystes, alourdit le climat. D'autres introductions d'opérateurs mobiles sont attendues cette année, et le japonais NTT-DoCoMo prévoit un placement d'une nouvelle tranche d'actions début février.

Ce contexte n'est pas des plus favorables à une introduction boursière. La dernière en date, celle de Telefonica Moviles, filiale de l'espagnol Telefonica, fin novembre 2000, ne porte guère à l'enthousiasme. Le titre se négocie aujourd'hui en dessous de son cours d'introduction, et les banques ont refusé de souscrire

à l'offre de surallocation qui leur était proposée. Mais France Télécom, qui a repoussé l'opération en ce début d'année, ne peut retarder plus longtemps le rendez-vous.

COTATION CRUCIALE

La cotation d'Orange est cruciale à plus d'un titre. « Nous devons verser 7 milliards d'euros en mars à Vodafone. Nous allons utiliser le produit de la mise en Bourse d'Orange pour racheter les actions France Télécom détenues par cet opérateur », précise Jean-Louis Vinciguerra, directeur financier de l'opérateur français. Le britannique Vodafone détient aujourd'hui 9,9 % de France Télécom, à la suite de la cession d'Orange. L'échéance fixée fin mars est donc prioritaire.

Mais l'introduction boursière doit aussi participer au programme de désendettement : France Télécom est confronté à une dette massive de 60 milliards d'euros. Pour alléger ce fardeau, l'opérateur pour-

suivra la vente d'actifs non stratégiques. Prochaines cessions programmées : les participations dans l'opérateur américain Sprint et dans le fabricant de semi-conducteurs ST Microelectronics.

Enfin, l'idée est de donner à Orange, en lui concédant une autonomie boursière, les moyens nécessaires à son développement. Cette filiale de France Télécom s'affiche comme le deuxième opérateur mobile européen et le cinquième mondial. Elle revendique plus de 30 millions de clients, essentiellement en France et en Grande-Bretagne, et s'est installée dans la plupart des pays européens, à l'exception de l'Espagne. Son chiffre d'affaires devrait, selon BNP-Paribas, avoisiner les 12 milliards d'euros en 2000.

Pour réussir cette délicate introduction en Bourse, France Télécom s'est entourée de précautions. Elle a en particulier décidé de proposer, simultanément à la mise sur le marché de 10 à 15 % des actions d'Oran-

ge, une offre d'obligations échangeables en actions. L'idée est de toucher une autre population d'investisseurs et donc d'accroître ses chances de placement.

Surtout, la fourchette de prix d'Orange a largement été revue à la baisse. La Société générale, une des trois banques introductrices, valorise Orange à 75 milliards d'euros, soit exactement la moitié de l'estimation maximale envisagée en 2000. BNP Paribas, de son côté, fixe la valeur d'Orange à 72 milliards d'euros.

Les prises d'ordre débiteront le 23 janvier, et la première cotation est attendue pour le 12 février. L'issue de cet examen de passage sera suivie avec attention par les opérateurs européens qui envisagent de faire coter leur filiale de téléphonie mobile cette année. KPN, Deutsche Telekom et BT sont déjà dans les starting-blocks.

Laurence Girard

Cécile Prudhomme

La mutinerie de Terry Smith, croisé de la transparence financière

LONDRES

de notre correspondant à la City

Les ennuis viennent toujours d'où on ne les attend pas. Cette maxime de la vie des affaires, les banques coordinatrices de l'entrée en Bourse, d'ici à fin janvier, d'Orange, filiale mobile de France Télécom, la rassurent. Car l'incrédulité du syndicat de placement d'Orange, réunissant le gratin de la finance mondiale autour de Morgan Stanley, Dresdner Kleinwort Benson et la Société générale, est unanime devant la mutinerie du banquier Terry Smith.

« Ce qu'ils veulent, c'est empêcher toute recherche critique qui puisse perturber l'introduction d'Orange. Ils s'arrogent le pouvoir total d'amender ou de corriger tout ce qu'ils n'aiment pas dans la copie » : sur son site Internet, le directeur-général de la banque Collins Stewart accuse le groupe français et ses banques conseillers de tentative de censure de l'information donnée par les analystes financiers spécialisés dans les valeurs des télécommunications, contraints à soumettre leurs études à l'aval de l'opérateur.

UN MAUVAIS COUP POUR ORANGE

« C'est comme un procès où l'accusé serait chargé du verdict », conclut l'iconoclaste dont la philippique a jeté la suspicion sur l'indépendance des études des analystes portant sur l'avenir. La polémique tombe mal

pour Orange, dont les banquiers sont déjà confrontés à la désaffection des marchés pour les télécommunications et à l'impact du prochain départ du fondateur, Hans Snook.

Recueillir l'information, l'analyser et communiquer ses recommandations aux clients, les gestionnaires de fonds ; aider leur employeur à gagner des mandats de conseil en fusions-acquisitions ou d'introduction en Bourse... tel est le quotidien des analystes financiers, en charge d'un secteur coté en Bourse, qui sont aujourd'hui sur la sellette. « Toutes les sociétés sont très conscientes du poids des analystes de renom sur les cotations. Leurs conclusions sont relayées par la presse financière et c'est cette couverture médiatique qui influence l'attitude du public et des actionnaires envers la compagnie », insiste Tom Vesey, directeur-général du consultant Carma international.

Les accusations de Terry Smith ont donc fait mouche. L'intérêt est qu'il ne s'agit plus de « ragots » rapportés par la presse mais de pratiques restrictives dénoncées par un croisé de la transparence financière. En 1992, cet analyste-star de la banque d'affaires UBS Phillips & Drew avait signé un best-seller sanguinolent, *Accounting for Growth*, qui révélait comment les entreprises cotées maquillent leurs comptes. Le succès en librairie avait entraîné le licenciement de l'inquisiteur.

Terry Smith n'est ni rond, ni extraverti. En matière de raideur, on a même fait rarement mieux. Même ses clients ont du mal à s'y faire. A la tête d'un petit établissement, ce pourfendeur des chasses gardées exige aujourd'hui de pouvoir bénéficier du même accès que les analystes d'un syndicat de placement lors des réunions de présentation. L'inégalité de traitement entre mastodontes de la finance et sociétés de taille modeste est un grief longtemps refoulé qui rend d'autant plus violente cette nouvelle campagne en faveur du respect de la déontologie financière.

SENTIMENTS ANTI-FRANÇAIS

Les banques incriminées serrent aujourd'hui les rangs face à une tempête derrière laquelle elles croient distinguer des relents de sentiments anti-français. A les écouter, des arrangements comme le droit de relecture sont, paraît-il, courants.

« Il s'agit d'un malentendu, insiste un porte-parole du syndicat bancaire, l'unique objectif de cette procédure est de venir en aide à l'analyste en faisant en sorte que sa recherche, par mégarde, ne comprenne pas des informations incorrectes qui puissent créer la fausse impression à propos du titre Orange et France Télécom. » Qu'on se le dise...

Marc Roche

Arianespace, en perte, réclame un maintien des budgets spatiaux

SI ARIANESPACE avait voulu attirer l'attention des pouvoirs publics européens, elle ne s'y serait pas prise autrement. La société d'exploitation des fusées Ariane a prévenu, mercredi 10 janvier, qu'elle publierait, d'ici à quelques semaines, un déficit d'environ 200 millions d'euros (1,312 milliard de francs) pour l'exercice 2000. Ce premier déficit de son histoire efface d'un coup des années de bénéfices accumulés et entame les capitaux propres de la société. Pourtant, le lanceur européen est toujours numéro un mondial des lancements commerciaux, avec une part de marché de 50 % (seize contrats en 2000).

Jean-Marie Luton, le PDG du consortium européen, a justifié ce plongeon par la montée en puissance du nouveau lanceur Ariane V, capable de mettre en orbite des satellites beaucoup plus gros. La mise en œuvre de deux nouveaux tirs d'essai, après l'échec du premier tir, a dû être financée en partie par la société, les Etats ayant

refusé de payer la totalité de l'addition. Et le coût de fabrication des quatorze premiers lanceurs de la nouvelle série sont largement supérieurs aux prix du marché. Arianespace a donc demandé à ses fournisseurs industriels, qui sont aussi ses actionnaires, de baisser de 35 % le coût des vingt prochains exemplaires et de 50 % celui des suivants.

Alors que les gouvernements européens doivent prendre dans les prochains mois de nouvelles décisions sur le financement de l'Europe spatiale, M. Luton a mis en garde contre une baisse des budgets. « Arianespace prend déjà en charge la moitié des coûts d'exploitation du champ de tir de Kourou [2,3 milliards de francs], alors que nos concurrents américains ne financent que 10 % des dépenses », explique-t-il. L'Europe dépense 600 millions d'euros par an pour ses lanceurs, contre 3 milliards de dollars pour les Américains (sans compter les coûts de la navette spatiale).

Christophe Jakubyszyn

Le Monde des DEBATS

le nouvel
Observateur

janvier 2001

**Quel monde ?
Quels débats ?**
par Jean Daniel

Après l'affaire corse

Faut-il fédéraliser la France ?

Un dossier ouvert par Jacques Julliard

Avec Jean-Pierre Chevènement

Theodore J. Lowi | Alain Madelin

Pierre Mauroy | Hélène Miard-Delacroix

Mona Ozouf | Christophe Prochasson

Michel Rocard | Paul Thibaud

L'Algérie de toutes les tortures

Boualem Sansal

Immigration : laisser entrer tous les étrangers ?

Douglas Massey | Danièle Joly

Un débat entre

Emmanuel Terray et Patrick Weil

L'État et les médias

Monique Dagnaud

Jean-Louis Missika

Mensuel | numéro 21 | 25 F

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde des DEBATS

le nouvel
Observateur

La reprise de TWA par American Airlines accentue la concentration dans le ciel américain

Le rachat de US Airways par United Airlines attend aussi le feu vert des autorités de la concurrence

En rachetant TWA, le numéro huit du transport de passagers aux Etats-Unis, American Airlines, deuxième transporteur américain, répond à la

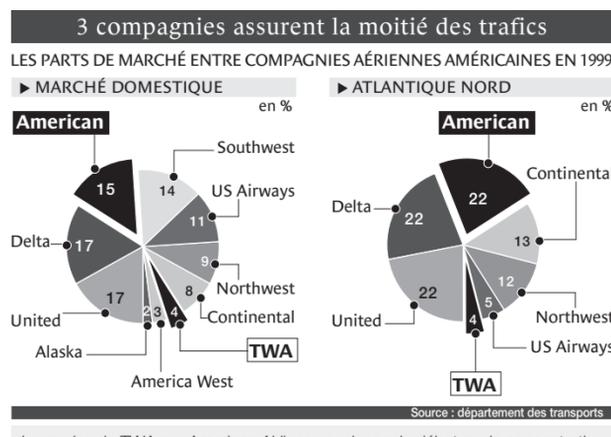
fusion en cours entre United Airlines, premier du secteur, et son compatriote US Airways, sixième transporteur outre-Atlantique. Ces concentra-

tions relancent le débat sur l'opportunité et la réussite de la déréglementation engagée par Jimmy Carter à la fin des années 70.

CE QUI N'ÉTAIT encore qu'une rumeur a trouvé sa confirmation mercredi 10 janvier : American Airlines, deuxième compagnie aérienne américaine a annoncé le rachat de la huitième, TWA, transporteur mythique du ciel américain depuis les années 30. Cette opération, d'un montant de 500 millions de dollars seulement, n'est pas la seule engagée par American : la compagnie de Dallas va également reprendre 20 % des actifs de US Airways, pour un montant de 1,2 milliard de dollars en numéraire ainsi qu'une reprise des engagements de crédit-bail. Simultanément, American va racheter 49 % du transporteur régional DC Air, pour 82 millions de dollars.

Ces deux dernières opérations sont réalisées en accord avec United Airlines, première compagnie américaine qui n'a toujours pas reçu le feu vert des autorités antitrust pour racheter US Airways (*Le Monde* du 25 mai 2000). DC Air est également une filiale de United et de US Airways, créée pour pallier l'abandon des activités à l'aéroport de Washington. Par ces deux opérations, United est donc prête à renforcer son principal concurrent pour recevoir le précieux sésame des autorités.

Les actifs de TWA (20 000 salariés) consistent en 190 avions ainsi que les créneaux horaires et 800 liaisons aériennes quotidiennes. En demandant le 10 janvier à être placé sous le « Chapitre 11 », la loi sur les faillites, TWA assure ainsi la reprise de ses actifs sans risquer qu'ils soient saisis à la demande des créanciers. TWA a indiqué qu'American Airlines allait lui avancer 200 millions de dollars pour poursuivre ses activités pendant six mois. « C'est à la fois un jour triste et



La reprise de TWA par American Airlines va relancer le débat sur la concentration du ciel américain.

une bonne journée pour TWA » qui va disparaître après 70 ans d'existence sous ce nom, a indiqué William Compton, son PDG. « C'est triste parce que c'est le début d'un processus qui se terminera par le retrait du plus vieux et du plus merveilleux nom du transport aérien », a-t-il déploré.

RECONSTITUTION DE MONOPOLES

Tous les yeux sont aujourd'hui tournés vers les autorités antitrust américaines. Actuellement, les trois premières compagnies se partagent chacune une part estimée entre 17 % et 20 % du trafic passager. Mais il faudra attendre car le nouveau président Bush n'a pas encore désigné le responsable de la division antitrust du département de la justice. Or, on assiste lentement mais sûrement à la reconstitution des monopoles qui ont précédé la libéralisation.

Engagée à la fin des années 70 par

le président Jimmy Carter, la déréglementation du transport aérien aux Etats-Unis devait favoriser la naissance de nouvelles compagnies en brisant les monopoles de compagnies géantes comme PanAm ou TWA. Cette libéralisation devait permettre une baisse sensible des tarifs. Après 20 ans de ce régime, c'est l'effet contraire qui est obtenu : il y a une baisse sensible du nombre des transporteurs aux Etats-Unis, et le prix du billet – aidé par la hausse du pétrole – a connu pour la seule année qui vient de s'écouler six augmentations des tarifs.

Si les deux opérations majeures, le rachat par American de TWA et la fusion entre United Airlines et US Airways, reçoivent l'approbation des autorités antitrust, la moitié du marché domestique américain sera aux mains de ces deux transporteurs. Les analystes estiment que dans ces conditions, Delta Airlines, troisième compa-

gnie nationale, pourrait se tourner vers Northwest Airlines ou Continental, les numéros quatre et cinq du secteur. Ce qui se traduirait par un ciel américain partagé entre les « big three » avec un aéroport de prédilection pour chacune des compagnies : Atlanta pour Delta, Chicago pour United et Dallas pour American.

Tout le réseau américain est généralement maillé à partir de ces grandes plate-formes de correspondances – « hubs » – qui permettent aux passagers venant d'aéroports « secondaires » de poursuivre leur route vers des destinations importantes. Si plusieurs compagnies offrent le même parcours au départ de ces plate-formes de correspondances, les prix baissent. En revanche, les villes moyennes sur lesquelles il n'y a pas de concurrence, voient les tarifs des liaisons s'envoler. Le consultant Mort Beyer donnait récemment cet exemple : on peut réserver un vol Atlanta-Boston de 1 600 kilomètres pour 178 dollars, en revanche, la ligne unique assurée par Delta Airlines entre Atlanta et Columbus, coûtera 234 dollars pour une distance de 190 kilomètres.

Toutes les grandes compagnies américaines sont d'ailleurs aujourd'hui très attentives à la position de monopole : dès l'annonce de la fusion entre United Airlines et US Airways, James Goodwin, patron de United s'était empressé de déclarer qu'il allait geler ses tarifs pendant deux ans. Le patron d'American, Donald Carty a d'ores et déjà indiqué qu'il avait eu des discussions « très préliminaires » avec l'antitrust américain sur l'accord passé avec UAL et US Airways.

François Bostnavaron

La fin d'une compagnie mythique, à l'histoire mouvementée

PARMI les grandes marques qui ont forgé l'image de l'Amérique dans le monde au cours du XX^e siècle, aux côtés de Coca-Cola ou Levi's, figuraient jusqu'au milieu des années 70 deux compagnies aériennes : PanAm et TWA. La première avait flanqué son logo au sommet de l'une des tours les plus célèbres de Manhattan, au cœur de New York (un immeuble qui porte aujourd'hui le nom de MetLife, une compagnie d'assurances). TWA cultivait pour sa part une image de pionnière.

Née le 1^{er} octobre 1930, trois ans après PanAm, sous le nom de Transcontinental and Western Air, à l'issue de la fusion des compagnies Transcontinental Air Transport (TAT) et Western Air Express (WAE), TWA est la première à relier la côte ouest à la côte est des Etats-Unis, cette même année. Il fallait alors 36 heures pour traverser le continent, avec une étape à Kansas City. C'est aussi la première compagnie à embaucher des hôtesses de l'air (1935). En 1937, elle propose des couchettes à ses passagers les plus fortunés. En 1940, la compagnie met en service les premiers avions à cabine pressurisée.

TWA connaît son âge d'or à partir de 1939, lorsque le milliardaire Howard Hughes, passionné d'aviation, en prend le contrôle. TWA, rebaptisée Trans World Airlines en 1950, part à la conquête du monde, grâce à un nouvel avion,

le quadrimoteur Lockheed Constellation, qu'elle met en service dès 1946 sur la ligne transatlantique New York-Paris, via Terre-Neuve et Shannon, en Irlande. PanAm avait, elle, ouvert la première liaison transatlantique en 1939, entre New York, Lisbonne et Marseille, mais la guerre l'avait vite interrompue.

LE PREMIER MARCHÉ AU MONDE

TWA se veut précurseur en matière de services à bord. En 1961, ses passagers sont les premiers à pouvoir regarder des films durant les vols long-courriers. En 1970, des zones non-fumeurs sont aménagées dans ses avions. L'adoption, là encore en avant-première, du tout nouveau long-courrier Boeing 747, dès février 1970, donne un nouvel essor à la compagnie.

Puis vient Jimmy Carter et sa déréglementation du transport aérien, l'une des plus spectaculaires décisions du président démocrate, en 1977. Elle vise à casser le cartel des grandes compagnies en ouvrant le ciel à la concurrence. On découvre vite que les deux géants PanAm et TWA ont des pieds d'argile et que la vraie puissance du transport aérien américain repose sur son marché intérieur, de loin le premier au monde, avec ses milliers de lignes et d'avions.

Des compagnies importantes, mais jusque-là ignorées du reste du monde, s'apprentent à pren-

dre le pouvoir : United, American Airlines, Delta Air, Northwest profiteront des années 80 et de la vogue des OPA hostiles pour supplanter leurs vieilles et arrogantes rivales. En septembre 1985, le financier Carl Icahn, un des rieurs les plus célèbres de l'époque, prend le contrôle de TWA. Mais, pour éponger une partie de la dette contractée pour mener son OPA, il est contraint de vendre six lignes transatlantiques à American Airlines, qui en profite pour s'installer sur la très stratégique desserte de Londres.

Pour TWA, la descente aux enfers commence. PanAm a disparu en 1991, après avoir été ballottée de repreneurs en plans de sauvetage. TWA résistera dix ans de plus, mais au prix d'un acharnement thérapeutique coûteux. En 1992 et 1994, TWA se place sous la protection de la loi sur les faillites, le fameux « chapitre 11 ». Elle y fait appel une troisième fois en 2001. Mais le point d'orgue tragique de l'épopée est l'accident du vol 800, qui explosa au-dessus de l'Atlantique, peu après son décollage de New York en juillet 1996, entraînant la mort des 230 passagers et membres d'équipage. Le Boeing 747 incriminé était un modèle de 1971, un des premiers « jumbos » mis en service par TWA.

Pascal Gainier

M. Cromme va quitter la présidence du directoire de ThyssenKrupp

FRANCFORT

de notre correspondant

Le tandem le plus célèbre de l'industrie allemande est sur le point d'éclater. Gerhard Cromme, qui préside, avec Ekkehard Schulz, le directoire de ThyssenKrupp, devrait rejoindre la présidence du conseil de surveillance du groupe sidérurgique. L'actuel titulaire du poste, Heinz Kriwet, a confirmé, mercredi 10 janvier, qu'il entendait céder sa place cette année. Un accord définitif doit être trouvé d'ici au 2 mars. La fin de la direction bicéphale de ThyssenKrupp était évoquée régulièrement par les médias allemands, deux ans après la fusion laborieuse des deux entreprises. Elle marquera un tournant.

Il s'agit d'un camouflet pour Gerhard Cromme, l'homme qui avait initié le rapprochement entre les deux géants industriels issus de la Ruhr. En 1997, alors patron de Krupp, il avait lancé un raid hostile sur son concurrent Thyssen. Une

tentative inamicale, qui avait suscité un tollé dans une Allemagne attachée à une approche consensuelle de la vie économique : opposés à cette offensive, syndicats et salariés de Thyssen manifestèrent en masse contre la Deutsche Bank présentée comme l'alliée de Krupp. Après avoir retiré son offre, ce dernier est néanmoins parvenu à ses fins, en 1998, de manière amicale. Pour faciliter le rapprochement entre deux maisons aux cultures éloignées, il fut alors convenu de mettre en place une direction à deux têtes, M. Cromme partageant la présidence avec un haut dirigeant de Thyssen moins en vue, M. Schulz.

UNE SOURCE DE BLOCAGE

Toutefois, analystes et experts n'ont jamais été convaincus de l'efficacité d'un couple composé de deux personnalités au profil très différent. M. Cromme, juriste de formation, est une personnalité très en vue dans le paysage économi-

que. Ses « visions » et ses méthodes ont révolutionné la Ruhr, berceau de l'industrie allemande, en proie à une vaste restructuration. Avant de s'attaquer à Thyssen, M. Cromme avait absorbé un autre grand nom de la sidérurgie, Hoersch, au début des années 90. M. Schulz ne dispose pas d'un tel palmarès : il soigne son côté technicien, sans faire d'éclat. C'est lui qui devait piloter le secteur acier, M. Cromme se consacrant aux activités automobiles, ascenseurs et machines-outils. Cette paire a surtout été, de l'avis général, une source de blocage, alors que ThyssenKrupp était engagé dans une délicate phase d'intégration.

Les deux hommes ont été confrontés à des revers inattendus. L'audacieux plan de réorganisation du groupe, qui prévoyait en particulier la mise en Bourse du pôle historique de l'acier, a tourné court. Le projet a été définitivement abandonné en novembre 2000, un an

après avoir été dévoilé. Les turbulences sur les marchés boursiers, l'incertitude entourant ces activités ont eu raison d'une réorientation stratégique dont M. Cromme passait pour être le principal architecte.

Après cet échec, l'acier – qui représente un tiers du chiffre d'affaires et près de la moitié des bénéfices lors de l'exercice 1999-2000 – a été réintégré parmi les métiers principaux de la maison. Le recentrage sur des secteurs moins cycliques est pour l'instant abandonné. ThyssenKrupp n'a pas réussi à acquérir les activités industrielles de Mannesmann (Atecs), lors du démantèlement du groupe par son nouveau propriétaire, Vodafone.

A la tête du conseil de surveillance, M. Cromme sauve la face et gardera un rôle d'importance dans la gestion de ThyssenKrupp. Mais c'est Ekkehard Schulz qui va parachever la fusion.

Philippe Ricard

Le cercle de la presse féminine américaine s'agrandit

Les titres traditionnels, vendus à des millions d'exemplaires et destinés à la femme au foyer, voient leur lectorat et leurs recettes publicitaires s'éroder. Une nouvelle génération de magazines s'installe, et vise la clientèle lucrative des 12-17 ans, comme s'appête à le faire « Elle Girl »

NEW YORK

Correspondance

Quatre jeunes hommes en T-shirts noirs, les muscles bien en vue, font la « couverture » de *Cosmo Girl*, le mensuel américain pour les adolescentes. « *Pourquoi ils nous font frissonner* », dit la légende. Les autres titres de première

récentement aux Etats-Unis, pour donner un coup de jeune à l'audience traditionnelle des journaux pour « elles ».

Au commencement, en août 1999, il y eut donc *Cosmo Girl*, puis, à l'automne 2000, *Vogue* lui a emboîté le pas avec *Teen Vogue*. Et maintenant Hachette Filipacchi

sit à accrocher l'attention d'une jeune lectrice, elle pourrait bien la garder à vie... comme cliente. Et même si ce n'est pas pour la vie, l'adolescente en elle-même est une cible de choix. Les *kids* américains de 12 à 19 ans, garçons et filles confondus, dépensent environ 150 milliards de dollars par an, avec l'argent de poche que leur octroie papa, maman et... leurs propres revenus. Une fois l'école finie, ils se précipitent au service de McDo ou derrière les caisses de supermarché pour y remplir leur portefeuille. De quoi développer un solide pouvoir d'achat, et justifier l'apparition d'une nouvelle génération de journaux féminins, exclusivement intéressés par les jeunes filles en fleur.

Ces magazines pour adolescentes sont censés compléter, parfois même remplacer les hebdomadaires et mensuels traditionnels, en perte de vitesse, les fameux *Ladies' Home Journal* (« Journal de la femme au foyer »), *Good Housekeeping* (« Bonne tenue de la maison »), *Family Circle* (« Cercle familial »)... qui autrefois détenaient un quasi-monopole sur l'audience féminine. Les annonceurs les avaient baptisées « les sept sœurs ». Car avec *Redbook* (« Livre rouge »), *Better Homes and Gardens* (« Meilleures maisons et jardins »), *Woman's Day* (« Jour de la femme ») et *McCall's*, la famille de journaux couvrait l'ensemble du

spectre féminin. Nul ne pouvait mettre au point une campagne publicitaire d'envergure sans passer par elles. *Good Housekeeping*, au lectorat plusieurs fois millionnaire, savait si bien présenter de nouvelles recettes de cuisine et raconter en termes simples le traitement de la grippe...

Seulement voilà, leur audience s'est peu à peu effritée. « *Un beau jour, les sept sœurs se sont réveillées*, dit le professeur Samir Husni, le « M. Magazines » de l'école de journalisme de l'Université du Mississippi, et elles ont vu autour d'elles un tas de nouvelles cousines. » Vingt ans plus tôt, poursuit le professeur, il y avait en tout et pour tout 2 000 magazines aux Etats-Unis. Aujourd'hui, on en compte 6 000. A chaque fois qu'un nouveau féminin apparaît, il prend des parts de marché aux journaux traditionnels.

Il n'y a pas encore de quoi s'affoler. Lorsque l'on regarde les chiffres officiels de l'Audit Bureau of Circulations, les principaux journaux traditionnels comptent des millions de lectrices. Mais cet impressionnant lectorat s'affaïssent lentement mais sûrement. *Ladies' Home Journal* a perdu 800 000 lectrices en cinq ans. 660 000 fidèles

manquent à l'appel chez *Good Housekeeping*, 1 million de femmes ont déserté *Redbook*, 340 000 n'achètent plus *McCall's*.

Les recettes publicitaires s'en ressentent. En 2000, le Publishers Information Bureau a constaté un recul de 3,7 % des rentrées de *Ladies' Home Journal*. « *La femme*

elles préfèrent les journaux spécialisés : le livre de cuisine, l'hebdomadaire informatique, la revue experte en éducation, bref, le magazine cible.

Certains titres échappent à cette spécialisation tous azimuts du fait de leur contenu plus moderne. C'est ainsi que *Elle*, la petite française propulsée sur la scène américaine en 1985, a révolutionné le paysage des magazines. « *Pour la première fois un groupe de presse majeur brisait le tabou* », dit Samir Husni. Jusqu'à l'apparition d'*Elle*, il y avait d'un côté les journaux de mode (*Vogue*, *Harper's Bazaar*...), de l'autre les féminins. Et nul n'empêchait sur le territoire de son voisin. *Elle* a pulvérisé ces frontières, et semé de ci de là quelques audaces : les premiers mannequins noirs, les Indiennes, c'est dans *Elle* que les professionnels les ont repérés. Le grand public a suivi avec enthousiasme. Le nombre des lectrices d'*Elle* frôle aujourd'hui le million. En 2000, ses rentrées publicitaires se sont arrondies de 9,4 %. La régénération de la formule magazine se fait dans le dépeuplement. Et la vedettisation : les lectrices adoptent les numéros spéciaux conduits sous la baguette de leur actrice préférée.

Et lorsqu'une célébrité devient un pilier du comité éditorial, l'audience applaudit des deux mains. C'est ainsi que *Martha Stewart Living*, créé autour de Martha Stewart, la star bricoleuse du petit écran, est dévoré par 2,31 millions d'adeptes. De même *O*, le journal d'Oprah Winfrey, la papesse des talk-shows aux Etats-Unis, vient de réaliser un démarrage spectaculaire. Les Américains adorent les histoires d'O.

Caroline Talbot

« Jalouse » à la conquête du Nouveau Monde

Lancé en France en 1997, *Jalouse* se lance à l'assaut des Etats-Unis. Le magazine de mode avant-gardiste destiné aux femmes de 20 à 30 ans sera lancé le 6 février dans les principales villes américaines, à commencer par New York, Los Angeles, San Francisco et Chicago. Entièrement réalisé par une rédaction locale, *Jalouse* sera « un vrai magazine américain qui revendiquera cependant son identité européenne », explique Laurent Jalou, l'éditeur du titre. Tout en restant à la pointe de la mode, l'édition américaine de *Jalouse* sera moins provocatrice que la version d'origine. « *Certaines de nos couvertures françaises ne seraient pas acceptées par le public américain* », note M. Jalou.

Mensuel en France, *Jalouse* sera bimestriel aux Etats-Unis. Positionné sur un créneau haut de gamme, le magazine vise une diffusion de 100 000 exemplaires, ce qui permettrait d'atteindre l'équilibre en trois ans. L'édition française est diffusée à 80 000 exemplaires.

page, écrits en blanc et orange fluo sur fond bleu, mettent en valeur quelques autres sujets phares, à discuter entre copines. Au choix : « Les trucs pour embrasser qui le rendront fou », « Ce que vos rêves veulent dire » et « Ma meilleure amie a essayé de se tuer ». *Cosmo Girl* fait partie de la dernière fournée de magazines féminins, sortis

Médias (groupe Lagardère), heureux éditeur d'*Elle*, promet pour le mois d'août 2001 un premier *Elle Girl*, tiré à 300 000 exemplaires. Axé sur la rentrée scolaire, *Elle Girl*, tout comme ses jeunes aînées, vise la tranche d'âge des 12-17 ans. Un public particulièrement attrayant pour les annonceurs : si la bonne marque de produits de beauté réus-

L'histoire d'« O »

NEW YORK

Correspondance

Vous mettez la photo d'Oprah Winfrey sur la couverture et vous continuez avec des pages blanches : vous en vendez 100 %, plaisantait les cyniques, en mai 2000, au moment du lancement du nouveau magazine, *O*, le mensuel d'Oprah Winfrey, grande prêtresse du *talk-show* aux Etats-Unis. Ils ne croyaient pas si bien dire : le journal s'est arraché. Les trois premiers numéros sont vite devenus introuvables, et le tirage initial de 500 000 exemplaires a été revu à la hausse ; 1,5 million de *O* s'écoule en kiosques.

L'affaire n'était pourtant pas gagnée d'avance. Certes, la belle animatrice – une Noire de quarante-six ans qui nous dit tout sur ses régimes de combat – rassemble devant les téléviseurs une foule de 22 millions de fidèles. Qu'elle recommande un livre, et il bondit dans les listes des meilleures ventes. Qu'elle adopte un nouveau look, et les imitatrices se pressent dans les magasins. De là à lancer un journal... 80 % des nouveaux titres échouent à long terme, et la moitié d'entre eux ne fêtent pas leur premier anniversaire. Les vieilles astuces ne marchent plus : les abonnements bon marché pratiqués par *American Family Publishers* ou *Publishers Clearing House* ont de moins en moins de succès. En outre, les bonnes places en kiosque sont chères : au total, 6 000 titres se bousculent au portillon. Que le groupe de presse rate son objectif de vente et le petit dernier sera rétrogradé en bas de l'étalage... Mais le magazine d'Oprah a surmonté tous ces obstacles.

C'est qu'il a cultivé sa différence. Chez madame *O*, on n'écrit guère sur la chirurgie esthétique. On évite « les dix meilleures façons d'obtenir la plus belle déclaration d'amour », et le style « 50 orgasmes à la minute » est définitivement banni. *O*, publié par Harpo Entertainment (la société de production d'Oprah) et le groupe Hearst, joue la carte de l'auto-amélioration. C'est le magazine *New Age* qui va aider la lectrice à découvrir son potentiel. « *Réinventez-vous, revivez, réjouissez-vous* », crie la souriante Oprah sur la couverture du mois de janvier 2001.

COUP DE FOUET

Les fans en redemandent. Le succès du magazine paraît si fulgurant qu'on s'empresse de copier la recette. Grüner und Jahr (Bertelsmann) vient ainsi de s'associer à la pétillante Rosie O'Donnell, afin de donner un coup de fouet à l'audience de sa revue *McCall*. Au printemps, Rosie, elle aussi animatrice de son propre *show* télévisé, associera son nom à *McCall*, le vénérable journal âgé de cent vingt-cinq ans.

Oprah donne le *O* dans son magazine. Martha, la bricoleuse de choc, fait la pluie et le beau temps dans *Martha Stewart Living*. Et Rosie promet déjà de poursuivre le dialogue avec ses auditrices en leur martelant ses causes préférées : cancer du sein, contrôle des armes, orphelins... Pour relancer les ventes, mettez une vedette dans l'« ours » de votre journal.

C. T.

La croissance du marché publicitaire ralentira en 2001

APRÈS une année « florissante » pour le marché publicitaire en 2000, « il y aura un simple ralentissement en 2001 » prédit la traditionnelle note de conjoncture de la régie publicitaire IP, filiale de RTL Group, publiée mercredi 10 janvier. Selon cette étude, le marché publicitaire dans l'Union européenne (UE) avait crû en 2000 de 9,2 % contre 8,5 % un an plus tôt. « *Un niveau de croissance record* », souligne IP, alors que 1999 était déjà considérée comme une année exceptionnelle. Sur la même période, les Etats-Unis avaient fait mieux que l'Europe avec une progression de 10,3 % contre un gain de 7,4 % douze mois plus tôt. La fin du deuxième millénaire a également été l'occasion d'un retournement de tendance pour le Japon. Après avoir perdu 1,9 % en 1999, le marché nippon a enregistré un gain de 1,3 % en 2000.

Pour 2001, IP annonce « un ralentissement des investissements publicitaires, qui resteront pourtant toujours en progression ». Ce coup de frein s'est déjà fait sentir à la fin de 2000. Nombre de sociétés de la nouvelle économie « ont commencé à couper leurs investissements publicitaires » notamment en télévision. Outre ce coup de froid sur les « dot.com », 2001, « comme toutes les années impaires », remarque IP, « est assez pauvre en gros événements sportifs », générateurs de fortes audiences. Toutefois, la croissance restera sou-

tenue. Notamment en Europe, où IP prévoit 7 % d'augmentation. Aux Etats-Unis, au contraire, le ralentissement sera « très net » avec une progression de 5,4 % seulement.

BONNE ANNÉE POUR LA PRESSE

En 2001, la France devrait être encore une fois la bonne élève de l'Union européenne avec une progression de 6,7 % contre 9,5 % en 2000. Un score bien supérieur à ceux de la Grande-Bretagne (5,6 %) et de l'Allemagne (5,2 %). Sans surprise, la télévision devrait rester le principal bénéficiaire de la manne des annonceurs. « *Notamment à cause de la réduction du temps de publicité sur France Télévision, qui entraîne une tension sur les tarifs et provoque une croissance des recettes publicitaires nettes des chaînes privées* », souligne la régie

publicitaire. 2001 pourrait aussi être l'année de la radio, « *qui pourrait progresser plus que les autres médias* ». En France, elle pourrait gagner 9,4 %. Parti de très bas, Internet devrait connaître un quasi-doublement des investissements (+ 80,2 %).

2001 devrait aussi rester une bonne année pour la presse avec un gain prévu de 4,6 %. Une progression significative qui fait suite à une année 2000 au cours de laquelle la presse quotidienne a réalisé « un exploit », s'exclame IP en enregistrant une hausse des investissements publicitaires de 10,5 %. Pourtant, en 2000, « les quotidiens n'avaient plus les OPA des banques » pour doper leurs recettes, remarque la régie publicitaire.

Guy Dutheil

DÉPÊCHES

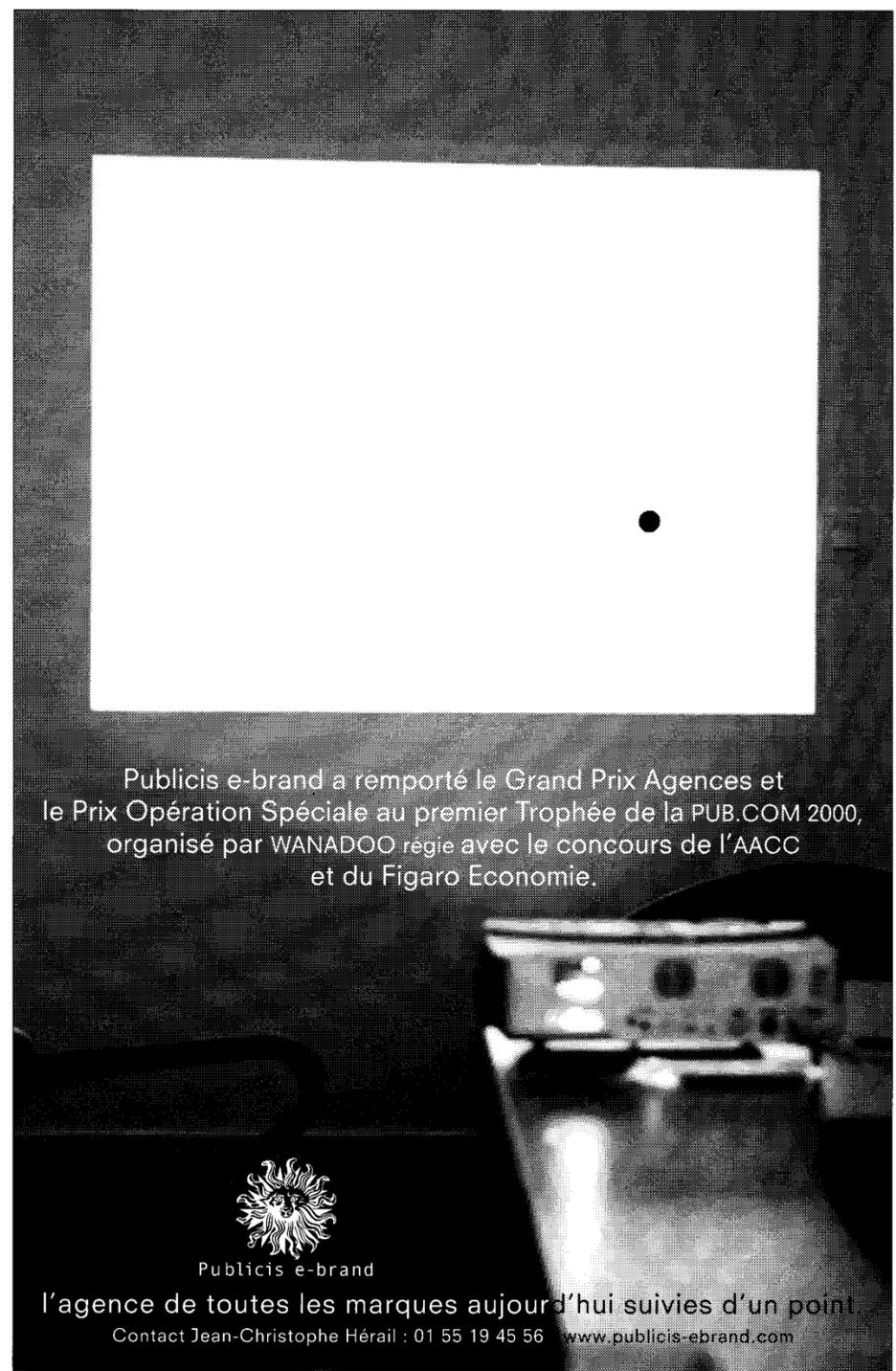
■ **PRESSE** : le groupe *Le Monde* a annoncé, mercredi 10 janvier, la création d'une holding, Presse Europe Régions SA (PER), qui détient désormais 60 % du groupe *Midi libre*. Dotée d'un capital de 62 087 232 euros (407,23 millions de francs) et présidée par Jean-Marie Colombani, président du directoire du *Monde*, PER est contrôlée à 63 % par *Le Monde* et regroupe les participations de *Stampa Europe* (25 %), *Prisa* (éditeur d'*El País*), via sa filiale Investissement presse régionale (11 %), et *Edipresse*, via Presse Publications Méditerranée (1 %). Le groupe suisse conserve néanmoins la quasi-totalité de sa participation dans *Le Midi libre* (4,95 %) aux côtés de La Marloise de Participations-BNP Paribas (5 %), Hachette Filipacchi Médias via Quillet (10 %), la Caisse d'épargne du Languedoc-Roussillon (6,6 %), le Crédit agricole (5,9 %), Groupama (3,6 %) et la Société d'investissement d'éditeurs de presse (1,6 %).

Des lectrices par millions

Selon les plus récentes statistiques de l'Audit Bureau of Circulations, la presse traditionnelle conserve un lectorat impressionnant :

- **Better Homes and Garden** (Meredith Corporation) : 7 627 977 lectrices
- **Family Circle** (Grüner und Jahr, groupe Bertelsmann) : 5 002 383
- **Goodhousekeeping** : 4 507 306
- **Ladies' Home Journal** : 4 173 295

- **Redbook** : 2 338 941
- **Woman's Day** (Hachette Filipacchi Médias) : 4 151 481
- **McCall's** (Grüner und Jahr, groupe Bertelsmann) : 4 204 022
- **Martha Stewart Living** : 2 310 692 lectrices
- **Vogue** (Conde Nast) : 1 112 917
- **Elle** (Hachette Filipacchi Médias) : 918 795
- **Marie Claire** : 887 451
- **Harper's Bazaar** : 708 104



Publicis e-brand a remporté le Grand Prix Agences et le Prix Opération Spéciale au premier Trophée de la PUB.COM 2000, organisé par WANADOO régie avec le concours de l'AACC et du Figaro Economie.

Publicis e-brand
l'agence de toutes les marques aujourd'hui suivies d'un point.
Contact Jean-Christophe Héral : 01 55 19 45 56 www.publicis-ebrand.com

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **BRIDGESTONE** : le patron du groupe japonais de pneumatiques, Yoichiro Kaizaki, a annoncé jeudi 11 janvier sa démission à la suite de l'affaire des pneus défectueux qui ont provoqué près de 150 morts aux Etats-Unis.

● **PGE** : Pacific Gas and Electric Company, le distributeur d'énergie californien a affirmé mercredi qu'il était menacé de défauts de paiement, en raison de la hausse croissante des prix de l'électricité dans cet Etat.

● **YAMAHA/FORD** : le japonais, numéro deux mondial de la motocyclette, a annoncé mercredi la création avec le géant américain de l'automobile Ford Motor d'une société commune aux Etats-Unis dédiée à la production de moteurs de bateaux.

● **UPS** : le transporteur américain va acquérir la compagnie américaine de fret et de logistique Fritz, par échange d'actions, pour un montant total d'environ 450 millions de dollars, ont annoncé mercredi les deux sociétés.

● **BAE SYSTEMS** : le groupe aéronautique britannique annoncera des suppressions d'emplois pour 2001, en raison de déconvenues dans sa division défense. Les syndicats redoutent quelque 2 000 suppressions de postes.

● **GENSET** : la société de biotechnologies française a signé, mercredi, un accord avec l'américain Celera Genomics qui lui donne l'accès à leur base de données génomiques ainsi qu'au système de bio-informatique.

● **PHARMACIE** : l'Inde se prépare au lancement de variantes locales du Viagra, le médicament contre l'impuissance de l'américain Pfizer. Une douzaine de laboratoires sont sur les rangs, pour un marché estimé à environ 10 millions de dollars au cours des 12 prochains mois.

SERVICES

● **RTL GROUP** : le premier groupe audiovisuel européen a cédé, jeudi, sa participation de 5 % dans la chaîne à péage allemande Premiere au groupe Kirch pour 124 millions d'euros.

● **THALES** : le groupe français d'électronique de défense a franchi le seuil de 50 % des actions de la société d'optronique singapourienne Avimo et son offre publique d'achat sur cette société est devenue inconditionnelle, a-t-il annoncé mercredi.

● **CORSICA FERRIES** : la compagnie française, qui exploite onze navires en Méditerranée, a été désignée pour exploiter la ligne transmanche Dieppe-Newhaven, a indiqué mercredi le conseil général de la Seine-Maritime.

● **FEDEX** : la poste fédérale américaine, US Postal Service, et le transporteur FedEx ont annoncé mercredi une alliance dans le fret aérien de courrier, d'une durée de sept ans et d'une valeur de 6,3 milliards de dollars pour FedEx.

FINANCE

● **NYMEX/IPE** : le Nymex (New York Mercantile Exchange), le plus important marché de l'énergie, est sur le point de lancer une offre de reprise sur l'International Petroleum Exchange (IPE), basé à Londres, affirme jeudi le quotidien britannique *The Times*.

● **CAISSES D'ÉPARGNE** : la grève entamée mardi pour des revendications salariales devait se poursuivre jeudi dans environ la moitié des Caisses régionales, selon les syndicats. Des négociations salariales sont prévues mardi 16 janvier.

● **CNP ASSURANCES** : La Poste et les Caisses d'épargne ont annoncé mercredi l'achèvement de leur société commune Sopassure, destinée à porter leur participation commune de 36 % dans CNP Assurances.

● **BANQUE DE FRANCE** : la banque centrale a cédé les 40 % qu'elle détenait dans le dépositaire national des valeurs mobilières françaises Sicovam, pour 210 millions d'euros, à huit des principaux actionnaires, selon *La Tribune* de jeudi.

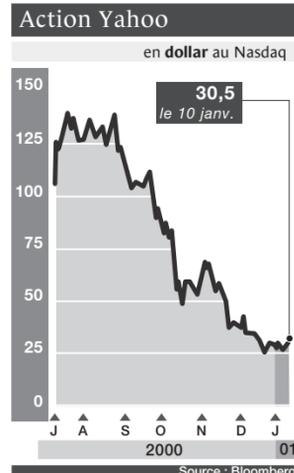
● **CATASTROPHES** : le coût des sinistres au plan mondial pour l'assurance se situera à environ 11 milliards de dollars en 2000, contre 31 milliards en 1999, année record en raison des fortes tempêtes en Europe, selon le réassureur suisse Swiss Re. En l'an 2000, 17 000 personnes ont perdu la vie dans des catastrophes.

VALEUR DU JOUR

Scénario catastrophe pour Yahoo !

LE PORTAIL américain Yahoo, l'une des valeurs symboles d'Internet, a dressé, mercredi 11 janvier, un tableau apocalyptique de l'année 2001. La société a annoncé des prévisions de bénéfice et de chiffre d'affaires largement inférieures aux attentes de la communauté financière, au premier trimestre comme pour l'ensemble de l'année 2001. Yahoo ! table désormais sur un bénéfice par action entre 33 et 43 cents pour 2001, en recul par rapport à 2000 (48 cents), là où les analystes misaient sur 57 cents. Le chiffre d'affaires devrait se situer entre 1,2 et 1,3 milliard de dollars en 2001, soit à peine 14 % à 15 % de plus qu'en 2000, alors que le portail enregistrait jusqu'alors des taux de croissance de plus de 90 %.

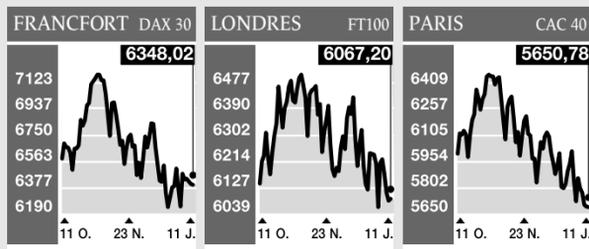
Cet avertissement a valeur de symbole pour l'ensemble de la nouvelle économie. Le plongeon de l'action de 20 %, mercredi, au cours des transactions après la clôture augurait bien mal de la séance suivante sur le Nasdaq. L'action avait déjà fortement chuté avec le retournement des marchés financiers en 2000. Avant ces sombres prévisions, le titre cotait 30,5 dollars, en baisse de 86 % par rapport à son plus haut. Le scénario catastrophe n'est pas loin. Les prévisions de Yahoo ! sont en effet directement liées au ralentissement de l'économie américaine, au recul des dépenses de publicité en ligne, et à la situation



difficile des sociétés Internet, principaux clients publicitaires du portail. Yahoo ! fonctionne comme un média généraliste, la quasi-totalité de ses revenus provenant des publicités sur son site. Le portail (moteur de recherche, messagerie, chat, enchères, e-commerce, etc.), bénéficie pourtant d'une audience impressionnante, avec un record de 180 millions de visiteurs en décembre et plus de 900 millions de pages consultées chaque jour. Yahoo ! va chercher à développer d'autres sources de revenus, comme les services à destination des entreprises (portails personnalisés, vidéoconférences...) et les services par abonnement. Le service d'enchères entre particuliers sera bientôt payant.

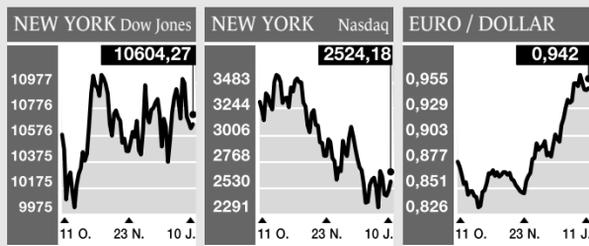
Christophe Jakubyszyn

EUROPE



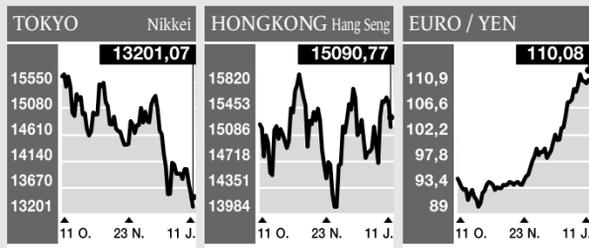
Europe 9h57	Indices sélection	cours 11/01	Var. % 10/01	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4623,69	0,54	-3,12
EUROPE	STOXX 50	4396,37	0,60	-3,53
EUROPE	EURO STOXX 324	381,21	0,38	-2,70
EUROPE	STOXX 653	349,61	0,22	-2,83
PARIS	CAC 40	5650,78	-0,05	-4,65
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3831,68	-0,05	-4,74
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	630,69	0,03	-1,08
BRUXELLES	BEL 20	2985,94	0,19	-1,27
FRANCFORT	DAX 30	6348,02	0,44	-1,33
LONDRES	FTSE 100	6067,20	0,11	-2,50
MADRID	STOCK EXCHANGE	9563,10	-0,24	4,98
MILAN	MIBTEL 30	42823,00	-0,39	-2,05
ZURICH	SPI	7903,80	0,56	-2,85

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 10/01	Var. % 09/01	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10604,27	0,30	-1,69
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1313,27	0,96	-0,53
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2524,18	3,39	2,17
TORONTO	TSE INDEX	8600,83	0,34	-3,73
SAO PAULO	BOVESPA	16918,57	10,87
MEXICO	BOLSA	321,66	-1,67	1,79
BUENOS AIRES	MERVAL	494,45	0,40	18,64
SANTIAGO	IPSA GENERAL	100,97	0,30	5,18
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7382,55	2,25	8,17

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 11/01	Var. % 10/01	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13201,07	-1,72	-4,24
HONGKONG	HANG SENG	15090,77	-2,24	-0,03
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1915,02	-2,79	-0,61
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	70,38	-0,16	11,10
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3172,40	-0,38	0,56
BANGKOK	SET	20,84	0,39	11,86
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4015,49	-0,79	1,09
WELLINGTON	NZSE-40	1908,25	0,14	0,35

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 cédait 0,36 %, à 5 632,87 points, dans les premières transactions, jeudi 11 janvier. La veille, le marché avait terminé en recul pour la quatrième séance consécutive. Malgré une ouverture en légère hausse de 0,16 %, l'indice des valeurs vedettes de la Bourse de Paris avait terminé en repli de 0,17 %, à 5 653,35 points.

FRANCFORT

EN ALLEMAGNE, l'indice DAX de la Bourse de Francfort gagnait 0,50 % en début de séance, jeudi, à 6 351,54 points. Francfort avait fini en repli de 1,32 %, mercredi, à 6 320,07 points. Le Nemax 50, l'indice des cinquante valeurs vedettes du marché des petites valeurs, s'était redressé de 2,29 %, à 2 243,43 points.

LONDRES

À LA BOURSE de Londres, l'indice Footsie des cent valeurs les plus importantes affichait une légère progression, de 0,09 % en début de matinée, jeudi, à 6 065,60 points. Il avait clôturé en baisse, mercredi, avec une perte de 0,45 %, à 6 060,6 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo est tombée à son plus bas depuis 27 mois, jeudi, en clôture. L'indice Nikkei a chuté de 1,7 % par rapport à la veille. Il a terminé à 13 201,07 points, non loin des 12 995,37 points, qu'il avait affiché le 15 octobre 1998.

NEW YORK

LES GRANDS INDICES représentatifs des valeurs américaines ont terminé en hausse, mercredi 10 janvier. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq, à 2 524,18 points, a affiché un gain de 3,39 %, malgré les inquiétudes relatives à Cisco Systems, qui a reculé après les avertissements lancés par son PDG, John Chambers. A Wall Street, l'indice Dow Jones a fini en hausse de 0,30 % à 10 604,27 points. Enfin, l'indice Standard and Poor's 500, plus représentatif de la tendance générale du marché, a gagné 0,96 %, à 1 313,27 points.

TAUX

LES FONDS d'Etat s'inscrivaient en légère hausse, jeudi 11 janvier, en début de journée. Evoluant mécaniquement à l'inverse du cours, le taux de l'emprunt du Trésor français à 10 ans se détendait à 4,92 %. Sur le marché obligataire américain, la veille, le rendement de l'obligation du Trésor à 10 ans était remonté à 5,09 %, contre 4,98 % la veille, et celui de l'emprunt à 30 ans était passé à 5,49 %, contre 5,43 %.

MONNAIES

L'EURO progressait légèrement contre le dollar en début de matinée, jeudi, glissant à 0,9412 dollar après l'annonce d'une croissance du produit intérieur brut en Allemagne de 3,1 % en 2000 contre 1,6 % en 1999. Le billet vert était, pour sa part, en très légère hausse face au yen, à 116,71 yens.

ÉCONOMIE

La croissance allemande a atteint 3,1 % en 2000

LA CROISSANCE réelle du produit intérieur brut (PIB) en Allemagne a atteint 3,1 % en 2000 contre 1,6 % en 1999, selon des chiffres provisoires de l'Office fédéral des statistiques, publiés jeudi 11 janvier par le ministère des finances. Il s'agit de « la plus forte croissance » qu'ait connue la première économie de la zone euro « depuis le boom de l'activité lié à la réunification allemande », a indiqué le ministre dans un communiqué.

En 1998, la croissance de l'économie avait atteint 2,1 %. Ce chiffre se situe dans le haut de la fourchette des prévisions moyennes des économistes, qui ressortent à 3,0 %. Le ministère a indiqué que la croissance a été principalement tirée par les exportations. La demande intérieure, très déprimée en 1999, s'est elle aussi révélée « forte », selon le ministère. En revanche, la morosité persistante du secteur de la construction a freiné la progression de l'activité. « Les conditions restent réunies pour une poursuite de la reprise », explique le ministère, ajoutant que « la dynamique devrait se tasser légèrement cette année en raison de l'affaiblissement de la demande extérieure, de moindres effets de la faiblesse de l'euro et d'une politique monétaire stricte en Europe ».

Les prix à la consommation allemands ont progressé de 1,9 % en 2000 par rapport à 1999, selon les chiffres définitifs publiés jeudi par l'Office fédéral des statistiques. C'est la plus forte augmentation depuis 1997 (+1,9 %), a précisé l'Office dans un communiqué. En 1999, les prix à la consommation avaient progressé de 0,6 % par rapport à l'année précédente.

Le ministre belge des finances, Didier Reynders, a pris le 1^{er} janvier la présidence de l'Eurogroupe à la suite de Laurent Fabius, a estimé, mercredi à Paris, que la zone euro donnait de « bons signaux » économiques « pour le moment » et qu'elle était « armée » face au ralentissement économique américain.

ÉTATS-UNIS : en dépit des signes actuels de ralentissement économique aux Etats-Unis, la croissance potentielle y reste beaucoup plus forte que dans la zone euro, selon une étude de CDC-Marchés publiée mercredi. CDC-Marchés estime notamment que la baisse de l'activité aux Etats-Unis correspond plutôt à « un ajustement vers un niveau plus bas de la

demande pour certains biens que d'un ralentissement continu », et que l'économie de la zone euro montre quelques signes de ralentissement « léger », avec un plafonnement de la confiance des consommateurs et des perspectives de production industrielle.

GRANDE-BRETAGNE : le taux de chômage est deux fois plus élevé pour les minorités ethniques que pour les Blancs, a révélé mercredi l'Office national des statistiques (ONS). Le chômage frappe 13 % des hommes appartenant à une minorité ethnique, à comparer à un taux de 6 % pour les Blancs, selon l'ONS. Le rapport relève toutefois des disparités selon les origines ethniques. La tendance est similaire chez les femmes, relève le rapport. Les femmes d'origine pakistanaise et bangladaise sont les plus touchées, avec un taux de chômage de 24 %. « Ces nouvelles données mettent en lumière le racisme qui sévit sur le marché du travail », a déploré le secrétaire général de la confédération syndicale Trade Union Congress (TUC), John Monks. La Grande-Bretagne compte 2,4 millions de membres de minorités ethniques en âge de travailler, dont près de la moitié vivent à Londres.

FMI : le ralentissement économique américain, plus important que prévu, ne suffira pas à enrayer la reprise en Asie, estime le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Horst Köhler, dans un entretien publié jeudi dans l'*International Herald Tribune* de Singapour. M. Köhler s'attend à une croissance américaine de 2,5 % en 2001, une révision sensible par rapport aux 3,2 % prévus dans les perspectives économiques mondiales du FMI publiées en octobre.

ESPAGNE : le nombre de demandeurs d'emploi en Espagne, qui détient le plus fort taux de chômage de l'Union européenne, a reculé en 2000, tombant à 9,18 % de la population active en décembre contre 9,78 % un an plus tôt, selon le ministère du travail. A la fin de 2000, le nombre de demandeurs d'emploi s'élevait ainsi à 1 556 382, en baisse de 57 368 par rapport à décembre 1999.

DANEMARK : les prix à la consommation ont baissé de 0,1 % en décembre alors qu'ils étaient stables le mois précédent, a indiqué l'institut national Danmarks Statistik. En glissement annuel, la hausse des prix s'est établie à 2,4 % contre 2,6 % un an plus tôt. L'inflation moyenne en 2000 s'est ainsi élevée à 3,0 % contre 2,5 % en 1999.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93677	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	10/01
COURONNE DANOISE	7,4654
COUR. NORVÉGIENNE	8,2050
COUR. SUÉDOISE	8,9233
COURONNE TCHÈQUE	35,1180
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6847
DOLLAR CANADIEN	1,4082
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0997
ZLOTY HONGROIS	265,0700
FLORIN POLONAIS	3,9098

Cours de change croisés

11/01 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,85657	0,94265	0,14371	1,49045	0,61626
YEN	116,74500	110,08500	16,78000	173,99000	71,96500
EURO	1,06084	0,90839	0,15245	1,58110	0,65390
FRANC	6,95830	5,96025	6,55957	10,36995	4,28915
LIVRE	0,67094	0,57480	0,63250	0,09645	0,41355
FRANC SUISSE	1,62270	1,38960	1,52975	0,23315	2,41770

Taux d'intérêt (%)

Taux 10/01	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	
FRANCE	4,78	4,62	4,93	5,43
ALLEMAGNE	4,80	4,76	4,79	5,37
GDE-BRETAG.	6,50	5,71	4,85	4,37
ITALIE	4,80	4,73	5,15	5,76
JAPON	0,42	0,43	1,56	2,53
ÉTATS-UNIS	6,03	5,26	5,07	5,47
SUISSE	3,38	3,26	3,44	3,96
PAYS-BAS	4,78	4,73	4,91	5,39

Matières premières

En dollars	Cours 10/01	Var. % 09/01
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1785	+0,17
ALUMINIUM 3 MOIS	1558	-0,26
PLOMB 3 MOIS	483	-0,21
ETAIN 3 MOIS	5300	+0,19
ZINC 3 MOIS	1035,50	-0,43
NICKEL 3 MOIS	6675	+0,53
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	4,56
PLATINE A TERME	155767,00	-0,06
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	289
MAIS (CHICAGO)	223,50
SOJA TOURTEAU (CHG.)	190,10
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	809	+1,38
CAFÉ (LONDRES)	657
SUCRE BL. (LONDRES)

Matif

Cours 9h57	Volume 11/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 2001	13353	89,73	89,62
Euribor 3 mois	NC	NC	NC
JANVIER 2001			

Pétrole

En dollars	Cours 10/01	Var. % 09/01
BRENT (LONDRES)	25,34
WTI (NEW YORK)	0,30	+0,37
LIGHT SWEET CRUDE	29,42	+6,13

Or

En euros	Cours 10/01	Var. % 09/01
OR FIN KILO BARRE	9080	-0,44
OR FIN LINGOT	9130	-0,33
ONCE D'OR (LO) \$	268,40
PIÈCE FRANCE 20 F.	53	+1,73
PIÈCE SUISSE 20 F.	52,10	-0,19
PIÈCE UNION LAT. 20	52	

VALEURS EUROPÉENNES

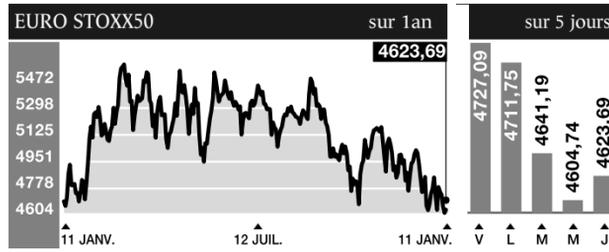
● Mercredi 10 janvier, l'action de DaimlerChrysler, qui s'apprête à lancer une émission obligataire d'environ 4 milliards d'euros, a abandonné 4,41 %, à 44,64 euros. Des rumeurs, démenties par le groupe, ont également affaibli le titre. Elles faisaient état d'une forte contraction des réserves de trésorerie du groupe, passées de 6 milliards de dollars, fin septembre, à zéro, fin décembre.

● Le titre Volkswagen a cédé 3,3 %, à 54,78 euros en clôture mercredi. Le groupe automobile table sur « une hausse de 5 % à 10 % » de ses ventes en 2001 aux Etats-Unis, après une progression de 12,6 % en 2000.

● E.ON a terminé, mercredi, en légère hausse. Le titre a pris 0,66 %, à 59,9 euros. L'allemand a indiqué qu'il entendait prendre le contrôle du suédois Sydcraft, dont il vient d'acquérir 5,3 % supplémentaires pour 272 millions d'euros.

● BAE Systems, qui a concédé de sérieuses difficultés dans ses activités de défense, l'obligeant à provisionner plusieurs centaines de millions de livres sur ses résultats de 2000, a chuté de 24,5 %, à 268,5 pence.

● Le groupe de construction mécanique Smiths a reculé de 11,3 %, à 702 pence. Il a fait part de problèmes pour vendre la filiale de composants pour l'automobile de TI Group, rachetée à l'automne 2000.



11/01 10h06

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	17,31	...
BASF AG	DE	45,45	-1,20
BMW	DE	34,80	-3,06
CONTINENTAL AG	DE	17,15	-1,44
DAIMLERCHRYSLER	DE	44,70	+1,59
FIAT	IT	25,65	...
FIAT PRIV.	IT	17,36	-2,91
MICHELIN	FR	40,35	-1,34
PEUGEOT	FR	258,60	-1,64
PIRELLI SPA	IT	3,92	+0,26
DR ING PORSCHE	DE	309,0	+0,82
RENAULT	FR	52,90	+0,38
VALEO	FR	50,15	+0,38
VOLKSWAGEN	DE	54,10	-1,46
DJ E STOXX AUTO P		215,08	-0,65

BANQUES

ABBAY NATIONAL	GB	19,10	-0,33
ABN AMRO HOLDING	NL	25,45	+0,16
ALL & LEICS	GB	11,14	-1,26
ALLIED IRISH BA	GB	20,45	...
ALPHA BANK	GR	4,45	+0,91
BA HOLDING AG	AT	61,60	-0,45
BANK OF IRELAND	GB	15,54	+0,31
BANK OF PIRAEUS	GR	2,08	+3,06
BK OF SCOTLAND	GB	11,51	-0,41
BANKINTER R	ES	39,33	+0,05
BARCLAYS PLC	GB	33,53	+1,68
BAYR.HYPO-UVLR	DE	61,70	-0,48
BCA AG.MANTOVAN	IT	9,56	-1,04
BCA FIDELURAM	IT	14,25	-1,11
BCA INTESA	IT	5,30	+0,76
BCA LOMBARDA	IT	11,10	+0,45
MONTA PASCHI SI	IT	4,65	-0,85
BCA P.BERG.-CV	IT	20,47	-0,63
BCA P.MILANO	IT	6,02	-1,31
B.P.VERONA E.S.	IT	11,69	+0,69
BCA ROMA	IT	1,23	-0,81
BBVA R	ES	16,40	-0,24
ESPIRITO SANTO	PT	17,54	...
BCO POPULAR ESP	ES	36,19	+0,95
B.P.SONDRIO	IT	18,58	...
BCP R	PT	5,55	...
BIPOP CARIRE	IT	7,02	-0,28
BNL	IT	3,44	+0,58
BNP PARIBAS	FR	95,85	-0,36
BSCH R	ES	11,96	+0,17
CHRISTIANIA BK	NO	5,95	...
COMIT	IT	7,51	-0,79
COMM.BANK OF GR	GR	6,62	+2,92
COMMERZBANK	DE	31,30	-0,63
CREDIT LYONNAIS	FR	39,80	-0,43
DANSKE BANK	DK	19,69	...
DNB HOLDING -A-	NO	5,64	...
DEUTSCHE BANK N	DE	93	+1,31
DEXIA	BE	185,50	+0,27
DRESNER BANK N	DE	45,80	+0,11
EFG EUROBK ERGA	GR	2,66	+0,40
ERSTE BANK	AT	48,61	-1
FOERENINGSSB A	SE	17,31	...
HALIFAX GROUP	GB	10,53	+0,30
HSCB HLDG	GB	15,68	-1,40
IKB	DE	16,10	+0,63
KBC BANCASURAN	BE	47	+0,97
LLOYDS TSB	GB	11,53	+0,14
NAT BANK GREECE	GR	5,18	+1,95
NATEXIS BQ POP.	FR	94,25	-1,21
NORDEA	SE	8,07	...
NORDEA	DK	9,64	...
ROLO BANCA 1473	IT	20,20	-1,37
ROYAL BK SCOTL	GB	25	-1
S-E-BANKEN -A-	SE	12,61	...
SAN PAOLO IMI	IT	18,12	-2
STANDARD CHARTER	FR	15,84	+0,2
STE GENERAL-A-	FR	69,30	-1
SV HANDBK -A-	SE	18,49	...
SWEDISH MATCH	SE	4,07	...
UBS N	CH	177,13	-1,10
UNICREDITO ITAL	IT	5,80	-0,85
UNIDANMARK -A-	DK	85,73	...
DJ E STOXX BANK P		340,67	-0,04

PRODUITS DE BASE

ACERIALIA	ES	9,81	+0,62
ACERINOX R	ES	34,30	+0,94
ALUMINIUM GREEK	GR	5,75	+1,04
ANGLO AMERICAN	GB	60,88	+0,13
ASSIDOMAEN AB	SE	19,84	...
BEKAERT	BE	45,50	-0,48
BILLITON	GB	4,22	+1,53
BOEHLER-UDDEHOL	AT	35,40	...
BUNZL PLC	GB	6,85	+0,47
CORUS GROUP	GB	1,24	-1,27
ELVAL	GR	0,55	+2,49
ISPAT INTERNATI	NL	3,50	...
JOHNSON MATTHEY	GB	16,49	...
MAYR-MELNHOF KA	AT	46,55	-0,32
METS-SERLA -B	FI	7,89	+1,15
HOLMEN -B-	SE	30,48	...
OUTOKUMPU	FI	7,60	...
PECHINEY-A	FR	47,75	...
RAUTARUKKI K	FI	4,10	...
RIO TINTO	GB	18,63	+0,43
SIDENOR	GR	0,58	+2,86
SILVER & BARYTE	GR	4,09	...
SMURFIT JEFFERS	GB	2,25	+1,43
STORA ENSO -A-	FI	11,80	...
STORA ENSO -R-	FI	11,60	-0,17
SVENSKA CELLULO	SE	21,63	...
THYSSENKRUPP	DE	18,10	+1,12
UNION MINIERE	BE	40,50	+0,25
UPM-KYMMENE COR	FI	33,30	+0,30
USINOR	FR	12,94	-0,15
VIOHALCO	GR	1,47	+4,38
VOEST-ALPINE ST	AT	25,99	-0,04
J D WETHERSPOON	GB	5,88	-1,59
WORMS N	FR	18,60	-1,54
DJ E STOXX BASI P		178,61	+0,22

CONSTRUCTION CYCLIQUE

ACCOR	FR	45,56	+0,15
ADIDAS-SALOMON	DE	73,20	-0,68
AGFA-GEVAERT	BE	25,50	-0,55
AIR FRANCE	FR	22,70	+0,18
GIMV	FR	101	...
GREAT PORTLAND	GB	4,45	+0,72
HAMMERSON	GB	7,58	...
ING GROEP	NL	84,64	...
REALDANMARK	DK	78,76	...
LAND SECURITIES	GB	14,11	-1
LIBERTY INTL	GB	7,72	...
MARSHOLLEK LAU	DE	125	...
MEDIOBANCA	IT	11,80	+1,90
METROWACESA	ES	16,10	...
PERPETUAL PLC	GB	58,37	...
PROVIDENT FIN	GB	15,74	-0,90
RODAMCO CONT. E	NL	41,55	...
RODAMCO NORTH A	NL	41,70	...
SCHROEDERS	GB	21,80	...
SIMCO N	FR	73,15	+0,21
SLOUGH ESTATES	GB	6,63	...
UNIBAIL	FR	173,50	+0,35
VALLEHERMOSO	ES	7,21	-0,28
WCM BETEILIGUNG	DE	15,30	+1,32
DJ E STOXX CONG P		329,98	...

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES	40,50	+0,25
ACS	ES	27,33	-0,04
AGGREGATE IND	GB	1,27	-1,23
AKTOR SA	GR	0,97	+3,12
AMEY	GB	30,34	...
UPONOR -A-	FI	18	...
AUREA R	ES	17,44	+1,16
ACESA R	ES	10,12	-0,20
BLUE CIRCLE IND	GB	7,39	...
BOUYGUES	FR	51,60	+0,58
BPB	GB	4,76	...
BRISA AUTO-ESTR	PT	10,29	...
BUZZI UNICEM	IT	9,61	-0,83
NOVAR	GB	3,38	-0,47
CRH PLC	GB	31,31	-0,75
CIMPOR R	PT	26,36	...
COLAS	FR	58	-0,17
GRUPO DRAGADOS	ES	11,83	+1,46
FCC	ES	21,40	-0,19
GRUPE GTM	FR	149,50	...
GRUPO FERROVIAL	ES	14,85	+0,13
HANSON PLC	GB	7,37	...
HEIDELBERGER ZE	DE	54	+0,37
HELLTECHNODOR	GR	0,73	+1,86
HERACLES GENL R	GR	1,87	+3,26
HOCHTIEF ESSEN	DE	23	...
HOLDERBANK FINA	CH	1287,80	+0,36
IMERY S	FR	123,50	-0,32
ITALCEMENTI	IT	9,56	-0,62
LAFARGE	FR	98,50	-1,15
MICHANIKI REG.	GR	0,42	+1,28
PILKINGTON PLC	GB	1,85	-2,50
RMC GROUP PLC	GB	10,30	-1,22
SAINT GOBAIN	FR	166	+0,61
SKANSKA -B-	SE	43,93	...
TAYLOR WOODROW	GB	2,76	-5,95
TECHNIP	FR	145,10	-2,62
TITAN CEMENT RE	GR	5,51	+1,63
WIENERB BAUSTOF	AT	19,86	-0,50
DJ E STOXX CONG P		233,93	-0,05

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR	155,40	-1,65
AKZO NOBEL NV	NL	55,10	...
BASF AG	DE	45,45	-1,20
BAYER AG	DE	50,70	-0,78
BOC GROUP PLC	GB	16,14	...
CELANESE N	DE	18,80	+0,27
CIBA SPEC CHIMI	CH	74,46	+0,22
CLARIANT N	CH	377,22	+0,88
DEGUSSA-HUELS	DE	36	-1,10
DSM	NL	36,38	-0,87
ENCS-CHEM HOLD A	CH	4936,69	+1,01
ICI	GB	8,58	+0,37
KEMIRA	FI	5,39	+0,37
LAPORTE	GB	10,88	...
LONZA GRP N	CH	616,68	...

NORSK HYDRO NO 46,92

OXFORD GLYCOSCI	GB	21,40	+3,85
RHODIA	FR	15,73	-1,69
SOLVAY	BE	58,45	-0,51
TESSENDERLO CHE	BE	28,40	+0,35
KON.VOPAK NV	NL	21,15	+0,71
WIS ATKINS	GB	13,71	...
DJ E STOXX CHEM P		393,66	-0,59

CONGLOMERATS

D'IETERN SA	BE	244,50	-1,33
AZEL	FR	85	...
GBO	BE	262,50	-0,11
GEVAERT	BE	40,56	...
INCHEAPE	GB	5,26	+4,40
KVAERNER -A-	NO	8,53	...
MYTILNEOS	GR	1,05	+2,08
UNAXIS HLDG N	CH	237,49	+1,69
ORKLA	NO	20,17	...
SONAE SPGS	PT	1,25	...
TOMKINS	GB	2,57	...
DJ E STOXX CONG P		329,98	...

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	1,47	-2,11
ERICSSON	IR	2,45	+1,24
BRITISH TELECOM	GB	10,72	...
CABLE & WIRELES	GB	15,25	-0,72
DEUTSCHE TELEKO	DE	34,05	+1,95
EBISCOM	IT	97,40	+1,35
EIRCOM	IE	2,45	+1,24
ELISA COMMUNICA	IE	20,60	-2,83
ENERGIS	GB	8,16	...
EQUANT NV	DE	30,50	+1,67
EUROPOLITAN HLD	SE	8,07	...
FRANCE TELECOM	FR	85,60	-1,55
HELLENIC TELE (GR	2,16	+4,13
HELS.TELEPH E	FI	102,60	...
KINGSTON COM	GB	3,44	-0,46
KONINKLIJKE KPN	NL	16,28	+1,62
LIBERTEL NV	NL	11,55	+1,76
MANNESMANN N	DE	77,10	+0,13
MOBILCOM	DE	31,60	+1,25
PANAFON HELLENI	GR	0,94	+5,42
PT TELECOM SCPS	PT	10,40	...
SONERA	FI	22,20	+0,45
SWISSCOM	CH	289,31	+2,56
TELE DANMARK -B	DK	52,78	+1,55
TELECEL	PT	12,53	...
TELECOM ITALIA	IT	12,40	-0,72
TELECOM ITALIA	IT	6,20	-0,72
TELIA	SE	6,28	...
T.I.M.	IT	8,50	-0,47
TISCALI	IT	15,64	-2,86
VERSATEL TELECO	NL	12,90	+4,88
VODAFONE GROUP	GB	3,49	+1,38
DJ E STOXX TCOM P		684,30	-0,20

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	3,95	-6,39
BP AMOCO	GB	8,51	+1,90
CEPSA	ES	9,40	+2,17
COFLEXIP	FR	133	+0,38
DORDTSCHE PETRO	NL	57,50	...
ENI	IT	6,81	+2,41
ENTERPRISE OIL	GB	9,67	...
DJ E STOXX HEAL		504,67	+1,49

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	19,78	-0,16
ALMANIJ	BE	42	+0,36
ALPHA FINANCE	GR	5,69	...
AMVSCAP	GB	22,51	-1,05
BHW HOLDING AG	DE	29,60	+0,34
BPI R	PT	3,56	...
BRITISH LAND CO	GB	7,58	-2,65
CANARY WHARF GR	GB	7,53	+3,04
CAPITAL SHOPPING	GB	6,10	...
CARRIS ORES.	GB	4,64	...
CLOSE BROS GRP	MT	17,68	+1,55
MONTEDISON	IT	2,15	...
COBEPA	BE	64	+0,79
CONSORS DISC-BR	DE	35,94	-3,80
CORP FIN ALBA	ES	24,40	+0,91
CS GROUP N	CH	213,21	+0,78
DEPFA-BANK	DE	76	...
DIREKT ANLAGE B	DE	30,50	+0,63
MAN GROUP	GB	10,03	...
EURAFRANCE	FR	746,50	+1,15
FORTIS (B)	BE	34,96	-0,06
FORTIS (NL)	NL	34,67	-0,66
CECINA	FR	101	...
GIMV	BE	50,60	...
GREAT PORTLAND	GB	4,45	+0,72
HAMMERSON	GB	7,58	...

VALEURS FRANCE

Le titre Wanadoo, la filiale Internet de France Télécom, chutait, dans les premières cotations, jeudi 11 janvier, de 2,5 % à 7,8 euros après que le portail américain Yahoo ! eût abaissé ses prévisions de résultats pour l'année 2001.

L'action Lafarge cédait 1 % à 98,75 euros, après avoir manifesté son intérêt pour les 10 % du capital de Cimpor-Cimentos de Portugal, ce cède le gouvernement.

Le fabricant italien de produits de luxe Gucci, filiale de PPR, a annoncé un chiffre d'affaires record au mois de décembre. Ses ventes globales ont progressé de plus de 30 %, à 182 millions de dollars. Gucci a fait cette annonce en raison des inquiétudes exprimées par les investisseurs sur les performances du luxe en fin d'année. L'action PPR était en baisse de 0,13 %, à 228,3 euros.

Le titre Kaufman & Broad affichait jeudi matin une hausse de 7,09 %, à 21,75 euros. L'un des premiers développeurs-construc-teurs de logements en France a annoncé jeudi un bénéfice net en hausse de 65,8 %, à 26,2 millions d'euros pour l'exercice 1999-2000 (clos fin novembre), sur un chiffre d'affaires de 517,6 millions (en progression de 41,9 %). La société table sur un chiffre d'affaires et un résultat d'exploitation en hausse « de l'ordre de 25 % » pour l'exercice 2000/2001.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 11 JANVIER Cours à 9h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 25 janvier

Table with 4 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I). Lists various companies like ACCOR, AGF, AFINEXIMM, etc.

Main table of stock prices for French companies, including Alcatel, Alstom, Altran, etc.

Main table of stock prices for international companies, including Eurofina, Euro Disney, Eurotunnel, etc.

Table titled 'International' showing stock prices for various international companies like Adecco, American Exp, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 10 JANVIER
Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

Table of stock prices for the 'Nouveau Marché' section, listing companies like Abel Guilleum, Ab Soft, etc.

Main table of stock prices for companies in the 'Nouveau Marché' section, including Coala, Coheris Atix, etc.

Main table of stock prices for companies in the 'Nouveau Marché' section, including Prosodie, Prolog, etc.

Table titled 'SECONDE MARCHÉ' showing stock prices for various companies like Geodis, Gfi Industri, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 10 janvier

Table of SICAV and FCP prices, including AGIPI, Indocam, Eurocic Leaders, etc.

Main table of SICAV and FCP prices, including Eurocic Leaders, Mensuelcic, etc.

Main table of SICAV and FCP prices, including Eurocic Leaders, Mensuelcic, etc.

Table titled 'Fonds communs de placements' showing prices for various investment funds like Stratégie Cac, etc.

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 sur 5/99.

SCIENCES Bien qu'aucune décision n'ait été prise à la récente conférence de La Haye pour réduire les émissions de gaz à effets de serre, les experts s'accordent à reconnaître

l'existence d'un réchauffement planétaire. ● **CETTE AUGMENTATION, encore faible mais tout à fait réelle de la température, va-t-elle induire des changements importants du cli-**

mat dans les années à venir ? ● **NOMBRE DE MODÈLES** confirment cette opinion et prédisent une hausse des températures, une montée des eaux et une modification des

zones climatiques et de leurs cultures. ● **MAIS LES CLIMATOLOGUES** invitent à la prudence, tant les paramètres à prendre en compte sont multiples, mal connus, voire en-

core ignorés. L'un d'entre eux, la circulation des grands courants océaniques, qui joue un rôle majeur dans la mécanique atmosphérique, commence à être décrypté.

Les courants océaniques, grands maîtres des changements climatiques

Des fleuves géants d'eau froide ou chaude sillonnent les mers du globe et transportent des quantités de chaleur telles qu'ils influent sur le temps qu'il fera. Que cette machine thermique s'arrête, et la planète pourrait connaître une nouvelle ère glaciaire

POUR décrire l'océan, on évoque les vagues qui parcourent sa surface, les marées qui vont et viennent le long de ses rivages. Mais ses mouvements réels sont moins visibles. De grands courants, larges comme des fleuves géants, parcourent l'océan, mus par les différences de température et de concentration saline. Le plus célèbre d'entre eux, le Gulf Stream, déplace environ trente millions de tonnes d'eau par seconde, contre un seul million pour l'ensemble des fleuves de la Terre. Ces courants gi-



gantesques charrient une telle quantité de chaleur autour de la planète qu'ils jouent un rôle essentiel dans la détermination du climat. Ainsi, la côte gelée du Labrador, au Canada, est-elle située à la même latitude que l'extrémité sud-ouest de la Grande-Bretagne, où, grâce aux courants océaniques chauds, les palmiers s'épanouissent et les gelées sont rares.

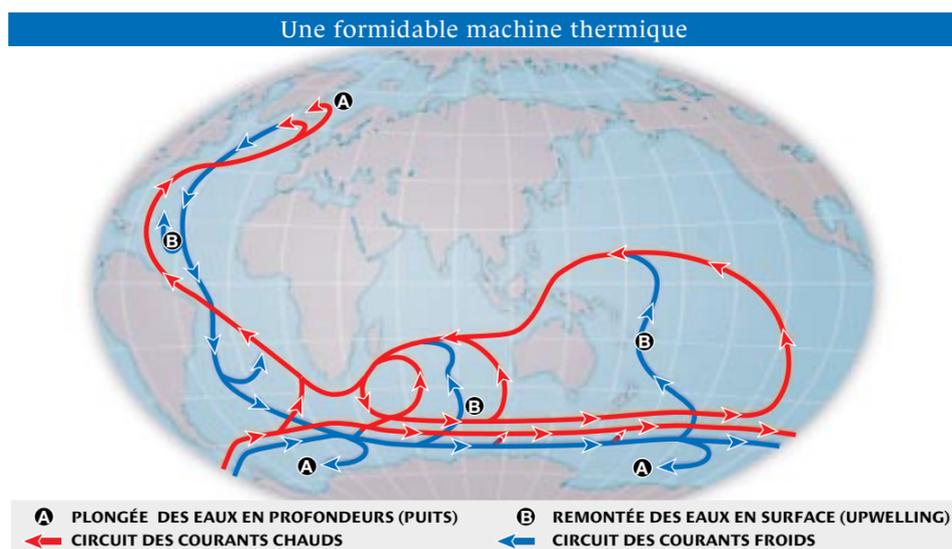
L'ensemble de ces courants marins sont regroupés sous ce que les océanographes appellent la « circulation thermohaline » – de *thermo*, qui signifie chaleur, et *haline*, salinité. Deux paramètres qui modifient profondément la nature même de l'eau, car ils jouent sur sa densité. Ainsi une eau froide et salée plonge vers le fond, alors qu'une eau chaude et peu salée re-

monte en surface. Les zones de l'océan où prédomine une eau froide et salée sont appelées « puits » ; celles où dominent une eau chaude et peu salée *upwellings*.

Les puits les plus importants se situent dans l'Atlantique nord : ce sont les mers du Labrador et du Groenland. Dans ces régions, l'air polaire glacé refroidit la surface des eaux au-delà du point de congélation, accentuant ainsi leur densité. La glace de mer s'accroît, ce qui augmente d'autant la salinité de l'eau qui n'a pas gelé. Sa densité augmentant de ce fait, cette eau plonge alors dans les profondeurs de ce qu'on appelle avec emphase l'« océan abyssal ». Tandis que cette eau polaire s'enfonce, une eau venue du sud prend sa place, créant dans l'Atlantique un courant qui se déplace du sud vers le nord. Ce flux, actionné par les vents tropicaux des Caraïbes, s'appelle le Gulf Stream. Il ajoute à peu près 20 % de chaleur à celle que fournit le soleil hivernal de l'Europe du Nord.

Pendant, l'eau froide et dense prisonnière des abysses se déplace sur les fonds de l'Atlantique en se dirigeant du nord vers le sud, afin de contrebalancer le courant de surface. Elle parvient ainsi jusqu'à l'Antarctique, où elle rejoint la « Piste de l'océan Austral », c'est-à-dire l'ensemble des courants qui circulent autour du pôle Sud, en brassant les eaux des océans Atlantique, Pacifique et Indien. Ces deux derniers océans jouent en effet un rôle important dans la circulation thermohaline. Ils n'ont que peu, ou pas, de formation de glace, et ne possèdent donc pas de source d'eaux abyssales comme l'hémisphère Nord. Mais les différences de pluviosité et de température parviennent à créer des flux importants entre leurs bassins via l'océan Austral.

Les règles des équilibres océa-



A PLONGÉE DES EAUX EN PROFONDEURS (PUITS) **B** REMONTÉE DES EAUX EN SURFACE (UPWELLING)
 → CIRCUIT DES COURANTS CHAUDS ← CIRCUIT DES COURANTS FROIDS

niques étant ce qu'elles sont, la grande plongée des eaux denses du nord et de l'Antarctique doit être compensée par une remontée. Mais il n'existe pas de grand *upwel-*

ling à l'échelle des puits de l'Atlantique nord. Aussi les eaux abyssales retournent-elles en surface par le jeu des turbulences et des mélanges progressifs. L'affaire n'est

pas aussi simple qu'il y paraît, car les masses d'eau qui se croisent restent, comme les systèmes climatiques, bien individualisées. Et cela même quand leurs différences de température et de salinité sont minimes. Pour ce faire, leur mélange requiert une grande énergie.

D'où vient cette énergie ? De la Lune, a répondu l'an dernier Gary Egbert, de l'université d'Etat de l'Oregon (*Nature* du 15 juin 2000). En étudiant le mouvement des marées à partir de satellites, Egbert a découvert qu'un tiers environ de l'énergie que la Lune exerce sur la mer se déploie dans l'océan profond. Cette énergie déplace l'eau sur le fond même des océans au relief inégal, ce qui produit des turbulences et des mélanges. Au lieu de rester prisonnière des grands

fonds marins, l'eau retourne alors en surface, et boucle ainsi la boucle.

Avant ce travail, les océanographes avaient toujours cru que l'énergie que la Lune appliquait à la mer – quelque trois térawatts, soit l'équivalent de 30 000 millions d'ampoules électriques – se dissipait dans les eaux peu profondes en bordure des côtes par l'action des marées. La réalité est en fait beaucoup plus complexe, car un ensemble de courants interdépendants plus petits rejoint la circulation principale. Des chercheurs ont d'ailleurs réussi à reproduire un système de circulation extrêmement élaboré, qui permet de réaliser des modèles informatiques de plus en plus fiables du système océano-atmosphérique. Mais c'est la variabilité des courants océaniques dans le temps qui produit les effets les plus importants pour le climat. Les courants ont-ils toujours été ce qu'ils sont aujourd'hui ? Et, dans le cas contraire, comment étaient-ils et pourquoi ? Certaines de ces réponses se trouvent au fond des mers, dans les restes de minuscules organismes marins disparus : les « foraminifères ». En creusant plus profond, les couches plus anciennes de foraminifères permettent de dresser un tableau des courants océaniques sur de nombreuses années.

ÈRE GLACIAIRE

En 1999, Jean Lynch-Stieglitz du Lamont-Doherty Earth Observatory (Palisades, Etat de New York) a analysé des coquilles de ces protozoaires originaires de la mer des Caraïbes, et elle a évalué la densité de l'eau à l'époque de la disparition de ces micro-organismes à partir de l'épaisseur de leur coquille (*Nature* du 9 décembre 1999). Elle a pu en déduire des informations sur la température approximative de l'eau dans cette zone et sur ce qu'était à l'époque la circulation du Gulf Stream. Surprise : ce courant était très différent de ce qu'il est aujourd'hui. Durant la dernière ère glaciaire, il y a quelque 12 000 ans, le Gulf Stream déplaçait, par exemple, beaucoup moins d'eau qu'il ne le fait aujourd'hui.

Pis, il est possible que la plongée des eaux froides aux pôles ait pu cesser complètement. Ce qui tendrait à démontrer qu'il existe au moins deux schémas stables de circulation océanique, l'un lié aux ères glaciaires et l'autre proche de l'époque actuelle. Mais, hélas !, on ignore encore ce qui détermine le passage d'un schéma de circulation pour l'autre. De ce point de vue, la transformation du modèle de circulation actuel en un modèle analogue à celui qui existait voilà 12 000 ans pourrait conduire à des modifications importantes du climat qui pourrait plonger la planète dans une nouvelle ère glaciaire.

Heike Langenberg

Jeremy Thomson

Quand les modèles des ordinateurs soufflent le froid

LA VIE des végétaux, des animaux et celle de l'homme dépendent de la stabilité du climat. Mais nous le modifions peut-être en envoyant dans l'atmosphère de grandes quantités de gaz à effet de serre. Pourtant, deux nouveaux modèles informatiques laissent entendre que, même sans interférence humaine, le climat pourrait brusquement se refroidir.

Les climats passés peuvent être reconstitués grâce aux carottes de glace prélevées par forage sur les calottes glaciaires et à celles extraites du fond des océans. Leur analyse révèle que le climat de la Terre a changé de façon radicale en 20 000 ans. Les températures, par exemple, ont parfois varié de 10 °C en quelques décennies au Groenland. La clé de la variabilité du climat semble être pour une grande part la circulation des eaux océaniques, qui charrient autour de la planète de formidables quantités de chaleur.

Alex Hall, du Lamont-Doherty Earth Ob-

servatory (Palisades, Etat de New York) et Ronald J. Stouffer, de la National Oceanic and Atmospheric Administration (Geophysical Fluid Dynamics Laboratory, Princeton), ont simulé la façon dont la circulation océanique pourrait changer sur une période de 15 000 ans si le climat restait ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire sans aucune influence humaine nouvelle (*Nature* du 4 janvier). Or ces modèles se caractérisent notamment par une spectaculaire période de froid dans les régions de l'Atlantique nord, d'une durée d'environ trente à quarante ans, provoquée par des vents du nord-ouest soufflant pendant un temps inhabituellement long sur le Groenland.

SIMULATION INFORMATIQUE

Les sédiments océaniques témoignent de semblables coups de froid qui auraient, estime-t-on, duré plus longtemps et affecté des étendues plus vastes. « Ces différences pourraient être imputables à un défaut du

modèle », reconnaissent les chercheurs. Pour simuler 15 000 ans de climat, les deux scientifiques ont, en effet, dû en exclure un grand nombre de détails. Dans le numéro de *Nature* daté du 4 janvier, Andrey Ganopolski et Stefan Rahmstorf (Potsdam Institute for Climate Impact Research, Allemagne) commentent leur simulation informatique de la dernière ère glaciaire, qui comportait de rapides changements climatiques. Selon eux, les océans pourraient n'avoir jamais cessé de circuler au cours des périodes glaciaires, comme on le pensait. En revanche, le lieu de l'Atlantique nord où les eaux salées et froides s'enfoncent dans les profondeurs de l'océan s'est probablement légèrement déplacé vers le sud.

Ce déplacement s'expliquerait, disent-ils, par une diminution des quantités d'eau douce pénétrant dans l'Atlantique nord. C'est ainsi que de courtes périodes chaudes donnent pour plusieurs siècles un climat

comme le nôtre aujourd'hui. Des périodes plus longues de froid surviennent lorsque davantage d'eau douce pénètre dans l'Atlantique nord et envoie une armada d'icebergs sur les océans. Aucune de ces instabilités n'est toutefois susceptible de se produire à l'heure actuelle, le schéma de la circulation des courants océaniques étant fondamentalement différent. Compte tenu des conditions présentes, le modèle de Ganopolski et de Rahmstorf laisse supposer un climat qui est d'une plus grande stabilité aujourd'hui.

Cependant, un important apport d'eau douce dans l'Atlantique nord pourrait aussi provoquer un second scénario : une Terre plus froide où les océans ne circuleraient pas. Dans ce cas, le passage de ce premier à ce second état serait un des effets potentiels les plus inquiétants d'un changement climatique de la planète.

LES OCÉANS représentent trois cents fois la masse de l'atmosphère terrestre. Il n'est donc pas étonnant qu'ils jouent un rôle capital dans l'évolution du climat terrestre, par l'intermédiaire des échanges océan-atmosphère et de la circulation thermohaline. La découverte de ce grand brassage océanique à l'échelle mondiale date des années 1960-1970, lorsque les scientifiques ont commencé à effectuer des mesures dans tous les océans.

Pour avoir une vision aussi réaliste que possible de la circulation des eaux profondes, les océanographes se fondent sur la composition chimique de l'eau. Ils mesurent principalement les éléments nutritifs (phosphates, nitrates, carbone) « qui intègrent la production biologique de la surface. Nous savons que leur quantité est nulle dans les zones où

plongent les eaux profondes, et maximale dans les eaux les plus vieilles, qui ont accumulé tout ce qui est tombé à la surface. Cela nous permet d'avoir une vision intégrée de la circulation profonde », explique Didier Paillard, climatologue au laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (CNRS/CEA), à Gif-sur-Yvette (Essonne). Ce panorama est complété par la datation des eaux au carbone 14.

VITESSE VARIABLE

Ces études in situ et l'observation de la surface des océans réalisées par le satellite franco-américain Topex-Poseidon ont permis aux océanographes d'avoir une idée assez précise de la circulation thermohaline. Il est en général admis que le cycle complet se déroule sur un millier d'années, voire 1 500 ans pour les eaux les

plus profondes. Pendant un certain temps, les chercheurs sont partis de l'hypothèse que la vitesse des courants restait stable pendant cette période de mille ans. Tout en sachant que dans le passé, lors des derniers épisodes glaciaires, cette vitesse « pouvait varier du tout au rien, et que l'on pouvait même arriver à un blocage complet de la circulation profonde ». C'est ce qui s'est passé lors des dernières glaciations, où six interruptions de ce genre ont été constatées dans les carottes océaniques.

Cette hypothèse est pourtant battue en brèche par une étude réalisée par Wallace Broecker, du Lamont-Doherty Earth Observatory, de l'université Columbia, à Palisades (New York), parue dans la revue *Science* du 5 novembre 1999. Elle est fondée sur le déplacement des chlorofluorocarbures

(CFC) au fond de l'océan, un phénomène récent et bien daté. L'étude américaine constate que la formation des eaux profondes à proximité de l'Antarctique est moins importante que ce que constatent habituellement les traceurs lents utilisés. « Ce qui remet en cause la vision classique, et peut être lourd de conséquences, car les eaux antarctiques et celles de la mer de Norvège sont les deux régions du globe où se forment les eaux profondes. »

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Ces nouvelles données montrent que la thermohaline est un phénomène complexe qui nécessite encore de nombreuses études. C'est une des raisons pour lesquelles « nous ne pouvons dire avec certitude à l'heure actuelle si le réchauffement climatique a déjà des répercussions », précise Didier

Paillard. « Nous n'avons pas encore les moyens de le savoir, car, techniquement, les mesures dans le fond de l'océan sont assez longues. »

Il est tout aussi difficile de prévoir avec certitude les conséquences du réchauffement climatique sur les océans, et donc sur l'ensemble de la planète. Car il n'existe pas à l'heure actuelle de modèles qui prennent en compte l'ensemble des paramètres concernés par le réchauffement. Beaucoup ont été conçus dans les années 90, quand on pensait que le réchauffement global était surtout un problème d'atmosphère. Puis, avec la découverte de la variabilité océanique pendant la période glaciaire, les scientifiques ont élaboré des modèles couplés océan-atmosphère.

« Ces progrès sont insuffisants. Il faudrait prendre en compte

d'autres paramètres, comme la fonte des calottes de glace, le cycle du carbone, les changements de la végétation, ou encore la biologie marine », explique encore le chercheur. « Nous sommes en train de passer d'une vision météorologique du réchauffement climatique à une vision géologique. On sait peu de choses, mais toute la planète va changer. Nous n'avons pas les outils nécessaires pour dire quand et comment. Cependant, nous sommes sûrs d'une chose : la taille de la perturbation sera quelque chose de jamais vu dans l'histoire récente. »

Christiane Galus

★ Page réalisée par les rédactions du Monde, d'El Pais et de la revue scientifique internationale Nature. Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize.

L'affaire des faux passeports de Saint-Etienne révèle un mal étrange dans le football français

L'ancien gardien de but du club, Maxym Letvitsky, a été mis en examen

Au cours des interrogatoires conduits par la police et le juge d'instruction Nicolas Chareyre dans le cadre de l'affaire des faux passeports de

l'AS Saint-Etienne, le gardien de but Maxym Letvitsky, a confirmé, mercredi 10 janvier, les déclarations faites la veille devant la commission de

la Ligue nationale de football (LNF). Le club devrait être sanctionné sportivement. Et l'enquête pourrait s'étendre à d'autres clubs.

SAINT-ÉTIENNE

de notre correspondant

L'ancien gardien de but de l'Association sportive de Saint-Etienne (ASSE) Maxym Letvitsky a été mis en examen, mercredi

10 janvier, en fin de soirée, pour usage de faux et laissé en liberté sans contrôle judiciaire, après avoir été entendu par le juge d'instruction stéphanois Nicolas Chareyre. Le joueur d'origine ukrainienne avait été placé en garde à vue la veille par les policiers du SRPJ de Lyon après son audition par la commission juridique de la Ligue nationale de football qui l'a interrogé sur les circonstances dans lesquelles il a pu se procurer un faux passeport grec.

Au cours des différents interrogatoires conduits par les policiers et par le juge d'instruction, Maxym Letvitsky a confirmé point par point ses déclarations faites la veille devant la commission de la Ligue nationale (Le Monde du 11 janvier), expliquant qu'une personne du consulat de Grèce à Novorossisk (Russie) était initialement entrée en contact avec lui à l'occasion d'une demande de visa touristique. Ce passeport lui aurait été fourni dans un deuxième temps moyennant 1 000 dollars, lorsqu'il est apparu que cela faciliterait sa situation à l'ASSE. La demande de ce document aurait été réactivée après le recrutement dans l'équipe des Verts d'un troisième Brésilien, Luis Alberto.

La validité du passeport grec transmis aux dirigeants du club stéphanois, qui étaient au courant des démarches entreprises par le gardien ukrainien, aurait été authentifiée par deux fois par un fonctionnaire de police chargé de la sécurité à l'ASSE. Ce faux document n'aurait été détecté que lors d'une troisième vérification plus poussée, le lieu de naissance mentionné en grec s'avérant inexact.

A la sortie du cabinet du juge d'instruction, l'avocat du gardien de but, M^e André Buffard, a déclaré que son client était « soulagé » et « content » d'avoir pu répondre aux questions des enquêteurs. Le défenseur du gardien stéphanois conteste toutefois la qualification retenue d'usage de faux, affirmant que ce passeport n'a pas été utilisé par Maxym Letvitsky mais « uniquement par le club pour obtenir la possibilité d'avoir un joueur étranger supplémentaire hors de l'Union européenne ».

Soutenu par des supporters stéphanois présents sur les marches du Palais de justice — très critiques envers la direction du club —, Maxym Letvitsky devait rejoindre, jeudi 11 janvier, sa nouvelle équipe du Spartak Moscou, en stage en Is-

raël. Le juge Chareyre souhaiterait entendre maintenant l'agent du joueur, Konstantin Sarsaniya, qui a fait savoir qu'il était « prêt à répondre à toute convocation ».

De son côté, le président de l'ASSE, Alain Bompard, estime que cette affaire est un « énorme gâchis » et une « catastrophe pour le club », admettant implicitement pour la première fois qu'il y avait bien eu une « faute », sans plus de précision. Sans nouvelle du joueur brésilien Alex, lui aussi convoqué par la Commission juridique de la Ligue nationale de football, les Verts ne se font plus guère d'illusions sur le retour de leur attaquant-buteur.

Se refusant à aborder les questions « extra-sportives », les deux entraîneurs nommés après le départ du Gallois John Toshack, ont réaffirmé après la séance d'entraînement de mercredi que les joueurs étaient « solidaires ». Quand bien même certaines rumeurs de transfert viennent perturber cette sérénité apparente avant la rencontre de championnat de France contre

le Paris Saint-Germain, samedi 13 janvier. « Ce qui est le plus important, c'est la pérennité du club », assure Jean-Guy Wallemme, capitaine promu entraîneur.

Il semble pourtant désormais acquis que le club stéphanois fera l'objet d'une sanction sportive. Selon l'Agence France Presse (AFP), la Ligue nationale de football (LNF) n'homologue plus aucun résultat depuis plusieurs journées, laissant ainsi la porte ouverte à des recours pour les deux autres clubs — Lyon et Auxerre — qui ont déposé des réserves dans les délais après leur rencontre contre l'ASSE, à l'exemple du Toulouse FC.

D'ores et déjà, la Commission juridique, constatant des infractions lors du match Saint-Etienne-Toulouse du 2 décembre (1-1), a transmis le dossier à la Commission des compétitions de la LNF. Cette dernière est la seule instance habilitée à pouvoir prononcer une sanction sportive pouvant aller du simple retrait de points à la rétrogradation du club, comme le stipule, dans ce cas, l'article 349 des règlements de la LNF.

Commentant ces événements, mercredi 10 janvier, le ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, a affirmé, pour sa part, que l'établissement de faux constituait une « pratique inexcusable » qui permet de contourner la réglementation en vigueur depuis l'arrêt Bosman. Mais, de son côté, Claude Simonet, le président de la Fédération française de football (FFF), a déclaré qu'il ne croyait pas que « cela va empoisonner la fin de la saison ».

Vincent Charbonnier (avec AFP)

Le Brésil se cherche toujours un champion de « futebol » pour l'an 2000

Interrompue, la finale retour n'a pas été rejouée

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

Sur le grill depuis que deux commissions d'enquête parlementaires ont entrepris, en octobre 2000, d'éplucher les sulfureux dossiers financiers de ses principaux dirigeants (Le Monde daté 8-9 octobre 2000), le football brésilien se distingue surtout, ces derniers temps, par l'in vraisemblable gabegie régnant dans ses plus hautes instances.

A cet égard, la finale retour du championnat national de l'an 2000 peut être considérée comme un chef-d'œuvre d'improvisation. Disputée à Sao Januario de Rio, un stade obsolète de 35 000 places rempli à ras bord pour l'occasion, la rencontre entre les locaux du Vasco de Gama et Sao Caetano, un club de la banlieue industrielle de Sao Paulo, a été interrompue à la 23^e minute — sur un score vierge — à la suite de l'effondrement partiel des grillages de protection, provoqué par une rixe entre supporters.

Le bref mouvement de panique dans les tribunes s'est soldé par une centaine de blessés, miraculeusement tous superficiellement atteints. Le match aller s'étant conclu sur un nul (1-1), restait à démanteler l'imbroglio qui menaçait de tourner au gag : la saison 2000 est officiellement close au Brésil et les footballeurs doivent être en vacances jusqu'à la fin du mois de janvier.

Réuni mardi 9 janvier à Rio, le Tribunal supérieur de justice sportive a opté pour une troisième manche, mais sans apporter de précisions supplémentaires. Il incombe donc au « club des 13 », qui regroupe en vérité les 20 clubs les plus importants du Brésil, de définir dans les jours qui viennent la date et le lieu

de l'affrontement décisif. Chargé pour la première fois d'organiser le championnat national, ce « club des 13 », aréopage de notables faisant carrière en coulisses, a réussi le prodige de concocter le tournoi le plus « exotique » qu'ait jamais connu ce pays pourtant fertile en règlements sportifs alambiqués et éphémères.

LES INCONNUS EN FINALE

Même la dictature militaire (1964-1985), pour qui le football était un vecteur de propagande nationaliste, n'avait jamais osé ratisser aussi large : pas moins de 116 équipes ont été conviées à briguer le titre suprême dans une compétition bâtarde relevant à la fois de la coupe et du championnat. Résultat : les illustres inconnus de Sao Caetano, un très modeste club de division 2 de l'Etat de Sao Paulo, sont brillamment parvenus en finale en éliminant successivement Fluminense de Rio, Palmeiras de Sao Paulo et Gremio de Porto Alegre, trois des clubs-phares.

Bien que l'une de ses stars naissantes, le demi défensif Claudécir, ait déjà signé à Palmeiras, Sao Caetano a accepté de régler le contentieux sur le terrain, probablement au grand stade Maracana, mais pas n'importe quand. Si le « Club des 13 » confirme la date, avancée il y a quelques jours, du jeudi 18 janvier, le feuilleton risque de connaître de nouveaux rebondissements. Les présidents des syndicats des footballeurs professionnels de Rio et de Sao Paulo ont en effet annoncé que, dans pareil cas, ils saisiraient la justice, au nom du respect dû aux congés payés, afin d'obtenir l'ajournement du match.

Jean-Jacques Sevilla

L'AS Monaco dans le collimateur

Les passeports de l'italo-Chilien Pablo Contreras et des Hispano-Argentins Diego Quintero et Nicolas Godoy, tous joueurs de l'AS Monaco depuis 1999, ont été saisis par la Sûreté publique de la Principauté, lundi 8 janvier. Il semblerait que ces documents ne soient pas tout à fait fiables. Selon le quotidien Le Parisien du 11 janvier, un représentant des clubs auprès de la Ligue nationale de football (LNF), « qui a tenu à garder l'anonymat », a confirmé l'information selon laquelle le passeport italien de Pablo Contreras était un faux. Strasbourg et Saint-Etienne ne sont donc pas les seuls clubs concernés par les affaires de faux papiers. La ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, a affirmé, mercredi 10 janvier, que « deux ou trois clubs professionnels » sont impliqués.

Les Bleus cherchent à mobiliser leurs supporters

AFIN DE PRÉVENIR une éventuelle démobilitation de ses supporters en 2001, l'équipe de France a dévoilé, mercredi 10 janvier au Stade de France, une campagne de communication intitulée : « Les Bleus 2002 - A la conquête d'une 2^e Coupe du monde ». La Fédération française de football (FFF) et le Consortium Stade de France craignent que la litanie de matches amicaux, que s'apprête à disputer l'équipe de France avant le Mondial 2002, ne finisse par doucher les enthousiasmes.

Le défi de cette campagne est à la hauteur de celui qui attend Marcel Desailly et ses partenaires en Asie. Pour susciter l'adhésion du public — et voir se remplir les gradins du Stade de France en 2001 — : la campagne cherche à faire naître un intérêt là où il n'y en a apparemment pas. L'astuce consiste à donner un enjeu à des rencontres que l'on ne considèrera pas comme « amicales ».

Pour que l'allégresse du 12 juillet 1998 se perpétue, la campagne de communication s'appuie d'abord sur un soutien sans faille de tous les acteurs. « Les joueurs ont conscience de l'importance de ces matches pour leur donner du relief », a lancé Roger Lemerre, avant de décréter la mobilisation générale : « Nous avons pris goût aux tribunes en bleu et au soutien populaire... C'est beaucoup de responsabilités mais, mon Dieu, que c'est agréable ! »

Les huit rencontres préparatoires disputées sur le territoire français (sept à Saint-Denis et une à Nantes), seront présentées comme des « épisodes » de la nouvelle épopée tricolore. Du 27 février 2001 (France-Allemagne) au 18 mai 2002 (France-Belgique), la saga des Bleus continue au Stade de France. Même si les choses sérieuses ne commencent réellement que deux semaines plus tard en Corée du Sud.

Pierre Lepidi

En tête du Vendée Globe, Michel Desjoyeaux a doublé le cap Horn

ET DE TROIS ! Après le cap de Bonne-Espérance (Afrique du Sud) et le cap Leeuwin (Australie), Michel Desjoyeaux (PRB) a doublé en tête le cap Horn (Chili), mercredi 10 janvier à 19 h 07 (heure française). Pour le passage du dernier des promontoires qui balisent le parcours du Vendée Globe, le skipper de La Forêt-Fouesnant a ménagé son effet lors d'une vacation radio spécialement organisée pour l'occasion : « Je ne vois rien. Il pleut partout autour de moi. Niveau pluviométrie, ils doivent battre des records ici ! Bon, il y a à peu près 15 ou 20 minutes, je suis passé à côté d'un gros caillou assez célèbre. C'est pour moi un grand soulagement ! »

Le leader de la course autour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance a ainsi entamé après 62 jours et 3 heures de course la remontée de l'Atlantique vers les Sables-d'Olonne (Vendée). Il s'est extrait sans dommage des redoutables mers du Sud où il aura passé 33 jours et 19 heures depuis son passage au cap de Bonne-Espérance (Afrique du Sud).

En doublant le Horn, Michel Desjoyeaux disposait d'une avance de 4 jours et 19 heures sur le temps de référence (105 j 20 h 31 min 23 s) établi par Christophe Auguin (Geodis) lors de l'édition précédente en 1996-1997. Mais il distançait surtout ses poursuivants, la Britannique Ellen MacArthur (KingFisher) et son ami Roland Jourdain (Sill-Matines-La Potagère) respectivement de plus de 600 et 800 milles. Durant les

7 000 milles restant à parcourir, Michel Desjoyeaux devra principalement gérer l'état d'un matériel apparemment intact mais soumis à rude épreuve.

Si Christophe Auguin avait mis 38 jours pour remonter l'Atlantique, les vainqueurs des deux premières éditions, Titouan Lamazou et Alain Gautier, n'avaient mis que 34 jours. Michel Desjoyeaux pourrait donc boucler son tour du monde avant la mi-février. « Je ne me détendrai qu'à l'arrivée des Sables-d'Olonne, quand je verrai le pavillon d'arrivée », tempère-t-il pour l'instant.

Il se livrera au plus tôt à un examen complet et minutieux de son monocoque de 60 pieds. « Je n'ai pas de soucis pour la plate-forme, a-t-il expliqué. L'inconnue, c'est le grément, c'est toujours difficile de savoir comment il est après une traversée de l'Indien et du Pacifique. J'ai juste quelques lattes à changer dans la grand-voile. Si je sens qu'il y a des choses qui ne vont pas dans le grément, j'irai regarder dans les deux ou trois jours mais j'attendrai d'avoir de bonnes conditions car il faut quand même grimper à 25 mètres ». Dès le passage des îles Malouines (Royaume-Uni), il s'est cependant juré de s'offrir « des nuits plus complètes ».

Patricia Jolly

■ Le Défi français pour la Coupe de l'America 2002-2003 a loué jusqu'en juin 2002, Black Magic NZL 32, le bateau néo-zélandais, vainqueur de l'édition 1995, pour servir de partenaire d'entraînement à Sixième Sens (FRA 46), demi-finaliste de l'édition 1999-2000. Il arrivera en France à la fin du mois d'avril 2001.

■ LOTO : résultats des tirages n° 3 effectués mercredi 10 janvier. Premier tirage : 2, 8, 27, 35, 47, 48 ; complémentaire : 1. Pas de gagnant pour 6 numéros ; Rapports pour 5 numéros et complémentaire : 2 822 680 F (430 314 €) ; 5 numéros : 7 580 F (1 155 €) ; 4 numéros et complémentaire : 318 F (57,93 €) ; 4 numéros : 159 F (24,23 €) ; 3 numéros et complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €). Second tirage : 2, 11, 19, 20, 22, 25 ; complémentaire : 39. Rapports pour 6 numéros : 13 297 890 F (2 027 250 €) ; 5 numéros et complémentaire : 49 820 F (7 596 €) ; 5 numéros : 3 535 F (538 €) ; 4 numéros et complémentaire : 184 F (28,05 €) ; 3 numéros : 92 F (14,02 €) ; 3 numéros et complémentaire : 22 F (3,35 €) ; 3 numéros : 11 F (1,67 €).

Le Monde

MÈRES LA PLANÈTE ROUGE
MÈRES SES MYSTÈRES AUX
PHOTOGRAPHES DE LA NASA.
SIRVEN L'AFFAIRE ELF ET LES
VALISES DE BILLETS CONVOYÉES
PAR LE RÉSEAU « OSCAR ».
CLONAGE HUMAIN LES
APPRENTIS-SORCIERS ATTENDENT
LEUR HEURE. ADJANI LES
IMAGES DE MA VIE. ENTRETIENS
AVEC UNE ACTRICE EN LIBERTÉ.

Une paix si difficile

ISRAËL-PALESTINE

LIRE ET VOIR

ET AUSTRIE EUROPE : LA
FIN DU JARDIN À LA FRANÇAISE.
RELIGIONS : LE PAISIBLE DÉPART
DES CARMÉLITES DE NANCY.
L'ÉNIGME JÉSUS, EST-IL D'IVOIRE ?
LA NUIT ARABIAN L'ENVIE
À YOPPELON. CHARLES DE
GAULLE ROMAN D'UN BATEAU
MAUDIT. CHRONOLOGIE : LE
PAS DE RIBE WILSON. RÉALITÉ
OU FICTION WIPONIS IMAGI-
NÉES DE LA TRANCE DU FUTUR.

N° 3 2001

Chirurgie esthétique : les hommes aussi

Symptôme de l'évolution de la masculinité et de l'importance grandissante du paraître, le phénomène ne cesse de se développer. Le mâle entretient un rapport nouveau à son corps

L'HOMME NOUVEAU a découvert la chirurgie esthétique et raffole de la liposuction comme du lifting. Le phénomène s'est précipité : les cabinets des médecins spécialisés reçoivent à présent un monsieur pour cinq dames, contre un pour quinze en 1985. Auteur de *La Chirurgie esthétique au masculin* (Editions Mazarine), Sylvie Abraham pense même que ce chiffre couramment admis par les spécialistes est en dessous de la réalité : « Les hommes répugnent toujours à admettre qu'ils ont recours à nos services. Pourtant, quelque chose est en train d'évoluer, un rapport au corps qui à présent s'avoue. » Différents éléments semblent confirmer l'appréciation du docteur Abraham.

En même temps que la demande de chirurgie esthétique masculine se développe, apparaissent des lignes de produits de beauté et des journaux magazines pour hommes directement calqués sur leurs homologues féminins.

Faut-il y voir une féminisation du genre masculin, étant convaincu, aujourd'hui comme hier, que les interventions esthétiques sont réservés aux femmes ? La réalité crue et nue des opérations pratiquées plaide à elle seule contre une telle idée.

Les demandes d'intervention ne sont en effet pas les mêmes. « Spécifiquement masculine », selon le professeur Marc Divaris, chirurgien-plasticien à l'hôpital Pitié-Salpêtrière de Paris, la calvitie, qui pour des raisons génétiques peut les tourmenter très jeunes, est le premier sujet de préoccupation des hommes.

Ce souci précède de loin les autres, plus communs aux deux sexes : surcharges pondérales, oreilles décollées et rides. Mais, malgré tout, les hommes se signalent encore par des complexes particuliers. D'après Marc Divaris, le nez est ainsi au centre de préoccupations masculines qui n'affectent guère les dames. Avec cependant une certaine gêne des praticiens pour répondre directement à la demande : « Le nez est un organe très spécifique chez l'homme, et il nous inspire pas mal de méfiance. Y toucher dans le cadre d'une rhinoplastie, c'est s'attaquer au centre du visage et à l'un des fondements de l'identité.

Bien souvent, ce type de demande masque des problèmes psychologiques graves, de l'ordre de la schizophrénie. »

Ce point de vue de praticien est corroboré par Michel Godefroy, psychiatre, consultant à l'hôpital parisien Saint-Antoine. « Il faut bien établir la différence entre les hommes qui, acceptant difficilement de vieillir, demandent des interventions bénignes de rajeunissement et ceux qui, mal à l'aise avec eux-mêmes, souvent itératifs dans leur demande, veulent carrément changer d'identité par le biais d'interventions qui touchent aux massifs osseux. » Laissons donc de côté les schizophrènes, tout comme les truands en cavale qui, dans la grande tradition du roman noir ou d'espionnage, souhaitent changer d'identité. Il n'en reste pas moins qu'une nouvelle clientèle, masculine, s'adresse aux quelque 500 chirurgiens spécialisés, aux quels il convient d'ajouter environ 5 000 médecins qui, pourtant sans qualification spécifique, interviennent dans le champ mal contrôlé de la chirurgie esthétique. Ceux-là ont leurs raisons.

L'HABIT FAIT LE MOINE

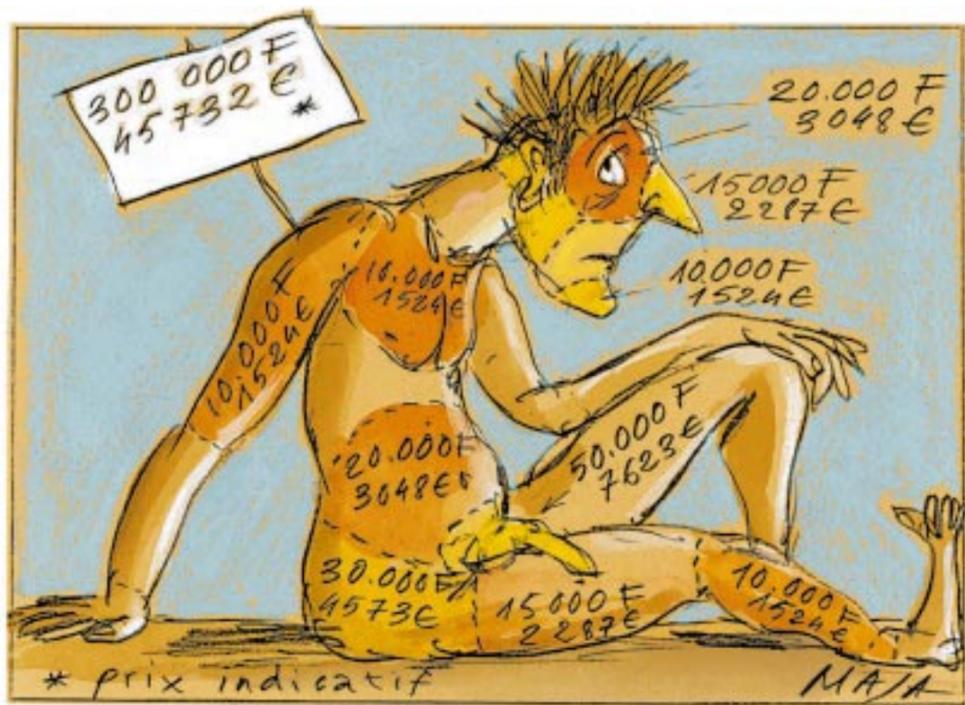
« Généralement, constate Sylvie Abraham, les hommes qui viennent consulter mettent en avant des raisons professionnelles pour nous demander d'intervenir. » Dans un monde du travail qui valorise parfois l'apparence sur la compétence, où les discriminations d'embauche, à savoir-faire égal, jouent aux marges, la jeunesse est un atout. Récemment, à Hollywood, des professionnels du cinéma âgés de plus de quarante ans se sont regroupés en association. Ils revendiquent le droit au labeur dans un univers où l'âge constitue un handicap, affirmant qu'ils en ont assez de devoir recourir aux artifices cosmétiques et chirurgicaux pour travestir le leur. « Incontestablement, note André Rauch, professeur d'histoire et de sociologie des loisirs à l'université Marc-Bloch de Strasbourg, la vie professionnelle de l'homme peut être menacée dès lors que son apparence physique est disgracieuse ou insuffisamment juvénile. Les signes reconnus de masculinité ont beaucoup changé depuis cent ans, et

il faut y prendre garde jusque dans le travail. » (Lire ci-dessous.)

Pourtant, la demande de chirurgie esthétique n'est pas seulement liée à la seule brutalisation des rapports sociaux de production et aux tensions du marché du travail. Protéiforme, elle englobe, du fait même de la diversité des soins proposés, bien des demandes sans rapport avec les contraintes inhérentes au salariat. Comment comprendre autrement la vogue actuelle de la chirurgie du sexe ? Ghislain, trente ans, un patient de Sylvie Abraham, s'est ainsi fait élargir le pénis par lipostructure. De la graisse, prélevée dans son ventre, puis traitée, a été injectée sous la peau du fourreau de sa verge. Un traitement qu'il redoutait, pas très agréable, mais qu'il apprécie dans la mesure où, avec un gain de deux centimètres de largeur, il lui a permis de s'affranchir d'un sérieux complexe. Précision : ce type d'opération est sans incidence sur les capacités érectiles du sujet. « Souvent, les patients dissimulent les vrais motifs de leur demande, explique Michel Godefroy. Chez les hommes comme chez les femmes, elle a souvent à voir avec la peur de ne plus être capable de séduire. »

Si le recours à la chirurgie esthétique concerne tous les âges, depuis l'adolescent qui veut en finir avec ses oreilles décollées jusqu'à l'homme mûr qui souhaite effacer des rides ou un double menton, l'explosion de la demande est d'abord imputable à ce dernier. « Ce sont les liftings, les interventions sur les paupières tombantes ou la silhouette qui constituent l'innovation, estime Michel Godefroy. Les différences de genre, entre hommes et femmes, se sont estompées ces trente dernières années, et le souci de l'image de soi, le désir de paraître jeune sont désormais communs aux deux sexes. » Faut-il le déplorer ? Dans un monde où, moins que jamais, l'habit fait le moine, où les PDG se font bourgeois bohèmes et où l'unisexe est de règle, la parité emprunte peut-être des chemins inédits quoiqu'un peu surprenants. Reste qu'un légitime souci du corps peut dégénérer en folle tyrannie du look.

M. C.



TROIS QUESTIONS À...

ANDRÉ RAUCH

1 Professeur d'histoire et de sociologie des loisirs à l'université Marc-Bloch de Strasbourg, auteur de *Le Premier Sexe. Mutations et crise de l'identité masculine* (Hachette, 2000), ne pensez-vous pas que l'application aux hommes de la chirurgie esthétique témoigne d'une dévirilisation plus générale ?

Non, c'est plus simplement que les critères qui fondent la masculinité ont changé. Au début du XX^e siècle, les photos de famille d'époque nous montrent le père, l'homme, dans une posture sévère, en costume et cravate. Seule la mère, la femme, a le droit de sourire, et encore légèrement. La masculinité s'affiche dans la rigidité et le soin vestimentaire. De nos jours, être un homme c'est, au contraire, afficher ses sentiments. Il faut être capable de sourire comme de pleurer. Quelqu'un qui ne le ferait pas serait

jugé inapte à la communication et serait incapable de séduire, dans la vie privée autant que dans la sphère publique. La rigidité n'est plus de mise et le vêtement strict non plus. Le souci de soi passe désormais par le soin du corps, au point que l'enveloppe corporelle a quasiment pris la place du vêtement. De là procède le succès de la chirurgie esthétique.

2 N'y a-t-il pas une pression sociale, dans l'existence professionnelle notamment, qui pousse à ce soin accordé à l'apparence ?

Bien sûr ! Nous vivons dans une société fondée sur la mise en représentation. Dans un monde de marchandises, le corps même de l'homme est commercialisé. Il faut vendre à tout prix et l'apparence physique (celle de l'employé de banque, du représentant de commerce, du cadre lorsqu'il cherche un nouvel emploi) est primordiale. Le soin du corps ne témoigne pas seulement du souci de soi, mais aussi de l'intérêt

le plus trivial, le plus immédiat. Notre société donne une prime à la jeunesse et aux canons de beauté qui l'accompagnent. Il y a une différence de registre entre l'enfant qui a recours à la chirurgie esthétique pour des oreilles décollées et l'homme qui, à l'approche du troisième âge, va faire gommer ses rides.

3 Ce soin accordé à l'apparence physique n'est-il pas excessif, au regard des conséquences parfois délabrantes de certaines opérations ?

L'homme qui se laissera déborder par la crainte de son apparence physique peut certainement devenir un cadavre ambulatoire. Mais en même temps, notre corps est le sémaphore de nos passions. Dans un temps qui surenchérit sur les passions, qui conduit à les hypertrophier, il n'y a rien d'étonnant à ce que la chirurgie esthétique ne soit plus le seul apanage des femmes.

Propos recueillis par Marc Coutty

Des interventions qui ne sont pas sans risque

C'EST UN SYMBOLE de force et de séduction dont font état plusieurs mythologies : chez les Grecs et les Latins, Aphrodite cache sa nudité dans de longs cheveux blonds tandis qu'Ariane séduit Bacchus (Dionysos) grâce au coup de vent qui la décoiffe. Faut-il multiplier les références et penser au Samson des Hébreux, dont les cinémas hollywoodiens puis italiens ont tiré des films à répétition ? Marc Divaris, chirurgien-plasticien à l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière, est intarissable sur le sujet. Il raconte comment, « au temps des pharaons, les perruques constituées de cheveux naturels, de laine et de fibres de feuille faisaient fureur chez les Egyptiens. Leur degré de sophistication était directement proportionnel au rang social ». Aujourd'hui, la calvitie est la principale préoccupation des hommes qui ont recours à la chirurgie esthétique.

Pour une femme qui aura recours aux différentes techniques permettant de masquer un crâne chauve (de la « moumoute » aux implants capillaires), neuf hommes tenteront de masquer leur calvitie. Ce sex-ratio déséquilibré, qui fait l'essentiel de la fortune des chirurgiens esthétiques spécialisés dans les problèmes masculins, s'autorise de techniques de plus en plus sophistiquées. La greffe de cheveux dure entre deux et quatre heures, ne nuit en rien à la reprise du travail, possible dès le lendemain de l'intervention, et coûte entre 8 000 et 20 000 francs selon le nombre d'implants. Bien sûr, il faut prendre certaines précautions : même si, au lendemain de l'opération, la tête démange, il convient de ne pas se gratter.

Le problème est qu'il y a de sérieux loups, même dans ce type de chirurgie qu'un spécialiste appelle pourtant « basique ». Ainsi, deux footballeurs renommés pour avoir contribué à la gloire de la France au moment du championnat du monde ont bien involontairement contribué à la mode du crâne rasé. Il faut reprendre d'anciennes photographies pour se souvenir

qu'en 1993 le gardien de but titulaire de Monaco (Arsenal à présent) avait une tignasse abondante. La chirurgie esthétique ne fait pas que des miracles et, lorsqu'elle rate, elle laisse d'irréremédiables séquelles. « Regardez les crânes de Fabien Barthès et Frank Lebaeuf, ils ont des bosses et des trous. Ce sont les résultats d'une chirurgie mal maîtrisée », apprécie en connaisseur Marc Divaris.

TENTER D'APPRENDRE À MIEUX S'ACCEPTER

Il n'y a évidemment pas que les stars du sport qui peuvent se plaindre de ces « margoulins qui, selon un spécialiste de chirurgie plastique reconstructrice et esthétique, *encombrent la profession* ». Sans être une étoile, Christophe, douze ans, a eu affaire à un chirurgien censé lui rabattre des oreilles jugées trop décollées. L'ostéoplasie, ce remodelage du cartilage auriculaire, ne s'est pas bien passée, et s'est soldée, explique sa mère, par « des prises répétées d'antibiotiques qui ne lui ont pas épargné d'avoir désormais les oreilles en chou-fleur ». Décollées avant, gonflées après, ses « étiquettes », comme les appelle Christophe, ne créaient pas pour le jeune garçon plus de problème que ça. « C'est maman qui voulait », dit-il embarrassé.

Une intervention de chirurgie esthétique n'est jamais chose évidente. Bien que les techniques opératoires soient de plus en plus sûres, elles sont accompagnées d'actes médicaux qui ne sont pas anodins. Ainsi, l'anesthésie générale est de rigueur dans de nombreux cas, qu'il s'agisse d'une rhinoplastie (correction des défauts du nez) ou d'un lifting destiné à rehausser la peau et les muscles du front. Avant de s'engager dans une telle aventure, ne faut-il pas mieux tenter d'apprendre à s'accepter soi-même, défauts physiques compris ?

M. C.

SOLDÉS

- 17, rue du Cherche Midi 75006 Paris
- 228, rue du fbg Saint-Honoré 75008 Paris
- 7, place des Célestins 69002 Lyon
- 163, rue de Paradis 13006 Marseille
- Autres points de vente
- Tél. : 01.44.50.05.00

www.hugeschvalier.com

HUGUES CHEVALIER

Chaque mardi avec

Le Monde
DATÉ MERCREDI

retrouvez

LE MONDE INTERACTIF

Le Monde VOYAGES

En exclusivité pour les lecteurs du *Monde*

5 jours/3 nuits

Quatre jours pour (re)découvrir New York en toute liberté et participer à une rencontre avec l'un des correspondants du Monde aux Etats-Unis.

Le vol aller/retour direct sur Delta Airlines au départ de Paris, Lyon et Nice • Les transferts aéroport-hôtel aller/retour • 3 nuits à l'hôtel Park central 3***, hôtel rénové des années 30 en face du Carnegie Hall, chambre double • Les taxes internationales d'aéroport 500F • Les frais d'émission • L'assistance rapatriement.

du jeudi 18 janvier au jeudi 29 mars 2001
Départ jeudi 10h40, arrivée NYC (aéroport JFK) à 13h00
Retour dimanche 19h40, arrivée Paris à 8h40

Coordination : JFD System

Voyageurs
AUX ÉTATS-UNIS

Renseignements et inscriptions **VOYAGEURS AUX ETATS-UNIS**
Liore ZEITOUN ☎ 01 42 86 17 09 / Lori ETOURNEAU ☎ 01 42 86 16 78
ameriquenord@vdm.com - Programme sur le www.vdm.com Lic. 075950346

Froid et sec sur le Nord

VENDREDI. L'anticyclone centré sur la mer du Nord gagne en puissance. Sur la France, les pluies sont donc rejetées lentement vers le sud avec l'arrivée d'un temps froid et sec sur le nord de la France. Un courant de sud chaud et humide se maintient en Méditerranée, apportant encore de bonnes pluies.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel est couvert. Il pleut faiblement et par intermittence. Les températures s'échelonnent entre 7 et 10 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Encore de la grisaille au petit matin qui apporte quelques gouttes sur le Centre et l'Ile-de-France. Puis le temps s'améliore par le nord au fil des heures avec le retour du soleil pour la fin d'après-midi. Les températures varient entre 2 et 9 degrés du nord au sud.

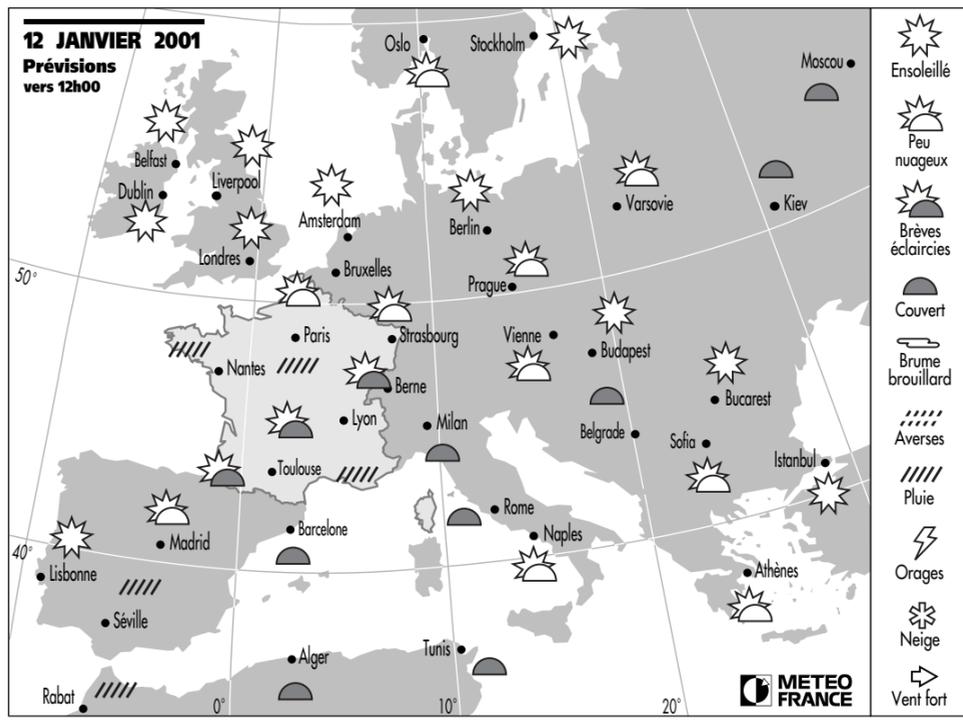
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le matin, le temps est gris et encore légèrement pluvieux sur la Bourgogne et la Franche-Comté. Puis les nuages

se déchirent au fil des heures, surtout sur l'Alsace, la Lorraine et la Champagne. Les températures affichent de 3 à 7 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les nuages sont très nombreux et le soleil ne fait que de brèves apparitions. Quelques gouttes tombent çà et là. Les températures sont douces, avec des maximales de 12 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le ciel est souvent gris et les éclaircies se font rares. Il pleut faiblement. Quelques flocons tombent sur les Alpes du Nord à partir de 1 700 mètres le matin, puis 1 300 mètres l'après-midi. Les températures vont de 7 à 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - La pluie est au programme : faible le long des côtes et plus soutenue dans l'intérieur. Il neige sur les Alpes du Sud au-dessus de 1 700 mètres le matin, puis 1 300 mètres l'après-midi, ainsi que sur les Pyrénées orientales au-dessus de 1 700 mètres. Les températures s'échelonnent entre 11 et 15 degrés.

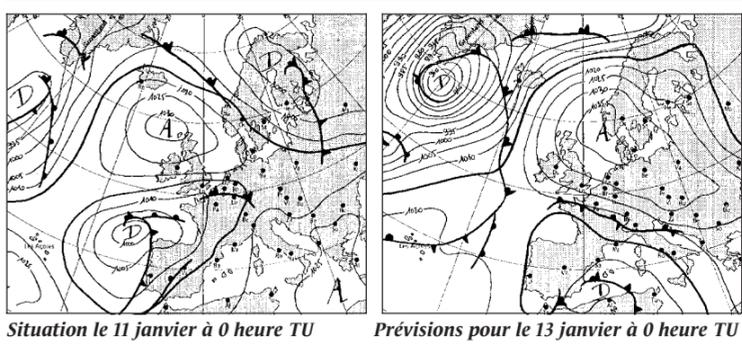


PRÉVISIONS POUR LE 12 JANVIER 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
ANCIEN	1/4 N	NANCY	1/4 N
AJACCIO	9/16 C	NANTES	7/10 P
BIARRITZ	11/15 N	NICE	9/13 P
BORDEAUX	8/13 N	PARIS	3/6 N
BOURGES	6/10 P	PAU	4/13 N
BREST	5/8 P	PERPIGNAN	10/13 P
CAEN	3/5 N	RENNES	4/9 P
CHERBOURG	4/6 N	ST-ETIENNE	5/10 P
CLERMONT-F.	6/13 P	STRASBOURG	1/4 N
DIJON	4/8 P	TOULOUSE	10/14 N
GRENOBLE	5/8 N	TOURS	5/9 P
LILLE	-1/4 S		
LIMOGES	8/12 N		
LYON	8/12 P		
MARSEILLE	11/14 P		
		CAYENNE	23/26 C
		FORT-DE-FR.	22/28 S
		NOUMEA	23/28 S

PAPETE	24/29 P	KIEV	-6/-3 C	VENISE	3/9 C	LE CAIRE	11/19 S
POINTE-A-PIT.	22/30 S	LISBONNE	9/14 S	Vienne	-6/-2 S	NAIROBI	17/23 C
ST-DENIS-RE.	24/29 C	LIVERPOOL	3/6 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	23/33 S
		LONDRES	2/8 S	BRASILIA	20/30 S	RABAT	11/14 P
		BELFAST	2/8 S	BUENOS AIR.	15/27 S	TUNIS	9/19 C
		AMSTERDAM	-3/4 S	CARACAS	21/26 S		
		ATHENES	9/15 S	CHICAGO	-4/1 S	ASIE-Océanie	
		BARCELONE	10/12 C	LIMA	20/24 P	BANGKOK	22/31 S
		BELGRADE	-2/4 C	LOS ANGELES	9/11 P	BEYROUTH	14/19 S
		BERLIN	-3/0 S	MEXICO	9/20 S	BOMBAY	17/30 S
		BERNE	0/3 C	MONTREAL	-18/-10 S	DIAKARTA	26/31 S
		BRUXELLES	-3/3 S	NEW YORK	-2/3 S	DUBAI	16/24 S
		BUCAREST	-3/6 S	SAN FRANCISCO	7/10 S	HANOI	16/24 C
		BUDAPEST	-4/-2 S	SANTIAGO/CHI	14/28 S	HONGKONG	16/21 C
		COPENHAGUE	-3/1 S	TORONTO	-8/-3 C	JERUSALEM	11/19 S
		DUBLIN	1/7 S	WASHINGTON	-2/6 S	NEW DEHLI	7/18 S
		FRANCFORT	-4/2 S	AFRIQUE		PEKIN	-13/-4 S
		GENEVE	3/6 P	ALGER	9/18 C	SEOUL	-13/-8 S
		HELSINKI	-8/-3 S	DAKAR	20/25 S	SINGAPOUR	25/29 P
		ISTANBUL	8/10 S	TENERIFE	11/15 S	SYDNEY	21/29 S
				VARSOVIE	-6/-2 S	TOKYO	2/8 S



VENTES Les robes « à l'anglaise » et « à la française » des épouses Oberkampf

AU CŒUR de la mode des textiles anciens, le goût pour les costumes d'époque a fait passer ceux-ci du statut de chiffon à celui d'objet de collection. La prochaine vente, qui aura lieu le 16 janvier à Drouot, en propose un ensemble des XVIII^e et XIX^e siècles, dont plusieurs robes ayant appartenu à M^{me} Oberkampf, épouse du fondateur de la manufacture de Jouy, Christophe Oberkampf.

La pièce la plus intéressante, une robe de cour à paniers, aurait été portée lors de la présentation de M^{me} Oberkampf à la reine Marie-Antoinette, en 1775. En lampas à décor broché de soie polychrome, ce modèle « à la française », appelé aussi « à la Watteau », du nom du peintre qui le fit figurer sur nombre de tableaux, se caractérise par deux larges plis s'évasant des épaules à l'ourlet du bas. Cette robe de cour

somptueuse se signale par la beauté des motifs brochés, le soin et le raffinement apportés au détail de l'ornementation : de méandres de fourrure s'échappent des bouquets rehaussés de fils chenille, le volant de dentelle bordant la jupe agrémentée de fleurs de taffetas, de fils chenille et de sourcils de hennons, un matériau du plus heureux effet (70 000-90 000 francs, 10 700-13 750 €).

La mode évolue assez peu au cours du XVIII^e siècle. A partir des années 1760-1770, l'usage de tissus plus légers que les soieries européennes, comme le coton et la mousseline, apporte un renouveau. La mode des indiennes, des toiles de coton à décor de fleurs imprimées dans le goût indien, est popularisée entre autres par les innovations de Christophe Oberkampf dans le décor des tissus. Cette mode

est illustrée dans la vente par une robe « à l'anglaise » commandée par la seconde M^{me} Oberkampf, vers 1785-1787, en mousseline de coton à décor de fleurettes, imprimée à Jouy par la manufacture Oberkampf (20 000-25 000 francs, 3 000-3 800 €). Modèle rival de la « française », la robe « à l'anglaise » offre un dos ajusté, avec un pli central et des plis plats rabattus. Au chapitre des curiosités se

trouve un habit d'« incroyable », un de ces dandys apparus sur le déclin de la Révolution française, réalisé vers 1790-1795. En gros de Tours à fines rayures bordeaux, cet habit est complet de ses vingt-six boutons originaux, en nacre à décor d'une lettre en filigrane d'argent, qui reconstituent l'alphabet (6 000-8 000 francs, 900-1 220 €). La vente comprend aussi de nombreux costumes d'homme du XVIII^e, notamment des gilets de soie (1 000 à 6 000 francs, 150 à 900 €), des habits et des culottes à partir de 200 francs (30 €). Les vêtements anciens voient leur prix monter selon l'ancienneté, la beauté du tissu, la qualité du décor et l'état de conservation. Peu de textiles du début du XVIII^e ont survécu et, si les modèles Louis XVI se révèlent plus courants, beaucoup d'entre eux présentent des taches ou des accrocs qui diminuent leur valeur.

Adjudication

Résultats de la vente de photographies de la collection Renée Perle, à l'hôtel George-V, jeudi 21 décembre, étude Tajan (*Le Monde* du 15 décembre 2000).

- **Cap d'Antibes et Saint-Tropez**, 4 tirages d'époque à tonalité sépia, 26 000 francs.
- **Cap d'Antibes**, 4 tirages d'époque, 10 000 francs (1 524 €).
- **Renée au collier de perles**, tirage d'époque à tonalité sépia, 23 000 francs (3 511 €).
- **Renée à Paris**, tirage d'époque à tonalité bleue, 72 000 francs.
- **Chapeaux cloches**, 2 tirages d'époque à tonalité sépia, 18 000 francs (2 744 €).

Résultats de la vente de photographies, Drouot-Richelieu, mardi 19 décembre, étude Ribeyre-Baron (*Le Monde* du 15 décembre 2000).

- **Berenice Abbott**, *Boutique d'antiquaire à New York vers 1936*, tirage d'époque, 45 000 francs.
- **Edouard Boubat**, *Enfants vers 1962*, 3 000 francs (457 €).
- **Edouard Boubat**, *Inde Madras 1971*, tirage postérieur, 13 000 francs (1 981 €).
- **Bill Brandt**, *Près de la porte de Clignancourt 1929*, tirage vers 1940, 50 000 francs (7 622 €).
- **René-Jacques**, *Place de l'Europe, Paris hiver 1945-1946*, tirage postérieur, 6 000 francs.

Calendrier

- **ANTIQUITÉS-BROCANTES**, Bordeaux Port (Gironde), jusqu'au dimanche 14 janvier, tél. : 05-56-52-10-69.
- **Monte-Carlo**, jusqu'au dimanche 14 janvier, tél. : 377-97-98-50-00.
- **Paris, Bastille**, du jeudi 11 au dimanche 21 janvier, tél. : 01-56-53-93-93.
- **Paris, place de la Porte-d'Auteuil**, du jeudi 11 au dimanche 14 janvier, tél. : 01-40-62-95-95.
- **Paris, avenue de Versailles**, vendredi 12 et samedi 13 janvier, tél. : 01-45-89-32-07.
- **Paris, place de la Nation**, samedi 13 et dimanche 14 janvier, tél. : 01-40-71-07-63.
- **Saint-Gély-du-Fesc (Hérault)**, du vendredi 12 au lundi 15 janvier, tél. : 04-67-70-20-54.
- **Strasbourg (Bas-Rhin)**, du vendredi 12 au lundi 15 janvier, tél. : 01-40-71-90-22.
- **Saint-Jean-de-Muzols (Ardèche)**, samedi 13 et dimanche 14 janvier, tél. : 04-75-90-36-48.
- **Tarascon (Bouches-du-Rhône)**, samedi 13 et dimanche 14 janvier, tél. : 04-90-59-95-20.
- **Lisieux (Calvados)**, samedi 13 et dimanche 14 janvier, tél. : 02-31-86-43-38.
- **Pontchâteau (Loire-Atlantique)**, samedi 13 et

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 010

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Risque de ne plus l'être quand on passera à l'euro. - II. Complètement détruit. Butte au Sahara. - III. Sur de bonnes voies en France et en Europe. Evitent le plantage dans la descente. - IV. Peut-être n'était-elle qu'un pion au coup précédent. Crie dans les sous-bois. - V. Toujours en avant. Patron. - VI. Toujours en arrière. Ramenez vers vous. - VII. Dans les habitudes. Habille. En Suisse ou à Jérusalem. - VIII. Baisse dans les affaires. - IX. Cajole en forêt. Toujours prêt à

faire la guerre chez les Grecs. Points en opposition. - X. Dispensés. Empoisonnements amoureux.

VERTICALEMENT

I. Un moyen comme un autre d'enfoncer le clou. - 2. Innocents. Ceux d'avant. - 3. Chargé du service au Temple. La « Voix » des Chinois. - 4. Donne le ton. Poème tout neuf. - 5. Bien introduites. - 6. Fait son classement sur les courts. Souverain disparu. - 7. Ouverture vers le large. Assure la liaison. Epoque. - 8. Vérités toutes simples.

- 9. Habitues à affronter les difficultés. - 10. Gagnée d'un trait et enlevée par Héraclès. Atome. - 11. Voie de circulation. Petites voies de circulation. - 12. Assurent les remplacements. Borné et limité.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 009

Horizontalement

I. Eclaboussure. - II. Diapositives. - III. UV. Out. Eta. - IV. Libre. Paella. - V. Cerisiers. AM. - VI. Orée. Cri. Apo. - VII. Rem. Bienfait. - VIII. Esab (base). Io. Dé. - IX. Ne. Traversée. - X. Toge. Sirènes.

Verticalement

1. Edulcorant. - 2. Civièr. Eo. - 3. La. Brème. - 4. Aporie. Ste. - 5. Boues. Bar. - 6. Ost. Ici-bas. - 7. Ui. Père. VI. - 8. Stéariner. - 9. Sites. Fore. - 10. Uval. Aa. Sn. - 11. Rê. Lapidée. - 12. Escamotées.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corré
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION N° 204 En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Le daim de Sibérie

Gilbert Peyre (1947), « J'ai froid », 1998-2000. Hauteur 140 cm. A l'exposition « Fin de chantier » de Gilbert Peyre, Halle Saint-Pierre, à Paris, jusqu'au 25 février.

n'est pas loin. Son auteur, le révérend Charles Lutwidge Dodgson (1832-1898), souffrait d'un handicap important. Etait-il :
- anorexique ?
- bégue ?
- boiteux ?

répondez dans *Le Monde* du 19 janvier 2001

Réponse du jeu n° 203 paru dans *Le Monde* du 5 janvier

Man Ray a réalisé en 1928 le film *L'Etoile de mer*, sur un poème de Robert Desnos.

Chaque lundi avec **Le Monde** DATÉ MARDI

retrouvez **LE MONDE ECONOMIE**

FESTIVAL Le festival de musique du Val-de-Marne, Sons d'hiver, du 12 janvier au 10 février, est « un festival qui s'intéresse aux passerelles », comme le définit son direc-

teur artistique depuis sa création en 1992, Fabien Barontini. ● CÔTÉ SURPRISE, les deux concerts de Fred Frith devraient en regorger. Le guitariste et compositeur a fait de l'impré-

sible sa seule règle. Définitivement hors catégories, il est internationalement reconnu pour ses talents d'improvisateur hors pair. ● IL S'EST ADJOINT pour un soir, le 13 janvier,

les services de l'Ensemble Modern et de ses solistes, rompus aux nouvelles techniques instrumentales, et qui n'en sont pas à leur première aventure musicale. ● EN INVITÉE inatten-

due, la championne du monde de l'accordéon, Yvette Horner, saura aussi surprendre en compagnie de Jac Berrocal et sous la houlette de la Campagne des musiques à ouïr. Futuriste.

Sons d'hiver persiste à présenter les zones de mélange de la musique

La dixième édition du festival du Val-de-Marne débutera avec deux concerts du guitariste et compositeur Fred Frith, qui a fait de l'imprévisible sa seule règle : au diapason des ambitions de la manifestation, qui s'intéresse au va-et-vient entre le jazz, les musiques du monde, la musique contemporaine ou le rock

LA PRÉSENCE du guitariste Fred Frith en ouverture de Sons d'hiver indique, avant même de parcourir l'ensemble du programme, que le festival de musiques du Val-de-Marne, prévu du 12 janvier au 10 février, n'appartient pas au lot commun des manifestations dont le but premier est le rituel récréatif. Non pas que cette dixième édition s'interdise le plaisir simple du concert. Au contraire, mais ce n'est pas une fin en soi. Si Sons d'hiver n'est pas le seul festival français à programmer Fred Frith – il sera l'invité de Banlieues bleues en Seine-Saint-Denis fin mars –, les années ont permis de tisser un lien qui, au-delà de l'échange musical, tient à une conception partagée de la vie, de la place de l'artiste dans la société ou du rôle d'une institution publique dans l'accompagnement d'un artiste.

Pour sa quatrième participation à Sons d'hiver, Fred Frith jouera d'abord en solo, lors de la soirée inaugurale du festival le 12 janvier, dans l'église Saint-Saturnin de Gentilly. Il sera question de guitares préparées, d'un jeu sur la matière sonore, sur les fréquences, de l'utilisation de broches, d'outils, d'objets musicaux bricolés à la maison, d'improvisation, de composition instantanée, de vibrations, de mises en résonance. A moins que Frith ne remette sa guitare en bandoulière pour quelques citations country, rhythm'n'blues ou pour un passage en revue de tous les plans héroïques du rock...

La seule règle de Fred Frith, né à Heathfield (Sussex) le 17 février 1949, est probablement l'imprévisible, unique système auquel le guitariste, violoniste, bassiste, excellent chanteur à l'occasion, admette de

se plier depuis près de trente ans d'activité artistique.

Cofondateur d'Henry Cow, formation culte entre rock, jazz et chanson dans les années 70, Frith s'installe à New York où il participe à Massacre, trio jusqu'au-boutiste avec Bill Laswell, se réinvente avec Skeleton Crew ou Keep the Dog, collabore parfois comme bassiste au Naked City de John Zorn, autre multiplicateur de formes. Retrouvant l'Europe au milieu des années 80, Frith rencontre des plasticiens, des chorégraphes et cinéastes, intervient en duo ou dans des projets collectifs (Guitar Quartet, Tense Serenity...) sur les fronts du rock et de l'improvisation, se révèle aussi un pédagogue pertinent lors de longues résidences.

L'homme, qui vit en Californie, où il a un poste de compositeur invité au Mills College d'Oakland, ne cultive pas d'allure particulière. Ses cheveux virant au gris indiquent sa cinquantaine passée. Discrète, d'un abord aisé, son regard pétillant dès qu'il s'agit de transmettre non une technique ou des avis définitifs, mais la nécessité de la curiosité pour un artiste. Fêté pour son phrasé et ses idées par les *guitar heroes*, reconnu comme l'un des improvisateurs les plus audacieux et régulièrement sollicité pour sa connaissance des langages orchestraux, Frith est définitivement hors catégories.

« Sons d'hiver est un festival qui s'intéresse aux passerelles, rappelle Fabien Barontini, directeur artistique de la manifestation depuis sa création en 1992. Dans l'art, en musique, je ne me retrouve pas dans la notion de frontières, de genres imperméables. Il y a toujours des zones de mélange, d'assimilation, et



Fred Frith en concert au festival Sons d'hiver en 1998.

en ce sens Fred Frith est quelqu'un de très symbolique, d'exemplaire de ce que nous essayons de montrer et faire entendre. Il se pose des questions d'envie, d'enthousiasme, de

cadre dans lequel il peut ou ne peut pas jouer, et à une manière de rassembler les influences, les codes qui laisse entendre beaucoup de souplesse et de subtilité. » Dans un numéro

spécial de la revue *Peace Warriors* (juillet 1997), Théo Jarrier écrivait aussi : « Frith est en révolution permanente, il ne cesse de chercher, finit par trouver et repart à la conquête d'autre chose. (...) Il ne s'est jamais rendu prisonnier d'un style, n'a jamais revendiqué une appartenance à une quelconque chapelle ou ghetto musical. » Chacun est prévenu.

« Frith est en révolution permanente, il ne cesse de chercher, finit par trouver et repart à la conquête d'autre chose »

Au solo de Gentilly succédera la présentation, en création française, le 13 janvier à l'Espace culturel André-Malraux du Kremlin-Bicêtre, de *Traffic Continues*, pièce orchestrale en deux parties avec la harpiste Zeena Parkins, la percussionniste Ikue Mori et l'Ensemble Modern de Francfort. Si un disque (publié par la compagnie Winter & Winter, distribution Harmonia Mundi) a permis de graver l'œuvre, elle reste un matériau évolutif avec ce que cela comporte d'incertitude.

En reprenant la programmation passée de Sons d'hiver, en relisant sa jeune histoire, en cherchant les lignes de force de la présente affiche, on s'aperçoit que le festival a le souci de générer des ruptures,

des surprises, de ne pas se contenter de se ressembler et d'apparaître, vu de loin, comme une manifestation musicale un peu bizarre, parachutée dans quelques villes préparées d'une banlieue joutant Paris. « La démagogie, insiste Fabien Barontini, serait de considérer que, comme l'on se trouve dans un des plus jeunes départements de France, avec une population métissée, il ne faudrait proposer que des musiques dites "de jeunes" et de l'exotisme pour que les différentes communautés renouent pour quelques heures avec leurs racines culturelles. »

Depuis sa création, le festival favorise le va-et-vient entre le jazz, les musiques du monde, la musique contemporaine ou le rock et d'autres pratiques artistiques (danse, théâtre, vidéo...). Cette année, donc, Yvette Horner busculera quelques jeunes gens post-punks avec son accordéon ; le saxophoniste Akosh S. se frottera aux pratiques de gnawa de Tanger ; Garrett List, quasi inconnu en France, célébrera les noces de la musique contemporaine et du minimalisme à partir de chansons ; les sons indo-orientaux et l'électronique auront une nuit pour se trouver... Quant à Michel Portal, son passage en première mondiale à la tête d'une formation qui comptera parmi ses membres deux anciens musiciens de Prince promet déjà d'être un événement. Un mois avant la soirée de clôture de Sons d'hiver, le 10 février, plus des deux tiers des places étaient déjà vendues. Un signe que la ligne artistique du festival n'est pas seulement une vue de l'esprit.

Sylvain Siclier

Yvette Horner et les trois zèbres de la Campagne des musiques à ouïr

LE SPECTACLE le plus scintillant de l'année. L'idée du siècle que le siècle dernier n'a pas eue. Elle tombe pourtant sous le sens : Yvette Horner (championne du monde de l'accordéon) et Jac Berrocal (poète), mis en scène et en musique par la Campagne des musiques à ouïr. On sait d'instinct qu'il n'y a pas mieux. Kitsch ? Roulez jeunesse, c'est du fumant. Rétro ? Vous repasserez : la rencontre est futuriste. Du free ? Si vous y tenez, mais du free précieux, sophistiqué, Kurt Weil sous-traité par Robert Wyatt, Achille Zavatta et Albert Ayler. Un opéra-bouffe écrit au millimètre, soigné note à note, pour M^{me} Horner et Berrocal.

Qui sont ces trois zèbres de la Campagne des musiques à ouïr, qui, l'après-midi, pendant que d'autres combinent des start-up, se volent des partitions, dénoncent leur voisin, comptent les juifs à la radio, qui sont ces zarbis bizarrement accoutrés – ils n'ont pas un siècle à eux trois – qui parviennent à convaincre Jac Berrocal et M^{me} Horner d'un projet sans queue

ni tête, mais avec tout le reste ? Qui débarquent à l'heure pile, chez elle, à deux pas du bois de Vincennes, parce que M^{me} Horner est très accueillante mais très stricte. Très exigeante avec la musique et les musiciens. Il n'y a pas de fumée sans feu. D'ailleurs, on ne fume pas dans son pavillon aux sapinettes taillées en accordéon. Ou alors dans le jardin. La cheminée est aux formes des sapinettes, comme les appliques et les lampadaires. Les poignées de portes sont en clés de sol.

Yvette Horner : caleçon noir, baskets blanches, chausable bleu de guède, petit chemisier de soie blanche avec col en pointe. Elle déteste ses lunettes, laisse mousser une sorte de crinière rousse, parle avec une humble autorité. Accent intact de Bigorre : « Ecoutez-moi, jeunes gens. On travaille main dans la main. Si vous me dites "non, pas ainsi", ce n'est pas parce que je m'appelle Yvette Horner que je vais regimber. Vous comprenez ? On conteste. J'aime qu'on cherche ensemble. Il n'y a qu'un impératif : la perfec-

tion. » Ils se vouvoient, s'interpellent avec déférence, s'adressent des sentences très élaborées, se traitent les uns les autres avec certaine précaution, et dans l'ensemble déçoignent pas mal. Ce qu'elle ne supporte pas, c'est le débridé dans une musique qui le serait plutôt, pour cette raison sans doute : « Ah bon ! Vous avez démarré ? Bravo. J'aimerais bien que vous m'avisiez, si ce n'est pas trop vous demander, quand vous êtes partis. Ça commence comment ? »

« SURTOUT, PRÉSENTEZ BIEN ! »

Les autres, Denis Charolles (bateur de campagne, vocaliste sauvage), ou au choix, Christophe Monniot (souffleur de braises, chanteur électronique), ou encore, cela n'a aucune importance, Rémi Sciuto (prix de saxophones et de synthés) : « Ça commence par des sons. » Elle, un peu plus rousse, mais pas démontée : « Certes, mais en quel ton ? » Eux à l'unisson : « Peu importe. C'est de la peinture, ce n'est pas du solfège. » Là, elle comprend.

Elle comprend mais veut servir à la perfection : « Attention, mon petit, n'oubliez pas que vous avez des balais, et moi j'ai des notes. Avec des balais, on peut aller à toute berzingue. Avec des notes, c'est plus subtil, il faut donner de l'expression, ou alors, ça déblatère, ça n'a aucun sens. » Elle montre. On fond. Dans le couloir, Jac Berrocal : le Lou Reed d'Ivry-sur-Seine, chapeau de paille et lunettes noires, irrésistible air de l'ange à la trompette, parfois il chante et c'est presque plus poignant. Elle joue des valse, des pasos, *Le Petit Paso rouge*, un solo de concours (*Rigolade*), les intimide. Ils savent où ils vont, ne se laissent pas démonter par son côté on joue droit, son côté Tour de France, son côté Duras : « Ici, permettez-moi trois remarques : sur mon impro, vous allez trop fort, sur le pont, je n'entends pas le baryton, et vous avez failli oublier le passage de l'amour... » Elle le rejoue. Elle entend absolument tout. Elle est sévère et exacte. Eux obtiennent en douce un micro-changement de tempo auquel ils tiennent.

Nul d'entre eux n'a l'âge de l'avoir vu debout sur sa bagnole à plateau, dans l'Aubisque, le Tourmalet, dans sa Bigorre natale, et jouant toute la nuit encore pour le bal de l'étape. Elle aligne les valse, infatigable, un petit reggae ouvrier, *La Bourrée des mariés*; Berrocal, un *Rock and Roll Station* de première bourre. Pourquoi avec ces jeunes lascars ? « Je vais vous dire : parce qu'ils sont intrinsèquement musiciens. Je ne sais pas comment ils m'ont dénichée. Mais ils sont musiciens à un point qu'on aime jouer avec eux. La musique, ce n'est pas préférer un style à un autre, c'est aimer jouer avec des musiciens. Vous comprenez ? » Elle se tourne vers eux : « Vous pouvez vous mettre des chaînes de vélo, de la confiture sur le béret, ce que vous voulez, mais présentez bien. J'y tiens absolument. » C'est un concert de Sons d'hiver, le 14 janvier. Un dimanche de la vie. Spécial pour enfants et musiciens. Les autres peuvent s'abstenir.

Francis Marmande

Rendez-vous

● **La programmation.** Le festival de musiques Sons d'hiver recevra notamment : Zeena Parkins, Ikue Mori et Fred Frith en solo (le 12 janvier) puis avec l'Ensemble Modern (le 13) ; la Campagne des musiques à ouïr, Yvette Horner et Jac Berrocal (le 14) ; Hadouk Trio, Akosh S. (le 19) ; Denis Colin et les arpenteurs, Masada/John Zorn (le 20) ; « Rwanda 94 », de Groupov avec la musique de Garrett List (du 15 au 21) ; Bob Ostertag (le 23) ; Rodolphe Burger et ses invités (les 24 et 25) ; Marc Ribot et le quintet de Louis Sclavis (le 27) ; Eugene Chadbourne/Paul Lovens, les Primitifs du futur (le 28) ; Garrett List Ensemble (le 2 février, à Paris) ; Frédéric Le Junter, une soirée « Maghreb all stars » (le 3) ; Pablo Cuco en solo, Pierre Bastien, Le Junter, Pierre Berthet...

(le 4) ; Large Ensemble/Sylvain Kassap (le 8) ; soirée « Asian all stars » (le 9) ; Michel Portal (le 10). ● **Lieux.** Salles, théâtres municipaux et centres culturels de seize villes du Val-de-Marne (94) : Alfortville, Arcueil, Bonneuil-sur-Marne, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Créteil, Fontenay-sous-Bois, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Rungis, Vincennes, Villeneuve-le-Roi, Villejuif et Vitry-sur-Seine. Le Théâtre du Lierre, à Paris, participe aussi, cette année, à la manifestation. ● **Chiffres.** Le budget du festival Sons d'hiver est de 4,5 millions de francs (686 021 €), dont 2,3 millions de francs (350 633 €) consacrés à l'artistique. En légère progression cette année, ce budget est quasi stable depuis la création du festival en 1992. Sons

d'hiver n'a, à ce jour, pas connu de déficit. Le conseil général du Val-de-Marne est le principal bailleur de fonds, avec 2,3 millions de francs (350 633 €) ; le ministère de la culture – DRAC Ile-de-France – alloue 750 000 francs (114 337 €) et la région Ile-de-France 210 000 francs (32 015 €) ; les sociétés civiles (Sacem, Spedidam et Adami) et le partenariat France Telecom interviennent environ pour 250 000 francs (38 113 €) ; les recettes propres devraient être de l'ordre de 1 million de francs (152 449 €) répartis entre la billetterie, la revente des spectacles aux villes et les coproductions. En 2000, le taux de remplissage moyen a été de 80 %. ● **Renseignements.** De 50 francs (7,62 €) à 130 francs (19,82 €). Tél. : 01-46-87-31-31. Internet : www.sonsdhiver.org/.

PROFIL

L'ENSEMBLE MODERN, UN COLLECTIF TAILLÉ POUR L'AVENTURE

Les œuvres de musique contemporaine mobilisent rarement des effectifs standards tels que ceux institués au XIX^e siècle pour la musique de chambre ou le répertoire orchestral et recourent volontiers à des formations d'une quinzaine d'unités, différentes d'une partition à l'autre. Pour répondre à cette demande sont apparues des formations dites « à géométrie variable », tel l'Ensemble InterContemporain, fondé dans le milieu des années 70 sur le modèle du London Sinfonietta.

Comme ces phalanges de référence, l'Ensemble Modern, qui interprétera, le 13 janvier, lors de Sons d'hiver, *Traffic Continues*, de et avec Fred Frith, est constitué d'un noyau de solistes (seize lors de sa création en 1980, vingt et un à l'heure actuelle) rompus aux nouvelles techniques instrumentales.

Il se distingue toutefois de ses homologues de plus en plus nombreux par un mode de fonctionnement autonome favorisant la réalisation de projets inédits. Les musiciens prennent eux-mêmes les décisions d'ordre administra-

tif ou artistique qui régissent la vie de l'ensemble, installé à Francfort depuis 1985. Concernés à tous les niveaux de l'entreprise collective (jusqu'aux risques financiers encourus dans le marché de la création), les membres de l'Ensemble Modern garantissent un engagement sans limite aux chefs et aux compositeurs invités à travailler avec eux.

Si leur catalogue discographique témoigne d'un éclectisme militant (le *Prometeo* conceptuel de Luigi Nono, le labyrinthe *Voyage d'hiver*, de Hans Zender, la transcription d'*Etudes pour piano mécanique*, de Conlon Nancarrow...), c'est à la scène que s'affirme le plus nettement leur goût de l'aventure (collaborations remarquées avec les jazzmen Ornette Coleman et Anthony Braxton ou avec les vidéastes Bill Viola et Beryl Korot).

Le spectacle *Noir sur blanc* de Heiner Goebbels (programmé en 1997 à la MC 93 de Bobigny dans le cadre du Festival d'automne) pointe de manière emblématique l'identité à nulle autre pareille de l'Ensemble, qui n'hésite pas à utiliser la culture individuelle (une percussionniste d'origine japonaise est, par exemple, conviée à jouer du *koto*) d'interprètes authentiquement polyvalents (acteurs, chanteurs, instrumentistes).

Pierre Gervasoni

GILGAMESH

Pascal Rambert

10 > 13 janvier à 20h30

MAISON DES ARTS CRETEIL MA

macreteil.com - 01 45 13 19 19



Marcel Bozonnet à la tête de la Comédie-Française

Le choix du comédien et metteur en scène, ancien pensionnaire et sociétaire de l'institution, à la suite de Jean-Pierre Miquel, a fait l'unanimité

CATHERINE TASCA, ministre de la culture et de la communication, a annoncé mercredi 10 janvier, à l'occasion de la présentation de ses vœux à la presse, la nomination de Marcel Bozonnet au poste d'administrateur général de la Comédie-Française, à partir du 31 juillet. Il succédera à Jean-Pierre Miquel, en poste depuis septembre 1993 et ayant atteint la limite d'âge. Marcel Bozonnet quittera le poste de directeur du Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris, qu'il occupe depuis 1993.

Cette nomination n'est pas vraiment une surprise. Depuis quelques semaines, le nom de Marcel Bozonnet était régulièrement cité. Plusieurs candidats étaient en lice. Lui seul réunissait les qualités requises pour accéder au poste d'administrateur général. La Comédie-Française n'est et ne sera jamais un théâtre comme les autres. C'est la première scène française (« située au centre de Paris qui est au centre de la France », comme le disait Antoine Vitez, administrateur de 1988 à sa mort en 1990), la seule sur laquelle le pouvoir ait un droit de regard immédiat : l'administrateur est nommé par décret du président de la République en conseil des ministres. Rares ont été les chefs d'Etat qui ne se sont pas intéressés aux nominations des administrateurs, en raison de la fonction politique qu'occupe la Comédie-Française, appelée à représenter la France à l'étranger.

Il convient donc que le candidat ait l'aval de l'Elysée sur proposition du ministre de la culture,

dont les choix sont, en principe, commandés par des impératifs artistiques. Il faut enfin que ce candidat bénéficie de l'accord tacite de la troupe de la Comédie-Française – ce qui n'est pas une mince affaire. Les soixante sociétaires et pensionnaires sont souvent divisés, politiquement et artistiquement. Et ils jouissent d'un pouvoir très important dans la marche de la maison.

Au Conservatoire de Paris, il développe la pédagogie de la voix. Il signe aussi des mises en scène d'opéra comme « Didon et Enée », à Aix

Ce dosage subtil entre l'art et la raison politique explique les négociations, souvent longues et parfois extrêmement délicates, qui mènent au choix d'un candidat. Dans le cas de Marcel Bozonnet, le ministère, l'Elysée et la Place Colette n'ont pas eu à s'affronter. Le choix du futur administrateur général ne pose pas de problème politique, et le parcours artistique de Marcel Bozonnet n'est pas loin du sans-faute : il revient à la Comédie-Française, où il a été pensionnaire, puis sociétaire, de 1982 à 1992. Il connaît donc parfaitement ce lieu et ses usages.



SOPHIE STEINBERGER/ENGUEURAND

Marcel Bozonnet quitte la direction du Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris, qu'il occupait depuis 1993, pour prendre ses nouvelles fonctions en août.

Marcel Bozonnet est né à Saumur-en-Auxois en 1944. Il a commencé à faire du théâtre dès le lycée. Il a continué alors qu'il étudiait la philosophie à l'université de Dijon. Son engagement dans le théâtre a été définitif après qu'il eut rencontré, au cours du festival des Nuits de Bourgogne, Victor Garcia – un grand metteur en scène qui a traversé comme un météore le théâtre des années 60. En 1966, Victor Garcia lui a fait jouer le rôle d'Emanou dans *Le Cimetière de voitures*, d'Arrabal. A partir de ce moment-là, Marcel Bozon-

net n'a cessé de jouer et de peaufiner sa formation en travaillant particulièrement la voix et la danse contemporaine.

Dans ses premières années de scène, on croise des noms aussi divers que celui de Roger Blin (dont il a été l'assistant), Valère Novarina, Marcel Maréchal, Patrice Chéreau, Alfredo Arias, Georges Aperghis, Bruno Bayen, Alain Ollivier, Petrika Ionesco, Antoine Vitez, Lucian Pintilie, avec qui il a joué autant le répertoire contemporain que le classique. Engagé à la Comédie-Française par Jacques

Toja en 1982, Marcel Bozonnet débute Place Colette en interprétant Victor dans *Victor ou les enfants au pouvoir*, de Roger Vitrac. En 1984, il joue Antiochus dans la *Bérécine* historique mise en scène par Klaus Michael Grüber. En 1986, il est nommé sociétaire. Lluís Pasqual le dirige dans *Comme il vous plaira*, de Shakespeare, Dario Fo dans *Le Médecin malgré lui* et *Le Médecin volant*, Jean-Luc Boutté dans *Le Barbier de Séville*, Antoine Vitez dans son ultime mise en scène, *La Vie de Galilée*.

En décembre 1992, Marcel Bozonnet quitte la Comédie-Française pour prendre en main le Conservatoire national supérieur de Paris, où il développe la pédagogie de la voix. Il demande à de grands metteurs en scène – dont Patrice Chéreau et Klaus Michael Grüber – de diriger des ateliers. Il signe des mises en scène à l'opéra et au théâtre – les plus récentes étant *Didon et Enée*, de Purcell, au Festival d'Aix-en-Provence, et *Antigone*, de Sophocle.

Comédien, metteur en scène, directeur d'institution, Marcel Bozonnet arrive armé d'un savoir sûr à la Comédie-Française. A sa prise de fonctions, il héritera d'une maison en ordre de marche, extrêmement active, présente sur trois scènes (la salle Richelieu, le Théâtre du Vieux-Colombier et le Studio-Théâtre). Il lui restera à relever le défi artistique en montrant que la Maison peut entrer dans le troisième millénaire en faisant preuve d'audace.

Brigitte Salino

(Lire aussi notre éditorial page 15)

Olivier Schmitt

Premiers bilans et nouveaux chantiers pour le ministère de la culture

Lors de ses vœux à la presse, Catherine Tasca a placé 2001 sous le signe des nominations

CATHERINE TASCA, ministre de la culture et de la communication, a présenté le 10 janvier en fin d'après-midi ses vœux à la presse devant un parterre réunissant dans les salons de la rue de Valois le gratin de l'audiovisuel, au premier rang duquel Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel qui doit céder son fauteuil le 23 janvier. La ministre a d'ailleurs rendu un hommage appuyé au sortant, « qui s'est souvent trouvé en position pionnière et toujours sensible à la liberté de la communication ».

Au bilan de l'année 2000, M^{me} Tasca a d'ailleurs inscrit en première place le vote de la loi sur l'audiovisuel, préparée douloureusement par son prédécesseur, Catherine Trautmann. « Elle établit un meilleur équilibre entre les opérateurs privés et France Télévision en

confortant les structures et le financement de l'audiovisuel public », a rappelé la ministre. Trois autres lois ont par ailleurs été votées l'an passé : celle sur l'archéologie préventive « qui donne enfin à cette activité scientifique essentielle un cadre légal qui lui faisait défaut », celle sur la protection des trésors nationaux, « qui facilite l'exercice du droit de préemption de l'Etat », celle enfin sur les enchères publiques, « qui modernise les règles d'exercice des commissaires-priseurs et des ventes publiques ».

DEUX CENTENAIRES

Elle s'est réjouie de l'engagement de son ministère et de celui de l'éducation nationale en faveur de l'éducation artistique comme du resserrement des liens entre la culture et le ministère des affaires étrangères manifesté par la nouvelle organisa-

tion, l'Agence française d'action artistique (AFAA).

M^{me} Tasca s'est encore félicitée de « l'avancée de l'Europe culturelle » avec l'adoption du plan Média Plus – « après un parcours difficile où il nous a fallu faire preuve de beaucoup de persuasion pour convaincre certains de nos voisins » –, après aussi la résolution de l'Union sur l'économie du livre et celle sur les aides nationales au cinéma. La ministre a promis par ailleurs de donner au cours de l'année 2001 des réponses circonstanciées à deux questions toujours en débat, le droit de prêt des livres en bibliothèques et les cartes d'abonnement au cinéma. Elle devra aussi traiter deux autres dossiers importants : celui de la distribution de la presse pour lequel elle espère « un véritable plan de relance et de modernisation » et celui de la publicité télévisée pour les sites

Internet des secteurs interdits qui « pourrait être autorisée sur les télévisions locales ou sur les chaînes thématiques du futur réseau hertzien ».

Catherine Tasca a indiqué que son ministère fêterait en 2001 deux centennaires, celui de la loi de 1901 sur la liberté d'association, et celui de la naissance d'André Malraux, inventeur du ministère français de la culture. Elle lancera en juin 2001 l'année du cirque. La ministre a enfin constaté que « de nombreux changements vont s'opérer, cette année, à la tête des institutions » dont elle a la tutelle. Elle n'a annoncé qu'une seule nomination, celle de Marcel Bozonnet, directeur du Conservatoire national d'art dramatique, au poste d'administrateur général de la Comédie-Française (lire ci-dessus).

« Est Ouest » séduit les Américains, « Les Rivières pourpres » les Italiens

AU MOMENT où une centaine d'acheteurs de films venus d'Europe et du Québec convergent vers Paris pour y faire leur marché à l'occasion du Rendez-vous européen du cinéma français, Unifrance – l'organisme professionnel chargé de promouvoir le cinéma national dans le monde – communique les premiers résultats des films français à l'étranger pour l'année 2000. Celle-ci ne retrouvera pas les niveaux records atteints en 1999. Cette année-là, le cinéma français avait trouvé son

Titanic, avec *Astérix et Obélix*, qui avait attiré 3,55 millions d'Allemands et 720 000 Espagnols. Privés de potion magique, les films français résistent bien.

D'abord en Italie, où *Les Rivières pourpres*, de Mathieu Kassovitz, ont dépassé le million d'entrées après avoir bénéficié d'une sortie très large (223 copies). Ce succès présage-t-il d'un renouveau du film de genre français à l'exportation ? Bruno Berthémy, qui s'appête à laisser le poste de délégué général d'Uni-

france à Véronique Bouffard, tempère cette hypothèse en faisant remarquer que, dès 1998, *Taxi* avait touché de nombreux marchés, mais il reconnaît que 2001 est d'ores et déjà marqué par la prévente de nombreux films de genre – fantastique avec *Belphégor*, d'époque avec *Vercingétorix* ou *Le Pacte des loups*, thriller avec *Harry, un ami qui vous veut du bien*. Le succès des achats par les distributeurs doit encore être confirmé par le succès public, qui n'est jamais acquis. Nul ne saura pourquoi moins de Britanniques sont allés voir *Astérix* (59 233) que *Le Temps retrouvé*, de Raoul Ruiz (101 382).

L'ESSENTIEL EN EUROPE

La réputation du cinéma français dans le monde reste encore largement fondée sur la personnalité des auteurs et l'originalité du matériau scénaristique. Ce n'est jamais si vrai qu'aux Etats-Unis. C'est là que Régis Wargnier, qui avait déjà remporté l'Oscar du meilleur film étranger pour *Indochine*, a pu se consoler du semi-échec français d'*Est Ouest* vu par plus d'Américains (590 756) que de Français (557 112).

Mais le marché américain reste d'un accès très difficile, depuis que les distributeurs traditionnels du ciné-

ma français (Miramax, qui fait maintenant partie de l'empire Disney, et Sony Classics) ont considérablement réduit leurs achats. Le succès critique formidable de *Beau travail*, de Claire Denis, qu'on a fréquemment retrouvé dans les listes de meilleurs films de l'année publiées dans la presse (*New York Times* ou *Village Voice*), ne s'est traduit ni en nombre d'entrées ni en recettes au box-office.

L'essentiel des recettes françaises à l'exportation sont donc réalisées en Europe. C'est la raison d'être du Rendez-vous européen du cinéma français, organisé du 12 au 16 janvier pour la troisième fois à Paris. Une centaine de distributeurs venus d'Europe (Union et pays de l'Est) et du Québec tenteront de trouver leur bonheur parmi la cinquantaine de films inédits ou récents qui leur seront proposés.

Ces achats sont facilités par le soutien automatique à la distribution des films européens hors de leur pays d'origine que permet le programme Media, dont le maître d'œuvre est la Commission de Bruxelles. Pour l'instant, les aides de Media ont plus profité aux films français en Europe qu'aux films européens en France.

Thomas Sotinel

Jeanne Moreau première femme à entrer à l'Académie des beaux-arts

SI L'ACADÉMIE française a reçu, voilà juste vingt ans, le 22 janvier 1981, une femme, Marguerite Yourcenar, l'Académie des beaux-arts n'en avait encore jamais accueilli avant Jeanne Moreau, qui y a fait son entrée mercredi 10 janvier.

Occupant un fauteuil qui vient d'être créé dans la section des « Créations artistiques dans le cinéma et l'audiovisuel », la nouvelle académicienne – dans un costume dessiné par Pierre Cardin, son ami de toujours et membre de la même académie – n'avait pas à prononcer le discours d'usage où l'on fait l'éloge de son prédécesseur. Elle a choisi, plutôt que d'évoquer sa somptueuse carrière de comédienne ou « sa grande passion », le cinéma, de parler de ce qui a fondé sa vocation et de « rendre hommage à ceux qui ont nourri » cette vocation.

Evoquant son enfance et son adolescence à Vichy, entre un père restaurateur et une mère, anglaise, danseuse, Jeanne Moreau a rappelé le souvenir de sa grand-mère paternelle, sa « seule confidente », de son grand-père anglais qui enseignait la navigation à voile et lui a appris « les marées, les lunaisons, les étoiles »... Puis, à partir de 1936, après la faillite de son père, il y eut la venue à Paris, la guerre, l'Occupation, « ma mère anglaise arrêtée puis relâchée, allant signer tous les jours au commissariat du 9^e arrondissement », « l'école, les examens annuels, les étoiles jaunes, les camarades absentes et jamais revues, l'indignation mêlée de peur, la colère... »

Enfin, est arrivé ce jeudi de mars 1944, où, en cachette de son père, Jeanne Moreau est allée assister, au théâtre de l'Atelier, à une représentation de *L'Antigone* de Jean Anouilh. Quand elle entendit Antigone dire à Créon « je veux tout, tout de suite », « ce fut l'éblouissement de la vocation ». « Ma place était là-bas dans la lumière. L'intransigeance, la rebelle à résister aux dieux, à préférer pour ceux qui n'osaient pas, ne pouvaient pas, ce devait être moi. » Et ce le fut, pour une existence toute vouée à la passion d'être actrice. Même « la joie folle de la Libération fut éclipsée par Phèdre à la Comédie-Française », jouée par Marie Bell. « Je faillis m'évanouir. Les jeux étaient faits. J'étudiais comme une folle », a confié Jeanne Moreau, avant de nommer ceux qui ont, ensuite, accompagné son parcours. Enfin, après avoir dit quelques vers d'*Iphigénie*, de Racine, Jeanne Moreau a conclu : « Grâce à cette scène, je fus reçue au Conservatoire en 1947 et grâce à elle, je suis ici. »

Josyane Savigneau

Joachim Kühn Trio

mardi
16 janvier
20h

©

Joachim Kühn, piano
Charnett Moffett, contrebasse
Denardo Coleman, batterie

cité de la musique

01 44 84 44 84 - www.cite-musique.fr
porte de Pantin

théâtre gérard philipe de saint-denis

du 9 au 26 janvier 2001

TERRES PROMISES

de Roland Fichet
mise en scène Philippe Lanton

Tarif unique 50F/ Réservation 01 48 13 70 00

Le public du Nord à l'épreuve d'un « Huis clos » vécu comme un conflit à l'état pur

La mise en scène d'Agathe Alexis revitalise la pièce de Jean-Paul Sartre dans ses excès

HUIS CLOS, de Jean-Paul Sartre. Mise en scène : Agathe Alexis. Avec Valérie Dablemont, Bruno Buffoli, Dominique Michel, Laurent Hatat. Le spectacle, créé en décembre 2000 à la Comédie de Béthune, est joué les vendredi 12 et samedi 13 janvier 2001, mairie de Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais), à 20 heures. Tél. : 03-21-63-73-20.

BÉTHUNE (Nord)

de notre envoyé spécial

La mise en scène de *Huis clos*, de Jean-Paul Sartre, par Agathe Alexis prend place dans une opération de décentralisation dans la décentralisation. Le spectacle va au public du Nord. Il est donné non seulement en salles, mais dans divers endroits : préaux de lycée, cours d'entreprises, salles polyvalentes. La Comédie de Béthune se déplace avec un praticable qui contient quatre-vingts sièges, un plateau, des éléments de décor, les éclairages.

Huis clos se joue entre deux travées, dans une grande proximité

avec les comédiens. Le décor ? trois fauteuils stylisés et un bronze qui ressemble à une statue mutilée ou à un arbre avec une branche déchiquetée qui, au moment le plus infernal de la pièce, s'enflamme, comme l'esprit du Mal. Dans une semi-obscurité parfois percée de vives lumières, le garçon d'étage (Laurent Hatat) paraît émerger de quelque mythologie moderne qui renverrait à l'antique. Il est un passeur des morts. Les trois autres personnages portent des habits modernes mais d'époque indéfinie. Rythmes et gestes imposent les figures d'un rituel. Agathe Alexis dit s'être inspirée, pour l'atmosphère générale, du Genet des *Bonnes* et du film de Tarkovski, *Stalker*. Sa mise en scène, très efficace, joue sur l'angoisse et un rire grinçant, dans une sorte de cérémonial qui commence sur un rythme lent puis s'accélère.

Les comédiens, jeunes et relativement inexpérimentés, ont sans doute tendance à surjouer. Mais ainsi le piège du réalisme est déjoué au profit d'une expression-

nisme existentiel qui rend la pièce intemporelle sans tendre au classicisme - contrairement à ce qui se passait dans la mise en scène de Claude Régy à la Comédie-Française. C'est sur la comédienne jouant Estelle (Valérie Dablemont) que le travail le plus remarquable a été accompli : petite, ronde, elle est une sorte de poupée qui semble davantage sortie de *La Ronde*, de Schnitzler, ou inspirée de la *Lulu*, de Wedekind, que de la comédie de boulevard parisienne.

SENSUALITÉ BRUTE

Inès (Dominique Michel) et Garcin (Bruno Buffoli) la manient avec une sensualité brutale, une certaine cruauté, et la comédienne donne au rôle sa profondeur en ne laissant pas oublier qu'Estelle n'est pas née bourgeoise mais qu'elle a épousé un homme fortuné, plus âgé qu'elle. L'infanticide apparaît dès lors comme un piège social dans lequel elle se prend elle-même.

Le dispositif qui implique les spectateurs dans le procès que

déroule la pièce tend aussi à les piéger physiquement (toutes les issues sont closes durant la représentation) et moralement dans une sensation d'étouffement dont seul le rire peut délivrer. Certaines répliques (« ta bouche d'enfer ») ont été supprimées, mais la mise en scène est fidèle au texte, avec un parti pris de conflit à l'état pur.

Ces personnages se haïssent pour l'éternité, et on est soulagé de les laisser à leurs tourments, ou alors on est accablé à l'idée de retourner à l'enfer personnel qu'on s'est peut-être construit par mauvaise foi. C'est celle-ci qui est visée de façon véritablement angoissante. Agathe Alexis revitalise la pièce dans ses excès et obéit à « la chorégraphie du mouvement sur le canevas du sentiment », selon le vœu de Meyerhold. Sa mise en scène apparaît ainsi en tous points contraire à celle de Robert Hossein au Petit Marigny, qui prétend donner le texte à lire. Ici, il est donné à éprouver.

Michel Contat

En deux livres, histoire et enjeu des archives cinématographiques

LA CINÉMATHEQUE FRANÇAISE DE 1936 À NOS JOURS. De Patrick Olmeta. CNRS Editions. 238 p., 120 F (18,29 €). **LES ARCHIVES DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION**. Sous la direction de Michel Serceau et Philippe Roger. CinémaAction. Corlet-Télérama-INA. 280 p., 125 F (19,06 €).

La Cinémathèque française a connu l'an dernier une de ces tournures dont l'institution est coutumière, avec notamment le départ prématuré de son directeur, Dominique Païni, l'éviction de son président, Jean Saint-Geours, la difficul-

té de nommer un nouveau directeur et les interrogations liées à l'abandon par le ministère de la culture de la Maison du cinéma. Ce qui aurait autrefois été perçu comme un sujet brûlant s'est déroulé dans une relative indifférence. Deux livres récents permettent une double mise en perspective de ces événements.

La *Cinémathèque française de 1936 à nos jours* concerne non seulement l'institution créée en 1936 par Henri Langlois, Georges Franju et Jean Mitry, comme l'indique son titre, mais fait aussi l'histoire de l'idée de conservation des films depuis son origine (le texte historique de Boleslas Matuszewski *Une*

source pour l'histoire : la création d'un entrepôt pour le cinéma historique date de... 1898) et évoque d'autres organismes de conservation de films en France ou à l'étranger. Dans l'histoire de la Cinémathèque, l'ouvrage de Patrick Olmeta se penche sur « L'affaire Langlois » de début 1968 et ses suites, et éclaire, notamment par des entretiens originaux, d'une lumière moins manichéenne un épisode mythique.

Ce regard sur l'histoire permet de mieux apprécier des dossiers actuels, tels que la question du rapport avec l'Etat, le problème du musée, ou le comportement de certains professionnels utilisant la Ciné-

mathèque au service de leur ambition personnelle. L'importance de ces questions est, elle, argumentée par le dossier nourri publié par CinémaAction sous le titre *Les Archives du cinéma et de la télévision*.

DIALOGUE PERMANENT

Le Service des archives du film, la Cinémathèque de Toulouse, les cinémathèques régionales, la Bibliothèque du film, l'établissement cinématographique des armées ainsi que plusieurs archives étrangères sont ainsi passés en revue. Le travail de restauration est évoqué par Enno Patalas, patron historique du Film-museum de Munich, le travail mené aux Etats-Unis est évoqué par Robert Gitt, de UCLA, les errements possibles de cette opération de sauvetage étudiés par Jean-Pierre Berthomé à propos de *Othello* d'Orson Welles, le sens de l'activité de l'Institut Lumière est détaillé par son directeur, Thierry Fremaux.

Loin de juxtaposer seulement domaine cinématographique et audiovisuel, l'ouvrage les met en dialogue permanent, aidant à dégager les enjeux communs, les similitudes mais aussi les spécificités des images et des sons de cinéma et de télévision. D'autre part, il fait voisiner cinéphilie, documentaristes, enseignants, chercheurs, conservateurs, politiques... permettant la circulation entre des approches variées qui met en évidence la richesse d'une question patrimoniale que les développements récents de techniques de stockage et de diffusion rend plus actuelle encore.

J.-M. F.

INSTANTANÉ

EN PLEIN CŒUR DE LA CORSE

Il ne reste que très peu de jours, jusqu'au mardi 16 janvier, pour ne pas manquer de voir une pièce superbe et, pour nous tous, d'importance : cette *Clémence* par laquelle l'écrivain corse Noël Casale nous fait toucher les désarrois, les trépassements, les ténèbres de la conscience profonde des femmes et des hommes, y compris tout jeunes et très vieux, qui vivent à présent sur l'île. Devant des écoutes « plénières », cette pièce a été jouée, cet automne, à Bastia, Ajaccio, et d'autres lieux de la Corse.

L'axe de l'action est une jeune femme toute d'anxiété : telle l'Electre des Grecs, elle ne respire que dans l'attente de son frère, qui a dis-

paru. Dans l'entrelacs des allusions, des silences, des attentats et des meurtres, presque chaque pas que fait cette femme à la recherche de ce frère suscite un revers éventuel, clôt les lèvres des uns, ouvre au contraire celles des autres, en particulier de la mère et de la grand-mère, par qui nous revivons ce qu'étaient les jours et les nuits de la Corse avant les tensions d'aujourd'hui.

Et ces tensions elles-mêmes, Noël Casale nous aide à en saisir, non pas vraiment les chemins, les éclats, mais tout au moins les pénombres. « On perdait son chemin, tant qu'on se croyait coupé de ce qu'on avait connu jadis, bien loin, dans une autre existence peut-être », nous dit l'auteur dans le dépliant-programme, citant là le livre de Joseph Conrad, *Au cœur des ténèbres*. Ténèbres que la mise en scène a peut-être le tort de trop accentuer par moments, masquant alors

le jeu droit et ferme des acteurs, mais c'est peu de chose.

Quoi qu'il en soit, la situation actuelle ne peut que nous inciter à aller entendre cette œuvre déjà on ne peut plus forte par elle-même. Le lieu est peu connu : en voiture, il faut quitter Paris par la porte de Bagnole, et, 500 mètres au-delà environ, prendre à gauche, dans l'avenue du Général-de-Gaulle, c'est là.

Michel Cournot

★ « Clémence », de Noël Casale, mise en scène de l'auteur. Avec Maïa Gresh, Maria Verdi, Zobeïda, Olga Grumberg, Nicolas Pignon, Olivier Bonnefoy... Théâtre de l'Echangeur, 59, avenue du Général-de-Gaulle, Bagnole (93). M° Gallieni. Tél. : 01-43-62-71-20. Du jeudi au lundi, à 20 h 30 ; dimanche, à 17 heures. 55 F. Durée : 2 heures.

Le jazz explosif du singulier Julien Lourau

JULIEN LOURAU, New Morning, le 9 janvier.

Ce qui est intéressant chez Julien Lourau (saxophones, voix), c'est la personne, la décision. Il n'a jamais cherché à se fondre, mais à se faire connaître : à l'écart, carrément centré sur son « sitio », sans courir les spécialistes ou les revues, toujours au-devant des amateurs et du public. On lui a connu son Groove Gang, aussi expansif en scène que discret à la ville. Il s'est installé à Londres pour voir les choses d'à côté et plonger dans d'autres bruits. Il revient avec *Gambit*, album pensé, dynamique, chantant et décalé.

Présentation le 9 janvier, avec Malik Mezzadri (flûte, vocaux et petites danses), Sylvain Daniel (basse), Max Zampieri (batterie), plus un clavier et un programmeur (Jeff Sharel). Le New Morning est taillé sur mesure pour le groove de

nuit, le funk à l'amiable, des cartes postées de Jamaïque, de longues pièces qui prennent leur temps, cherchent l'instant T où ça roule, un *Lonely Night* extirpé d'un précédent album, des déflagrations, des détente savamment dosées, et tout ce qui bouge. Dans le garage branché, uniformes noirs et mousse à la main, très rock and roll attitude, comme le groupe en somme, une foule compacte qui danse, crie et connaît le répertoire sur le bout du verre.

Au cœur du débat, aussi prévisible que promptement évacuée, la question du jazz. Les gens se la posent, tout de même, histoire de voir. Ils passent à autre chose. Même en sortant de quarante ans de coma, on reconnaît clairement l'ambiance du club Saint-Germain (période Messengers), celle du Riverbob (époque Charlie Mariano), et même, en poussant un peu, Cab Calloway - en moins pitral. Le tout brassé, secoué, roulé par des millions de vagues. Dont

Lourau se tire à la perfection. Si l'on y songe, on se dit qu'il aurait fait l'affaire chez Miles. Il préfère la faire chez lui.

Car, question subsidiaire, celle de la house, de la dance, de la techno, des mélanges et autres mélanges (nouvelle tartine à la crème) : réglée à la baisse chez les récupérateurs à deux sous - Lourau ne se prive pas de les nommer, parce qu'en plus, cas unique dans un océan de mauvaise trouille, il parle clair -, ou mi-figue mi-raïsin chez ceux qui cherchent à s'y faire une vertu normalisée, sans toutefois mériter auprès des tristes sires. Ce qui finit en général le piano entre deux chaises. Chez lui, depuis le début, c'est net, franc, ça avance et ça casse. Sans compter qu'il n'y a rien qu'un Lourau pour rendre un *Voodoo Dance* non seulement admissible, séduisant, mais franchement réjouissant.

Francis Marmande

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

4 au 10 janv. 2001
14, 15, 16 janv. 2001
Antigone
Bertolt Brecht / Gilles Chavassieux
Tel: 04.78.37.46.30
www.theatresateliers.com
répertoire contemporain de création

THÉÂTRE DU CHÊNE NOIR AVIGNON
VENDREDI 19 et SAMEDI 20 JANVIER 20^h30
LE DERNIER BLUES DE BILLIE HOLIDAY
De Lanie ROBERTSON mise en scène Georges WERLER avec Myriam BOUCRIS
8 bis, rue Ste-Catherine Avignon 04 90 82 40 57

Renseignements publicités : 01.42.17.39.65 - Fax : 01.42.17.39.24

SORTIR

PARIS

« Shazam », de Philippe Decoufflé et la Compagnie DCA

Lors de sa création, *Shazam*, spectacle proprement magique, avait laissé apparaître comme la quintessence de certains des thèmes obsessions de Philippe Decoufflé, metteur en scène et inventeur de mouvements pour la danse. L'illusion d'optique, les métamorphoses, les trucages de cinéma façon Méliès, les événements scéniques vs comme au travers d'un kaléidoscope avec dans ce *Shazam* aux merveilles, un travail sur les corps tout en gestuelle moelleuse et vaporeuse et une impression générale de fluidité élégante. Le spectacle est repris quelques jours à Paris avec la musique de La Trabant, l'Orchestre de Sébastien Libolt fondé à l'époque du spectacle, où violon, saxophone, percussions, piano et accordéon (plus quelques autres objets sonores) trouvent dans le jazz, les musiques de l'Europe de l'Est et des variations chansons-rock la matière d'une inspiration ludique et onirique en accord. Le groupe, dont on conseillera l'écoute du disque *Mécanique musicale* (Philips/Universal Music), sera présent sur scène, ce qui ne gâte rien.

Opéra de Paris - Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris-9. Les 12, 15 et 16, 19 h 30 ; le 13, 14 h 30 et 20 heures ; le 14, 15 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 260 F.

Idoménee

Dans le cadre de la résidence proposée par Françoise Letellier, directeur de la Scène nationale les Gémeaux de Sceaux, à la compagnie l'Opéra Nomade dirigée par Amaury du Closel, le chorégraphe Daniel Larrieu s'essaie à sa première mise en scène d'opéra. C'est *Idoménee* de Mozart que Daniel Larrieu

va s'attacher, avec la délicatesse qu'on lui sait, à faire entendre pour « faire ressortir la rêverie auditive de la musique de Mozart ».

Sceaux (92). Scène nationale les Gémeaux, av. Georges-Clemenceau. Les 12, 14 et 16 janvier. Tél. : 01-46-61-36-67. De 85 F à 195 F.

Djolloff

Ils vivent en France mais ont choisi pour nom celui de l'ancien royaume du Sénégal, leur pays d'origine. Une manière, déjà, de remonter le temps, avant de raconter l'histoire, rafraîchir les mémoires. Ils chantent et rappent en français et en wolof sur les sujets qui les fâchent, les douleurs, les blessures de l'Afrique, de l'esclavage aux politiciens cupides et menteurs, en passant par la colonisation. Ils présentent leur premier album de hip-hop nourri de tradition d'Afrique *Lawane* (Emma Productions/Universal) dans une série de concerts jusqu'à la fin du mois, en ayant à chaque fois quelques invités.

Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9. Les 11, 19, 26 et 27 janvier, 20 h 30 ; le 12 janvier, 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 60 F.

Sarocchi, Cesari-Raffaelli

Pour sa cinquième soirée, le festival Paris Planètes, consacré aux musiques traditionnelles présentes en France, hisse les couleurs de la Corse.

Le Quatuor Sarocchi ne cesse de montrer sa fidélité instinctive à l'esprit de la tradition, qu'il reprenne des pièces du répertoire ou s'essaie à la création.

Accompagnée subtilement aux cetera, vihuela et guitares par Mighela Raffaelli, Mighela Cesari interprète d'une voix à la chaleur enveloppante de grisantes complaintes.

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20. Le 12 janvier, 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60.

De 60 F à 80 F.

(Publicité)

NANTERRE
AMANDIERS
JEAN GENET
Les paravents
mise en scène
BERNARD BLOCH
DU 6 JANVIER AU
4 FÉVRIER 2001
01 46 14 70 00 et magasins Fnac, www.fnac.com

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Gary Hoffman (violoncelle), Frederic Chiu (piano)
Lutoslawski : Grave. Carter : Sonate pour violoncelle et piano. Piazzolla : Le Grand Tango.
Châtelet - Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. Le 12 janvier, 12 h 45. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.

Solistes de l'Ensemble Intercontemporain
Kurtág : *Microludes*. Webern : *Quatuor à cordes*. Pintscher : *In nomine*. Figura II, frammento. Steinke : C-Arco. Jarell : Zeitfragmente.
Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, Paris-16^e. Le 12 janvier, 20 heures. Tél. : 01-44-43-92-30.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Cërha : *Concerto pour violoncelle et orchestre*, création. Bruckner : *Symphonie n° 3*. Heinrich Schiff (violoncelle), Yutaka Sado (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. Le 12 janvier, 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 50 F à 190 F.

Chamber Orchestra of Europe
Mozart : *Sérénade KV 525* « Eine kleine Nachtmusik », *Symphonie n° 35* « Hoffner ». Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre n° 1*. Murray Perahia (piano, direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. Les 12 et 13 janvier, 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 160 F à 210 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Chabrier : *Suite pastorale*. Offenbach : *Concerto militaire pour violoncelle et orchestre*. Bizet : *L'Arlésienne*. Xavier Phillips (violoncelle), Jacques Mercier (direction).

Antony (92). Chapelle Sainte-Marie, 2, rue de l'Abbaye. Le 12 janvier, 20 h 45. De 50 F à 100 F.

Compagnie Heightened Reality
Jordi Cortes Molina : Lucky, Mat.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14^e. Les 11, 12, 13, 15 et 16 janvier, 20 h 30 ; le 14 janvier, 17 h 30. Tél. : 01-43-13-50-50. 110 F.

Rui Horta
Blindspot.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. Les 11, 12 et 13 janvier, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

René Urtreger Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1^{er}. Les 11 et 12 janvier, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Nicholas Payton Quintet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. Le 12 janvier, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Tumbaro y Trombone
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-10^e. Le 12 janvier, 23 heures. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F.

Automatik
Rex Club, 5, boulevard Poissonnière, Paris-2^e. Le 12 janvier, 23 h 30. Tél. : 01-42-36-83-98. 70 F.

Les Hurléments d'Leo
Saint-Germain-en-Laye (78). La Clef, 46, rue de Mareil. Le 12 janvier, 21 heures. Tél. : 01-39-21-54-90. 70 F.

Tété
Sannois (95). EMB - Espace Michel-Berger, 2, rue Georges-Pompidou. Le 12 janvier, 20 h 30. Tél. : 01-39-80-01-39. 60 F.

André Rieu
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. Les 9, 10, 11, 12 et 13 janvier, 20 h 15 ; le 14 janvier, 15 h 45. Tél. : 01-42-08-60-00.

Indochine
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. Les 11, 12 et 13 janvier, 20 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 165 F.

Le Grand Klezmer (musiques populaires yiddish)
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris-13^e. Le 12 janvier, 20 h 30. Tél. : 01-45-89-01-60. 70 et 100 F, dans le cadre de l'opération « Prenez une place, venez à deux ».

JEUDI 11 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.00 Face à la presse. Invité : Robert Badinter. **Public Sénat**
- 20.45 et 1.00 Le Club. Le droit au retour des réfugiés palestiniens. **LCI**
- 21.00 Sida, on en meurt encore ! **Forum**
- 21.35 et 22.25, 23.30 Thema. Proche-Orient, la paix dans l'impasse. **Arte**
- 22.00 Dinosaures, de grands prédateurs ! **Forum**

MAGAZINES

- 18.30 L'Invité de PLS. Hubert Védrine. **LCI**
- 18.55 Nulle part ailleurs. Invités : Gérard Miller ; Sophie Massieu ; Philippe Ulrich. **Canal +**
- 19.30 et 0.35 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
- 21.00 Envoyé spécial. Tham Krabok, le temple de la dernière chance. Chasse gardée. Paroles d'enseignants. **France 2**
- 23.20 Courts particuliers. Emma de Caunes. **Paris Première**
- 23.35 Le Club. Invité : Robert Darène. **Ciné Classics**
- 0.35 Fréquentstar. Invité : Michel Sardou. **M 6**

DOCUMENTAIRES

- 19.10 Conversation avec... les hommes du président. William Quandt [1 et 2/12]. **Histoire**

Le Monde
TELEVISION

HISTOIRE

19.10 **Conversations avec... les hommes du président**
Après « Les Hommes de la Maison Blanche », diffusé sur Arte en novembre 2000, et maintenant sur Histoire, voici une nouvelle série en douze épisodes signée William Karel. Elle restitue l'essentiel des entretiens qu'il a eus avec les conseillers et témoins secrets des grandes affaires de la seconde partie du siècle dernier dans lesquelles étaient plongés les Etats-Unis.

- 20.15 La Vie en feuilletton. A l'école hôtelière. [4/4]. **Arte**
- 20.30 Histoires oubliées de l'aviation. Projet Pluto, la fusée atomique. **Planète**
- 20.50 Thema. Proche-Orient. Un peuple sans Etat. Deux peuples, une terre. Israël, où vas-tu ? **Arte**
- 21.05 Du rugby et des hommes. [2/5]. Terre promise. **TV 5**
- 22.15 Sur les grandes avenues. Sunset Boulevard. **Odysée**
- 22.50 Légendes. Jessica Lange. **Téva**
- 23.10 Il était une fois le royaume d'Angleterre. La Tamise. **Odysée**
- 23.15 Les Coulisses du « Royal Opera » de Londres. [2/6]. **Planète**
- 23.25 Sujet tabou. Quel genre d'homme recherchez-vous ? **France 3**
- 0.15 Un siècle d'écrivains. Elias Canetti. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Volley-ball. Coupe de la CEV (8^e de finale) Match aller : Poliers - Odintsovo. **Pathé Sport**
- 20.30 Football. Tournoi international de Maspalomas : Bayer Leverkusen - Rosenborg Trondheim. **Eurosport**

DANSE

- 19.50 A-normopathie 5 : La Salle de bain. Ballet. Chorégraphie et musique de Mikaeloff. Avec Aurélie Barthaux, Axelle Mikaeloff. **Muzzik**

- 20.20 Aattentionon. Ballet. Chorégraphie de Boris Charmatz. **Muzzik**

MUSIQUE

- 21.00 La Passion selon saint Matthieu. Dir. Paul Goodwin. **Muzzik**
- 21.55 Aïnsi parlait Zarathoustra. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. Œuvre de Strauss. **Mezzo**
- 0.05 The Art Ensemble of Chicago & Cecil Taylor. Au théâtre du Châtelet, à Paris, en 1984. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

- 20.35 Visions troubles. Charles Beeson. **Canal +**
- 20.45 La Colère du tueur. Michael Preece. **TF 6**
- 22.50 Rivages mortels. David S. Jackson. **TF 1**

SÉRIES

- 20.20 Friends. Celui qui apprenait à danser. **RTL 9**
- 20.30 It's Like, You Know... En avril... méfiance (v.o.). **Canal Jimmy**
- 20.55 Julie Lescaut. Piège pour un flic. **TF 1**
- 22.15 Roswell. Max to the Max (v.o.). **Série Club**
- 23.25 Taxi. Nina Loves Alex (v.o.). **Série Club**
- 0.10 Profit. Chinese Box (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

- 18.15 Fargo ■■ Joel Coen et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, 95 min) **O.** **Cinéstar 1**
- 19.15 Ziegfeld Folies ■■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1946, v.o., 105 min) **O.** **Cinétoile**
- 21.00 La Vie rêvée des anges ■■ Erick Zonca (France, 1998, 115 min) **O.** **France 3**
- 21.00 Rio Bravo ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1959, v.o., 145 min) **O.** **Cinétoile**
- 21.15 La maison aux fenêtres qui rient ■■ Pupi Avati (Italie, 1976, 110 min) **O.** **Canal + Vert**
- 21.55 Noblesse oblige ■■■ Robert Hamer (GB, 1949, N., v.o., 100 min) **O.** **Ciné Classics**
- 22.05 Dark City ■■ Alex Proyas (Etats-Unis, 1997, 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 22.10 Journal intime ■■■ Nanni Moretti (Italie, 1994, v.o., 100 min) **O.** **Cinéfaz**
- 22.15 L'assassin habite au 21 ■■ Henri-Georges Clouzot (France, 1942, N., 90 min). **13^{ème} Rue**



- 23.10 Missing, porté disparu ■■ Costa-Gavras. Avec Jack Lemmon, Sissy Spacek (Etats-Unis, 1982, v.o., 120 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
- 23.20 Another Day in Paradise ■■ Larry Clark (Etats-Unis, 1999, v.o., 103 min) **O.** **Canal +**
- 23.25 Le train sifflera trois fois ■■ Fred Zinnemann (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 85 min) **O.** **Cinétoile**
- 23.45 La Traviata ■■ Franco Zeffirelli (Italie, 1982, 110 min). **Mezzo**
- 23.50 Les Mains d'Orlac ■■ Robert Wiene (Allemagne, muet, 1924, N., 105 min). **Arte**
- 0.50 Drôle de frimousse ■■■ Stanley Donen (Etats-Unis, 1957, 100 min) **O.** **Cinétoile**

VENDREDI 12 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.00 Studio ouvert. Les grands dossiers de politique étrangère. **Public Sénat**
- 22.00 Qui sont les étudiants ? **Forum**
- 23.00 Sexe, drogue et Rock'n Roll ! **Forum**

MAGAZINES

- 14.35 La Cinquième rencontre... Famille - Ecole : L'éducation sexuelle en France. **La Cinquième**
- 16.30 Les Ecrans du savoir. Invitée : Hélène Carrère d'Encausse. **La Cinquième**
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Fred Astaire. Daniel Balavoine. **Paris Première**
- 17.10 et 0.55 LCA, la culture aussi. **LCI**
- 18.55 Nulle part ailleurs. **Canal +**
- 19.00 Tracks. Spécial « Punk punk punk ». Frontline.Tribal : Punk de Breizh. Dream : Johnny Rotten. Clip. Backstage : White Trash. Live : Add N To (X). **Arte**
- 19.30 et 0.40 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
- 20.45 Thalassa. Le mystère de Vanikoro. **France 3**
- 21.00 Recto Verso. Avec Catherine Lara. **Paris Première**
- 21.10 Top bab. Invité : Jeff Beck. **Canal Jimmy**
- 21.50 Faut pas rêver. Russie : Les volcans du Kamtchatka. France : L'impératrice aux oiseaux. Espagne : La pierre en héritage. Invité : Philippe Delerm. **France 3**
- 22.25 Dites-moi. Invité : Bernard Kouchner. **RTBF 1**
- 22.40 Bouillon de culture. Visages de la violence, hier, aujourd'hui et demain. Invités : Tahar Ben Jelloun, Madeleine Gagnon, Jean Guillaîne, Denis Marquet, Yasmina Khadra. **France 2**
- 22.45 Petites histoires du cinéma. Cinéma et chansons. **Ciné Classics**
- 23.05 Sans aucun doute. Je ne suis pas comme tout le monde, et alors ! **TF 1**
- 23.15 On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**
- 0.55 Génération Albatour. Albatour 78 : Duel final entre la reine et Harlok. Signé Cat's Eyes. Nicky Larson. Rémi sans famille. Chapé Chapo. L'alinéa. Wattou-Wattou. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 18.00 Making of. Capitaine Conan. **Ciné Cinémas**

Le Monde
TELEVISION

CINÉ CLASSICS

18.15 **Noblesse oblige** ■■■ Londres, au début du XX^e siècle. Louis d'Ascoyne, dixième duc de Chalfont, a été repoussé par sa noble famille parce que sa mère, Mary d'Ascoyne, avait épousé un ténor italien. Ses parents morts, il découvre qu'il a droit à leur héritage. Or huit personnes lui font obstacle. Il entreprend de s'en débarrasser par des crimes parfaits. Comédie d'humour noir vite passée au rang de chef-d'œuvre culte.

CANAL+

20.35 **Visions troubles**
Téléfilm typiquement britannique, diffusé en plus de deux heures et demie et mettant en scène un policier aux prises avec une affaire criminelle mais qui, à la suite d'une perte progressive de la vue, reçoit d'étranges visions. Les effets spéciaux de cette série de Charles Beeson, sur un scénario intelligent de Paula Milne, sont très réussis et pimentent de façon originale cette intrigue.

FRANCE 3

0.15 **Elias Canetti**
Parmi les films de la série « Un siècle d'écrivains », ce documentaire sur Elias Canetti, Prix Nobel de littérature en 1981, raconté par Olivier Barrot et Jules-César Muracciole, décrit la vie d'un enfant d'Europe centrale, plusieurs fois émigré. Ses ouvrages (*La Tour de Babel*, *Autodafé...*) donnent une vision des convulsions du siècle, à travers le continent européen et son histoire.

FILMS

- 14.10 Le train sifflera trois fois ■■ Fred Zinnemann (Etats-Unis, 1952, N., 90 min) **O.** **Cinétoile**
- 14.35 Ben Hur ■■ William Wyler (Etats-Unis, 1959, 205 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 15.30 Shakespeare in Love ■■ John Madden (Etats-Unis, 1998, 120 min) **O.** **Canal +**
- 15.40 Le Salaire de la peur ■■■ Henri-Georges Clouzot (France, 1953, N., 140 min) **O.** **Cinétoile**
- 16.10 Jusqu'au bout du rêve ■■ Phil Aldon Robinson (Etats-Unis, 1989, 100 min) **O.** **Cinéstar 2**
- 16.25 Dark City ■■ Alex Proyas (Etats-Unis, 1997, 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**



- 18.15 Noblesse oblige ■■■ Robert Hamer. Avec Alec Guinness, Denis Price (GB, 1949, N., v.o., 105 min) **O.** **Ciné Classics**
- 20.30 Les Evadés de la nuit ■■ Roberto Rossellini. Avec George Patriarca, Giovanna Ralli (It., 1960, N., v.o., 135 min) **O.** **Ciné Classics**
- 20.35 Alien, la résurrection ■■■ Jean-Pierre Jeunet (Etats-Unis, 1997, 110 min) **O.** **RTBF 1**
- 21.00 Splendor ■■ Ettore Scola (Italie, 1988, 110 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 23.05 La Poursuite infernale ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1946, N., 95 min) **O.** **Cinétoile**
- 23.45 Gigi ■■ V. Minnelli (EU, 1959, 120 min). **Mezzo**

- 0.25 Fargo ■■ Joel Coen et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, 95 min) **O.** **Cinéstar 1**
- 0.25 Capitaine Conan ■■ Bertrand Tavernier (France, 1996, 130 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 0.40 La Party ■■ Blake Edwards (Etats-Unis, 1968, v.o., 95 min) **O.** **Cinétoile**
- 0.55 La Belle et la Bête ■■■ Jean Cocteau (France, 1946, N., 95 min) **O.** **Ciné Classics**
- 2.20 L'Étroit Mousquetaire ■■■ Max Linder (Etats-Unis, 1922, N., muet, 35 min). **Arte**
- 2.30 Angoisse ■■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 90 min) **O.** **Ciné Classics**
- 3.20 Regarde les hommes tomber ■■ Jacques Audiard (France, 1993, 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35 Sunset Beach. **18.25 Excluf.**
- 18.55 Etre heureux comme... **19.00 Le Bigdil.**
- 20.00 Journal, Tercé, Météo. **20.55 Julie Lescaut.** Piège pour un flic.
- 22.50 Made in America. Rivages mortels. Téléfilm. David S. Jackson **O.**
- 0.25 Excluf.

FRANCE 2

- 17.00 Viper. **17.55 Un toit pour trois.** **18.25 JAG.**
- 18.15 Qui est qui ? **19.50 Un gars, une fille.** **19.55 Dakar 2001.**
- 20.00 Journal, Météo, Point route. **21.00 Envoyé spécial.** Tham Krabok, le temple de la dernière chance. Chasse gardée. Paroles d'enseignants.
- 23.10 Le Poule ■■ Film. Guillaume Nicloux **O.**
- 0.50 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 17.40 La Piste du Dakar. **18.15 Un livre, un jour.** **18.20 Questions pour un champion.** **18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.** **20.15 Tout le sport.** **20.20 Le Journal du Dakar.** **20.30 Tous égaux.** **21.00 La Vie rêvée des anges ■■** Film. Erick Zonca **O.**
- 22.55 Météo, Soir 3. **23.25 Sujet tabou.** Quel genre d'homme recherchez-vous ?
- 0.15 **Un siècle d'écrivains.** Elias Canetti.

CANAL +

- 16.15 L'Appartement. **16.40 Sacré Slappy** Film. Barnet Kellman. **O.**
- **En clair jusqu'à 20.35** **18.00 Chris Colorado.** **18.30 Nulle part ailleurs.** **20.35 Visions troubles.** Téléfilm. Charles Beeson **O.**
- 23.20 Another Day in Paradise ■■ Film. Larry Clark (v.o.) **O.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55 Les Feux de l'amour. **14.45 Le Voyage de l'amour.** Téléfilm. Mark Griffiths.
- 16.40 Les Dessous de Palm Beach. **17.35 Sunset Beach.** **18.25 Excluf.** **19.00 Le Bigdil.** **20.00 Journal, Météo, Trafic infos.** **20.55 Les Enfants de la télé.** Spécial « La vérité si je mens 2 ». **23.05 Sans aucun doute.** Je ne suis pas comme tout le monde, et alors !
- 0.50 **Les Coups d'humour.**

FRANCE 2

- 14.05 L'Enquêteur. **15.00 En quête de preuves.** **15.45 Le Bétisier.** **16.00 Cap des Pins.** **16.30 Des chiffres et des lettres.** **16.55 et 22.30 Un livre.** **17.00 Viper.** **17.50 Un toit pour trois.** **18.25 JAG.** **18.15 Qui est qui ?** **19.50 Un gars, une fille.** **20.00 Journal, Météo, Point route.** **20.55 Boulevard du palais.** La Jeune Fille et la Mort **O.**
- 22.40 Bouillon de culture. Visages de la violence, hier, aujourd'hui et demain.
- 0.00 **Journal, Météo.**

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix. **15.00 Un long chemin.** Téléfilm. David Greene.
- 16.35 MNK, A toi l'actu@. **17.40 La Piste du Dakar.** **18.15 Un livre, un jour.** **18.20 Questions pour un champion.** **18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.** **20.10 Tout le sport.** **20.15 Le Journal du Dakar.** **20.45 Thalassa.** Le mystère de Vanikoro. **21.50 Faut pas rêver.** **22.50 Météo, Soir 3.** **23.15 On ne peut pas plaire à tout le monde.**
- 0.55 **Génération Albatour.**

CANAL +

- 13.45 Jack Frost. Film. Troy Miller **O.**
- 15.20 Dream Kitchen. Court-métrage. **15.30 Shakespeare in Love ■■** Film. John Madden **O.**
- 17.30 Mickro ciné. ► **En clair jusqu'à 20.45** **18.00 Chris Colorado.** **18.30 Nulle part ailleurs.** **20.15 Football.** 20.45 D1 : Lens - Lyon.
- 22.55 The Faculty ■■ Film. Robert Rodriguez **O.**
- 0.30 Collège Attitude Film. Raja Gosnell **O.**
- 2.20 Elle est trop bien Film. Robert Iscove **O.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages. Santiago du Chili. **19.45 Météo, Arte info.**
- 20.15 **La Vie en feuilletton.** A l'école hôtelière [4/4].
- 20.45 **De quoi j'me mêle ! Proche-Orient : la paix dans l'impasse ?** 20.50 Un peuple sans Etat. 21.35 et 22.25, 23.30 Débat. 21.55 Deux peuples, une terre. 22.45 Israël, où vas-tu ?
- 23.50 **Les Mains d'Orlac ■■** Film muet. Robert Wiene.
- 1.35 **Sérénade à trois ■■** Film. Ernst Lubitsch.

M 6

- 17.40 Zoe, Duncan, Jack & Jane. **18.05 Le Clown.** **19.00 Le Flic de Shanghai.** **19.50 1 minute, Le Six Minutes, Météo.** **20.05 Une nounou d'enfer.** **20.40 Passé simple, Décochages info.** **20.50 Martha, Frank, Daniel et Laurence.** Film. Nick Hamm **O.**
- 22.30 **Les Envoutés ■■** Film. John Schlesinger **O.**
- 0.35 **Fréquentstar.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Fiction 30. *Ma foi*, d'Alice Massat.
- 21.00 **Le Gai Savoir.** André Mary, sociologue.
- 22.12 **Multipistes.** **22.30 Surpris par la nuit.**

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 **Concert Euroradio.** Donné en direct par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit. Œuvres de Stravinsky, Szymanowski, Sibelius.
- 22.30 **Jazz, suivez le thème.** Dear old Stockholm.

RADIO CLASSIQUE

- 20.30 **Les Rendez-vous du soir.** Donné en direct par l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson, Hélène Grimaud, piano. Œuvres de Weber, R. Schumann, Bartok.
- 22.30 **Les Rendez-vous du soir (suite).** Œuvres de Bach, Haendel, Benda, Boccherini, Cambini.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 **Le Journal de la santé.** **14.05 Lorsque le monde parlait arabe.** [1/12] Un empire surgi des sables.
- 14.35 **La Cinquième rencontre...** L'éducation sexuelle en France.
- 16.00 **Les Grandes Manœuvres.** Cluses : silence dans la vallée.
- 16.30 **Les Ecrans du savoir.** **17.35 100% question 2^e génération.** **18.05 Un langage pour les dauphins.** **18.35 Le Journal de la santé.** **19.00 Tracks.** Punk punk punk. **19.45 Météo, Arte info.** **20.15 Reportage.** Animaux de contrebande. **20.45 Racket au restaurant.** Téléfilm. Dominik Graf.
- 22.20 **Grand format.** Bodyguard de Raphaël. Les gardiens de musée.
- 23.20 **Tang le Onzième ■■** Film. Dai Si Jie (v.o.).
- 0.55 **Le Dessous des cartes.**

M 6

- 13.35 **Désir défendu.** Téléfilm. Félix Enriquez Alcalá **O.**
- 15.15 **The Practice.** **16.10 M comme musique.** **17.40 Zoe, Duncan, Jack & Jane.** **18.05 Le Clown.** **19.00 Le Flic de Shanghai.** **19.50 1-minute, Le Six Minutes, Météo.** **20.05 Une nounou d'enfer.** **20.38 Météo du week-end.** **20.40 Cinésix.** **20.50 Le 10^e Royaume.** Téléfilm. David Carson et Herbert Wise [4 et 5/5] **O.**
- 0.05 **Brooklyn South o.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Black & Blue.** Invité : Jean-Louis Chautemps.
- 21.30 **Cultures d'Islam.** El-Kindi, IX^e siècle, premier philosophe de la langue arabe.
- 22.12 **Multipistes.** **22.30 Surpris par la nuit.** Musique : Jeanne Lee, la fille de l'air.
- 0.05 **Du jour au lendemain.** Michel Orce (Roland furieux).
- 20.05 **Concert franco-allemand.** Donné en direct par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Daniel Harding : *Symphonie n° 10* (version de Deryck Cooke), de Mahler.
- 22.30 **Alla breve.** **22.45 Jazz-club.** En direct du New Morning, à Paris. Le quintette de Nicholas Payton, trompette, avec Tim Warfield, saxophone, Anthony Wonsey, piano, Reuben Rogers, contrebasse et Adonis Rose, batterie.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 **Les Rendez-vous du soir.** Œuvres de Weber, Rossini, Brod.
- 22.05 **Les Rendez-vous du soir (suite).** Œuvres de Lalo, De Castillon, Franck, Chausson.

Archives nationales, retrace les préparatifs d'une aventure semblable, pour l'époque, à l'« envoi d'hommes sur la Lune ». Si le film ménage le suspense, le lieu du naufrage est connu depuis 1828. Il fallut toutefois attendre 1964 pour qu'un plongeur néo-zélandais trouve l'épave de *La Boussole*. La dernière mission en date, conduite en 1999 par l'archéologue Jean-Christophe Galipaud, a mis au jour les vestiges d'un « camp des Français ». Mais quid de ses occupants ?

FRANCE 3

20.45 **Thalassa : Le Mystère de Vanikoro**
Des historiens et des archéologues se sont lancés sur les traces de Jean-François de Galaup de Lapérouse, parti en 1785 explorer le Pacifique, dans l'esprit de James Cook, modèle universel, à la tête de deux frégates, *L'Astrolabe* et *La Boussole*. Le navigateur français fut aperçu pour la dernière fois à Botany Bay (Australie) en mars 1788. Le documentaire d'Yves Bourgeois plonge d'abord dans les

Au piquet par Pierre Georges

BON, ALLEZ. Avant l'avalanche qui commence à la vitesse de l'e-mail, couvrons-nous la tête de cendres et la plume de goudron. Dans la chronique, hier, outre une faute d'orthographe à empailler carrément tant elle était magnifique, nous avons commis une confusion impardonnable. A propos du petit jeu auquel s'était livré un confrère anglais pour maudire son directeur et que nous avons, en vil flagorneur, détourné à nos dévotions, nous avons parlé d'« acronyme ». Et même titré ainsi.

Funérailles ! Comment peut-on appeler « acronyme » ce qui était « acrostiche » ! D'autant, évidemment, que, comme disent les concurrents dépités lors d'un jeu télévisé qui tourne au vinaigre, nous le savions. Ou plutôt nous le sûmes jadis lorsque nos chers professeurs de lettres nous faisaient avec délectation découvrir les envois, noms ou mots cachés, bref les acrostiches dans les ballades de Villon ou les poèmes et les écrits de tant de grands.

Acronyme, acrostiche ? Ce n'est pas du pareil au même ! Loin de là. L'acronyme est un mot-valise, un mot formé d'initiales ou de syllabes de plusieurs mots. Exemples, merci Petit Robert : « Ovni, sida, sonar ». L'acrostiche est, encore merci Petit Robert, « un poème ou une strophe où les initiales de chaque vers, lues dans le sens vertical, composent un nom ou un mot-clé ».

Il fallait que cela soit dit. Et rectifié. Immédiatement, sur le front des troupes. Et même tant qu'on y est, saisi par la folie des erreurs, nous ne saurions trop conseiller aux chers enseignants de sauter sur l'occasion pour expliquer à leurs ouailles le vrai sens des mots. En mettant cela au débit du chroniqueur, qui vaut bien, sauf en Bretagne, le

débit de l'eau. Et en choisissant bien leurs exemples, s'ils ne veulent pas se retrouver devant un juge d'instruction, pour quelque pornographique exercice de la pédagogie. Car on en sait de verts des acrostiches. A commencer par certain échange de correspondance entre George Sand et Alfred de Musset. Tout à fait convenable dans les apparences, les feuilles. Mais très coquin dans les racines.

A part cela, quoi de neuf ? Eh bien, un mot-clé justement, juge d'instruction. Il n'est question que de cela ce jeudi matin. Hier, mercredi, Philippe de Villiers s'en fut, en grand équipage et tapage, voir un juge d'instruction pour l'éclairer, on le suppose, sur les turpitudes présumées de son ex-ami Charles. Certes, il ne fit là que son devoir d'honnête citoyen. Mais tout de même ! On a encore en mémoire le fameux duo de la campagne pour les européennes en 1999, quand, bras dessus, Philippe et Charles s'en furent danser la bourrée en Auvergne, la sardane en pays catalan et toutes sortes de menuets de nature à protéger l'identité nationale contre les fourberies et complots européens. Qui payait les musiciens ? Ah, juge, gardez-moi de mes alliés, doit philosopher Charles l'Africain !

Autre nouvelle, après avoir payé caution, « rançon », disent ses proches, Jean-Christophe Mitterrand est sorti de prison. Non sans avoir préalablement maudit ce même juge d'instruction, dans une interview tonitruante au *Nouvel Observateur*. Même que ledit juge aurait fait « preuve d'une hostilité poisseuse, avec une véritable expression de haine ». Même qu'il lui aurait demandé, ce que le juge dément : « prénom de votre père ? ». Ah, qu'est-ce qu'on se marre !

L'hommage en or de la Bundesbank au deutschemark

FRANCFORT,

de notre correspondant

Ultime marque d'affection ou nostalgie d'une époque révolue ? Les Allemands vont bientôt pouvoir cacher sous leurs étreintes une pièce d'or à l'effigie du deutschemark. La Bundesbank est sur le point de lancer la fabrication d'un million de pièces pour manifester une dernière fois le respect qu'elle porte à son protégé. L'institut d'émission entend proposer « un souvenir durable » du deutschemark, alors que celui-ci s'apprête à faire ses adieux au profit de l'euro.

La précieuse monnaie frappée en or sera mise en vente dès l'été prochain. D'un poids deux fois supérieur aux pièces de 1 deutschemark en circulation, elle sera aussi nettement plus onéreuse. Chaque pièce devrait, au cours actuel de l'or, valoir entre 230 et 250 deutschemarks. L'initiative servira à financer un institut de recherche consacré... à la stabilité monétaire, ainsi que la rénovation de l'île aux Musées, un des fleurons culturels de Berlin.

La Bundesbank, une des institutions les plus respectées du pays, a toutes les chances de faire recette, car, à moins de quatre cents jours de sa disparition définitive, la monnaie nationale conserve toute sa popularité. Symbole du miracle économique de l'après-guerre, le deutschemark restera comme un modèle de stabilité pour des Allemands ruinés à deux

reprises, au cours du siècle dernier, par l'inflation.

Son abandon ne déclenche aucun enthousiasme. Au contraire ! Selon une récente enquête, seul un quart de la population se réjouit de l'arrivée de l'euro. Un autre sondage relève que 56 % des Allemands penchent pour l'abandon de la monnaie unique. Les réticences sont encore plus fortes dans l'ex-RDA, où l'on ne bénéficie du deutschemark que depuis une décennie.

PROBLÈME PSYCHOLOGIQUE

Le recul chronique de la monnaie européenne n'a pas contribué à raser les esprits. Une entreprise a même porté plainte auprès de la Cour constitutionnelle. Son patron regrettrait que la nouvelle devise se déprécie « face à toutes les monnaies du monde, même face au rouble ». Un comble pour les épargnants allemands.

Consciente du problème psychologique, la classe politique évite de polémiquer sur le sujet. La Bundesbank, qui a pourtant transféré l'essentiel de ses pouvoirs à la Banque centrale européenne, veille toujours au grain. Hasard du calendrier : si ses pièces en or n'ont pas toutes été vendues avant 2002, il sera possible de les acheter en euros, entre 117 et 128 euros. Une bouchée de pain pour un si bon placement !

Philippe Ricard

DÉPÊCHE

■ **VENTE : deux cents tableaux signés de Sabine Zlatin et légués à sa mort, en 1996, au Musée-Mémorial d'Izieu vont être vendus aux enchères, le mardi 16 janvier.** L'argent obtenu servira à créer une bourse annuelle de recherche. Sabine Zlatin fut cette infirmière d'origine juive russo-polonaise qui devint « la Dame d'Izieu », du nom du village de l'Ain où elle cacha des centaines d'enfants juifs, jusqu'à la rafle de quarante-quatre d'entre eux et de son mari, le 6 avril 1944, par Klaus Barbie. Tous furent exterminés à Auschwitz. Avant et après le drame, elle a peint, sous le nom de « Yanka », des centaines de tableaux présents dans des musées du monde entier. Accrochage samedi 13, dimanche 14 et lundi 15 janvier, de 11 h à 18 h. Vente le 16 janvier à la Galerie de M^e Poulain et Le Fur, commissaires-priseurs, qui assurent bénévolement cette manifestation à caractère caritatif : Palais des Congrès, 2 place de la Porte-Maillot, 75853 Paris Cedex 17. Tél. : 01-58-05-06-11.

« 2001 sera une pleine année de travail », affirme Lionel Jospin lors de ses vœux

Devant la presse, le premier ministre met en garde contre la « politique du pire » en Corse

C'EST UN PLAN anti-vache folle qui a été élaboré pour le jeudi 11 janvier. Dans le discours que Lionel Jospin devait prononcer en fin de matinée, à l'occasion des vœux à la presse, il n'y a pas trace de petites phrases ou de formules acerbes à l'égard de Jacques Chirac, en réponse au chapelet de « bons vœux » présidentiels. L'agacement public mal contenu du premier ministre après la demande d'interdiction des farines animales avait ravi l'Élysée et laissé un souvenir amer à Matignon.

C'est donc à François Hollande qu'est revenue la tâche d'assurer la première partie. Dans un entretien au *Parisien*, le premier secrétaire du Parti socialiste se déchaîne contre le président de la République et lui rend formule pour formule. « Année utile », a dit M. Chirac. Président « immobile », réplique-t-il. « Année sabbatique », insiste le chef de l'Etat. « Quinquennat sabbatique », observe M. Hollande. Il a eu le temps d'aiguiser ses mots. « C'est sa quinzaine. En janvier, il y a dans notre pays les soldes et les interventions de Jacques Chirac. J'ai le sentiment que les Français s'intéressent plus aux premières qu'aux secondes... », observe-t-il, avant de s'en

prendre à la façon dont le président exerce ses fonctions : « Jacques Chirac a mieux à faire que d'occuper le poste, certes prestigieux, de porte-parole de Michèle Alliot-Marie. Son utilité ne se mesure pas à sa capacité de nuisance ».

Pour M. Chirac, donc, s'adresser à M. Hollande. Pour le reste, voyez Lionel Jospin. A la presse réunie à Matignon, le premier ministre avait, du coup, tout loisir de présenter sa « vision de l'année 2001 ». « Pour le gouvernement et la majorité, l'année 2001 n'est ni une année d'attente ni une fin de période. Elles sera une pleine année de travail au service des Français ». Même l'expression « année efficace », que l'on pensait initialement glisser dans le texte, a été supprimée. On ne polémiquait pas, on agit. Et surtout on choisit ses mots : le « crédit d'impôt » qui fait frémir à gauche et auquel M. Jospin s'est rallié, après la censure du Conseil constitutionnel sur le dispositif d'allègement de la CSG, devient par la grâce d'une formule une « prime pour l'emploi » (lire ci-dessous).

On agit, répète M. Jospin, ou on va agir sur la « modernisation sociale » ; sur les « droits des malades » et

« l'aide personnalisée à l'autonomie », qui devrait être effective « au 1^{er} janvier 2002 » ; contre la vache folle – « l'objectif de 20 000 tests effectués par semaine, que j'avais fixé pour la fin du mois de janvier, est d'ores et déjà atteint » – ; pour la sécurité qui, à quelques semaines des élections municipales, s'installe dans tous les discours du premier ministre ; et même, pour la décentralisation, avec le débat organisé mercredi 17 janvier au Parlement que M. Jospin introduira « lui-même ». On promet aussi d'agir sur les retraites – « travaux » et « concertation » – « sans céder à aucune sorte de catastrophisme ni aux injonctions intéressées ».

PROJET DE LOI RELATIF À LA CORSE

On agit encore, et là le premier ministre prend la peine de développer son propos, pour la Corse. Evoquant la discussion à venir sur le projet de loi relatif au statut de l'île, M. Jospin adresse un avertissement implicite à M. Chirac et surtout à celui que Matignon considère comme son allié objectif, le Conseil constitutionnel. Le texte, précise-t-il d'abord, « s'inscrira dans le cadre des lois de la République »,

puis il ajoute : « Il est de la responsabilité de chacun de ne pas jouer la politique du pire, ni de contrecarrer une démarche politique claire dans ses objectifs et saine dans sa méthode, qui porte ses premiers fruits et peut apporter une issue raisonnable à un problème non résolu depuis vingt-cinq ans ».

La dernière flèche a été réservée à Alain Juppé. M. Jospin n'a pas apprécié du tout que M. Chirac explique le retour de la croissance par le travail des « gouvernements successifs » et en particulier celui de 1995-1997. « Dans l'action politique – les années écoulées nous le montrent bien – tout est lié : il faut qu'un gouvernement respecte ses engagements et assume ses responsabilités pour susciter et conserver la confiance des citoyens. Cette confiance est elle-même nécessaire à la croissance. Et c'est parce que cette croissance est durable et que le chômage diminue que de nouvelles marges de manœuvre apparaissent. Ce sont elles qui permettent de répondre aux attentes et de dessiner un avenir et un projet pour notre pays ». Bonne année 2002.

Pascale Robert-Diard

Les « bas salaires » percevront en septembre la « prime pour l'emploi »

« PRIME POUR L'EMPLOI » : c'est finalement le nom qu'a retenu Lionel Jospin pour le crédit d'impôt qui va remplacer la ristourne sur la CSG, invalidée, le 19 décembre, par le Conseil constitutionnel et qu'il a dévoilé à l'occasion de ses vœux à la presse, jeudi 11 janvier. François Hollande avait proposé « prime de pouvoir d'achat », mais le premier ministre a manifestement préféré marquer son action en faveur de l'emploi plutôt que de la demande. Et surtout, effacer toute référence au crédit d'impôt, réputé d'inspiration libérale et anglo-saxonne.

De quoi s'agit-il ? De distribuer, au bout de trois ans, 25 milliards de francs aux 9 millions de Français qui gagnent moins de 1,4 fois le SMIC. Et ainsi d'accroître leur pouvoir d'achat mais aussi la différence entre les revenus du travail et les revenus d'inactivité. En rendant le travail plus rémunérateur, le gouvernement veut inciter financièrement ceux qui ne travaillent pas à reprendre un emploi. Et notamment rendre le temps partiel moins rébarbatif.

C'est sur cet objectif-là que M. Jospin a souhaité insister en baptisant le futur crédit d'impôt français « prime pour l'emploi ». Ce dispositif « permettra de mieux rémunérer le travail et de redistribuer les fruits de la croissance en faveur de ceux qui en ont le plus besoin », a développé M. Jospin.

8 MILLIARDS DE FRANCS EN 2001

Concrètement, les salariés concernés recevront en septembre un chèque de l'administration fiscale s'ils ne payent pas d'impôt sur le revenu, ou bien verront celui-ci réduit s'ils y sont assujettis. Pour bénéficier de ce crédit d'impôt, le salarié devra appartenir à un foyer fiscal dont le revenu global ne dépasse pas un certain seuil de déclenchement, qui tiendra également compte du nombre de personnes à charge dans ce foyer. Pour un célibataire, le seuil sera de 1,4 fois le SMIC, et pour un couple de 2,8 fois le SMIC. Le crédit d'impôt sera ensuite calculé à partir des seuls revenus du travail de l'individu, puisqu'il s'agit d'inciter au travail.

Le crédit d'impôt montera progressivement en puissance entre 2001 et 2003, comme cela était prévu pour la ristourne sur la CSG. Il représentera 8 milliards de francs en 2001, 8,5 milliards de francs en 2002 et autant en 2003. Le dispositif n'est pas encore complètement calé : il s'agit de limiter au minimum ses effets pervers, notamment sur le travail de la femme dans un couple. A terme, un salarié au SMIC gagnera un mois de salaire. Les derniers arbitrages techniques seront arrêtés cette semaine. Laurent Fabius et Elisabeth Guigou en présenteront les modalités, mardi 16 janvier. Un projet de loi sera soumis au conseil des ministres, « d'ici à la fin du mois », précise M. Jospin, pour aller le plus vite possible devant les parlementaires. Les Verts et les communistes sont très opposés au crédit d'impôt. Les socialistes, même s'ils ont apporté leur soutien au gouvernement sur le sujet lors du bureau national du 9 janvier, restent partagés.

Virginie Malingre

Le gouvernement se partage entre Davos et... Porto Alegre

QUI SERA le contre-sommet de l'autre ? Forum de l'« Internationale rebelle » contre forum des « maîtres du monde » : du 25 au 30 janvier, tout ceux qui se sentent concernés par la mondialisation devront choisir entre le Brésil et la Suisse. A Davos, le Forum économique mondial accueille depuis 1970 les principaux responsables politiques et économiques internationaux : parmi eux, le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, et le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici. En revanche, pour la gauche française des réseaux ATTAC qui conteste la « mondialisation néolibérale », « le nouveau siècle commence à Porto Alegre », au premier Forum social mondial. Un long voyage vers une cité quasi utopique gouvernée depuis douze ans par le Parti des travailleurs (PT), devenu lieu traditionnel de pèlerinage des trotskistes français.

La surprise viendra moins de la présence des députés européens Verts et communistes, d'Harlem Désir, de la Gauche socialiste, ou même de Jean-Pierre Chevènement, qui a accepté le voyage dès son départ du ministère de l'intérieur, que de celle de... deux ministres du gouvernement Jospin. Le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, Guy Hascoët, et, en principe, celui au commerce extérieur, François Huwart, seront à Porto Alegre, comme l'ambassadeur Pierre Charasse, pour le ministère des affaires étrangères. Du coup – tout un symbole – M. Huwart ne se rendra pas à Davos.

Ni le ministre Vert ni le radical de gauche ne sont des contestataires. Même si M. Hascoët – qui s'était rendu aux rencontres off

des négociations de l'OMC de Seattle, en novembre 1999, comme simple député du Nord, tandis que M. Huwart assistait au in, comme chef de la délégation française –, n'est pas fâché de ce petit bain de jouvence militant, il explique que tous deux « viennent pour des raisons qui ne sont sans doute pas tout à fait les mêmes ». Ils plancheront très sérieusement sur la question « quel commerce international voulons-nous ? ». D'ailleurs, le Forum social ne comptera pas, par définition, de

contestation comme désormais chaque rendez-vous du FMI, de l'OCDE, du G7 ou de l'Union européenne.

UN RENDEZ-VOUS SAGE

Porto Alegre n'est pas l'endroit pour « protester contre les injustices (...) que provoquent les excès du néolibéralisme », mais « pour tenter, dans un esprit positif et constructif (...) d'envisager une mondialisation de type nouveau », confirme *Le Monde diplomatique* (janvier 2001).

Porté par la gauche antilibérale et la IV^e Internationale, qui agacent moins Lionel Jospin que les manifestants libertaires et mouvementistes de Seattle, Washington ou Prague, c'est un rendez-vous sage. Pourquoi le premier ministre refuserait-il cette douceur brésilienne aux électeurs de la gauche plurielle, priés de se montrer disciplinés lors des prochains scrutins municipaux et législatifs ?

Ariane Chemin

RENAULT CLIO AVEC 4 AIRBAGS DE SÉRIE.
(CONTRE LES KRACHS).





ALFREDO BRYCE-ECHENIQUE
Le feuilleton de Pierre Lepape
page II



ARMISTEAD MAUPIN
page III

YASMINA KHADRA

En exclusivité pour « Le Monde des livres », l'écrivain algérien révèle sa véritable identité et les raisons qui l'ont amené à se cacher sous un pseudonyme
page V



MICHEL WINOCK

La chronique de Roger-Pol Droit
page VI



JARED DIAMOND
page VII

Christian Oster en rieur ému

Pour évoquer un chagrin d'amour, nombreux sont les écrivains qui prennent leur envol : le lyrisme est aussi vaste que le ciel, et les plaintifs se croient souvent poètes. Ils répugnent à visiter et à décrire le plat pays d'une réalité trop prosaïque. Alors, forcément, la chose amoureuse n'est jamais limitée à elle-même. Les images abondent, les perspectives se multiplient, l'éthéré pactise avec le grossier. Le chagrin contamine le monde, que l'on ne regarde plus de la même manière ; il modifie les sentiments, bien sûr, mais aussi les pensées, les habitudes, la psychologie, qui, toutes, inclinent alors à la catastrophe générale.

Christian Oster, lui, veut plier le lyrisme, cette donnée commune, à de plus étroites exigences. D'abord, il est romancier, c'est-à-dire bâtisseur d'histoires, avec personnages,

intrigue, paysages. Il a horreur du flou et du vague. Le concret, le prosaïque, au contraire, ne lui font pas peur. La vulgarité n'est pas son fort, mais pas davantage les débordements sentimentaux. Chez lui, chaque image est calculée, d'ailleurs il y en a peu. La moindre perspective est soigneusement balisée, reconnue. L'imprécision est sa bête noire ; elle est aussi celle de ses narrateurs. Avant de prendre son envol – car, l'air de rien, Oster le prend finalement, le moment venu –, il se saisit

Patrick Kéchichian

de ce thème amoureux, le tourne et le retourne, l'observe, l'étale, le dissèque.

Son instrument de travail, son poste d'observation, c'est le langage, dont il expérimente, depuis une bonne dizaine d'années (1), les ressources et les limites. Sa conviction est élémentaire : tout est affaire de mots, y compris la vérité ; simplement, le mot juste – celui qu'on appelle aussi le bon ou le dernier

mot, ou encore le mot de la fin – jamais on ne le trouve. Ce qui n'enlève rien au désir puissant de le chercher toujours. D'où malaise et trouble divers. D'où angoisse et rire mêlés.

Incontestablement, Christian Oster est l'un des grands maîtres actuels de l'humour. Un humour qui n'est ni noir ni d'une autre couleur, mais plutôt du genre impassible et pathétique. L'arbre généalogique dont il descend avec une singulière souplesse comporte de nombreuses branches ; sur la plus proche, se tient Robert Pinget – un classique. Il y aurait d'ailleurs toute une étude à écrire sur la méthode dont use l'auteur de *Loïn d'Odile* (2), sur les moyens qu'il se donne et les fins qu'il vise. Contentons-nous de souligner combien cet humour est, comme celui de Lydie Salvayre mais selon une autre modalité et dans un autre but, de A jusqu'à Z, conscience, intelligence du langage.

Il y a deux moments, deux stades intimement liés mais distincts, dans l'humour d'Oster. D'abord, celui où

Sans se départir de l'humour singulier, doucement pathétique, par lequel il fait passer le langage, l'écrivain entrouvre la porte de l'émotion amoureuse

la situation se met en place. L'intrigue est conçue pour être tout à la fois banale, passablement hiératique et... intrigante. Ici, le narrateur – dont nous n'apprenons qu'à la moitié du livre, et pas à n'importe quel moment de la narration, qu'il se nomme Jacques –, récemment plaqué par Constance, décide de prendre une femme de ménage : « *J'avais attendu six mois. Six mois sans ménage, six mois sans Constance. Une femme qui m'avait occupé l'esprit et le cœur, sans cesse, et qu'il me suffisait de voir ou d'évoquer pour me dire que la vie avait une forme. D'où l'inutilité de ranger, désormais, chez moi. De maintenir l'ordre. De passer l'aspirateur.* »

Le narrateur donc, dans une volonté de sursaut hors de la dépression postsentimentale, s'attache les services de la jeune Laura. « *... Je me sentais peu à peu rentrer dans la norme, voire dans l'élite. Pas de problèmes, une désespérance en fin de course, un métier, une femme de ménage, il ne me manquait plus que le bonheur. Mais j'avais le temps, je n'entrais que dans ma cinquantième année.* » Tout ne va pas si bien cependant. Une foule de désagréments et de questions – principalement attachées à l'usage, ou au non-usage, par Laura, d'un aspirateur, et à la coiffure de cette dernière, qui travaille bigrement son employeur – surgissent. Et si au moins l'envahissement de l'existence par les détails pouvait faire oublier ce qui, à cette existence, manquait encore...

Par ce mot, « bonheur », nous entrons dans le deuxième stade du comique ostérien (il est temps d'inventer l'adjectif), celui au cours duquel il se transforme, devient, sans rien perdre de ses droits, doucement pathétique. C'est sans doute là qu'*Une femme de ménage* marque une sorte d'évolution dans l'œuvre de Christian Oster. Avec ce roman, l'écrivain s'aventure heureusement vers des zones et dans des paysages à la lisière desquels, jusqu'à présent, il demeurait. En fait, cette transformation a lieu dans le récit qui nous est proposé, et, à l'intérieur de ce récit, dans la conscience et le désir du narrateur.

Jacques est un modeste : « *J'étais frileux, comme homme. A part l'amour, je ne valais pas grand-chose. A part aller vers l'amour, j'entends. Je ne parle pas de succès, pitié.* » Il n'a pas la folie des grandeurs : « *Non, ce n'était pas grand-chose. (...)* Un peu

d'émotion sans doute. Un peu d'amour, si on veut, on ne va pas commencer à se battre sur les mots, d'amour à donner ou à prendre, en attendant mieux, mais pas grand-chose, non. » Un jour, au motif de ses propres déboires sentimentaux, Laura s'installe chez son employeur. Et bientôt dans son lit. Rien de frénétique. Prudence : le cœur de Jacques saigne encore. Ce qui pourrait n'être qu'une passade prend soudain tout le poids du bonheur recherché. « *C'était désespérant parce que je ne m'étais jamais senti aussi bien et en même temps c'était comme si je coulais. Que je me laissais faire. Que je fermais les yeux.* »

Oster raconte, décrit magnifiquement ces instants : « *On s'est regardés en mangeant, Laura et moi, avec des retenues de sourires, on n'avait presque rien à se dire, à ce stade-là, juste à se sentir, elle et moi, à se tenir à bout de regard, oui, comme deux qui ne voudraient plus se perdre, maintenant qu'ils ont trouvé comment faire, pour être proches.* » Ils se perdront cependant. Et la dernière réplique du livre, longtemps préparée, résonnera comme une fatale sentence aux oreilles du héros, ce sombre quinquagénaire.

L'émotion que Christian Oster insinue au cœur même de son humour est d'autant plus poignante qu'on ne l'attend pas, qu'elle monte sans que l'on y prenne garde, pour nous surprendre en train de sourire ou de

ricaner des facéties mentales du narrateur. Vue d'un certain point de vue, la loufoquerie est une chose sérieuse, surtout si l'on y met, comme Oster, un accent de gravité. Construit dans « *cet état d'urgence où tous les contraires chaotiquement s'épousent* », le roman, lui, ne se perd nullement dans les brumes de mer et le sable de la plage qui forment son dernier paysage. La vieille rengaine des amours déçues ou impossibles et l'émotion qui accompagne le déraisonnable besoin d'être heureux ne jurent pas, ne font pas tâche dans ce récit très contemporain. Une harmonie qui rend la lecture d'Oster recommandable, aisée, neuve, heureuse en somme. « *Eh oui, rien n'est jamais complètement neuf, c'est comme les mots, les choses reviennent, elles sont neuves quand même. C'est quand même toujours neuf, l'amour.* »

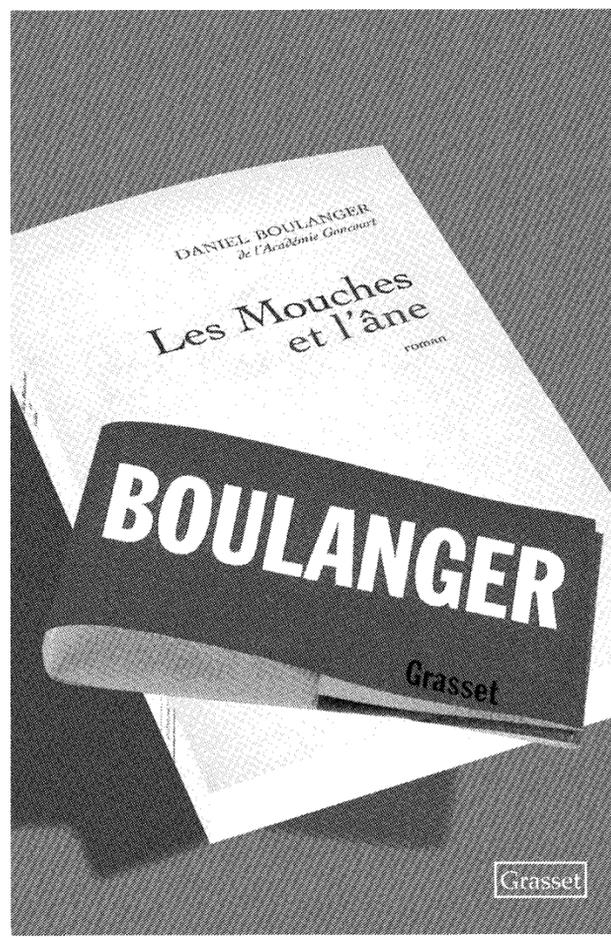
(1) Depuis *Volley-ball* (1989) jusqu'à *Mon grand appartement* (prix Médicis, 1999, voir « Le Monde des livres » du 3 septembre 1999), tous chez Minuit.

(2) « Le Monde des livres » du 20 février 1998. Vient d'être repris, suivi d'une étude de Jean-Claude Lebrun, dans la collection « Double », en poche, aux mêmes Editions de Minuit (144 p., 34 F [5,18 €]).

UNE FEMME DE MÉNAGE
de Christian Oster.
Minuit, 238 p., 95 F (14,48 €).



J.-P. FAVREAU POUR « LE MONDE »





Deux cœurs infatigables

L'AMYGDALITE DE TARZAN
(La Amigdalitis de Tarzan)
d'Alfredo Bryce-Echenique.
Traduit de l'espagnol (Pérou)
par Jean-Marie Saint-Lu,
éd. Métailié, 258 p., 110 F (16,77 €).

Voilà maintenant trente ans qu'Alfredo Bryce-Echenique écrit et réécrit sans cesse le même livre ; et trente ans qu'il parvient à nous surprendre, à nous émuvoier et à nous faire rire aux larmes avec une histoire toujours recommencée qui ressemble à la sienne. Celle du fils d'une riche et célèbre famille de Lima (il est le descendant du dernier vice-roi du Pérou et d'un président de la République), élevé dans les meilleures écoles nord-américaines du Pérou, venu préparer en France une thèse de doctorat sur les thèmes principaux du théâtre d'Henry de Montherlant. Et là – on était en 68 –, choisissant l'exil, la rupture avec la bourgeoisie dorée, la pauvreté, les chambres de bonne, la galère des petits boulots. Mais aussi la littérature, le monde fou fou de l'immigration latino-américaine, les amours immenses et impossibles, le chagrin et l'exaltation noyés sous des rivières d'alcool, les exils à l'intérieur de l'exil, de Paris aux Baléares, de Montpellier à Barcelone et des Canaries à Madrid.

En 1989, les lecteurs des extravagantes et poignantes aventures d'Alfredo ont eu peur. Ils ont appris que leur héros faisait, comme l'on dit, une fin : qu'il s'était marié à Madrid avec Pilar de Vega, qu'il écrivait désormais de confortables chroniques dans la plus prospère des institutions de la nouvelle Espagne, *El País* ; puis qu'il allait enfin, après un quart de siècle à chanter les saveurs, les amertumes et les vertiges de l'exil, rentrer chez lui, au Pérou, dans cette famille de banquiers et de grands propriétaires terriens dont il avait fustigé avec tant de cocasserie l'irréductible décadence. Avec affliction et pitié, on prévoyait la suite : Alfredo Bryce-Echenique, devenu membre militant d'une association de buveurs d'eau, postulait un siège à l'Académie des arts et belles-lettres de Lima, sollicitait un poste de conférencier dans une université huppée d'Amérique de Nord et écrivait de charmants romans érotiques, torrides et cultivés entre deux séjours dans les ambassades péruviennes de Londres, de Rome et de Paris. Peut-être même, suivant l'exemple de son célèbre frère et compatriote Mario Vargas Llosa, allait-il profiter de la chute du régime d'Alberto Fujimori et du désarroi des élites liméennes pour faire don de sa personne au Pérou, aux dieux du libéralisme et à la mémoire de ses ancêtres politiques.

Au lieu de cela, Bryce-Echenique nous revient avec le plus tumultueux, le plus vaste aussi de ses romans d'amour et d'exil. Rien n'a changé, donc. Le héros, cette fois, se nomme Juan Manuel Carpio, il est chilien évidemment, auteur-interprète de chansons cette fois. Il vivote à Paris depuis le milieu des années 60, profitant comme il peut et sincèrement de la vogue latino-américaine, guérilla, flûte andine et mythe cas-

triste. La guerre ravage le Vietnam et la révolution se rêve sur un rythme de rumba ou de salsa autour du poster post mortem d'un héros à béret et à barreau de chaise. C'est à cette époque que Carpio rencontre la femme de sa vie. Elle se nomme Fernanda Maria de la Trinidad del Monte Montes, raccourci en Fernanda Mia. Elle appartient à une bonne famille salvadorienne ; elle a été élevée dans les meilleurs collèges suisses où on lui a inculqué une moralité à toute épreuve. Elle est droite, incandescente comme ses cheveux roux. Juan Manuel et Fernanda se jurent un amour éternel et ils tiendront parole.

Mais l'amour est une chose et la vie une autre, surtout quand la vie est celle de Latino-Américains ballottés par les courants de l'exil, les sentiments et les fidélités contradictoires, les soubresauts d'un continent dévasté par la violence, l'injustice et l'aveuglement. Pendant trente ans, Fernanda et Juan Manuel vont se chercher et se manquer, ne se retrouvant que pour de brèves et splendides étreintes entre deux départs, deux avions, deux promesses d'une réunion enfin durable et heureuse, deux échecs programmés. Dans l'intervalle, ils s'écrivent, des lettres tendres, drôles, déchirantes, toujours merveilleusement amoureuses, même si le temps, peu à peu, donne aux mots d'amour une patine de tendresse et d'amitié. La passion prend des rides et les cheveux blanchissent.

Entre-temps, Fernanda s'est mariée avec un photographe chilien, Enrique dont elle a deux enfants. Enrique, lui aussi, a été chassé de son pays par la terreur de Pinochet. Il essaie de cicatriser par le vin, par la violence, par l'excès de sentimentalité les blessures de l'exil. Il aime sa femme et cherche à l'emprisonner dans la cage de son désespoir. Il n'est pas de la race des Tarzan, de ceux qui, bon an mal an, ont, comme Fernanda, appris à survivre et à sauter de liane en liane dans la jungle de l'Amérique latine, ne perdant rien de leur intégrité morale ni de leur énergie de

Sur fond d'une Amérique du Sud en proie à la guérilla, au terrorisme, et dévastée par l'injustice et l'aveuglement, Alfredo Bryce-Echenique livre le plus tumultueux, le plus vaste et le plus tendre de ses romans d'amour et d'exil

vivre. Fernanda et Juan Manuel, assurés de la permanence de leur amour infatigable, se battent contre toute évidence. Ils prennent des coups à n'en plus finir, ils sont couverts de bleus, il leur arrive le soir, après une journée encore plus difficile qu'une autre, de sombrer dans la maladie du découragement, de l'impuissance et du malheur. Même Tarzan peut être victime d'une amygdalite qui lui serre la gorge : « Tu m'as toujours aidée à me sentir aussi forte que Tarzan, mais on dirait qu'un désastre s'est tout à coup produit dans la forêt et que Tarzan se retrouve très seul, totalement délaissé, apeuré, il n'ose pas se suspendre aux lianes, ni même plonger dans la rivière, par peur des crocodiles, qui de plus ont envahi les maisons, le regard des personnes, tapis à chaque coin de la vie de ce pays. »

Mais chaque matin pourtant, les amoureux séparés repartent à l'assaut du bonheur et de la vie avec la même force intacte, la même énergie. Juan Manuel qui aime beaucoup Hemingway – « cette aptitude à suggérer et inventer une réalité très supérieure à celle que peuvent voir nos yeux aveuglés par le quotidien, cette très ample concision capable de nous dire les choses sans même les nommer, ce truc allègre et prestidigitateur de la brièveté et du laconisme » – cite une phra-

se de *Au-delà du fleuve et sous les arbres* : « Elle a connu l'angoisse et la douleur, mais jamais elle n'a été triste le matin. »

Dans ses précédents romans, souvent très beaux, toujours très drôles, parfois aux frontières de l'hystérie, Alfredo Bryce-Echenique offrait à sa propre aventure, réelle et imaginaire, les dimensions de l'universel. La langue était là, inventive, jaillissante, acrobatique pour donner aux péripéties amoureuses et aux blessures existentielles les couleurs magiques de la légende et le rythme de l'épopée. C'était un verre de vin que la verve du romancier transformait en tempête. Qu'il se nomme Manolo, Julius, Pedro Balbuena, Martin Romana ou Felipe Carillo, le héros de ces romans et de ces nouvelles se montrait incapable de sortir de lui-même, de ses désirs, de ses douleurs, de ses origines, de sa solitude, et même de son rire. Le monde autour de lui n'existait que sous la forme de la promesse ou de la menace. Promesse de tendresse, d'amitié, de beauté, de chaleur ; menace d'aliénation, d'enlèvement, de corruption et de trahison. *L'amygdalite de Tarzan* marque une rupture avec cette exploitation frénétique des malheurs de l'ego. Un élargissement, un approfondissement.

On ne sait pas trop qui sert de métaphore à l'autre des tribulations amoureuses du trio péruvo-salvadoro-chilien – « toujours lié, rarement uni » – et des guérillas, contre-guérillas, terrorismes, contre-terrorismes qui terrifient le sud du continent américain. Le texte de Bryce-Echenique circule sans discontinuité de l'un des côtés de l'image à l'autre. Fernanda écrit : « La manifestation de la Coordination populaire a été énorme, la plus grande qu'on ait jamais vue ici. Deux cent mille personnes à San Salvador... Tu imagines... Dans cette ville, jusqu'à ces dernières années, cent personnes ensemble, c'était la foule. Et quand quelqu'un ne se montrait pas deux dimanches de suite à la messe ou dans son bar, on en déduisait qu'il avait pris le maquis comme guérillero ou justicier. Bien que je ne veuille pas l'être, je suis terrifiée pour ma sœur, pour mes enfants, pour ce buveur d'Enrique même, qui affronte tout verre en main, je suis terrifiée. Et là, maintenant, j'aimerais fermer très fort les yeux et ne ressentir que l'existence de cette confiance totale que j'ai en toi. »

Il se peut donc qu'on trouve à ce dernier roman, largement épistolaire, moins de séduction folle, de gaieté acide et de virtuosité verbale que dans les précédents. Bryce-Echenique avoue qu'il a vieilli. Le temps n'est plus à la vie exagérée, ni le style au rouge et noir du pathétique et du désopilant. Les mots, comme les amours, se font plus graves, plus tendres, les phrases plus laconiques. Les points d'exclamation ont disparu, l'invention se fait moins percutante, moins explosive, mais plus juste, pénétrant au-delà de la peau et des nerfs. Bryce-Echenique a perdu un peu de sa folie et de sa rage : l'histoire de son pays n'en est que trop pleine. Il cultive pourtant encore la plus folle et la plus profonde des nostalgies, celle de la paix, du bonheur simple, de la tendresse pleine et tranquille. L'utopie par excellence.

ROMANS POLICIERS

● par Gérard Meudal

Dans l'ombre de Malet

MASSACRE À L'ANISSETTE
d'André Hélène.
E-dite noir. 208 p., 78 F (11,89 €).

Quand va-t-on cesser de considérer André Hélène comme une sorte de second couteau dans l'ombre de Léo Malet ? On ne peut s'empêcher de les rapprocher l'un de l'autre. D'abord parce qu'ils étaient tous les deux originaires plus ou moins de la même région (Malet est né à Montpellier en 1909, Hélène à Narbonne en 1919) et qu'ils se connaissaient bien, mais surtout parce qu'ils sont deux éminents représentants du polar français des années 50. Seulement, là où Malet jouit aujourd'hui d'une reconnaissance incontestée, Hélène reste une sorte de franc-tireur réservé à une poignée d'aficionados qui tentent régulièrement de le faire lire avec plus ou moins de succès.

Il y a une quinzaine d'années, Bayon, Phil Casoar et Frank Evrard avaient republié plusieurs de ses romans chez 10/18 dans une série assez justement baptisée « la poisse ». Aujourd'hui, les éditions E-dite ressortent une dizaine de ses livres. Si l'on s'accorde généralement à trouver que le Paname de l'après-guerre, tout ce petit monde interlope de truands, de caves et d'arnaqueurs en tout genre qui zonent d'un bistrot à l'autre entre Pigalle et place Clichy, est superbement évoqué par Hélène, le compliment est à double tranchant. A propos du *Demi-sel*, publié en 1952 par Hélène, Léo Malet soulignait dans une postface à une réédition de 1988 « l'humidité visqueuse où même la lumière que peut projeter sur le trottoir luisant la porte entrebaillée d'un bar est froide et de mauvais aloi », mais il ajoutait ce pavé de l'ours : « Mon ami Hélène était lui aussi capable du meilleur comme du pire. Plus souvent du pire. » Et cette réputation ne cesse de lui coller à la peau.

En somme, on pourrait sauver les romans glauques d'Hélène sur le Paris de l'après-guerre, *Les flics ont toujours raison* (son premier roman entrepris alors qu'il était en prison pour dettes), *Le Bon Dieu s'en fout* ou *Les salauds ont la vie dure*. On pourrait à la rigueur considérer comme une curiosité intéressante ses livres inspirés par la guerre d'Espagne et sa sympathie pour les anarchistes, *J'aurai la peau de Salvador* ou *Le Cheval d'Espagne*. Pour le reste, rideo. Hélène, tâcheron de la littérature populaire, aurait sombré dans la pire facilité, dans le roman vaguement déshabillé, les œuvres de commande bâclées. Il y a du vrai là-dedans (comme l'autre disait « y a de la pomme » dans *Les Tontons flingueurs*). Il n'est sans doute pas judicieux de rééditer *L'Amour au whisky* ou la série de « la Môme Muriel », mais ce jugement mérite d'être nuancé.

Prenons *Massacre à l'anisette*, publié sous le pseudonyme de Kathy Woodfield en 1955 et qui n'avait jamais été jugé digne jusqu'à aujourd'hui d'une réédition. Hélène y conjugue tous ses thèmes favoris, la description du milieu parisien et sa confrontation avec celui de Barcelone dans l'atmosphère délétère des bars du Barrio Chino. Un groupe de truands français convoie de la drogue qu'ils livrent à leurs confrères espagnols. Tout se passe à la satisfaction générale jusqu'à ce qu'Alvarez, le chef des truands espagnols, s'acoquine avec un certain Antonio qui, à défaut d'en avoir l'envergure, a l'ambition d'un chef de bande. Il a surtout de l'argent qui, injecté dans l'affaire, permet de passer à la vitesse supérieure. Et puisqu'il s'agit de rentabiliser au maximum, autant supprimer les intermédiaires. Et c'est le massacre. Les Français, délestés de leur marchandise, se retrouvent coincés en Espagne, sans un sou et sans papiers, après qu'un des leurs a été tué. Ils n'ont plus qu'une idée en tête, repasser les Pyrénées au plus vite. Si vite même qu'ils abandonnent derrière eux un membre de la bande. Le malheureux, pris au piège, n'a plus rien à perdre et décide de faire un peu de ménage. Et comme

les Espagnols sont eux aussi en pleine bagarre, estimant qu'Antonio se contente de récolter les bénéfices en les poussant à prendre tous les risques, c'est le règlement de comptes tous azimuts.

Il y a bien de temps en temps une faible lueur d'espoir, un début de fraternisation entre les laissés-pour-compte, mais vite détruit. Car Hélène récuse cette prétendue fraternité quasi chevaleresque du milieu. Son univers est résolument noir, enragé et désespéré. C'est peut-être ce qui nuit à sa réputation posthume. D'abord, il n'a pas eu le temps de figurer sa statue (il est mort en 1972, à cinquante-trois ans) et, surtout, il n'y a chez lui aucun héros positif, pas de détective pour mettre le mystère KO, mais seulement un ring impitoyable où tout le monde à la fin se retrouve dans les cordes.

En même temps que *Massacre à l'anisette* reparaissent : *Les Voyageurs du vendredi*, *La Planète des cocus*, *Les Clients du Central Hôtel*, *L'Homme de main*, *Le Condamné à mort*, *Interdit de séjour* (en collaboration avec Simone Sauvage), *Le Cheval d'Espagne*.

★ A signaler sur André Hélène un dossier de la revue *Polar* chez Rivages paru en 2000 (n° 23, 216 p., 89 F [13,56 €]).

● MEURTRES EN CAVALE, collectif

Ce ne sont pas exactement les chevaliers de la Table ronde mais presque : onze auteurs américains qui ont décidé en 1982, à l'initiative de Mary Higgins Clark, de se réunir à intervalles réguliers dans un restaurant new-yorkais, chez Adams, pour élaborer des projets collectifs. Le succès du restaurant a été immédiat, au point que les romanciers ont dû transporter leurs pénates ailleurs et se retrouvent désormais, autour d'une table rectangulaire, dans un restaurant dont ils prennent grand soin de taire l'adresse. Le résultat de ces agapes, ce sont des recueils de nouvelles policières assez étonnantes par la diversité des écritures sur un thème commun. Ainsi, retrouver Mary Higgins Clark, Peter Straub ou Lawrence Sanders sur le thème des meurtriers en cavale donne des résultats amusants. Chez la première, on est dans une comédie où l'héroïne commence par gagner à la loterie avant de jouer les détectives amateurs, chez Straub on se retrouve au Pays basque dans un jeu de piste où on ne sait plus à qui se vouer et surtout qui, en fin de compte, portera le béret, tandis que chez Sanders on a affaire au jeu de pile ou face où un tueur à gages est pris dans un dilemme cornélien pour savoir qui il va exécuter puisque, assailli de demandes, il a pour commanditaires et pour cibles les mêmes personnes (traduit de l'anglais – États-Unis – par Anne Damour, Nadine Gassie et Dorothea Zumstein, Albin Michel, « Spécial suspense », 400 p., 130 F [19,81 €]).

● LES MIROIRS SECRETS DE BRUGES, de Nadine Monfils

Le roman de Georges Rodenbach, *Bruges la morte* (1892), ne cesse décidément d'inspirer des œuvres nouvelles. A l'opéra, *La Ville morte* de Korngold en 1920, plus récemment le livre de Sylvie Doizelet *L'Amour même* (Gallimard) et aujourd'hui ce roman noir fantastique de Nadine Monfils. Il est vrai que Bruges avec ses brumes, ses canaux et ses béguinages se prête bien aux rêveries fantastico-policières. Celle-ci combine bien l'atmosphère surréaliste de la Venise du Nord avec une intrigue sanglante qui relève des histoires de *serial killer*. Halewijn, un vieil antiquaire diabolique, est bien une sorte de tueur fou même s'il manipule ses victimes à l'aide d'un attirail un peu désuet de formules magiques, de miroirs envoûtants et de poupées maléfiques (éd. Hors commerce, « Hors Noir » 128 p., 90 F [13,72 €]).

● PIÈGE DE SOIE, de Julie Parsons

A déconseiller vivement à toutes celles et tous ceux qui ont la phobie des insectes. Parce qu'on ne sait jamais dans cet univers impitoyable ce qui est le plus dangereux. L'araignée, par exemple, peut impressionner les âmes sensibles, mais en règle générale elle est assez inoffensive – à l'exception de quelques races peu courantes. Alors que la charmante abeille, travailleuse et solitaire, vous expédie *ad patres* d'un coup de dard, pour peu que vous soyez allergique. C'est ce qui arrive à David, le mari d'Anna Neale, une entomologiste dublinoise. Heureusement, la veuve rencontre un homme providentiel, Matthew, sans savoir que depuis longtemps déjà il la guette comme une proie. Après *En mémoire de Mary*, c'est le deuxième roman d'une Irlandaise qui pourrait bien se tailler une place de choix parmi les reines du crime (traduit de l'anglais – Irlande – par Isabelle Mailet, Calmann-Lévy, « Suspense », 370 p., 130 F [19,81 €]).

Somptueuse épopée

Une étonnante fresque sociale et familiale aux accents bibliques signée du Canadien Matt Cohen

ELIZABETH ET APRÈS
(Elizabeth and after)
de Matt Cohen.
Traduit de l'anglais (Canada)
par Katia Holmès,
Phébus, 360 p., 139 F (21,19 €).

Quatorze ans après la découverte, plutôt discrète en France, de Matt Cohen, avec *Le Médecin de Tolède* (1) – un récit historique situé à la fin du Moyen Âge –, paraît *Elizabeth et après*. Un deuxième livre traduit seulement, au regard d'une œuvre riche d'une trentaine de titres allant de la nouvelle au roman en passant par les livres pour enfants et les poèmes. En décembre 1999, quelques semaines après avoir reçu pour ce livre l'une des plus prestigieuses distinctions littéraires canadiennes, le Governor General Award, ce Canadien francophile décédait, à l'âge de cinquante-trois ans. Ironie du sort, c'est donc dans l'« après », comme son héroïne Elizabeth, que le public français (re)découvre, par ce très beau récit, un écrivain dont la finesse descriptive, l'élégance et l'humour feutrés s'épousent parfaitement pour envelopper d'un charme mystérieux une sombre chronique familiale.

Sombre et énigmatique comme ce clair-obscur dans lequel le lecteur se voit plongé dès le début du livre, qui s'ouvre sur l'enterrement d'Elizabeth McKelvey et le retour de son fils, bien des années après le drame. C'est là, dans cet « après » incertain, ce présent lourd de silences et de culpabilité, que le romancier pose les premières pièces d'une construction minutieuse et subtile dont le dessin ne se révélera dans toute son ampleur qu'au cœur du récit.

Au premier temps donc, Matt Cohen nous introduit dans une petite bourgade agricole de l'Ontario où résident les McKelvey, fins chasseurs, devenus par la force des choses de piètres fermiers. De cette lignée d'hommes « aux poings plus rapides que le cerveau, toujours prêts

à se battre ou à attraper la bouteille la plus proche », n'en demeure que deux : William, veuf inconsolé, rongé par l'alcool et le remords, finissant de regarder sa vie se dessécher entre les murs aseptisés d'une maison de retraite ; et Carl, son fils unique, qui, à la suite d'un mariage raté et d'une bagarre de trop, s'était vu contraint de quitter West Gull. Jusqu'au jour où ce dernier revient, à la suite des ultimes facéties de son père et du désir de sa fillette de le retrouver. Tout cela malgré l'hostilité d'une communauté peu encline à l'accueillir. Comment dès lors infléchir son destin quand certaines âmes charitables s'appliquent à raviver les plaies du passé, à vous rappeler l'adolescent bagarreur, le mari jaloux et le fils qui tu a accidentellement sa mère ? Comment devant le vertige du vide et de l'absence ne pas succomber aux vieux démons qui assèchent le gosier et démangent les poings ?

Loin de répondre, Matt Cohen choisit, brusquement, de différer le dénouement à un autre temps, car « les mystères commencent avec la découverte des corps. Par l'examen minutieux des détails, et des circonstances, des faits révélés par les témoins et autres tierces parties, le corps humain privé de vie devient la simple et inévitable conclusion d'une histoire à plusieurs intrigues mêlées et aux mobiles complexes. Dans la hâte d'arriver à ce final classique, il est facile d'oublier que les corps n'ont pas qu'une fin mais qu'ils ont aussi un commencement. » Dès lors, autour du destin tragique d'Elizabeth, d'une femme piégée par ses rêves de petite fille romantique, une étrangère qui longtemps hantera les esprits d'une société fermée, chaque pièce retrouve sa place. Et, avec elles, se déploie une fresque familiale et sociale somptueuse, aux accents bibliques. Une épopée savamment construite, faite de terre, de chair et de mémoire.

Christine Rousseau

(1) Payot, 1986.

Armistead Maupin, chronique d'une vie

Avec son double Gabriel Noone, pris dans l'engrenage d'un thriller sentimental que n'aurait pas désavoué Hitchcock, l'écrivain américain devenu célèbre avec ses « Chroniques de San Francisco » mêle avec bonheur autobiographie et fiction

UNE VOIX DANS LA NUIT (The Night Listener)

d'Armistead Maupin. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par François Lasquin et Lise Dufaux, éd. de l'Olivier, 408 p., 140 F (21,34 €).

Son nom sonne comme un pseudonyme : Armistead Maupin. D'ailleurs la BBC a réalisé un documentaire sur lui, intitulé *A Man I Dreamt Up*, en jouant sur l'anagramme. Mais c'est son nom. Il le tient d'un ancêtre français, le général Gabriel Maupin, « un huguenot » parti après la révocation de l'édit de Nantes et qui a ouvert dit-on le premier saloon américain : *Maupin's Tavern* ! Il est charmant, prompt à s'esclaffer et très professionnel, à l'américaine. On sent qu'il a l'habitude des « books tours », des tournées, des séances de signatures, des entretiens avec la presse, des participations aux émissions de radio ou de télévision et donc des questions qui sont forcément toujours un peu les mêmes – mais il est trop bien élevé pour montrer que cela l'ennuie.

RACONTEUR D'HISTOIRES

Cela dit, cela tombe bien, le livre publié en octobre aux Etats-Unis et qui vient de paraître en français, aux Editions de l'Olivier, *Une voix dans la nuit*, est ce qu'il a écrit de plus autobiographique. Et on a souvent l'impression qu'il se retient de répondre : « C'est dans le livre. » Par exemple, ce n'est pas la peine de lui faire remarquer qu'il a visiblement minci depuis sa dernière visite officielle en Europe, comme son héros, Gabriel Noone. C'est dans le livre. Comme beaucoup d'allusions à ses rapports avec son père. Et surtout à sa rupture avec celui qui a été longtemps l'homme de sa vie et est tou-



JEFFREY NEUBURRY/OUTLINE-ACTE 2

jours son manager, Terry Anderson. Comme Gabriel et Jess. Dans le livre. Pas la peine non plus de poser des questions indiscrètes : sa sexualité est donnée en pâture au lecteur (qui n'en demandait peut-être pas tant). Rien que d'y penser, il en rougit. Il faut dire que ce texte a été diffusé sur Internet à raison d'un épisode par jour. Un rude coup pour la pudeur. Mais une bonne façon de lancer le livre. Son éducation stricte fait qu'il préfère s'exprimer dans ses livres : on ne révèle pas ses sentiments... Ses parents ont été informés de son homosexualité par une lettre publiée dans les *Chroniques de San*

Francisco (1). Gabriel a fait pareil, c'est dans le livre. Mais que l'on ne s'y trompe pas. Il ne faut pas croire non plus tout ce qu'il écrit. C'est un raconteur d'histoires, un écrivain de fiction. Enjoliver, imaginer, cela fait partie de son charme et son métier. C'est aussi dans le livre. Ce n'est pas par hasard que Gabriel Noone peut se lire No One, personne...

Avec ses cheveux grisonnants, sa moustache blanche, son allure d'ancien militaire en retraite, il a presque l'air d'un colonel anglais, sauf qu'il a l'accent sudiste : il a été élevé en Caroline du Nord, dans une famille très « conservatri-

ce, raciste, homophobe », mais où l'on aimait énormément les histoires : « *Ma grand-mère se souvenait de l'après-guerre civile et elle racontait toutes sortes d'anecdotes, et moi aussi j'adorais ça dès huit ou neuf ans. Comme j'étais nul en sports, cela me permettait de gagner le respect de mes contemporains.* »

Très impressionné par son père, soucieux de lui ressembler et de lui faire honneur, en bon fils de famille, il s'inscrit à l'université de Chapel Hill, pour faire son droit. Il se sait pourtant différent, il est homosexuel et cela va décevoir terriblement ses parents. Mais même s'il essaye de faire de son mieux, il

se passe son temps au cinéma à voir les films de Hitchcock, de Fellini, de Billy Wilder. Des réalisateurs qui eux aussi sont passés maîtres dans l'art de raconter des histoires. Hitchcock, surtout. La première fois qu'il est venu, en touriste, à San Francisco, il a suivi une visite guidée pour faire un pèlerinage sur les lieux fameux de *Vertigo*, et cela l'amuse de se dire qu'aujourd'hui ses admirateurs peuvent visiter les endroits qu'il a rendus célèbres dans les *Chroniques de San Francisco*... Il ne termine pas sa première année de fac : « *Dans les années 60, on ne se doutait pas que si on n'avait pas envie d'être acteur, on pouvait faire carrière dans le cinéma. On avait peu de choix, peu d'opportunités. Heureusement pour moi, j'ai été mobilisé pour la guerre du Vietnam, j'ai postulé immédiatement pour devenir officier et j'ai été accepté. J'étais très à droite à cette époque. Je crois d'ailleurs qu'une pensée de droite, c'est un peu la même chose que de ne pas révéler qu'on est homosexuel. C'est bien plus simple de rester dans une boîte bien rigide et d'en garder le couvercle bien fermé.* »

800 MOTS PAR JOUR

Il passe la guerre dans les communications en dehors des zones de combat, à la frontière cambodgienne. De retour aux Etats-Unis, il devient journaliste et débarque à San Francisco par hasard, ayant été assigné au bureau d'Associated Press sans se douter que cela allait changer sa vie. « *Cette ville a tout de suite excité mon imagination, mais la véritable révélation, ce n'était pas qu'il y ait autant de gens gays rassemblés ici, mais que les autres m'acceptaient plus que j'étais capable de m'accepter moi-même.* » En 1976, il commence à écrire des histoires pour un petit hebdomadaire « *de l'autre côté de la Baie* » qui retiennent l'attention d'un des rédacteurs en chef du *San*

Francisco Chronicle. Il signe son premier contrat : « *800 mots par jour, 5 jours par semaine.* » Il tient un an, prend deux semaines de vacances, et c'est reparti pour un an. L'éditeur HarperCollins lui propose de rassembler ses textes pour en faire un roman. Ce qui lui donne l'opportunité de réécrire en sachant par avance ce qui allait arriver. Il se rend compte que six mois de travail journalistique – « *une excellente discipline, on n'a pas le droit à l'erreur* » – servent de base pour un livre. Il peut prendre du champ. Il mettra douze ans à publier les six tomes des *Chroniques de San Francisco*.

Mais c'est en Angleterre et en France qu'on les lit – ses amis disent de lui qu'il est « *le Harry Potter de France* ». Il ne devient célèbre aux Etats-Unis que lorsqu'ils sont adaptés pour la télévision... « *On en est à la troisième série. J'y participe beaucoup, et pas seulement en faisant des apparitions à la Hitchcock (sortant d'un sex-shop ou tapant à la machine derrière une fenêtre...).* C'est ce qui explique que je n'ai écrit que deux livres depuis. » Il dit des acteurs qu'ils sont sa famille et des personnages qu'ils sont ses enfants. Le réel et l'imaginaire, la vérité et le mensonge, se confondent dans sa vie comme dans ses livres. C'est aussi le thème d'*Une voix dans la nuit*... Gabriel Noone, son double dans la fiction, va se trouver pris dans un scénario de thriller sentimental que n'aurait pas désavoué Hitchcock. Dans un autre *San Francisco* qui n'est plus non plus celui des années 70 et des *Chroniques*, mais « *une ville pleine de cadavres ambulants* » qui entame les années post-sida avec cette ambiguïté nouvelle et terrible : ceux qui devaient mourir ne meurent plus, et tant pis pour ceux qui comptaient leur survie, héroïquement.

Martine Silber

(1) Ed. Passage du Marais et 10/18.

La jeune fille et les ombres

Abondant en clichés et en approximations, le roman d'Antonia Logue parvient à affadir la vie de trois excentriques que furent Cravan, Mina Loy et Jack Johnson

DOUBLE CŒUR (Shadow-Box)

d'Antonia Logue. Traduit de l'anglais par Céline Schwaller, Calmann-Lévy, 362 p., 130 F (19,81 €).

Double cœur arrive sur le marché précédé d'une réputation à tout casser. Selon *L'Observer*, Antonia Logue figure déjà dans les vingt et un jeunes écrivains anglais qui marqueront le XXI^e siècle ; son ouvrage a été vendu dans sept pays à la simple lecture du prologue et a obtenu l'*Irish Times Literature Prize* en 1999. Il présente a priori trois avantages aux yeux des professionnels et du public : c'est une bonne idée, c'est écrit par une femme qui ne connaît rien à son sujet et c'est extrêmement mal traduit de l'anglo-saxon. Il ne serait donc pas étonnant que *Double cœur* se retrouve en tête de gondole avec un mot du libraire griffonné vantant son intérêt et sa profondeur, avant de finir dans le bac des soldes, qui raffolent, eux aussi, des ouvrages à jaquette bariolée.

Miss Logue a imaginé que, vingt ans après sa disparition, Arthur Cravan demandait à Jack Johnson de prendre contact avec sa femme Mina Loy pour savoir si elle l'aimait encore. L'argument est légèrement tiré par la coquille, mais l'auteur a tous les droits, qui kidnappe de la sorte trois excentriques dont la vie est bien mieux qu'un roman.

monté sur le ring. La dernière fois à Barcelone, en 1916, contre Jack Johnson.

Le premier Noir champion du monde des poids lourds, exilé en Europe pour ne pas finir en prison, vivait à l'époque d'amaques de ce genre pour continuer à entretenir ses femmes (blanches), acheter des voitures (de course) et ouvrir des bordels. A côté de lui, Tyson ferait figure de premier communiant ; après qu'il eut massacré James J. Jeffries, on compta 19 morts et 251 blessés aux quatre coins de l'Union. Ali n'existerait pas sans lui, pas plus que Dada sans Cravan.

Dans son genre, Mina Loy n'était pas mal non plus : femme libérée, peintre d'avant-garde, poétesse scandaleuse, elle pose pour Man Ray, un thermomètre en guise de boucle d'oreille, rencontre Cravan à New York (il y donne des conférences où il tire des coups de revolver à poil), le suit au Mexique, où il disparaît sous ses yeux en essayant le volier qui devait les emporter. Il lui laissera une fille, Fabienne.

Miss Logue a composé son livre autour de l'absence de Cravan (le titre original est *Shadow-box*, astucieusement traduit par *Double cœur*) comme on monte une tour de Babel en Lego : Jack écrit à Mina qui écrit à Jack et ainsi de suite... chacun raconte sa vie. La fiction vue comme un sandwich ! Avec quelques interludes en italique pour tenir le rôle décoratif de la salade : l'un du fait de Cravan (pour que l'on comprenne bien que son absence est, en réalité, une présence), les autres de sa fille, qui semble – Dieu sait comment – au courant de l'intrigue. Cela permet à l'auteur, s'appuyant sur la documentation ad hoc, de se montrer aussi à l'aise dans la peau d'une poétesse que dans celle d'un boxeur.

Mina fait l'expérience de la liberté, qui « *équivalait à être perchée sur une échasse et appuyée contre un mur en cherchant déjà le suivant* » ; dans ces conditions périlleuses, ses idées « *se mettent à saigner* » ; à peine remise,

elle croise Marinetti dans un salon : « *Tandis que je circulais dans la pièce, je sentais mon dos cloué par les stigmates de son regard.* » Persécutée de la sorte, on comprend qu'elle se réfugie dans les bras de Cravan, surtout que « *les expressions de son amour coulaient, plus épaisses que de la cire chaude* », bien que, une fois le corps d'Arthur disparu, elle soit « *incapable de concéder qu'il était parti* » alors même que « *l'émotion prédominante était un soulagement débridé* ».

Pour ce qui est des dons acrobatiques, Jack Johnson n'est pas en reste puisque son adversaire, « *penché pour essayer de se battre contre son plexus solaire du plus près possible* », lui envoie de « *grands coups de balancier dans le ventre (...)* qui lui ébranlaient la tête et les pieds » ; encore heureux, il les écarte « *d'un uppercut du gauche à la poitrine, utilisant son aisselle pour faire lever... avant de l'envoyer dinguer, telle une porte sur ses gonds, d'un uppercut volant sous le menton* », ce qui a pour effet de laisser l'imprudent « *inerte en dehors de son rythme cardiaque* ».

Tout cela est très approximatif, qui donne du réel l'impression qu'en donne la lecture d'un mode d'emploi de répondeur numérique, mais, en réalité, nullement rédhitoire. Toute l'affaire repose sur le sentiment que l'Anglo-Saxon nous est supérieur en tout et que, face à lui, nous ne saurions, bien entendu, exister dans le détail. Lorsqu'il s'agit de boxe par exemple ; à tel point que l'on a vu la critique encenser le *Combat du siècle* (Norman Mailer) et *Tricoté comme le diable* (Nelson Algren), qui oscillent entre médiocre et franchement mauvais.

En réalité, celui qui domine le monde domine la culture, et les dominés doivent de lui donner des signes voyants de soumission.

Ainsi va la littérature chez les Bonobos.

Frédéric Roux

★ Signalons *Le Baedeker lunaire, poèmes I*, de Mina Loy (éd. L'Atelier des Brisants).

Fascination de Vermeer

LA JEUNE FILLE À LA PERLE (Girl With a Pearl Earring)

de Tracy Chevalier. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marie-Odile Fortier-Masek, Quai Voltaire, 272 p., 110 F (16,77 €).

Le visage tourné vers celui qui la regarde. La bouche légèrement entrouverte. Un étrange turban bleu et jaune. Un col blanc. Une perle assez grosse qui donne une touche de lumière à la droite du tableau. Une expression indéfinissable, rêveuse, surprise, triste, amusée, séductrice. *La Jeune Fille à la perle* intrigue ceux qui la regardent, et Tracy Chevalier, fascinée depuis son adolescence par cette œuvre de Johannes Vermeer, est tombée si fortement sous cette influence qu'elle en a fait un roman. Ce qui aurait pu être catastrophique si elle n'avait pas réussi à transposer avec délicatesse ce portrait mi-rêvé, mi-étayé par le peu de chose que l'on sait de la vie du peintre.

La trame narrative qui conduira une jeune servante à poser pour *La Jeune Fille à la perle* repose en grande partie sur les quelques tableaux de Vermeer durant deux années, 1664 et 1665. Tracy Chevalier relie les toiles les unes aux autres, en faisant des personnages des tableaux ceux de son intrigue. Le souci d'authenticité se noue avec l'imaginaire de façon astucieuse. Mais c'est surtout le cheminement psychologique qui retient l'attention. Même si quelques notes dramatiques sont exagérées et peu crédibles. On sent à travers la voix de la narratrice toutes les tensions, toutes les vexations, toutes les inquiétudes d'une jeune fille douée, éprouvant des difficultés à se situer socialement, ne pouvant se permettre aucune ambition, ni artistique ni sociale, prête à se sacrifier pour l'amour de l'art et qui se sauvera de justesse grâce à sa finesse et à son souci de dignité.

M. Si.

Livraisons

COMMENT JE SUIS DEVENU STUPIDE, de Martin Page

De père birman, de mère bretonne, Antoine, après un parcours universitaire « *labyrinthique* », refuse de prendre place « *dans un monde où l'opinion publique est enfermée dans la réponse à des sondages entre oui, non et sans opinion* », et où règne la sottise. Il prend alors « *la résolution de couvrir son cerveau du suaire de la stupidité* », de s'anéantir par la bêtise. Cette entreprise d'auto-crétinisation, qui consiste à parvenir au Rien comme d'autres à l'Absolu, n'est pas simple. La bêtise n'est pas donnée à tout le monde. L'alcool ni le suicide ne l'aident à échapper à l'intelligence. Il reviendra dans l'univers des « *mammifères cérébrés* », Flaubert n'étant pas étranger à ce retour. Dans cette histoire délirante, le narrateur ne délire pas, qu'il évoque les rares enfants de l'âge préhistorique doués de pensées ou qu'il s'initie aux mystères du Nasdaq.

De cette course au néant totalement absurde, Martin Page fait un roman d'une logique parfaite. Cette satire de notre monde qui se veut raisonnable est d'un écrivain qui maîtrise aussi bien son style que son humour en demi-teinte. Une réussite (éd. Le Dilettante, 226 p., 99 F, [15,09 €]).

P.-R. L.

LA FAILLE, de Jörn Riel

Groenlandais d'adoption, auquel sont dus aussi bien les *Racontars* cocasses de trappeurs en déliquescence que les ethnoromans du *Chant pour celui qui désire vivre* (*Hek, Arluk et Soré*), au plus près de l'histoire des Inuits, le conteur danois Jörn Riel s'est rendu infidèle au pays des glaces pour s'enfoncer dans la jungle de Nouvelle-Guinée. Il parachute au cœur de ces ténébres brûlantes un gentleman nommé Schultz (homologue du Kurtz Conradien), le hisse à la tête de tribus hostiles et le dote d'une héritière aux pieds nus, déchirée entre la culture originelle du père et l'éducation de la mère. Renvoyée d'un bord à l'autre de cette *Faille* spectaculaire, la jeune beauté cherche désespérément sa voie sur les sentiers escarpés qui conduisent au thriller (traduit du danois par Inès Jorgensen, éd. Gaïa, 270 p., 119 F [18,14 €]).

J.-L. P.

LA GNIAC, de Nathalie Potain

Trapéziste et contorsionniste, Galba est une naine qui préfère « *être miniaturisée ailée que géante claudicante* ». Elle travaille dans un cirque minable. La nuit, « *l'insomnie formique avec l'espoir* », et un Angelo n'y est pas étranger. Un univers souffreteux, misérable. Jusqu'au jour où l'audace de ses numéros la mène à Paris. Un accident brise sa carrière, et la voici avec Halgo, dresseur de rapaces, qui la fait « *reine des faucons* ». Elle attend de lui qu'il soulève « *régulièrement un pan de ciel pour me montrer le ballet des anges* », façon de dire que l'érotisme ne soit pas sans amour. Dès la première page, on est emporté, secoué par un rythme d'écriture et le feu d'artifice d'un vocabulaire qui n'a rien d'artificiel, l'auteur sachant créer son propre langage avec les mots de tous les jours, qu'elle vivifie sans les torturer. L'histoire de cette Gniac – une existence comme d'un chien qui la passe « *à tirer sur une chaîne crottée et à hurler dans le vide* » – révèle non seulement une imagination comme il en est peu, mais surtout un style incisif, plein de fougue, et qui résonne autant de poésie que de verve.

Avec ce premier roman, Nathalie Potain fait montre de qualités dont on ne peut dire qu'elles annoncent une écrivaine. Elle l'est déjà (éd. L'Escarbille, BP 92431, 44324 Nantes, 125 p., 87 F [13,26 €]).

P.-R. L.

www.boutef.com

Y.B. dénonce la transformation
des barbaries islamistes en cirque médiatique

ZÉRO MORT

d'Y.B.
Ed. J.-C. Lattès, 188 p.,
119 F (18,14 €)

(en librairie le 17 janvier).

Il s'agit du « dernier volet du "Triptyque algérois" ». Premier volet : *Comme il a dit lui*, recueil de chroniques au vitriol sur la vie politique algérienne, publiées pendant sept mois dans le quotidien *El Watan*, accusant les trucages électoraux des islamistes, apostrophant les « furoncles » du pouvoir, en particulier ce président « dont le nom commence par zéro » (1). Y.B. : ces deux mystérieuses initiales protégeaient un homme que ses invectives irrespectueuses risquaient de mettre en péril. Deuxième volet : *L'Explication*, récit de politique-fiction truffé de confessions, dans lequel Y.B. donne les clés de son parcours, de sa fameuse disparition pendant trois jours en 1997 dans les sous-sols des services secrets, et « révèle » les dessous de quelques « affaires », dont l'assassinat en 1992 du président Boudiaf. Cette dénonciation d'un abominable totalitarisme met en scène les généraux du Cabinet noir, les escadrons de la mort qui massacrent les civils, et une société secrète d'islamistes dissidents créant une apocalypse pour préparer l'arrivée d'un nouveau Messie (2). Installé en France, Y.B., depuis, a jeté son masque (il s'est montré à la télévision), livré son nom (Yassir Benmiloud).

Ce « troisième volet » est un roman caustique sur les forfaits d'un Groupe islamiste armé, « *avenant cortège d'équarisseurs* ». Avec un talent fou, accumulant jeux de mots et allusions ironiques, Y.B., imprécateur de la société repue d'un spectacle sanglant, y décline l'histoire de ceux qui ont choisi d'entrer « dans l'histoire de l'islam par les égouts » sur le ton du

sarcasme, de la dérision, de la parodie. Exemple : « *Le peuple a de plus en plus de mal à se nourrir. Le Président met cela sur le compte d'une crise d'anorexie. Un mauvais diagnostic, mais vous ne repartez pas les mains vides, mon Président, puisque vous avez déjà détourné 26 milliards sans passer par la case prison.* »

« *Serial-mystique* » membre des fanatiques « *Lames de l'islam* », le « héros » de ce livre entièrement rédigé au second degré meurt sous les balles du pistolet-mitrailleur d'un agent de la lutte antiterroriste à l'instant même où il assassine l'archevêque d'Alger. Il voit alors défilé le film de sa vie, une série Z. Et c'est, tour à tour, sur le ton d'un article de journal, d'un reportage télé (« *Ici Y.B., à vos studios* »), d'une pièce de théâtre en vers, d'une partie de Trivial Poursuit (ici « *Trivial Muslim* »), d'un épisode du feuilleton américain X-Files (ici « *Y-Files* ») ou d'un jeu cynique, avec pages de pub, qu'Y.B. évoque l'enfance délinquante de Youssef, récupéré par un imam trafiquant d'armes à temps partiel, les forfaits des sympathisants du FIS (« *Avec un score cumulé de 200 000 morts, les GIA sont deux fois disque d'or* »), un débat médiatisé avec l'ange de la mort, une partouze digne du marquis de Sade dans une villa où se réunit un club SM, celui des forces de la sécurité militaire chargées de la lutte contre le terrorisme, un colloque d'experts filmé en vidéo et qui tourne à la mascarade digne d'*Hellzapoppin*. L'Algérie est qualifiée en fin de partie de « *dionysiaque asile psychiatrique* », tandis qu'Y.B. annonce son « *adieu au music-hall* » : « *A l'heure où vous lirez ce livre, je travaillerai dans l'hôtellerie. C'est l'âme en paix que je quitte l'envol charognard de ceux qui ont fait d'une cause perdue un laborieux gagne-pain.* »

J.-L.D.

(1) Lattès, 1998.

(2) Lattès, 1999.

Les jeux de plume et de masques de Paul Smaïl

Avec « *Ali le magnifique* » qui dépeint les aventures picaresques d'un rebelle dépressif, le mystérieux auteur offre un brillant soliloque. Truquent dans ses inventions verbales, féroce dans la satire sociale

ALI LE MAGNIFIQUE

de Paul Smaïl.
Denoël, 618 p., 139 F (21,19 €).

Qui est Paul Smaïl ? C'est une question non résolue depuis la parution de son premier roman, en 1997, *Vivre me tue*, dans lequel l'auteur se présentait comme un jeune beur, petit-fils d'un bicot mort pour la France à Ulm, fils d'un haraki employé à la SNCF, neveu d'un Arabe retrouvé « suicidé » dans la Seine en octobre 1961 à la suite d'une ratonnade.

Au fil des deux titres publiés par la suite, *Casa la Casa* et *La Passion selon moi* (1), le doute s'insinuait, l'« *Appelez-moi Smaïl* » de l'incipit du premier texte sonnait comme un aveu : ce prétendu habitant de Barbès oubliait volontiers son passé de boxeur amateur, gardien de nuit dans un hôtel de passe de Pigalle, livreur de pizzas, pour diffuser un besoin éperdu de reconnaissance. Doté, disait-il, d'un DEA de littérature comparée (Paris-X) sur Herman Melville, multipliant les clins d'œil littéraires, affichant son irrédicible vocation d'écrivain et semblant peu à peu se peaufiner un style hargneux tout en prenant de la distance avec son capital biographique, il cherchait, jusqu'à l'obsession, à se justifier d'avoir pris un pseudo. Sans autre visage que celui du portrait du Fayoum, Paul Smaïl rabâchait son désir de ne pas se donner en spectacle, sa hantise d'être traité comme « le beur de service, le bon beur », sa détermination à « *vivre comme Zidane* », expert dans l'art du contre-pied et revanchard à tous crins, son acharnement à rester planqué, comme Salinger et Pynchon. Ricanant au passage d'être cité dans la nouvelle édition du *Dictionnaire du français contemporain des cités* de Jean-Pierre Goudailler !

La parution d'*Ali le magnifique*, énorme et brillant soliloque d'un dénommé Sid Ali Benengeli, qui passe de la truculence au désenchantement avec le même panache, exhibe son admiration forcée pour Paul Smaïl et sa liberté d'écrire selon son bon plaisir, sans se plier aux lois d'un genre défini, sur n'importe quel sujet, « *du moment qu'il le fait dans une prose musicale* », attise les soupçons. Cette frénésie à fustiger le milieu littéraire et les petits riens du roman français contemporain, cette jubilation à dépeindre les aventures picaresques d'un loup, une bête dans la jungle, un ange exterminateur, un rebelle dépressif et

mêmes références, un Falstaff surdoué, juif errant de l'édition, habitué aux masques. Un Melmoth acharné à échapper à la damnation en s'inventant un frère.

« *Phobique* », se dépeint Sid Ali : ou « *faux bique, faux bicot, mais vrai génie méconnu* » ? En vérité, *Ali le Magnifique* est un prodigieux exercice de style, le jeu névrotique d'un homme de plume scindé, pour la beauté du geste littéraire, entre deux cultures. Smaïl (ou Benengeli, qui rappelle étrangement le nom, faussement frivole, d'un monsignore des lettres) s'amuse à broder un langage sur le modèle du parler interethnique des exclus de la banlieue et de

Poètes d'un bled 93, nous livre donc un monologue fictif et délirant, le torrent d'imprécations d'un schizophrène affabulateur, épileptique comme l'Idiot de Dostoïevski (« *Sid Muichkine* »), qui passe du gag à la dépression, de la satire à l'insolence, de l'exaltation poétique à la rageuse diatribe politico-économique.

Il n'épargne rien, il a des lumières sur tout. Avec une inlassable tchatche, il raconte comment il « *se fait iech* », chourre des fringues aux Halles, racole le micheeton, tombe amoureux d'une Djamilia qui lui « *taille XXL un costard Tati* », s'improvise M. Propre chez sa prof de français, se paye une virée touristique à Marrakech, devient *serial killer*. Il dénonce ce qui l'a perverti (le JT, Cannes, le CAC 40, les mirages de la pub, l'étalage indécent du succès et du fric facile, la vie des stars), confesse ses fantasmes (remplacer PPDA au 20 heures, interviewer Chirac sur les odeurs, s'offrir une montre Officine Panerai et une *standing ovation*), apostrophe (« *Chevènement assassin !* »), interpelle des tas de gens connus, convoque Zidane, Adjani, Nagui, égrène des chansons (Bashung, Faudel, Dalida, « *Dzouce Frh'aïnce, Tcher pays de mon h'enfance...* »), des idoles (Rimbaud, Marcel Proust, « *putain, Maximum respect !* »), écoute Mozart, cite Debord, Barthes, Wittgenstein, Fritz Zorn et Hölderlin.

Entre dix sketches inénarrables et cent apartés, il ridiculise les sacs Vuitton et fait un éloge éblouissant de Martha Argerich, « *la plus grande des pianistes, la number one de ma playing list perso Piano classique* ». Et ponctue ses diatribes d'« *Enculés !* » qui sonnent comme le « *C'est ainsi qu'Allah est grand !* » de Vialatte.

Jean-Luc Douin

(1) Les deux premiers chez Baland, le troisième chez Robert Laffont.



Paul Smaïl

Dans une lettre envoyée à plusieurs rédactions, Paul Smaïl retrace le feuilleton (cocasse) de son manuscrit. L'éditeur faillit être Calmann-Lévy, où Denis Bourgeois, alors en place, lui fait signer un contrat. A la suite de la révocation de ce dernier, son successeur, Jean-Etienne Cohen-Séat, l'informe en juin que la sortie d'*Ali le Magnifique*, prévue le 29 août, est annulée... à cause de la mort de Sid Ahmed Rezala. Il joint à sa lettre une liste de révisions à apporter, dont l'obligation de supprimer les personnages de Chirac, Chevènement, Trautmann, Aubry et Minc, ce dernier n'étant pas cité dans le roman ! et lui demande de retravailler son texte avec... Denis Bourgeois, viré « *comme un malpropre* » un mois plus tôt ! « *H'chouma !* »

caractériel, ces clins d'œil à Fitzgerald et aux *Illusions perdues*, cette insistance sur l'Ismaël de *Moby Dick*, sur l'intranquillité de Pessoa et le hors-moi du *Horla* de Maupassant, sur le nègre de Cervantès qui se serait inspiré d'un récit arabe d'un certain Sid Ahmed Ben Engeli pour écrire les aventures de son chevalier en lutte contre les moulins à vent, sur la jouissance à se faire passer pour un autre, la volupté à prendre un pseudo qui « *te plastifie* » : le portrait-robot d'un écrivain connu se dessine, qui parsema son œuvre des

l'académisme, se bâtit un univers linguistique à base de verlan calqué sur le « *dire des maux* » des insurgés de la fracture sociale. Ironisant sur ses écrits « *tout en beur littéral, sans sous-titres pour les De Souche* », il avoue s'inventer son arabe à lui. Il en profite pour épingle le racisme, Francaoui et anti-déviants : « *Arbi tu es, Arbi tu restes. Malheur aux caméléons !* » S'identifiant à Rezala, l'assassin aux sacs en plastique, le tueur de dames, l'égorgeur des trains mort dans sa prison de Lisbonne, Sid Ali, censé être né dans la Cité des

Un hymne à la crédulité masculine

Sur un air connu - celui de l'amour trompé - le premier roman de Jean-Paul Enthoven permet des découvertes insoupçonnées sur la naïveté des hommes

AURORE

de Jean-Paul Enthoven.
Grasset, 218 p., 95 F (14,48 €).

C'est très bien écrit. Volontairement trop bien écrit. Sans doute pour donner à ce texte l'aspect d'un conte, d'une fable de la passion, de l'amour trompé. Comme pour dire au lecteur : voici l'éternelle rengaine de la déception et de la destruction. Où l'on découvre que « *l'amour n'impose que la compagnie d'une part inutile de soi-même* ». Air connu. Trop connu. On pourrait estimer qu'on a « déjà donné ». On aurait tort. La lecture de ce roman, *Aurore*, le premier de Jean-Paul Enthoven, permet des découvertes insoupçonnées.

Enthoven a voulu se placer sous la protection prestigieuse de Marcel Proust, en inscrivant en épigraphe une phrase d'*Albertine disparue*, mais il serait stupide de mesurer un livre à l'œuvre géniale de toute une vie, qui n'a pas pour seul objet la passion amoureuse. Certains ont comparé l'héroïne, *Aurore*, à Manon Lescaut (*Le Monde* du 13 décembre 2000). Elle est pourtant dépourvue de « *l'admirable chaleur d'amour que Manon dégage comme une rose grande ouverte dans un corsage entrouvert* » évoquée par Jean Cocteau. Et Enthoven ne montre en rien ce « *cortège aux flambeaux de joueurs, de tricheurs, de buveurs, de débâchés, de descentes de police* » également décrit par Cocteau (1), bien que son récit croise quelques supposées débâches de la jet-set du XX^e siècle – soirées parisiennes en hiver, Côte d'Azur en été –, finalement assez pitoyables. Et il n'y insiste pas suffisamment. Ses descriptions sont minimales, il s'est concentré sur le sentiment amoureux.

Là, il fait preuve d'originalité. En effet, si la naïveté sentimentale et sexuelle des femmes a souvent été

montrée, celle des hommes est restée presque inexplorée. Pour les femmes, un chef-d'œuvre indépassable a suscité un nom commun, le bovarysme. Aujourd'hui, à l'aube du XXI^e siècle, Emma Bovary est un homme (rien à voir bien sûr avec le « *Madame Bovary c'est moi* » de Flaubert, qui renvoie à une tout autre question littéraire). Et c'est un homme qui l'écrit – à son corps défendant, peut-être, ce qui serait cocasse. Tout y est : le héros d'Enthoven est enfermé dans les clichés les plus effrayants, du genre « *en amour, c'est toujours le passé qui donne des ordres* » ou « *la passion aspire comme le vide. C'est une chute. On tombe. On s'abîme. On est avalé. Mais c'est une chute au-dedans de soi* »...

Ledit héros est un riche fils de famille qui a eu jusqu'alors des histoires sentimentales qu'il contrôlait parfaitement, du moins le croyait-il : « *Les femmes, jusque-là, m'étaient toujours apparues comme une espèce distincte, parallèle et amicale. J'étais à l'aise en leur présence. Je ne trouvais que du plaisir à leur fantaisie, à leur corps, à la tournure de leur intelligence. Je les comprenais sans crainte* (il serait très facile à toute représentante de l'« *espèce distincte* » de lui montrer qu'il ne comprenait rien, mais laissez-les). Je percevais, dans cette part de l'humanité, des aspects irréductibles et, tout compte fait, assez délicieux. » Cet homme, qui vient d'hériter de son père, grand collectionneur d'art, découvre qu'il est tombé amoureux d'une femme vénales – le lecteur a compris, lui, au bout de quelques pages. Cette femme, *Aurore* (ce qui permet de délicats jeux de mots, « *horreur* »...), le quitte, évidemment, sans laisser de trace. Le livre sera donc le récit du long dévoilement, par l'homme, de la vérité d'*Aurore*.

Mais l'anecdote, les péripéties, sont d'un intérêt secondaire. Ce qui est remarquablement démontré par Enthoven, c'est la terrible

crédulité de certains hommes, alors même qu'ils pensent parler avec cynisme de l'amour et de l'existence en général : « *Avant l'apparition d'Aurore, je ne craignais ni n'espérais rien. Mes sentiments n'avaient presque pas servi. C'était une meute en mouvement qui attendait des ordres.* » On s'en voudrait de décevoir ce narrateur qui croit avoir appris à vivre, mais en dépit de sa rencontre avec *Aurore* ses sentiments n'ont toujours pas servi. Cette histoire, qu'il s'est racontée à lui-même, a peu à voir avec le sentiment et beaucoup avec un sentimentalisme qu'il refuse de reconnaître.

Enthoven voudrait sans doute que son récit soit emblématique, universel. Il a toutefois eu le tort de le placer à la fin du XX^e siècle en faisant comme si rien n'avait eu lieu. Comme si rien n'avait été pensé, par des hommes et par des femmes, sur les étranges affaires qui les rapprochent et les séparent. Il y a pourtant eu de grands livres. En France, aux Etats-Unis, ailleurs. Ce roman prouve qu'on ne peut pas les lire si l'on croit qu'« entre homme et femme tout sera toujours pareil », que l'amour « *donne l'illusion de connaître ceux que l'on aime tandis que le mépris où l'on pourrait les tenir, si on ne les aimait pas, procure tristement une meilleure intuition de ce qu'ils sont* »... Peut-être, finalement, le XX^e siècle n'a-t-il pas existé. Si l'on en croit Enthoven, c'est certain. Mais rien n'oblige à le croire.

Josyane Savigneau

(1) Voir son article dans *La Revue de Paris* (1947), en partie repris dans la préface à l'édition de *Manon Lescaut*, de l'abbé Prévost, dans *Le Livre de poche classique* (n° 460).

★ **Le premier livre de Jean-Paul Enthoven, *Les Enfants de Saturne*, douze essais élégants sur des écrivains, paraît en poche (« Folio », Gallimard, n° 3457).**

Clair-obscur

UNE DOUBLE ABSENCE

de Paul de Roux.
Gallimard, 160 p., 95 F (14,48 €).

Dans le clair-obscur, son épiderme recueille la lumière. En sa nudité, « *telle une amande écorcée* », elle a les cheveux à demi défaits, et tient une lettre à la main ; auprès d'elle, sa sombre servante. Cette admirable effigie, mélancolique et sensuelle, c'est Bethsabée, que peignit Rembrandt en 1654, et que chaque jour, au musée du Louvre, le narrateur vient regarder.

Voit-il en elle Bethsabée, femme d'Urie puis de David ? ou Henriette Stoffels, maîtresse du peintre qui posa pour le tableau ? Ou simplement une « *inconnue* » silencieuse, à qui il adresse, comme une autre lettre, le journal d'un an de contemplation ? Ce « *voyage de l'imaginaire guidé par le sentiment amoureux* », il le mène à la suite de l'artiste, dont « *l'immense tendresse* » transparaît dans le modelé de ce corps rayonnant...

Monique Petillon

Odyssée sans issue

Entre lyrisme et invective, le premier roman de Salim Bachi figure une Algérie en déliquescence

LE CHIEN D'ULYSSE

de Salim Bachi.
Gallimard, 258 p., 98 F (14,94 €).

La situation actuelle en Algérie semble interdire à tout écrivain qui désire témoigner de cette réalité la forme du roman traditionnel. Seule issue : le coup de force de l'imaginaire, le souffle d'un épique grinçant, l'emportement émotionnel, véhément et désespéré d'une parole qui ravage la syntaxe et l'ordre narratif. Comme Boualem Sansal dans *Le Serment des Barbares*, Salim Bachi, dont *Le Chien d'Ulysse* est le premier roman, use d'un lyrisme noir, touffu, déboussolé, qui frappe parfois au hasard comme une balle perdue.

Ce lyrisme est scandé par l'invective. Invective contre Cyrtha, où vit le narrateur, ce mythe bouffi et échoué, cette ville « *capricieuse, réelle, fantasmée* », avec ses rues pavées sombres comme des grottes, les galeries qu'on ouvre sans cesse sous elle « *comme s'il eût fallu creuser la terre dans le but inavoué de semer la confusion, ajouter au chaos originel la préméditation du chaos* ». La ville capture, abîme le jeune Hocine qui, comme ses camarades Mourad, Rachid et Poisson, sans projet, ni travail ni argent, « *se démène pour creuser sa voie* ». Au cours de son périple à travers Cyrtha, il essaie de découvrir « *le fin tracé qui sépare deux mondes, le vrai du faux* », de ne pas vendre son âme à son tour.

Il cumule les haines. Haine des islamistes et de leur « *furie nihiliste* ». Haine du père qui, ayant jadis participé à la guerre de libération, s'est recyclé dans la lutte antiterroriste, ajoutée à sa pension d'ancien combattant les revenus de ses razzias nocturnes sur le butin des islamistes abattus : à ses yeux il n'a pas plus « *de conscience politique qu'un moineau* ». Haine du flic, Seyf, surnommé le bourreau de

Cyrtha, fleuron de la brigade de répression du banditisme et chez lequel il n'arrive pas à expliquer, quand il est amené à l'approcher, la « *soif farouche et opiniâtre de sang* ». Haine du commandant Smard qui, en échange de quelques grammes de shit, incite les garçons perdus comme lui à rejoindre les rangs de la Force militaire.

Il y a quelque chose de suffoquant – mais c'est aussi cela, la réalité algérienne – dans l'inventaire de ces ressentiments, dans l'aveu répété de l'incapacité à trouver une clarté éventuelle dans la nuit de plus en plus profonde d'une ville, d'un pays d'où surgit le fou merveilleux et terrible qui s'écrie : « *Je cherche Ithaque* » avant d'être abattu d'une rafale de mitraillette par des policiers qui croyaient qu'il hurlait : « *A l'attaque* ». On peut mourir, en Algérie, d'avoir lu Homère...

Seul éclat de nostalgie, seule étincelle de regret : le souvenir de Mohamed Boudiaf, ce « *patriarche et Jugurtha vieilli* », ce père idéalisé de la nation, qui à une époque a su donner foi au pays, avant d'être tué le 29 juin 1992, tous ses proches finissant par disparaître dans les années suivantes. Au terme de son odyssée malheureuse, où il ne trouve l'oubli que dans le sommeil du shit, aussi désorienté qu'un Ulysse qui, dès qu'il approcherait d'Ithaque, serait condamné par les dieux à repartir, à refaire éternellement le même voyage, Hocine n' imagine même pas qu'il pût y avoir un jour un autre Boudiaf. Et c'est peut-être cela l'intérêt, le triomphe des assassins de tous horizons : empêcher, en propageant la confusion, qu'on croie encore à une quelconque providence politique, à la possibilité d'un renversement lumineux et démocratique. Salim Bachi le dit à sa manière âpre, agitée, tourbillonnante, sans nuances ni répit : il ne peut pas le faire, l'écrire autrement.

Jean-Noël Pancrazi

Yasmina Khadra se démasque

Il n'y a plus de mystère Yasmina Khadra. L'écrivain algérien, qui avait révélé son identité masculine au « Monde des livres » en septembre 1999, sort aujourd'hui de l'anonymat et nous raconte, en exclusivité, les circonstances qui l'avaient amené à se masquer. Né en 1955, enrôlé dès l'âge de neuf ans dans l'école des cadets d'El Mechouar, Mohamed Moulessehoul était officier supérieur de l'état-major algérien. Aujourd'hui, il a mis fin à sa carrière militaire pour se consacrer entièrement à sa vraie vocation : la littérature. Installé au Mexique, il savoure cette « désertion » : « J'étais né pour écrire ! »

« **Le regard que vous portez dans L'Écrivain sur vos années de "déportation" est douloureux. Vous dites que votre famille s'est débarrassée de vous, parlez d'"enceinte pénitentiaire" pour dépeindre la caserne, évoque le sentiment d'être entraîné vers votre destin "par les jambes, semblable aux agneaux qu'on livre à l'abattoir".** »

« J'ai été éjecté de ma famille, c'est un fait : une initiative malheureuse de mon père. Et j'ai été adopté par l'armée, que je quitte sans rancune : elle m'a élevé, je l'ai servie, je crois, avec dignité et courage. Je n'ai jamais cherché à dévier de la voie qu'on m'avait tracée. Je ne me suis jamais rebellé. Mais je n'ai jamais renoncé à ce que j'estime être plus fort qu'un destin : ma vocation d'écrivain. J'ai continué à écrire dans un monde qui me refusait cette liberté-là, et j'ai réalisé mon rêve, peut-être grâce à lui : les interdits forgent les volontés inflexibles. »

« **Pourquoi avez-vous choisi d'écrire en français ?** »

« Je n'ai pas choisi. Je voulais écri-

En exclusivité pour « Le Monde des livres », Yasmina Khadra, ancien officier supérieur de l'armée algérienne, révèle son identité

re. En russe, en chinois, en arabe, mais écrire ! Au départ, j'écrivais en arabe. Mon prof d'arabe m'a bafoué, alors que mon prof de français m'a encouragé !

« **Vos premiers livres ont été publiés en Algérie sous votre nom.** »

« Ils étaient modestes ! J'y évoquais le monde qui m'avait été confisqué, les bourgades, les conditions de vie des petites gens, le fatalisme avec lequel ils acceptaient leur sort. J'inventais des pays imaginaires afin de pouvoir m'exprimer librement. Je m'autocensurais, car la censure régnait alors sur tout ce qui n'était pas dans la ligne du système : il fallait glorifier la révolution. »

« **Comment en êtes-vous venu à utiliser un pseudonyme ?** »

« En 1989, la présence d'un écrivain dans les rangs de l'armée a commencé à irriter la hiérarchie. Je n'avais pas écrit de livre susceptible d'être interdit, mais j'avais participé à un concours sans demander d'autorisation. Une circulaire émanant du ministère de la défense a brutalement imposé aux écrivains militaires de soumettre leurs œuvres à un comité de censure militaire. Cette circulaire ne visait que moi. Il était impensable que j'accepte cette mesure. Plutôt que de me soumettre, j'ai décidé d'arrêter d'écrire : cela m'a rendu

fou ! C'est alors que ma femme m'a conseillé de prendre un pseudonyme. Elle m'a dit : "Tu m'as donné ton nom pour la vie, je te donne le mien pour la postérité !" Yasmina Khadra sont ses prénoms. Et d'un seul coup, dans la clandestinité, j'ai écrit trois livres : les deux premières enquêtes du commissaire Llob (*Le Dingue au bistouri* et *La Foire*), et *Les Califes de l'apocalypse*, un livre prémonitoire dont aucun éditeur n'a voulu. »

« **Ce pseudonyme a surpris la préfacière de l'un de vos livres, épatée de voir une femme "derrière cette écriture misogyne jusqu'à la veulerie".** »

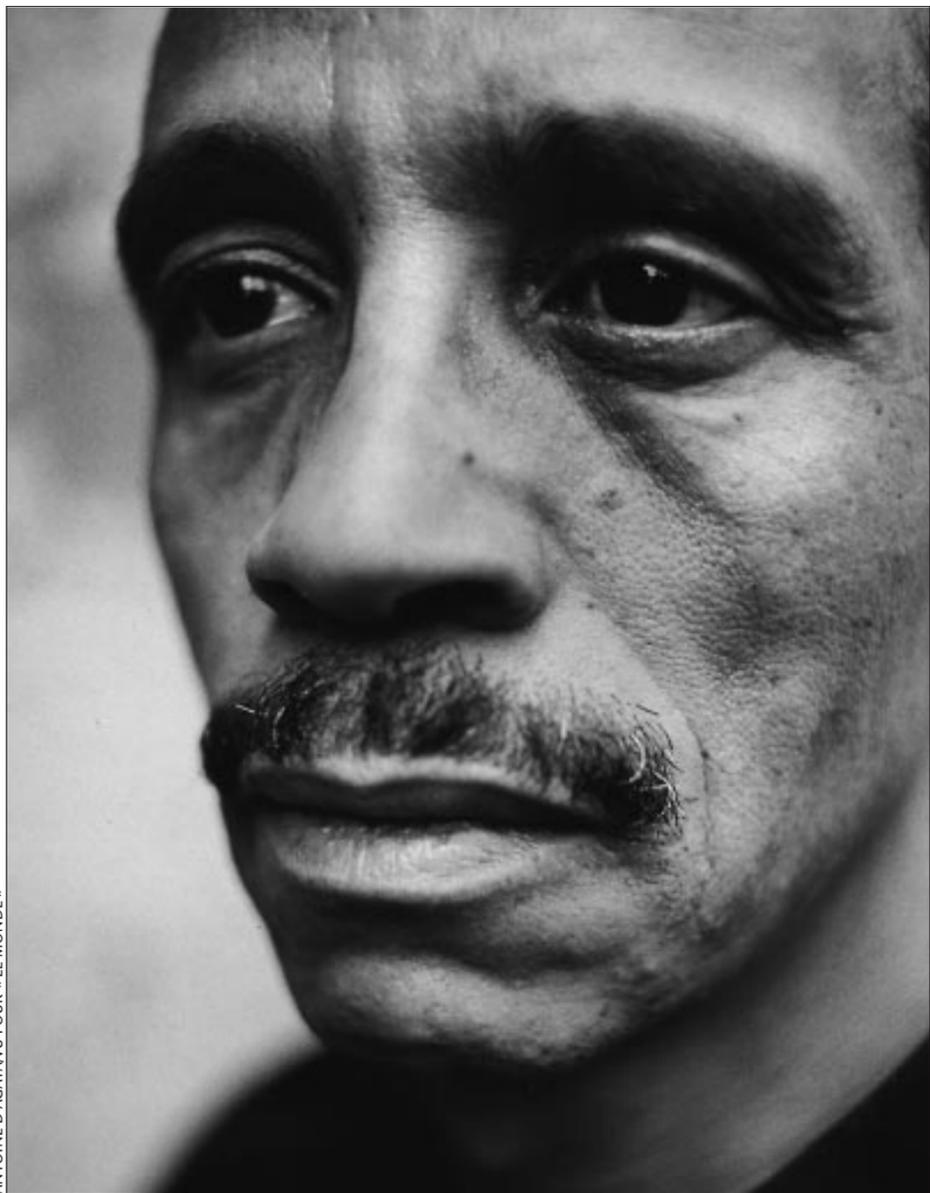
« J'ai le plus grand respect pour la femme, que je crois supérieure à l'homme. Elle a été la première à s'insurger publiquement contre l'intégrisme ! »

« **Pourquoi gardez-vous aujourd'hui ce pseudonyme ?** »

« Je déteste l'ingratitude. Pourquoi tournerais-je le dos à un pseudonyme qui m'a permis de me faire connaître ? Yasmina Khadra a été l'écrivain que je rêvais d'être : je l'accompagnerai jusqu'au bout ! »

« **Morituri est la première enquête du commissaire Llob publiée en France. Ce polar a failli être édité chez Gallimard.** »

« Lorsque j'ai publié mon premier recueil de nouvelles, à Alger, *Houria*, ce fut un triomphe personnel, une victoire sur la négation. Or quelqu'un m'a remis à ma place : si je voulais vraiment être respecté, il fallait que je sois édité par Gallimard ! Depuis ce jour, j'ai remué ciel et terre pour intéresser Gallimard. J'y ai envoyé tous mes livres en priorité, avant de tenter Le Seuil, Robert Laffont, Denoël, Stock. Chaque fois, je brûlais le manuscrit au troisième refus. Je m'interdisais de croire qu'un



ANTOINETTE DAGATAYU POUR « LE MONDE »

auteur incapable d'intéresser un éditeur sur trois puisse prétendre au statut d'écrivain. Et voilà qu'en 1994 Gallimard accepte ce manuscrit, alors intitulé *Magog* : j'étais aux anges ! Malheureusement, ils se sont ravisés après avis du service juridique : le livre était trop violent. »

« **Comment Magog est-il devenu Morituri ?** »

« *Magog* avait été écrit dans un état second. Je venais d'être choqué par un spectacle terrible, un attentat meurtrier. Je suis tombé dans une sorte de dépression, au cours de laquelle j'ai réglé mes comptes avec les intégristes, sans m'en rendre compte. Je me suis retrouvé avec ce manuscrit sans me souvenir quand et comment je l'avais écrit ! C'était effectivement impubliable tel quel. »

« **Vous avez pris un gros risque avec L'Autome des chimères, dans lequel vous dépeignez la disgrâce de votre commissaire Llob, mis à la retraite pour avoir publié Morituri sous le pseudonyme de Yasmina Khadra !** »

« Il me fallait lancer ce message à l'adresse de tous ceux qui m'avaient soutenu, leur dire qu'il n'y avait rien de vrai, un peu suicidaire. Peu l'ont compris. J'y avouais tout, en filigrane : que Khadra était un homme, qu'il était militaire puisque Llob était convoqué, non pas au ministère de l'intérieur, mais à la délégation, c'est-à-dire à l'armée, puisqu'en temps de guerre tous les pouvoirs sont délégués à l'armée ! »

« **Comment l'homme que vous décrivez si effaré par la violence (cette "voie des pertitions") a-t-il pu assumer ses missions militaires ?** »

« Enfant, j'avais une sainte horreur des films violents, de l'obscurité périlleuse d'où jaillit la main armée d'un couteau, des cris d'épouvante et des yeux exorbités du meurtrier que j'étais sûr de retrouver dans mon sommeil. Mais j'ai été engagé dans la guerre, c'était mon métier. Pas moyen de tricher. J'ai pratiqué la violence, car on ne peut parfois guérir le mal que par le mal. »

« **Que pensez-vous de la prise du pouvoir des militaires en 1992 ?** »

« C'était une bonne chose. Si les officiers allemands avaient fait la même chose au moment de la prise du pouvoir par Hitler, ils auraient empêché la Shoah. Notre guerre civile a épargné toutes les autres nations alentour, y compris de l'autre côté de la Méditerranée : les islamistes avaient programmé une gigantesque épuration ! »

« **L'armée algérienne a été suspectée de passivité, par exemple lors du massacre de Bentlha.** »

« Toutes les armées du monde se cassent les dents face au terrorisme ! L'armée algérienne est formée pour la guerre classique contre d'autres armées, pas pour affronter une guérilla dont les règles lui échappent, une guerre sournoise, jusqu'au-boutiste, qui opte pour le spectaculaire au détriment de la logique, se surpasse dans l'absurde. Les terroristes s'at-

taquent à tout, aux arbres, aux chiens, aux vaches, aux bergers. L'armée algérienne est d'une vaillance extrême contre ces gens-là ! Mais elle est incapable de mettre à genoux l'intégrisme. »

« **L'un de vos anciens camarades, Saïd Mekhloufi, est devenu un émire de l'intégrisme armé. Vous avez été amené à planifier deux embuscades pour le neutraliser.** »

« C'était un frère ! Mais il est devenu l'un de ces insurgés qui sont allés si loin dans l'atrocité qu'ils ne peuvent plus réintégrer la société. Saïd a choisi de tuer enfants, femmes et vieillards. Sa tête était mise à prix, il fut exécuté par un autre combattant de l'Armée islamique du salut auquel il refusait de faire allégeance. Moi, je dois aux livres de m'avoir sauvé de la résignation. J'ai écrit six livres pendant la guerre, qui m'ont permis de transcender mes angoisses, de surmonter l'horreur, de rester lucide, de ne pas devenir un tueur. »

« **La littérature est un rempart contre la haine ?** »

« Les écrivains sont des prophètes, des visionnaires, des sauveurs de l'espèce humaine. Ils n'interprètent pas le monde, ils l'humanisent. J'ai toujours voulu être au service de ce dernier bastion contre l'animalité. Devenir l'un des phares qui bravent les opacités de l'égarément. »

Propos recueillis par Jean-Luc Douin

Le petit soldat

L'ÉCRIVAIN

de Yasmina Khadra.
Julliard, 240 p., 129 F (19,66 €).

Révélé en France par une ravageuse trilogie policière (1) dans laquelle il dénonçait les horreurs quotidiennes de la guerre civile algérienne (magouilles de la mafia politico-financière, charniers de la barbarie intégriste), confirmé dans son statut d'écrivain algérien majeur, de la trempe d'un Rachid Mimouni, par deux romans radiographiant un pays ensanglanté par le terrorisme islamiste (2), Yasmina Khadra raconte dans ce livre de souvenirs comment il fut embrigadé dans une carrière militaire, lui qui s'est toujours senti voué à devenir poète.

Longtemps Yasmina Khadra eut *Allons z'enfants* comme livre de chevet : c'est que l'histoire racontée par Yves Gibeau était la sienne. Le petit Mohamed est encore un mioche lorsque son père le mène à l'école des cadets pour faire de lui « un futur officier, un grand meneur de troupes, et pourquoi pas, un seigneur de guerre et un héros ». Mais le matricule 129 est un « oiseau en cage », un émotif au

visage triste, nostalgique de la ferme familiale et imperméable aux excès d'autorité des bidasses croquemitaïnes, un « déserteur » mental : il trouve refuge dans les livres, ne se sent chez lui que dans le monde parallèle de la fiction. Mieux : il découvre qu'il est pourvu d'un « don du ciel », qu'il est né pour écrire. *L'Écrivain* est le récit du combat qu'il mena toute sa vie pour conserver l'audace de ne jamais trahir cette passion chimérique pour la littérature.

Sans jamais verser dans une démagogie manichéiste, Khadra évoque les sursauts d'une famille menée par un père amateur de femmes et sosie de Darry Cowl, brosse les portraits plutôt attendrissants de ses copains aux mines de « *louveaux séquestrés* », ses adjudants, oncles, tantes ou cousine « *belle comme une éclaboussure cristalline* ». Il retrace les mille et une brimades de ses professeurs ou supérieurs hiérarchiques, prompts à l'humilier pour ses « *griboillages d'attardé* », à confisquer ses écrits, le mal noter, le traiter de mégalomane ou le mettre aux arrêts. Ses coups de foudre pour Dostoïevski, Gorki, Vallès, Camus et Steinbeck. Sa réécriture autobiographique du *Petit Poucet*. Sa détermina-

tion à résister au domptage de tous ceux qui « *ne blairent pas les écrivains* », à écrire pour « *échapper à l'engrenage qui me broyait* », à trouver sa voie : « *Si je voulais devenir romancier, il me faudrait être moi-même* » ; être écrivain, « *c'est, avant tout, une question d'intégrité* ».

Parmi les plus belles pages de cet éloge du livre, une rencontre fugace, alors que, tout gamin, il rédige un poème, avec un grand homme moustachu, hiératique, qui l'encourage à poursuivre le fil de son inspiration, et qui s'avère être le président Boumediène. Et l'idylle de quelques mois avec une correspondante, Leïla, dix-huit ans, qui le compare à Verlaine, s'avoue amoureuse éperdue. Les amants platoniques finissent par se donner rendez-vous un jour d'été. Lorsque la belle rousse découvre que celui qu'elle imaginait « *beau et grand comme une majuscule* » est petit comme une virgule, elle grimace et détale. Mohamed, de « *mère bédouine romantique* », est aussi Cyrano.

J.-L. D.

(1) Editions Baleïne.
(2) *Les Agneaux du Seigneur* (1998) et *A quoi rêvent les loups* (1999), chez Julliard.

avec **alapage.com**

1001 Prix de folie

1001 bonnes affaires à faire jusqu'au 31 janvier 2001

sur Internet

alapage.com

ou 3615 alapage 2.21F/mn

LIVRES

CD/MUSIQUE

DVD/VIDEO

FLEURS

ART DE VIVRE

JEUX/JOUETS

HIGH-TECH

CEDEROM

JEUX VIDEO

LES VOIX DE LA LIBERTÉ

Les écrivains engagés au XIX^e siècle de Michel Winock. Seuil, 684 p., 149 F (22,72€).

Le corbillard des pauvres, et deux millions de personnes dans Paris, de la place de l'Etoile au Panthéon. L'Arc de Triomphe tout entier tendu de crêpe noir, la ville croulant sous les fleurs et l'émotion. A onze heures, ce lundi 1^{er} juin 1885, vingt et un coups de canons, tirés du mont Valérien, ouvrent la cérémonie. « Ce n'est pas à des funérailles que nous assistons, c'est à un sacre », commente l'un des officiels. Le roi Hugo, lui aussi, est plus grand mort que vivant. Dernières volontés : « Je refuse l'oraison de toutes les Eglises ; je demande une prière à toutes les âmes. Je crois en Dieu. » L'« apothéose » – tout le monde, ce jour-là, emploie le terme – n'est pas seulement celle d'un poète de génie. C'est aussi celle de la République. Celle-ci a surmonté, au cours des dix années précédentes, les derniers risques monarchistes. Elle a rétabli, consolidé ou inauguré des libertés fondamentales. Elle a même esquissé quelques premiers éléments de droits sociaux. Hugo avait d'abord préparé cette victoire au long du siècle. Il avait effrayé le bourgeois en 1830, avec *Hernani*, symbolisé l'honneur de 1848 en quittant la France dès le coup d'Etat de Napoléon le petit, lutté contre l'écrasement et la bêtise avec *Les Misérables* et cent autres textes. Depuis 1876 et son élection au Sénat, il s'était battu, en homme politique autant qu'en figure morale, pour l'amnistie totale en faveur des Communards, finalement accordée en 1880, pour les indépendances nationales contre les dominations impériales, pour les Etats-Unis d'Europe. Toujours la cause des pauvres, la cause des peuples, les libertés.

Cette folle journée clôt la fresque que Michel Winock consacre aux écrivains engagés du XIX^e siècle. Quelle fresque ! Le rideau s'ouvre pendant les Cent-jours, en 1815, avec les portraits de trois

Le XIX^e siècle fut tumultueux, parfois chaotique, parcouru d'affrontements sans nombre. Ecrivains et journalistes plongèrent en politique « jusqu'aux oreilles », comme dit George Sand. Avec un art consommé, et un luxe de détails, Michel Winock retrace leurs luttes pour les libertés

figures qui dominent les débuts du siècle : Benjamin Constant, François René de Chateaubriand, François Guizot. La saga s'achève, après avoir été scandée par les journées de 1848 et l'année terrible de 1870, sur cette grande communion hugolienne. Historien du XIX^e et du XX^e siècle, spécialiste des idées politiques, Michel Winock est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages, dont *Le Siècle des intellectuels* (Seuil), qui lui valut le prix Médicis essais en 1997. Avec *Les Voix de la liberté*, il suit à la trace les combats politiques des gens de plume français de la Restauration à la République triomphante. Il décrit les mille façons qu'eurent ces hommes, et ces femmes – de Flora Tristan à Louise Michel –, de lutter pour qu'avancent les droits individuels, les libertés de la presse, d'opinion, de culte, de circulation, de réunion. Deux sont traits constants, au fil de ces décennies mouvementées. D'une part, ces hommes sont souvent plus fidèles à leurs idéaux qu'à un pouvoir. Dans ce temps chaotique où les régimes durent peu, les hommes en place moins encore, ou parfois beaucoup plus, les vestes se retour-



ment. Par intérêt personnel évidemment, mais aussi, chez quelques pragmatistes obstinés, par souci de faire avancer les libertés quels que soient les maîtres de l'heure. L'autre caractéristique majeure, c'est qu'en ce siècle tumultueux les écrivains et les journalistes ne se contentent pas de dissertar sur la politique. Ils y vont. Ils font campagne, briguent des mandats, siègent, délibèrent, manifestent, s'adressent au peuple, encaissent des coups, au figuré et quelquefois au sens propre.

Michel Winock prend un visible plaisir, communicatif, à rendre chair à tous ces personnages. Certains, plus ou moins oubliés, comme Eugène Sue ou Edgar Quinet, ou tout à fait disparus comme

Béranger, pourtant célèbre dans son temps. La plupart sont demeurés fameux, mais pour d'autres motifs que leurs combats politiques, de Balzac à Renan, ou de George Sand à Taine. Vertigineuse galerie de portraits ! Et quelle minutie dans le trait ! A croire que Winock était à Londres, en 1822, quand Chateaubriand le magnifique, ambassadeur de sa Majesté, inventa la pièce de bœuf qui a gardé son nom et le gâteau nommé depuis « diplomate ». On jurerait qu'il n'était pas bien loin quand George Sand enceinte réclama des bonbons et des poèmes de Béranger, quand Balzac, à la première d'*Hernani* reçut un trognon de chou sur la tête, quand Liszt se mit au piano rue Montigny chez

Prosper Enfantin le « Père » des Saint-simoniens, quand Louise Michel, la « Pétroleuse » héroïque de la Commune, revint enfin d'exil et arriva dans la capitale, par le train de Dieppe, en retard, le 9 novembre 1881, sur un quai de gare bouclé par les hommes du préfet Andrieux où l'on reconnaissait notamment Clemenceau et Louis Blanc. Le risque pourrait être que ce pittoresque ne devint « une émeute de détails », pour reprendre une expression de Bachelard, où le lecteur perdrait de vue les grands enjeux du siècle et ses lignes de force. Ce n'est pas le cas. Immergé dans cette diversité foisonnante, pris par la description souvent allègre de fastes et de frasques, de grandes ambi-

tions et de petites misères, le lecteur voit malgré tout le siècle changer à mesure, et les combats se modifier.

On notera au passage la violence des attaques. Barbey d'Aurevilly, en 1872, sous le titre « Un poète prussien », exécute Hugo en ces termes : « Vous n'êtes donc, dans votre Année terrible, qu'un employé volontaire de la Prusse ; et s'il y a des gens qui, en vous lisant, ne le comprennent pas ou le nient, c'est que le cosmopolitisme leur a pourri dans le cœur le sentiment de la patrie, comme à vous ! Vous pouvez renoncer à la langue française, qui ne s'en plaindra pas ; car depuis longtemps vous l'avez éteinte. Ecrivez votre prochain livre en allemand. » Cette virulence de droite est toujours prête à glisser vers l'antisémitisme. Ainsi le très catholique Louis Veuillot écrit-il en 1858 : « La Synagogue est forte. Elle enseigne dans les universités, elle a les journaux, elle a la banque, elle est incrédule, elle hait l'Eglise. Ses adeptes et ses agents sont nombreux. » Finalement, c'est aussi contre cela qu'ils se sont tous battus, ce que Hugo, encore lui, appelait d'une façon simple et superbe, « le vieil esprit de nuit ».

Sommes-nous si loin d'eux ? Pas sûr. Ce XIX^e siècle que Léon Daudet, en 1922, jugeait « stupide » (parce que rationaliste, progressiste, anticlérical, et « juif ») et que méprisait encore naguère, pour d'autres motifs, des esprits de familles fort diverses, on le reconsidère. Il déroute parfois. Ses espérances, ses craintes, ses engouements, une partie même de ses luttes n'appartiennent plus à notre temps. Pourtant, si l'on y prête attention, sous la rhétorique et les phrases ronflantes, sous les métaphores qui prêtent à sourire, il y a bien un souffle. Un désir vif de refaire le monde, de combattre l'écrasement, de défaire le cours habituel des choses, bêtise et servitude comprises. Il y a peu de temps encore, beaucoup de gens, face à ces enthousiasmes, haussaient, les épaules, disant qu'ils connaissaient la suite, affirmant que toujours le pire suivait. Heureusement, depuis peu, ces rêves anciens se trouvent révisés.

De la révolte à la sérénité

Albert Memmi retrace la courbe d'une vie qui « vomit toute emprise »

LE NOMADE IMMOBILE

d'Albert Memmi. Ed. Arléa, 280 p., 135 F (20,58 €).

L'hiver de l'âge est celui de la récapitulation. On se calefre pour empêcher que les riches ondes de la vie ne se dissipent trop vite. Albert Memmi a jugé qu'il était temps de cerner la signification principale de son histoire personnelle et de ses œuvres d'essayiste et de romancier. Trame étonnante d'un homme libre aux multiples appartenances : juif, Tunisien, Français. Albert Memmi a su « composer » son existence avec la volonté d'échapper à tout embrigadement. Et le récit qu'il nous offre, d'une écriture véhémement ou assagie mais toujours limpide et riche de formules, nous entraîne sans une once de fatigue.

Ses lecteurs retrouveront d'abord avec émotion les souvenirs de *Statue de sel* (1953), premier bilan de sa jeunesse très pauvre de colonisé, puis de boursier, chassé de l'université d'Alger par les lois de Vichy, contraint au camp de travail par les Allemands et débarquant en France en 1946.

La révolte est là, dont il ne s'échappera que par le savoir et l'enseignement de la philosophie, qui lui permettra de vivre décemment, tout en poursuivant son œuvre d'écrivain. Les hasards de l'histoire ont fait de notre auteur un minoritaire en France comme en Tunisie, et il comprend très vite que les Français ont trop de hâte à prôner l'assimilation des immigrants. « Ils doivent laisser le temps aux étrangers de cesser de l'être. » Mais d'un autre côté, s'il comprend les blessures des Arabes et leurs humiliations, il regrette que leurs intellectuels ne fassent pas l'effort de les dépasser. « On ne peut vivre uniquement de ressentiments. »

C'est Memmi qui invente le ter-

me de « judéité » et on lui doit beaucoup dans la recherche de la « dimension juive ». Pour lui, être juif « c'est surtout une condition ». Et aussi c'est subir un certain destin, une manière d'exprimer le monde, « une blessure jamais complètement cicatrisée ». La solidarité juive est une réponse à l'agression. « Etre, c'est être différent. »

Etre, c'est aussi être dépendant. Cette notion de la dépendance après celle de la domination a été développée par Albert Memmi après qu'il eut subi deux maladies graves. « Nous avons besoin des autres comme ils ont besoin de nous. » La dépendance, selon lui, peut fournir les bases d'une philosophie de l'altérité. Il rejoint ainsi Martin Buber (*Le Je et le Tu*) et Emmanuel Levinas.

Notre auteur nous invite aussi à picorer d'autres sujets qui le touchent profondément. « Pourquoi j'écris ? Par besoin (...) Paradoxe de la littérature : démarche d'un homme seul pour atteindre autrui. C'est également pour cela que j'ai voulu devenir écrivain : parler à mes semblables tout en gardant mes distances. »

Garder ses distances (« Je vomis toute emprise »), c'est une des manifestations quasi obsessionnelles de notre auteur, qui nous explique pourquoi il a refusé l'engagement dans un parti politique, dans la franc-maçonnerie ou l'idée proposée par nombre d'amis de viser l'Académie française. Il va plus loin : « Il faut désacraliser la culture », écrit-il, et il repousse avec vigueur toute religion, toute utopie, s'emportant contre les dérivés de la « révolte justifiée » de mai 1968.

Mais la vie n'est pas que combat. Grâce à l'amour de sa femme, à sa paternité, Albert Memmi atteint payé à peu la sérénité. « J'ai assez payé pour avoir le droit de me réjouir du temps qui reste. » Qu'il lui soit largement compté !

Pierre Drouin

Les aventures du journal intime sur Internet

Ecrire son journal sur ordinateur ? Pourquoi pas ? Ce qui importe, c'est ce qu'il y a au bout : rien, une imprimante, ou le Web

CHER ÉCRAN...

Journal personnel, ordinateur, Internet de Philippe Lejeune.

Seuil, « La coulure de la vie », 445 p., 145 F (22,01€).

C'est un livre étrange, bizarrement fabriqué, sur un objet qui pourra faire s'esclaffer les adversaires de l'écriture de soi. Le journal intime sur ordinateur, passe encore, ce n'est que le support qui change. Mais le journal intime en ligne sur Internet ! A vrai dire, il y a longtemps que plus personne ne croit tout à fait qu'un journal personnel ne s'adresse qu'à celui qui le rédige. Un livre précédent de Philippe Lejeune, *Cher cahier*, avait traqué les ruses de la mauvaise foi que recèle l'écriture intime, puis-que toute expression de soi implique une communication virtuelle : un journal sur papier n'existe que par le désir, conscient ou non, formulé ou pas, d'être un jour lu, ne serait-ce que par cet autre qu'on sera devenu pour soi-même quand on se relira, le temps ayant passé.

La première partie de cette suite des aventures du Moi exposé au jour le jour, *Cher écran...*, est donc consacrée à ce qui change quand le diariste écrit sur un clavier, se lit et se relit sur un écran, plutôt que sur un cahier. Affaire de posture, physique comme existentielle. Distance supplémentaire : se lire dans une police de caractères bien propre et bien nette, bien impersonnelle – le mot « police » prend ici un sens de polissage et de mise aux normes de ce qui est aussi personnel qu'un visage : une écriture manuscrite. Possibilité de corriger, d'éliminer, de récrire. De faire un tirage papier ou non. De tout effacer d'un seul geste – plus dramatique, ce renvoi au néant, que l'action concertée de déchirer, de jeter au feu, de mettre à la poubelle. En collectant quarante-sept réponses

à une enquête qu'il avait lancée, dans le magazine *Lire*, au sujet de la pratique du journal intime sur ordinateur, Philippe Lejeune nous met sous les yeux, dans tous leurs détails et nuances, les différences qu'il y a entre ces deux types d'écriture, la manuscrite et la digitalisée. Comme il fait précéder ces témoignages d'une analyse qui en extrait les propositions générales dans une sorte de journal de bord de son enquête, la lecture des lettres, malgré leur diversité, donne ensuite une impression de redondance.

On aurait souhaité que l'auteur, puisque auteur il y a tout de même (même s'il reconnaît ne l'être que d'un quart du livre), coupât davantage. Mais Lejeune est un chercheur qui respecte les personnes qui se prêtent à sa recherche, laquelle repose en grande partie sur les commandes copier et coller. C'est aussi un chercheur lyrique. Exemple : « J'écris souvent la nuit. L'ordinateur est une sorte de souterrain à galeries qui me fait communiquer avec des archipels de nuits passées, l'écran est une veilleuse, mon journal un rêve qui glisse comme une nappe d'eau sur la surface lumineuse. » Mais on ne saura rien sur le contenu de ce journal, qu'il écrit depuis quarante-sept ans, sauf ce qu'il nous en donne à lire et qui est le journal professionnel d'un chercheur de l'intime.

Va donc pour l'ordinateur. Tout dépend de ce qu'il y a au bout : rien, une imprimante, le Web. Avec le Web, l'intime prend encore un autre sens. Là, Lejeune a enfilé sa combinaison d'internaute. Il s'est connecté à des sites, principalement au Québec, où la pratique du journal intime sur Internet semble plus naturelle qu'en France. De liens en liens, il a constitué en objet de recherche un réseau, actuel en ce sens que des diaristes se sont fédérés en une toile sur la Toile, via un serveur, virtuel en ce sens que ces toiles ne se sont pas

toutes reconnues entre elles et qu'on peut donc étendre la recherche à l'infini en créant des liens soi-même, en se constituant un carnet d'adresses de diaristes internautes, et en les mettant en communication. Quand on pense à l'infinitude du Moi en tant que tel et aux milliards de Moi qui peuvent potentiellement s'épancher par écrit, et aussi par images, pudiques ou impudiques, un vertige vous prend. Pascalien. Mais Lejeune n'est pas sujet aux méditations métaphysiques. Sa recherche prend place, dit-il, dans le cadre général de la médiologie.

DIARISTE INTERNAUTE

Un passage de son journal de chercheur amorce d'ailleurs une discussion avec Régis Debray sur la différence entre la transmission, qui opère dans le temps, suppose un tri et des institutions, et la communication, qui se développe dans l'espace et l'instant. Il reproche à Debray de tout subordonner à la transmission, et propose une dialectique plus subtile. Sa recherche sur l'intime et le Web serait « la cartographie d'un minuscule secteur » d'une médiologie qui verra le triomphe des trieurs et des archivistes. Lui, pour le moment, surfe, choisit selon ses préférences, et réfléchit. Entre le 4 octobre et le 4 novembre 1999, il a passé le plus clair de son temps sur le Web à répertorier des sites, à les goûter comme un taste-vin. Puis il a choisi neuf diaristes, les a lus en entier, et les a suivis au jour le jour.

D'eux il donne des extraits, qui d'ailleurs évitent soigneusement l'intime scabreux, érotique, bref, trop intime. Enfin, il a élu son champion : Mongolo, un chercheur en informatique qui tient un journal intime bourré de réflexions autant que de récits discrets de sa vie sur le réseau ou hors du Net, et qui a mis ce journal en ligne depuis 1997. Du *Mongolo's Diary (Almost)* (ce « pres-

que » portant sur l'intime autant que sur le rythme quotidien est charmant), il donne de larges extraits (cinquante pages). La méthode d'exposition est la même que dans la première partie, mais fonctionne mieux. Lejeune raconte dans son journal ses aventures d'internaute, un peu à la manière d'un Daniel Schneiderman (1) qui se serait concentré sur l'intime, explique ses préférences, ne les justifie pas autrement que par des affinités électives, et tire quelques généralités sur les contraintes propres à l'exposition de soi sur Internet. On ne sera pas vraiment surpris qu'elles soient d'ordre moral plus que formel. Bien sûr, pour se faire lire, il faut être intéressant et/ou charmant. Il ne suffit pas de batifoler, ni de souffrir, il faut y mettre de la mesure. On se rapproche déjà de l'art. Pour aussitôt s'en éloigner. Car ce qui importe, c'est le respect de soi et le respect des autres.

On comprend que Philippe Lejeune se soit séparé, à la longue, des écrivains, ces forcenés. Quand même, il manifeste un peu d'intérêt pour Renaud Camus, grand spécialiste du site d'écrivain « en ligne » et dressé sur ses ergots. Mais il est davantage réconforté par les remontrances gentilles que lui adresse Dominique Noguez, qui tient pour la littérature. Lui, décidément, tient pour les écritures ordinaires. Son livre est fait pour les internautes ni excessivement nombrilistes, ni exhibitionnistes. Et il prend tout son sens quand on le prolonge par la visite aux sites mouvants qu'il recommande. On en trouve le chemin sur son propre site « Auto-pacte » : <http://worldserver.oleane.com>

On y trouve même un épilogue de son livre, daté du 4 novembre 2000.

Michel Contat

(1) *Les Folies d'Internet* (Fayard, 2000).

Alain Duhamel et le miroir cathodique

A travers une série de portraits inédits d'hommes politiques, le journaliste analyse l'influence du petit écran sur la vie démocratique

DERRIÈRE LE MIROIR, LES HOMMES POLITIQUES À LA TÉLÉVISION
d'Alain Duhamel.
Plon, 326 p., 129 F (19,67 €).

Tous, tous, ils sont tous là – et elles aussi... Voici saisie au vif la cohorte de nos dirigeants politiques dans les reflets changeants du miroir cathodique. Ils se succèdent, bien rangés par chapitres : les souverains, les stars, les hiérarques, les gladiateurs, les séducteurs... Avec, en prime, quelques représentants de la « société civile » et, pour l'exotisme, divers « princes étrangers ».

Alain Duhamel valorise de la sorte, pour notre plaisir et notre intérêt, sa longue expérience télévisuelle. Très jeune encore, au début des années 70, il devint une figure familière lorsque prospéra, grâce à Pierre Desgraupes, l'émission *A armes égales* qu'il présenta avec Michel Bassi et qui marqua une étape dans l'émancipation de l'audiovisuel. Trente ans plus tard, toujours dans la course, il nous offre, nourrie de souvenirs personnels, cette précieuse galerie de portraits.

Il est convaincu et il persuade qu'à la télévision les acteurs du jeu révèlent leur nature profonde. Les citoyens peuvent scruter dans ce rectangle étroit l'entrelacs de passions et de doctrines, d'intelligence et de narcissismes qui est spécifique à chacun. Mais le moment de l'attente, accessible au seul journaliste, est aussi éloquent (la cabine de maquillage, grand lieu romanesque !), tout comme celui, une fois éteints les feux de la rampe, où surgissent, whisky en main, des vérités occultées. Les anecdotes de coulisses n'ont pas seulement ici l'office d'amuser : elles aident à discerner ce que les affrontements pour le pouvoir laissent subsister chez les protagonistes de faiblesses cachées, de spontanités baroques – et aussi de sincérités brutes et de fécondes probités.

On dit parfois Alain Duhamel bienveillant à l'excès pour un univers politique qu'il scrute depuis si longtemps avec gourmandise, indépendance et affection. Son livre me paraît confirmer au contraire que le principe de sympathie – qui n'exclut pas les coups d'étrivière – permet mieux que les facilités polémiques d'approcher la vérité des êtres. Le balancement paraît parfois trop équanime ? Libre alors à chaque lecteur (l'index lui permettant de butiner à sa guise et la confrontation

Jean-Noël Jeanneney

avec ses souvenirs personnels augmentant son plaisir d'ajouter ici ou là sa goutte de vinaigre.

Rien qui soit lisse, au demeurant, dans cette théorie de silhouettes : de la verve, le sens sûr des adjectifs, des formules aiguës ; l'art aussi des tableaux fixant les situations rares ou piquantes. Le panorama offre, de surcroît, l'occasion de réfléchir à l'influence de la télévision sur la vie démocratique, ses rituels et ses processus.

On impute souvent au petit écran une dégradation des formes de l'éloquence. C'est injuste. Il faut plutôt incriminer la décadence des humanités classiques et l'essor du parler technocratique. Certes, le style oratoire des tribunes ou des estrades passe mal sur les ondes, mais il subsiste une grande diversité dans l'expression des uns et des autres. Quant aux fameuses petites phrases qui rabougriraient le débat, on en exagère l'importance – et surtout la nouveauté : César n'avait pas attendu le JT pour s'écrier : *Veni, vidi, vici!*

La télévision joue un rôle neuf, en revanche, dans la sélection des élites politiques. Non qu'elle la détermine seule : d'autres instances, partisanes ou administratives, y contribuent. Mais même s'il n'existe aucune règle simple (ce serait trop facile) pour toucher et pour entraîner, nul

doute qu'un ton juste à l'écran, porté par une chaleur contagieuse, offre aux ambitions, dans chaque camp, un atout important pour émerger comme pour dominer. Au demeurant, malgré la place excessive des énarques dans nos gouvernements, le livre nous rappelle qu'il n'est pas de moule unique et que la variété des tempéraments demeure grande, heureusement, dans l'arène.

Quant aux injustices... Michel Debré, au sortir d'un studio, prit un jour Alain Duhamel par le bras et lui confia « avec un petit sourire vaillant et attristé » :

« Vous voyez, je ne suis vraiment pas fait pour cela ! » Pierre Mendès France, de son côté, si puissant à la radio, ne maîtrisa jamais tout à fait l'image, et François Mitterrand s'y adapta tard : handicap.

Reste la grande question des effets de la télévision sur la réputation collective du personnel politique. La dégradation de celle-ci fut forte ? Certes, mais l'auteur, pour finir, refuse toute causalité : « Quand la politique, écrit-il, dégénère en scandale et ne porte plus d'espérance, les émissions politiques s'essouffent et déclinent. Elles ne sont que le reflet fidèle du débat national. Faites-nous de la bonne politique et vous aurez de bonnes émissions. »

Je veux bien. Pourtant, l'explication est un peu courte. Lorsque Jacques Chaban-Delmas est mort, récemment, j'aurais souhaité voir un documentaire sur lui à 20 h 30, et non pas au cœur de la nuit. Les patrons de l'écran, en particulier dans le secteur public, sont coupables lorsque, manquant à leur mission civique, ils se réfugient derrière des sondages quantitatifs pour refouler la politique à des horaires improbables. Même s'il est vrai que les élus eux-mêmes, en multipliant leurs apparitions parmi les paillettes, y diminuent leur prestige et leur autorité. La responsabilité est partagée.

Le philosophe donne raison au politique

Loin d'opposer philosophie et politique, Christian Delacampagne cherche à trouver la voie d'une articulation féconde entre savoir et pouvoir

LE PHILOSOPHE ET LE TYRAN
de Christian Delacampagne.
PUF, « Perspectives critiques », 248 p., 135 F (20,58 €).

L'homme politique, c'est bien connu, méprise la sagesse et la recherche de la vérité. Prisonnier de l'éphémère et des passions, il privilégie en toutes choses la ruse et l'habileté. Ce qui l'intéresse d'abord, c'est la conquête du pouvoir, par tous les moyens, puis sa conservation, à n'importe quel prix. Observez-le bien. Les idées l'ennuient, il bâille et s'impatiente. Les principes le gênent, il les contourne ou change. Le Bien le fait doucement souffrir, il le monnaie en petites réformes. L'homme politique, la chose semble acquise, serait donc un « coquin ». Mais le philosophe vaudrait-il davantage ? Invétéré donneur de leçons, plus attaché à la pureté de ses principes et à la clarté de ses idées qu'à l'engagement véritable et à l'action efficace, il se satisfait de son impuissance dogmatique et de la belle intransigence qui le détourne du cours du monde et des affaires humaines. Observez-le bien. L'action le paralyse ; il ne cesse son infini bavardage sur toutes choses. Les autres le gênent ; il se réfugie dans la solitude de sa conscience et se prend pour un Robinson.

Notre époque semble assez bien se satisfaire de cette caricature qui ne nous laisse d'autre alternative que de choisir entre le politique-coquin, pragmatique et roué, et le philosophe-cynique, moralisateur et stérile. Notre époque peut-être, mais pas Christian Delacampagne. Dans un livre juste, et qui ne fait pas l'économie de la sincérité, ce philosophe refuse de se laisser enfermer dans cette alternative et cherche à trouver la voie d'une articulation féconde, et sans doute plus heureuse, entre philosophie et politique.

Enracinant sa réflexion dans l'expérience vécue, Christian Delacampagne nous rappelle qu'en s'engageant dans la pensée le jeune homme qu'il fut considérait qu'« écrire et lire étaient des actes politiques ». S'il est vrai que la raison grecque est d'abord, selon l'expression de Jean-Pierre Vernant, « fille de la Cité », ceux qui, plus près de nous, ont combattu pour la République viendraient aisément confirmer que politique, philosophie et pédagogie sont toujours liées. Lorsque l'ordre de la Cité ne repose plus sur quelque nature ou sur quelque surnature, mais seulement sur des règles et des conventions humaines, c'est la

Vincent Peillon

capacité à argumenter ses positions et à persuader ses semblables qui devient l'unique fondement de l'autorité légitime. C'est pourquoi république et raison, démocratie et philosophie sont inséparables.

L'argument essentiel du livre de Christian Delacampagne est de déconstruire l'illusion récurrente qui conduit à vouloir confier le pouvoir à ceux qui savent. A défaut d'être, comme chez Platon, directement le roi, le philosophe se donnerait alors pour tâche de conseiller le prince, d'éclairer le despote, de guider le guide et d'informer le tyran. De Platon à Alexandre Kojève, en passant par Machiavel, les philosophes des Lumières ou Heidegger, Christian Delacampagne mobilise une érudition précise pour analyser ces différentes figures issues d'une même « trouble attirance pour le pouvoir absolu ». Ce qu'il s'efforce ainsi de montrer, c'est comment le philosophe n'est pas seulement habité par la passion du politique, mais aussi, plus prosaïquement, comment il est possédé par une violence qui le conduit à vouloir plier le réel à ses catégories et à devenir, selon la formule de Nietzsche, « le tyran du tyran ».

Mettant au jour cette volonté tyrannique qui habite les nombreux « égarements de la raison », Christian Delacampagne récuse tout aussi bien l'erreur symétrique qui conduit à affirmer que la politique n'aurait pas besoin de la philosophie. Pas davantage qu'il n'admet le dogmatisme de ceux qui, assurés de connaître la fin de l'histoire et la loi de son développement nécessaire, veulent faire le bonheur des peuples, y compris contre ces derniers, il n'accepte le scepticisme de ceux qui n'ont d'autre secours que de ruminer leurs illusions perdues dans un « ailleurs » – qu'il soit métaphysique, moral ou même épistémologique. Parce que la politique a besoin d'un « raisonnement sur des principes », elle

a besoin de philosophie. Il y a aujourd'hui plus de quarante ans, Maurice Merleau-Ponty écrivait dans la préface de *Signes* : « Il y a une manie politique chez les philosophes qui n'a fait ni de bonne politique ni de bonne philosophie. » Mais il ajoutait aussitôt que, de même qu'il peut y avoir de mauvaises unions, il peut y avoir des divorces ratés. Reprenant cette analyse, Christian Delacampagne propose que le philosophe rompe avec cet instinct tyrannique qui le conduit à vouloir diriger à la place du politique et à se faire obéir de lui. S'il se consacre sans réserve à la tâche de comprendre et d'indiquer ce qu'il croit juste, le philosophe peut féconder, serait-ce à distance, la politique et être utile. C'est ainsi que le droit d'ingérence fut d'abord une pensée de « philosophes isolés », il y a environ quatre cents ans, avant de commencer à devenir, aujourd'hui, une réalité politique. Quatre cents ans ! Chacun conviendra tout de même que ce temps est bien long, trop long, surtout si on le compte en souffrances humaines.

Christian Delacampagne collabore au « Monde des livres »

Le choix de la délivrance

A partir de témoignages bouleversants de patients et de médecins, Catherine Leguay plaide pour la légalisation de l'euthanasie

MOURIR DANS LA DIGNITÉ
Quand un médecin dit oui
de Catherine Leguay.
Préface de Henri Caillavet, commentaires d'André Comte-Sponville.
Ed. Robert Laffont, 246 p., 119 F (18,14 €).

La question de l'euthanasie, cruciale, et même vitale (le mot n'est pas déplacé), mérite d'être abordée de façon directe. Ce livre contient des témoignages bouleversants, qui à eux seuls lui donnent son sens et son intérêt. Pourquoi les avoir pris en sandwich entre l'introduction d'un ancien ministre et le commentaire d'un philosophe très en vue ? Pourquoi les avoir enveloppés de la caution de célébrités, truffées de Prix Nobel ? Est-ce par mesure de précaution, car l'euthanasie soulève encore des débats violents et se pratique – car elle se pratique souvent – en pleine illégalité ?

Certes, ces apports extérieurs ne sont pas inintéressants. Lorsque Henri Caillavet raconte qu'il a aidé à mourir son père, qui « refusait les premières atteintes de l'âge, lesquelles, à la longue, risquaient de déboucher sur un délabrement » et qui, à quatre-vingt-dix ans, « n'avait plus le goût de persévérer à vivre », on comprend que l'euthanasie, ce n'est

pas seulement soulager les souffrances intolérables d'un malade en phase ultime, mais, plus largement, délivrer de la vie celui qui juge l'avoir terminée. Et lire, sous la plume d'André Comte-Sponville, cette affirmation de Francis Bacon, au début du XVII^e siècle, que le métier de médecin est « d'adoucir les peines et les douleurs, lorsque cet adoucissement peut conduire à la guérison mais aussi lorsqu'il peut servir à procurer une mort calme et douce », pourrait donner une belle ligne de conduite à nos actuels médecins, ceux qui s'acharnent par principe.

Mais on peut regretter que toute la place n'ait pas été laissée au plus important : la voix des agonisants, la voix des suppliciés. Ces voix, Catherine Leguay, responsable administrative de l'ADMD (Association pour le droit de mourir dans la dignité), les entend quotidiennement, et c'est le principal mérite de son livre de nous transmettre leur message, pressant, désespéré. La voix de cette femme « paraplégique depuis dix-sept ans. Il m'est intolérable de continuer à supporter mes manques et les faire endurer. Je suis dans l'incapacité de mettre moi-même fin à mes jours ». La voix – maintenant éteinte, grâce à une injection de son médecin – de cette toute jeune fille qui a supplié, ainsi que ses parents, qu'on abrège sa fin de vie devenue un martyre quasi insoutenable. La voix de Paul, souffrant d'une maladie dégénérante incurable des muscles et des os, dont « les instants de lucidité se résument à un long calvaire » et qui a imploré sa compagne : « Il suffit d'un geste pour me rendre la paix, Sylvie. Un geste d'amour, tu sais... » jusqu'à ce qu'elle accepte d'augmenter ses doses de morphine.

Certains cas évoqués nouent la gorge. On se demande comment on peut hésiter à voler au secours de personnes criant leur détresse. Alors on suit volontiers le docteur Senet, notre guide tout au long du livre. Il ne cache pas les quarante

fois où il a donné la mort, comme on donne un cadeau, comme on donne son affection, à des patients qui en exprimaient le désir, fermement et à plusieurs reprises. Son plaidoyer est tout à fait convaincant quand on voit avec quelle patience, avec quelle prudence, avec quel respect il avance dans le dialogue avec le mourant, le souffrant, le condamné, pour finalement lui procurer l'injection létale qui le délivrera.

A contrario, on se demande comment un tribunal a bien pu condamner un gynécologue « qui avait administré une substance létale à un bébé de trois jours gravement handicapé, réputé incurable et souffrant de façon insupportable ». ... Et on s'indigne d'apprendre que le docteur Duffaut, « dénoncé par un collègue pour avoir abrégé de quelques heures la vie d'une patiente hémiplegique de quatre-vingt-treize ans, rongée par la gangrène et dans le coma, fut suspendu d'exercice professionnel pendant un an ».

Oui, en abrégant la souffrance d'autrui, le soignant tombe parfois sous le coup d'une loi incohérente, alors qu'en réalité l'euthanasie se pratique régulièrement, à la sauvette, dans tous les hôpitaux et cliniques de France. Une infirmière ne rapporte-t-elle pas qu'un médecin-chef s'est un jour écrié : « Alors, qui est-ce qu'on dessoude ? » Il manquait d'appareils respiratoires... Un acte aussi important devrait pourtant s'accomplir au grand jour, en plein accord et en pleine demande des proches, et surtout du patient lui-même.

On le voit, ce livre est un livre engagé, un livre coup de poing, un livre d'action, qui oblige à s'impliquer, qui interpelle l'opinion et les pouvoirs publics pour qu'une vraie loi voie enfin le jour. Et le lecteur, à peine le livre refermé, a envie de courir, toutes affaires cessantes, rédiger son « testament de fin de vie ».

Xavière Gauthier

La mort en exil

Yassine Chaïb analyse l'immigration et l'intégration à travers le choix du lieu de sépulture

L'ÉMIGRÉ ET LA MORT
La mort musulmane en France
de Yassine Chaïb.
Edisud, « Mémoire et Cultures », 252 p., 120 F (18,29 €).

Le sens que donne le migrant à sa mort doit être pris en considération par le pays d'accueil et la décision de mourir « ici » ou « là-bas » est, à notre sens, le ressort fondamental de la migration, le « négatif » de la vie de l'immigré. A partir de cette forte conviction, Yassine Chaïb a entrepris une recherche qu'il a menée de façon rare : il a analysé 3 500 dossiers de décès à l'étranger au ministère des affaires étrangères tunisiennes ; il a travaillé dans l'entreprise de pompes funèbres Roblot, où il jouait le « beau rôle de gardien de l'isthme funéraire vers le pays natal » ; enfin, il a scruté les secteurs militaires et confessionnels des cimetières musulmans de Bobigny et de Berlin.

Son livre, tiré d'une thèse en sciences politiques, est plein de douleur et de questions. La mort en exil pose en effet brutalement les questions de vie : rares sont les défunts dont le retour se ferait au terme d'une vie tranquille. Vieux, les hommes ont souvent perdu le contact avec la terre d'origine, comme celui qui confie : « J'ai perdu ma santé ici. J'ai pas mis d'argent de côté. J'ai pas de maison : c'est la honte de revenir comme ça, il faut de l'argent. L'Algérie je connais pas beaucoup, il faut de l'argent. » La rareté et le mauvais état des carrés musulmans en Europe, qui ne sont jamais autour d'une mosquée, rendent douloureuse l'inhumation sur place. Si, comme l'écrit Chaïb, « la mort est (...) particulièrement symbolique d'un enracinement des Maghrébins ; ceux-ci s'enracinent, si l'on peut dire, par leurs morts qu'ils enterreront en France », il reste bien du travail pour que leur fin soit digne.

Michel Samson

Squatters et voisins

POLITIQUES DU SQUAT
Scènes de la vie
d'un quartier populaire
d'Isabelle Coutant.
Postface de Gérard Mauger,
éd. La Dispute,
222 p., 100 F (15,24 €).

Les meilleurs terrains ne sont pas toujours les plus lointains. L'enquête sociologique d'Isabelle Coutant commence en face de chez elle, dans un immeuble décrié d'un arrondissement populaire du nord de Paris, où quatre familles de squatters se sont établies. Ce quartier, encore habité par une majorité d'ouvriers et d'employés, s'est embourgeoisé à la fin des années 1980, avec l'arrivée de cadres moyens attirés par le prix abordable du mètre carré. Dix ans plus tard, avec la crise immobilière, la valeur des logements a baissé, les programmes de rénovation ont été arrêtés et, dans les flots les plus vétustes abandonnés par une partie de l'ancienne population ouvrière, de nouveaux occupants, immigrés et démunis, se sont installés, parfois illégalement.

Isabelle Coutant restitue l'itinéraire et la vie précaire des squatters, mais aussi les multiples réactions que leur présence suscite. On découvre ainsi le malaise des représentants de l'Etat, écartelés entre la défense du droit de propriété et la reconnaissance d'un droit au logement, ou les conceptions divergentes des deux associations du quartier, celle des « vieux », animée par des cadres quadragénaires pour qui le squat symbolise la dégradation des lieux, et celle de jeunes rappers, socialement proches des squatters. Derrière les commentaires divers, les préventions du commissaire, l'hostilité des uns, la solidarité des autres, ou encore l'attitude contrastée de ces gardiens d'immeuble votant FN et défendant les « bons squatters » conformes aux normes, la densité des peurs sociales se révèle.

Nicole Lapierre

TZVETAN TODOROV
rencontre
AUX CAHIERS DE COLETTE
le samedi 13 janvier
à partir de 16h.30
à l'occasion de la parution de
Mémoire du mal, tentation du bien
23-25, rue Rambuteau, Paris 4^e
Tél. 01 42 72 95 06

Diamond, vers un matérialisme écologique

Embrasser treize mille ans d'aventure humaine à travers les cinq continents et en quelque cinq cents pages, voilà aujourd'hui un projet bien audacieux. Car à l'heure où le plus simple appel au dialogue interdisciplinaire se heurte trop souvent au mur de la spécialisation, les grandes sommes à vocation globalisante suscitent défiance et perplexité, soupçonnées par avance de toutes les velléités vulgarisatrices et démagogiques.

Professeur de physiologie à la faculté de médecine de l'université de Californie (Los Angeles), auteur d'un ouvrage paru en 1997 et intitulé *Guns, Guts and Steel*, Jared Diamond se propose pourtant de construire en toute sérénité « la grande synthèse nécessaire » propre à résoudre la question des origines du monde moderne, en élucidant l'énigme des disparités entre les sociétés, depuis le temps des chasseurs-cueilleurs jusqu'à l'ère de la conquête spatiale. Signé par un savant de réputation internationale et récompensé par le prix Pulitzer, ce livre fut solidement installé, près de deux années durant, dans la liste des best-sellers du *New York Times*. Aujourd'hui traduit chez Gallimard, il est désormais disponible en français sous un titre auquel son éditeur a donné des accents singulièrement rousseauistes : *De l'inégalité parmi les sociétés*.

Que penser d'une telle fresque historique ? Diamond n'est-il pas victime de ce fameux mythe des origines qui n'en finit pas de travailler l'imaginaire scientifique ? Et si, pour lui, ce ne sont pas les hommes qui sont inégaux, mais les environnements dans lesquels ils sont plongés, comment évaluer le déterminisme géographique qui sous-tend l'ensemble de sa construction théorique ? Nous avons demandé à trois spécialistes français de répondre à ces questions. A commencer par celle du décroisement intellectuel dont est porteur le livre. Car c'est là que se trouve peut-être la première originalité de cet ouvrage écrit par un esprit capable de mobiliser aussi bien l'archéologie que la génétique, la biologie moléculaire ou l'histoire : « Je regrette que ce soit un naturaliste qui fasse l'interdisciplinarité des sciences sociales. Avec ce livre, il souligne tout ce que nous ne savons pas faire... », estime le géographe Jac-

Déjouant les barrières disciplinaires, le biologiste américain propose une fresque de l'histoire humaine depuis 13 000 ans propre à expliquer l'inégalité des sociétés à l'aune de la géographie. Lectures croisées d'un historien, d'un géographe et d'un anthropologue

ques Lévy, qui enseigne à l'université de Reims et à Sciences-Po Paris. « La pluridisciplinarité demeure souvent un idéal, car certaines matières installées dans le pouvoir universitaire demeurent rétives à la perméabili-

té, renchérit Jean Guilaine, professeur au Collège de France et spécialiste de la préhistoire, qui publie ces jours-ci *Le Sentier de la guerre* (Seuil). Chacun sait pourtant que les avancées se font souvent aux marges. Certains ont déjà tenté de construire des passerelles, mais le plus souvent autour d'une discipline-pivot. Chez Diamond, au contraire, la volonté de briser les barrières disciplinaires est le levain encyclopédique de la démonstration. Si bien qu'à la limite, on ne sait plus très bien quelle est la spécialité du bonhomme ! »

Au sein même du domaine historique, Jean Guilaine salue chez Diamond le rejet d'une césure, à ses yeux aussi trompeuse qu'arbitraire, qui aboutit parfois à retrancher un peu vite la préhistoire de l'Histoire – celle de l'écriture. Dans ce livre, en effet, c'est la lente invention de l'agriculture qui devient l'événement discriminant, la rupture décisive : « Diamond pose une question qui n'a cessé d'interpeller : dans la mutation vers l'agriculture, l'environnement a-t-il joué un rôle essentiel ou l'homme est-il seul acteur de son destin ? Sans nier la part de l'inventivité humaine, il insis-

te sur le poids des données environnementales. Ainsi, dans l'ascension de l'humanité, tout est joué avant que l'écriture n'apparaisse, puisque ce sont les berceaux agricoles qui constituent le détonateur. C'est là que commence l'Histoire, et ce qui me séduit, c'est la forte intégration des données archéologiques dans la démonstration. En ce sens, son ouvrage a une tonalité très braudelienne. »

Ainsi Jared Diamond, tout en brassant de multiples savoirs, privilégie-t-il une cause ultime dont il fait la clé de l'évolution humaine : les milieux naturels, qui auraient

participé de ce que Jacques Lévy appelait en 1999 *Le Tournant géographique* (Belin) : « En tant que géographe, sourit-il, je bois du petit lait ! Car si l'on peut contester telle ou telle de ses hypothèses, Diamond n'en démontre pas moins l'importance fondamentale du raisonnement géographique dans l'explication de l'histoire humaine. Certains non-géographes persistent à réduire l'espace à une simple projection des autres réalités : on étudie les "vraies causes", et le rôle de la géographie serait seulement de les inscrire sur une carte... Diamond, lui, reconnaît franchement que l'espace est un élément actif dans la dynamique des sociétés, notamment

quand on se penche sur la longue durée historique. »

Aussi, selon le professeur de Los Angeles, le stock d'espèces domestiquables disponible pour telle ou telle société fut-il d'une importance cruciale, puisque de ce stock dépendait la possibilité ou non de franchir le pas de la production alimentaire. Mais du point de vue de la diffusion de ces innovations, ensuite, c'est l'orientation des continents – leur axe, mais aussi

leur plus ou moins grande homogénéité en fonction des reliefs et du climat – qui devient à ses yeux le facteur central : « Le livre de Diamond reprend le grand débat qui divisait l'anthropologie au début du siècle, précise l'anthropologue Philippe Descola, professeur au Collège de France. D'un côté, un évolutionnisme qui avait tendance à être unilinéaire, et pour lequel l'humanité passait obligatoirement par un certain nombre de stades bien définis. Et, de l'autre, un diffusionnisme qui localisait le foyer d'une innovation, pour voir ensuite comment elle se répandait. Ce qu'il y a de malin dans le néo-évolutionnisme de Diamond, c'est qu'il intègre très largement la perspective diffusionniste, pour expliquer la circulation, à travers l'Eurasie, des principaux cultigènes et animaux domestiques qui constituent le kit de l'alimentation mondiale contemporaine. »

Pourtant, ne faut-il pas pointer les limites d'une lecture par trop environnementale des comportements humains ? « A coup sûr, ajoute Philippe Descola, on pourrait reprocher à Diamond d'être parfois un peu préemptif. Par exemple, il ne voit pas qu'en ce qui concerne la domestication, il n'y a aucune automaticité : un animal a priori domestiquable peut très bien ne pas être domestiqué, et ce pour des raisons non pas biologiques, mais culturelles. Ainsi la domestication du renne, en Eurasie, ne s'est pas accompagnée de sa domestication en Amérique subarctique, tout simplement parce que les Indiens n'entretenaient pas le même rapport à l'animal que les Lapons du Nord sibérien. Et c'est la même chose pour nombre d'oiseaux et de mammifères des forêts d'Amazonie ! »

Alors, en prétendant trouver dans les contraintes physiques le secret des inégalités parmi les sociétés, Jared Diamond ne cède-t-il pas, au bout du compte, à un déterminisme écologique hanté par le fétichisme du décor ? Non, répond pour finir Jacques Lévy, tout en mettant en garde contre la tentation naturaliste d'ignorer le lien indissoluble de l'espace à la société qui le fabrique : « Les miracles n'existent pas, et sauf à avoir une approche religieuse de l'homme, il y a forcément dans l'Histoire des causes naturelles initiales. En cela, Diamond a globalement raison. A condition toutefois de rappeler que la nature en soi n'existe pas, qu'elle est un objet social d'un bout à l'autre, et que ce dont il s'agit ici, c'est de la manière dont les sociétés humaines traitent leur environnement comme un ensemble contradictoire de ressources et de contraintes. »



Membre de la tribu Tawbatu (Philippines) de retour de la chasse aux escargots

Les semences de la guerre

S'attaquant au délicat sujet des inégalités, le physiologue mobilise la biogéographie pour dissiper les vieux fantasmes du racisme et de la théorie des climats

DE L'INÉGALITÉ PARMIL LES SOCIÉTÉS

Essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire
de Jared Diamond.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Pierre-Emmanuel Dauzat,
Gallimard, « NRF Essais »,
492 p., 195 F (29,73 €).

Il est des investigations aux enjeux bien délicats. A n'en pas douter, l'enquête menée par Jared Diamond est de celles-là, puisqu'elle porte sur une question sensible entre toutes – les écarts de développement qui divisent le monde moderne. Or toute réponse unilatérale à cette question ne peut que susciter la gêne, le soupçon : à prétendre trouver la cause dernière de ces inégalités, ne risque-t-on pas de les justifier, de les installer a posteriori dans les certitudes confortables de la fatalité ?

D'emblée, Jared Diamond se défend d'une telle tentation. Conscient qu'il ne faut plus laisser le monopole de ces questionnements aux tenants d'un naturalisme réactionnaire, il prend soin de réfuter les vieux fantasmes déterministes qui parasitent encore trop souvent le sens commun (racisme ou théorie des climats), et proclame haut et fort l'urgence

politique de son geste : « Tant que nous ne disposerons pas d'une explication convaincante, détaillée et acceptée de la configuration de l'histoire, la plupart des gens continueront à se dire que l'explication biologique et raciste est, somme toute, la bonne. »

Il se met donc en route, « aidé de nombreux collègues et amis », avec le bagage d'un physiologue qui parcourt depuis plus de trente ans les villages de Nouvelle-Guinée. C'est d'ailleurs un homme politique local nommé Yali qui lui fournit le prétexte de son expédition ; en 1972, il demande à Diamond de lui expliquer la raison des contrastes entre leurs sociétés respectives. La réponse tiendra en quelques mots : les disparités entre populations sont fondées non sur des différences innées, mais sur des écarts liés à l'environnement.

Ce que Diamond illustre par un épisode historique célèbre : la capture du dernier empereur inca par Francisco Pizarro, en 1532. Si la petite troupe du conquistador espagnol vint si aisément à bout des 80 000 soldats de l'empereur Atahualpa, explique-t-il, c'est avant tout qu'elle bénéficiait des avantages que procurait aux Etats européens leur avance « sur la voie des fusils, des germes et de l'acier ». Or cet avantage décisif résidait d'abord dans « la force agricole », car « villes, écritures, empires et ce

que nous appelons (pour le meilleur et pour le pire) civilisation » découlaient directement du passage à la production alimentaire, réalisé pour la première fois, autour de 8500 av. J.-C., dans cette partie sud-est de l'Asie qu'on nomme le Croissant fertile. Ainsi donc, « qui veut comprendre les origines du monde moderne doit commencer par cette question : pourquoi la domestication des plantes et des animaux dans le Croissant fertile lui a-t-elle donné une telle longueur d'avance ? »

Convoquant biologie et archéologie, disséquant les mécanismes de dispersion des « graines mutantes » ou les systèmes de défense immunitaire hérités de la cohabitation avec le bétail, Diamond analyse donc un à un les facteurs biogéographiques qui firent de l'Eurasie le berceau des premiers grands centres de production alimentaire, et lui confèrent la puissance politique, militaire et létale qui devait permettre, hier, la conquête du monde. Aujourd'hui, son unification. Jusqu'à le menacer, demain, de destruction.

J. Bi.

★ Signalons la parution d'un autre ouvrage de Diamond chez le même éditeur, consacré cette fois au processus d'homínisation, et intitulé *Le Troisième Chimpanzé, essai sur l'évolution de l'animal humain*.

« La culture ne se développe pas sous vide ! »

Répondant à ses détracteurs, Jared Diamond insiste sur le rôle des données biologiques dans l'évolution des sociétés

« Physiologue, spécialiste de biologie de l'évolution, votre culture est plutôt celle d'un naturaliste. Jusqu'où pensez-vous que le social est explicable à partir du biologique ?

– Il n'est guère possible de comprendre le développement de la culture humaine dans le long terme sans prendre en compte certaines données biologiques. Parmi celles-ci, il y a tout spécialement la répartition des plantes sauvages et des espèces animales domestiquables de par le monde. Ainsi, le fait qu'en Californie, région où je vis, l'aliment de base – le gland du chêne – ne soit pas domestiquable, a eu de grandes conséquences, puisque les Indiens ne purent devenir agriculteurs. Ils demeurèrent des chasseurs-cueilleurs, et cela à cause d'un simple détail de la biologie des plantes : l'amertume vénéneuse des glands du chêne dépend de plusieurs gènes, en sorte que même de nos jours les généticiens des plantes n'ont pu l'éliminer par la sélection. Dans l'aire méditerranéenne, au contraire, des arbres tels que les amandiers ou les pistachiers se sont révélés domestiquables. Raison pour laquelle nos épiceriers regorgent d'amandes et de noisettes, mais pas de glands ! Voilà donc un exemple parmi tant d'autres qui illustre combien la compréhension de la biologie est nécessaire à l'intelligence des sociétés humaines.

– Que répondez-vous à ceux qui vous reprochent de méconnaître le rôle de la culture dans l'histoire humaine, et de flirter avec un déterminisme géographique quelque peu mécaniste ?

– C'est le malentendu le plus courant. Loin de sous-estimer le rôle de la culture, je n'ai de cesse d'écrire que, de toutes les espèces animales, c'est pour l'espèce humaine qu'elle joue le plus grand rôle, et que les différences les plus importantes entre les hommes s'enracinent ici plutôt que dans la biologie. Mais cela ne signifie nullement que la culture se développe sous vide ! L'environnement physique et biologique fixe les limites externes de ce que la culture peut réaliser. Par exemple, il était aisé pour les chasseurs-cueilleurs du Croissant fertile de la Méditerranée orientale de faire la révolution agricole, parce qu'ils vivaient dans une aire qui disposait de plusieurs espèces de plantes et d'animaux sauvages domestiquables. A l'inverse, faute de disposer de telles espèces en nombre, les aborigènes australiens ne purent développer ni l'agriculture, ni les outils, ni l'écriture, ni les hiérarchies sociales complexes. Il suffit d'insister sur ces facteurs environnementaux pour être stigmatisé par les extrémistes culturalistes, alors que c'est l'évidence même qu'ils

influencent sur le cours des choses humaines (pourquoi croyez-vous que l'histoire de France diffère de celle du Tchad ?). Notre tâche est de les étudier au plus près, tout en sachant que sans la culture et nos aptitudes au symbolisme, l'espèce humaine en serait encore à vivre dans la jungle et à se nourrir de termites.

– Centrée sur la transition néolithique, votre enquête peut-elle expliquer l'inégale répartition des richesses en ce début du troisième millénaire ?

– Assurément. Bien que mes travaux portent en priorité sur l'émergence de l'agriculture et les développements qui en résultèrent, ils sont néanmoins pertinents pour comprendre le monde contemporain. Aujourd'hui comme hier, il est des milieux plus favorables au développement que d'autres. De plus, les sociétés qui furent les premières à développer l'agriculture il y a dix mille ans (le Croissant fertile et la Chine), ainsi que celles qui en ont été le plus directement issues (l'Europe, l'Amérique du Nord et le Japon), prirent une avance qui devint pour les autres sociétés, éloignées, elles, de la zone originelle de la révolution agricole, un handicap difficile à combler.

Propos recueillis par Jean Birnbaum.

L'ÉDITION
FRANÇAISE

● **Bonne année 2000 pour le livre.** L'année 2000 a été la meilleure depuis dix ans pour le marché du livre, selon *Livres-Hebdo* du 5 janvier. « En croissance sensible depuis le mois d'août, les ventes de livres devraient enregistrer sur l'année une progression supérieure à 4,5 % », plus importante que celle de l'ensemble du commerce de détail. Les chiffres ne prennent pas en compte les résultats de décembre, généralement bon pour l'édition, mais, pour l'hebdomadaire, « tous les indicateurs sont au vert » : les clients achètent plus de livres, le prix des livres augmente moins que l'indice des prix, les retours se réduisent et la production est davantage contrôlée. Fin novembre, la croissance avait été entraînée par les ventes en hypermarchés (+ 6,5 %), en grandes surfaces spécialisées (+ 6 %) et dans les librairies de premier niveau (+ 4 %).

● **« Vice-verso » chez Stock.** Stock crée une nouvelle collection de littérature, « Vice-verso », dirigée par Hélène Szuszkín. Chaque livre sera composé de « deux récits articulés autour des thèmes de l'amour et de la rupture qui établissent entre eux des liens, des correspondances et des jeux de miroir ». En vente le 21 février. Il s'agit d'*Annette à l'Etna*, de Jacques Jouet, de 365, de Christine Blondel, et *Comme deux cerises*, d'Eva Almassy.

● **Prix Vialatte, ancien et nouveau.** Créé en 1991, le prix Vialatte s'était interrompu il y a deux ans, à la suite de problèmes avec les héritiers de l'auteur et la mairie du 13^e arrondissement, qui finançait le prix. Le **prix Alexandre-Vialatte** renaît avec le soutien de la mairie et un nouveau jury, composé de Charles Dantzig (président), Jean-Luc Coatalem, Charles Ficat, Edward Nye, Angelo Rinaldi, François Taillandier et deux membres du précédent jury, André Desthomas et Gabrielle Rollin. Le prix, doté de 30 000 francs, sera remis en février. Quatre anciens membres, Patrice Delbourg, Claude Duneton, Gérard Pussey et Denis Wetterwald, auxquels s'est joint François de Cornière, ont créé, avec le soutien du grand cru de saint-émilion Château Soutard, le **prix Grand Chosier**, en hommage à Vialatte et à son recueil *Antiquité du Grand Chosier* – qui a récompensé Henri Cuco pour *Dialogue avec mon jardinier* (Seuil).

● **Vingt-cinq ans de Presses de Sciences Po.** Pour fêter leur vingt-cinquième anniversaire, les Presses de Sciences Po offrent, pour l'achat de deux ouvrages, un livre de la collection « La bibliothèque du citoyen », *Aux Sources des droits de l'homme en Europe*. Cet ouvrage, publié avec le soutien de la Fondation Robert-Schuman et de la Ligue des droits de l'homme, présente des textes fondamentaux européens sur le sujet.

● **PRIX. Le prix Laure Bataillon** (100 000 F [15244€]) a été attribué au romancier chinois Mo Yan et à ses traducteurs Noël et Liliane Dutrait pour *Le Pays de l'alcool* (Seuil). Le **prix Jules-Supervielle** a été attribué à Pierre Meynadier pour *Telle est cette vie, mon frère* (éd. Le Temps qu'il fait). Le **prix littéraire des Mouettes** a été décerné à *L'Arpenteur des lumières* d'Alberte van Herwynen (éd. Le Pommier). Le **prix du Livre en Poitou-Charentes** a été attribué à Georges Bonnet pour *Un si bel été* (Flammarion).

Le retour des Empêcheurs

Après la reprise par Le Seuil, Philippe Pignarre continue la publication de « livres déstabilisants » dans le domaine des sciences humaines

Après six mois d'absence sur la scène éditoriale, les Empêcheurs de penser en rond sont de retour, installés dans une petite officine parisienne à deux pas du faubourg Saint-Denis. Créée en 1990 par Philippe Pignarre, cette collection originale fut d'abord la vitrine d'un laboratoire pharmaceutique, d'où sa première et quelque peu érotique appellation d'Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance. Mais elle ne résista pas aux mesures de « rationalisation » qui accompagnèrent la fusion de Synthélabo avec Sanofi. Remercié en février 2000, Philippe Pignarre n'eut cependant guère de mal à rebondir : pas moins de cinq maisons d'édition se disputèrent la reprise d'un catalogue déjà prestigieux, qui avait réussi à se tailler une jolie place au sein d'un marché des sciences humaines pourtant bien mal en point (voir « Le Monde des livres » du 28 janvier 2000).

C'est finalement Le Seuil qui ouvre ses portes à Philippe Pignarre et à Catherine Bousquet ; le tandem frondeur apprécie l'expérience et les infrastructures que la maison de la rue Jacob met soudain à sa disposition : « A Synthélabo, souligne Philippe Pignarre, je m'occupais de toute la communication, et notamment du journal interne.

Aujourd'hui, on peut se consacrer à 100 % au choix et à la réécriture des manuscrits ; on n'a même plus à se soucier de la fabrication, de la diffusion ou de la comptabilité, qui sont prises en charge par la maison. En même temps, on a perdu un peu de liberté, car cette fois on a affaire à des éditeurs qui connaissent le métier, et donc qui peuvent nous engueuler, voire nous mettre dehors ! »

VERS UN PUBLIC PLUS LARGE

Au Seuil, les Empêcheurs devront à coup sûr être plus vigilants quant à leur budget. Ils réduiront le nombre des publications à une douzaine par an (contre une trentaine auparavant) et se montreront plus restrictifs vis-à-vis des traductions, lesquelles firent la renommée d'une collection qui bénéficie de nombreux liens tissés à l'étranger, notamment dans le monde anglo-saxon. « Il faut viser l'équilibre. Nous mènerons donc à bien les traductions en cours, mais nous veillerons désormais à privilégier des ouvrages susceptibles de toucher un public plus large », prévient Philippe Pignarre, en évoquant la traduction prochaine de l'excellent *Freud et les Américains*, de Nathan Hale.

Pour le reste, l'état d'esprit des Empêcheurs devrait demeurer inchangé : un travail éditorial

tourné vers les sciences sociales, avec une prédilection pour « tout ce qui est psy », ainsi que pour l'histoire et l'anthropologie médicales ; une volonté maintenue de bousculer les savoirs pour « empêcher les institutionnels de ronronner » ; une fibre militante, enfin, qui nourrit une tendresse particulière pour les essais engagés, courts et incisifs, ce que Philippe Pignarre appelle « les livres déstabilisants ».

A ne pas confondre avec les pamphlets : « Nous voulons éviter la dénonciation pure et simple, le côté "nous, on sait, et on va vous dire". Mieux vaut prendre au sérieux la controverse et choisir des textes minoritaires mais sérieux, ceux qui ajoutent quelque chose plutôt que ceux qui disqualifient les autres », insiste Philippe Pignarre, qui parle avec passion de ses auteurs et s'enorgueillit de leur profil souvent hétérodoxe : dès février, il publiera *Les Lendemains qui mentent*, essai qu'un jeune philosophe revenu du management lui avait à tout hasard expédié par la poste. Devrait suivre, notamment, le témoignage d'une « sorcière » nommée Starhawk, militante féministe américaine experte en désobéissance civile, qui, dans les rues de Seattle, prit la tête de la résistance à la répression policière.

J. Bi.

Mariage dans le Midi

Les Editions du Rouergue, dirigées par Danielle Dastugue, font alliance avec Actes Sud

Nous aurons beau avoir, comme en 2000, des croissances de 20 %, si nous ne faisons rien d'autre, nous deviendrons de plus en plus petits dans un monde où les autres sont de plus en plus gros. Les alliances sont nécessaires. » C'est ainsi que Danielle Dastugue, PDG des Editions du Rouergue, commente le rapprochement intervenu, jeudi 14 décembre, entre sa maison et les éditions Actes Sud. Aux termes de cet accord, Actes Sud se substitue à deux capital-risqueurs jusqu'alors présents dans Le Rouergue – une filiale de la Banque populaire du Tarn et de l'Aveyron et une société de capital-risque régionale – pour entrer à 25 % dans la maison aveyronnaise. Celle-ci, aujourd'hui cliente d'Interforum, sera diffusée par l'équipe commerciale d'Actes Sud et distribuée par Union Distribution (filiale de Flammarion) à partir du 1^{er} avril. L'IRDI (Institut régional de développement industriel) garde 11 % du Rouergue, le reste du capital appartenant, en dehors de quelques personnes privées, à la holding familiale de Danièle Dastugue, JRDD.

Sur un marché de l'édition jeunesse, contrôlé à plus de 50 % par de grosses structures – Gallimard-Bayard, Hachette, Havas, Père Castor/Flammarion désormais sous la coupe de Rizzoli –, les indépendants cherchent « des réponses non financières aux concentrations » confirme Jean-Paul Capitani, directeur

commercial et financier d'Actes Sud. Le fait que ces maisons, amies de longue date, soient toutes deux du Midi (Arles pour Actes Sud, Rodez pour Le Rouergue) a facilité leur alliance. De même que leurs profils relativement proches. Privilegiant la création et l'inventivité, les deux marques ont su, en un temps assez bref, imposer la singularité de leur image. Les Editions du Rouergue, créées par Danièle Dastugue en 1986, publient une cinquantaine de titres par an pour un chiffre d'affaires de 12,5 millions de francs (1,9 million d'euros, dont la moitié en jeunesse), c'est-à-dire un peu moins qu'Actes Sud junior qui fête ses cinq ans (70 titres environ pour un chiffre de 14 millions de francs [2,1 millions d'euros]).

En jeunesse, les deux maisons voudraient être plus présentes dans la vidéo, le film d'animation et Internet. Mais leurs projets éditoriaux pourront aussi trouver des complémentarités dans le domaine adulte, Le Rouergue étant également éditeur d'ouvrages de nature, tradition ou patrimoine, sans oublier la littérature avec « La Brune », dernière née de ses collections. Pour l'instant, il s'agit surtout de trouver des convergences de gestion ainsi que de développer ensemble les droits, étrangers ou dérivés. Aller « calmement » mais sainement, résume Danièle Dastugue. C'est aussi un proverbe du Sud.

Florence Noiville

Des moustiques et des livres

Apriori, être médecin de quartier – même si c'est dans le 5^e arrondissement – et spécialiste des produits répulsifs à moustiques – et notamment le fournisseur de l'armée française – ne prédispose pas à l'édition. Eric Lundwall était pourtant un médecin peu ordinaire. Il prescrivait parfois une bonne dose de chroniques d'Alexandre Vialatte plutôt que des antibiotiques.

Cesse d'exercer il y a trois ans pour se consacrer à son laboratoire, qui fabrique des produits contre les moustiques, et préparer son entrée dans l'édition. Son complice dans l'aventure de Science Infuse, Laurent Villate, a un parcours plus classique : thèse sur la diplomatie française sous la III^e République, stage chez Masson et surtout trois ans à la Librairie des Presses universitaires de France, où il se familiarise avec le commerce du livre. Dernier détail : c'était un patient du docteur Lundwall.

Eric Lundwall s'intéresse depuis longtemps à l'édition. Un jour, il lit dans une revue spécialisée une critique à propos d'un livre paru aux Etats-Unis sur un start-up de la biotechnologie, Vertex. Il se procure le livre de Barry Werth paru chez Simon & Schusters, en 1994. « J'ai lu le livre en une journée. J'ai voulu en acheter les droits. Il n'intéressait personne en France. L'agent était celui de John Le Carré. » Le livre devrait sortir en mars.

Science Infuse s'est lancée en septembre avec deux titres. Eric Lundwall est l'auteur du premier : *Les Carrosses à cinq sols*, Pascal entrepreneur, préfacé par Jean Mesnard. Il a traduit le deuxième livre, *Kala-azar, chroniques indiennes d'une épidémie*, de Robert S. Desowitz, sous le pseudonyme de Gabriel Roy. C'est une autre aventure. Il le découvre en lisant un article du *Wall Street Journal*. Il prouve que travailler sur les répulsifs antimoustiques peut mener à l'édition, puisqu'il s'agit d'un livre sur la propagation

d'une épidémie, sur la lutte d'hommes pour trouver l'origine de la maladie et les moyens de la combattre, et leur abandon ensuite, qui conduit à la réapparition de l'épidémie dans les années 80.

Science Infuse prévoit également ensuite le récit d'un élève de Wittgenstein, Theodor Redpath, une réédition d'un court essai sur *Balzac* de Pierre Barbéris. Science Infuse – qui est distribué par Les Belles Lettres – publiera quatre ou cinq livres par an pour ne pas encombrer les libraires et pour pouvoir bien travailler tous les livres. Ils sont tirés à 2 500 exemplaires. Ils ont un format de semi-poche et sont vendus autour de 80 francs. Ils sont cousus. « A l'heure du livre électronique, on veut faire des choses belles », explique Eric Lundwall.

Chaque livre raconte une histoire, le plus souvent scientifique, mais un peu insolite, si possible avec humour. Les livres sont parfois inclassables. Si *Les Carrosses à cinq sols* ont profité de l'actualité sur Pascal (« Le Monde des livres » du 17 novembre 2000), ils ont été classés dans la bibliographie de *Livres-Hebdo* à la rubrique « Transports et communication », entre *Tous les modèles BMW depuis la guerre* et *Jaguar E, série I, série II : identification, évolution, restauration, entretien, conduite*. Pour réorienter les libraires, l'éditeur a pris une demi-page de l'hebdomadaire : « Les amateurs de véhicules de luxe ne seront pas déçus par les carrosses pascaliens. Toutefois les éditions Science Infuse informent M^{mes} et MM. les libraires que l'ouvrage relève plutôt de la philosophie et du management. Le préfacier des Carrosses, M. Jean Mesnard, de l'Institut, est d'ailleurs plus réputé comme spécialiste de l'âge classique que comme amateur de bolides du XX^e siècle. » On peut avoir la Science Infuse et de l'humour.

Alain Salles

★ Science Infuse, 58, rue Claude-Bernard, 75005 Paris.

AGENDA

● **LE 17 JANVIER. YOURCENAR. À PARIS**, dans le cadre de son cycle « Femmes écrivains au XX^e siècle », la Bibliothèque nationale de France organise une soirée consacrée à Marguerite Yourcenar (à 18 h 30, site François-Mitterrand, quai François-Mauriac, 75013, rens. : 01-53-79-59-59).

● **LE 17 JANVIER. CHANTAL MAUDUIT. À CHAMBÉRY**, l'Association Festival du premier roman propose une soirée de lecture-spectacle en hommage à l'alpiniste Chantal Mauduit, avec le poète André Velter (à 20 h 30, Théâtre Charles-Dullin, place du Théâtre, Chambéry 73000, rens. : 04-79-60-04-48).

● **DU 17 AU 30 JANVIER. CINÉMA ET UTOPIE. À BORDEAUX**, se tient le 11^e festival « Les écrivains font leur cinéma » sur le thème de l'Utopie, avec projection d'une trentaine de films et en présence, notamment, de Lionel Richard et Camille Laurens (à 20 h 15, Centre Jean-Vigo, 6, rue Franklin, Bordeaux 33000, rens. : 05-56-44-35-17).

● **DU 17 AU 28 JANVIER. POLAR. À SAINT-QUENTIN-EN-**

YVELINES (78), se tient le 6^e festival « Polar dans la ville » (soirée d'ouverture à 19 heures, Théâtre Le Prisme, quartier des Sept-Mares, 78990 Elancourt, rens. : 01-30-51-46-06).

● **DU 18 AU 21 JANVIER. ART. À PARIS** se tient le 3^e Forum international de l'essai sur l'art, avec les éditeurs canadiens comme invités d'honneur et la participation de Daniel Arsasse, Georges Didi-Huberman, Yves Michaud, Annie Cohen-Solal, Jacques Rancière, Dominique Noguez... (à partir de 17 heures, Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, 75007 Paris, rens. : 01-40-61-00-77).

● **LE 19 JANVIER. VENTE. À PARIS**, l'Hôtel Drouot met en vente des lettres, manuscrits, dessins et photographies d'André Rolland de Réneville (à 14 h 30, salle Drouot-Richelieu, 9, rue Drouot, 75009 ; rens. : 01-47-70-82-66).

● **LE 20 JANVIER. ARTAUD. À PARIS**, les Rencontres philosophiques de l'Odéon ont pour thème « Artaud, le corps, le rythme » (à 15 heures, Odéon - Théâtre de l'Europe, rens. : 01-44-41-36-44).

LA MONARCHIE
ENTRE
RENAISSANCE
ET REVOLUTION :

1515-1792 *

à

LA LIBRAIRIE DES

puf

par

Joël

CORNETTE

(*éditions du Seuil)

MERCREDI 17

JANVIER à 18H

49, Bld St Michel

75005 PARIS

Tél. : 01.44.41.81.20

RAYMOND DE
SAINTE-SUZANNEUNE
POLITIQUE
ÉTRANGÈRE
LE QUAI D'ORSAY ET
SAINT-JOHN PERSE
NOV. 1938-JUIN 1940« Quelle intelligence !
Quel sens du portrait !
Un document à tous
égards exceptionnel. »

M. Crépu, L'Express

ÉDITIONS
Viviane Hamy

ÉTUVDES

MENSUEL

Le n° : 60 F

144 pages

Retrouvez notre sommaire du mois de janvier sur :

Minitel 36 15 SJ* Etudes (2,23 F/min.)

http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/

En vente dans les grandes librairies

ÉTUVDES - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48